Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15849 – 7 F | JEUDI 11 JANVIER 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Allemagne : chômage et déficits publics en hausse

LA SITUATION de l'économie allemande continue de se dégrader. Au cours du mois de décembre, le chômage a beaucoup augmenté, touchant 3,79 millions de personnes, soit 9,9 % de la population active, contre 9,3 % en novembre. Cette brusque aggravation – dont témoignent une série de chiffres divulgués mardi 9 janvier – s'explique surtout par le ralentissement de la croissance économique qui est aussi à l'origine d'un alourdissement des déficits publics. Le gouvernement et les principaux instituts de conjoncture tablent maintenant sur une croissance de 2 % seulement pour cette année. En 1995, la croissance n'aura guère dépassé 2 %, soit presque un point de moins que ce qui était envisagé il y a un an. La hausse du mark et de fortes augmentations de salaires en 1995 ont provoqué une perte de compétitivité inquiétante des produits allemands.

Lire pages 3, 12 et 15

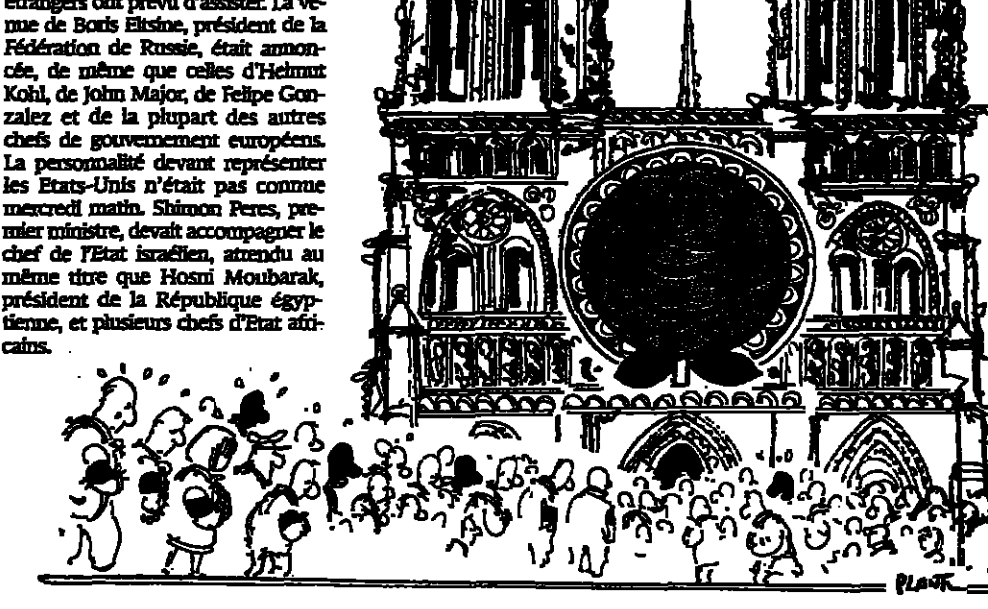
Le « peuple anonyme » rend hommage place de la Bastille à François Mitterrand

De nombreuses personnalités étrangères sont attendues, jeudi, à la cérémonie de Notre-Dame

UN DERNIER HOMMAGE devait être rendu à François Mitterrand, place de la Bastille à Paris, par le *« peuple anonyme »*, selon la formule de Jean Glavany, chargé par la famille de l'ancien chef de l'Etat d'organiser ce rassemblement. Le Parti socialiste a apporté son concours en affrétant des autocars pour transporter ses sympathisants. Aucun dirigeant du PS ne devait prendre la parole au cours de la manifestation, l'ancien chef de l'Etat ayant souhaité, selon son entourage, que ce rassemblement ne donne pas lieu à des discours politiques. La cantatrice Barbara Hendricks devait donner, sur les marches de l'Opéra-Bastille, un « chant d'adieu » qui pourrait être *Le Temps des cerises*. Des extraits d'un discours de François Mitterrand pourraient être diffusés.

Jeudi 11 janvier, alors que l'ancien président de la République devait être inhumé dans l'intimité à Jarnac, en Charente, sa ville natale, un « hommage solennel » lui sera rendu en la cathédrale Notre-Dame-de-Paris. Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, devait célébrer l'office, auquel de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement étrangers ont prévu d'assister. La venue de Boris Eltsine, président de la Fédération de Russie, était annoncée, de même que celles d'Helmut Kohl, de John Major, de Felipe Gonzalez et de la plupart des autres chefs de gouvernement européens. La personnalité devant représenter les Etats-Unis n'était pas connue mercredi matin. Shimon Peres, premier ministre, devait accompagner le chef de l'Etat israélien, attendu au même titre que Hosni Moubarak, président de la République égyptienne, et plusieurs chefs d'Etat africains.

- Le rassemblement de la Bastille p. 5
- Des lieux consacrés au disparu p. 6
- L'embarras du RPR p. 6
- La virtù et la vertu, par Régis Debray p. 11
- Les points de vue p. 13
- « Bastilles », la chronique de Pierre Georges p. 27



Des parlementaires préconisent une rigueur accrue contre les sectes

PAS DE LÉGISLATION particulière anti-sectes, mais une application plus systématique et rigoureuse de l'arsenal juridique existant : telle est la position défendue dans le rapport, publié mercredi 10 janvier, par la commission d'enquête parlementaire sur les sectes, présidée par Alain Gest (UDF, Somme), le rapporteur étant Jacques Guyard (PS, Essonne).

Très attendu, après la nouvelle tragédie de l'Ordre du Temple solaire, ce rapport préconise plusieurs mesures nouvelles dont la création d'un observatoire national des sectes.

Le rapport recense 172 sectes, leurs adeptes en France étant estimés à 160 000 et les sympathisants à environ 100 000. De leur côté, les renseignements généraux ont dressé un panorama des sectes qui pourraient être tentées, comme le Temple solaire, par une dérive suicidaire.

Lire pages 8 et 9

■ Evgueni Primakov remplace Andreï Kozyrev

M. Primakov, nouveau ministre russe des affaires étrangères, est le pur produit de l'ancienne nomenklatura soviétique, dont Boris Eltsine cherche le soutien à l'approche de la présidentielle.

p. 2 et notre éditorial p. 12

■ Un haut magistrat dénonce l'acharnement de certains juges

Jean-François Burgelin, procureur général de Paris, s'est déclaré favorable, mardi 9 janvier, à un certaine prudence en matière de lutte contre la corruption. p. 10

■ L'Etat financerait les infrastructures ferroviaires

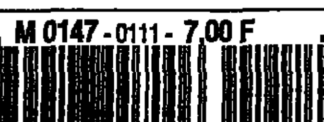
Dans un entretien au *Monde*, Anne-Marie Idrac, secrétaire auprès du ministre des transports, n'exclut pas que l'Etat puisse financer les infrastructures ferroviaires à la place de la SNCF. p. 14

■ TF 1 a suspendu Patrick Poivre d'Arvor

Alors que la cour d'appel de Lyon rendait son arrêt, mercredi 10 janvier, dans l'affaire Botton-Noir, la chaîne privée a écarté pour une semaine Patrick Poivre d'Arvor, l'un des inculpés. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0111 - 7,00 F



« Good morning Bosnia ! » à Tuzla

TUZLA
de notre envoyé spécial

« J'ai eu l'impression d'écrire peut-être une page d'histoire. » Le sergent Hank Martinez saisit son micro chaque matin et lance un tonitruant : *« Goooood moooorning Bosnia ! »* Le sergent Martinez eut l'honneur d'être le premier disc-jockey de l'armée américaine à intervenir sur les ondes d'AFNB (American Forces Network Bosnia). A l'aube, il réveille ainsi les 2 000 GI de la base de Tuzla en s'inspirant du célèbre *« Good morning Vietnam ! »* que l'acteur Robin Williams hurlait dans un film de Barry Levinson.

Depuis la naissance de la dernière radio des forces américaines, vendredi 4 janvier, Hank Martinez se lève très tôt. Il rejoint le camion militaire qui abrite un studio mobile. Entouré d'une collection de 2 000 disques compacts (environ 25 000 chansons), il rythme le réveil et le petit déjeuner des boys, à partir de 5 heures du matin. *« Le premier matin, j'ai ouvert mon programme avec* Thank you, *de Led Zeppelin,* dit-il. Thank you *parce que je tenais à remercier les copains d'avoir sacrifié leurs vacances de Nouvel An afin de venir amener la paix en Bosnie. »* Pivotant sur son siège, Hank contrôle son émission sur ordinateur, s'empare des disques, règle les paramètres techniques, sans s'éloigner du micro. AFNB propose ainsi sept heures de programme musical par jour, émaillé de bulletins d'information sur le déploiement américain et la situation en Bosnie-Herzégovine.

En moins d'une semaine, le sergent Hank Martinez, originaire du Nouveau-Mexique, est devenu une star comme seule l'Amérique peut instantanément en produire. Son *« Good morning Bosnia ! »* a été filmé par plus de trente chaînes de télévision présentes à Tuzla et diffusé dans le monde entier. A vingt-quatre ans, Hank est un symbole de l'aventure américaine dans les montagnes de Bosnie du nord. *« CBS a invité mes parents dans leurs studios à New York,* raconte-t-il. *Ils ont établi une ligne entre les Etats-Unis et Tuzla et nous avons dialogué en direct. C'était cool... »*

Pour le moment, la radio de l'armée américaine ne peut être captée que dans un rayon de dix kilomètres. Bientôt, grâce à un système de relais par satellite, tous les soldats déployés en ex-Yougoslavie pourront écouter Hank. Ils recevront aussi la télévision des bases militaires américaines d'Allemagne. Chaque camp, chaque poste d'observation, chaque tranchée boueuse sera équipé pour que les GI n'aient pas trop le mal du pays.

« Ces gars travaillent dans le froid et la boue, ils méritent une sacrée considération, dit le sergent Martinez. *Ils sont invités à venir frapper à la porte du camion et à réclamer des chansons. Je bouscule toujours mon programme pour satisfaire un copain. »*

Rémy Ourdan

Amours et crimes sous la pluie



AMANDA PLUMMER

DE VACANCES passées en Angleterre, où elle a grandi avant de partir pour les Etats-Unis, Amanda Plummer a rapporté le scénario de *Butterfly Kiss*, le premier film de Michael Winterbottom. Elle s'est aussitôt emparée du personnage d'Eunice, jeune femme au corps orné de dix-sept tatouages et torturé de chaînes, qui parcourt les autoroutes du nord de l'Angleterre à la recherche d'un improbable amour, tuant sauvagement ceux qui croisent sa route. Face à elle, Saskia Reeves, une jeune actrice anglaise, incarne Miriam, qu'Eunice épargne et dont elle tombe amoureuse.

Amanda Plummer et Saskia Reeves forment un duo explosif dans ce film conduit à toute allure, dans des paysages froids et pluvieux, par un cinéaste de trente-quatre ans, réalisateur jusque-là de films pour la télévision, dont un documentaire en deux parties sur Ingmar Bergman, et qui vient de filmer pour le cinéma une adaptation du roman de Thomas Hardy *Jude l'obscur*. Quant à Amanda Plummer, elle est repartie pour les Etats-Unis sans être certaine de retrouver jamais un rôle à la mesure de celui de *Butterfly Kiss*.

Lire nos articles sur le cinéma pages 21 à 23

POINT DE VUE

L'après *par Jacques Attali*

TOUT a été dit et rien ne le sera. Dans le déluge d'éloges, où trop souvent celui qui s'exprime parle plus de lui-même que du défunt, il y a quelque ironie à voir se reconstituer, quinze ans après, l'état de grâce du 10 mai 1981, élargi à la plupart de ses adversaires politiques. Pourquoi faut-il qu'il soit mort pour qu'on lui reconnaisse tant de qualités humaines, de droiture, de sens de l'Etat ? Eternelle hypocrisie des funérailles, médiocres insincérités posthumes, passagères unanimités, vite dissoutes, des cérémonies officielles. Lorsque le tombeau sera refermé, je le crains, les libelles refleuriront, les haines resurgiront. Qu'au moins ce moment de paix de la nation avec elle-même, qu'il a tant voulu, soit porté à son crédit, même s'il est factice et éphémère.

Que restera-t-il, de tout cela, dans quelques semaines ? Pour ses proches, bien sûr, un manque incommunicable, une absence chaque jour plus lourde, un silence de moins en moins tolérable, la mutilation du dialogue interrompu. Pour les autres, pendant un temps, la conscience de la disparition de l'acteur majeur du destin collectif des quinze dernières années, et la perte du dernier représentant de cette classe politique qui a traversé la seconde guerre mondiale et la IVe République, pour le meilleur et pour le pire. La France se retrouvera alors, après cette brève période de deuil, comme en manque, orpheline d'elle-même ; et c'est cela qu'elle pleurera, plus encore que celui qui l'a représentée si longtemps.

Car François Mitterrand aura fait beaucoup plus que représenter la France. Un *homme politique* représente ses électeurs. Pour cela il cherche à comprendre leurs désirs, pour les servir du mieux qu'il peut. Mais quand il rêve d'un destin singulier pour son peuple, quand il sait le lui proposer et réussit à le convaincre qu'il est digne de ses efforts, quand il transforme ses propres rêves en une aventure collective, il est alors transfiguré en *homme d'Etat*.

Lire la suite page 13, ainsi que le témoignage de William Styron

***Jacques Attali**, ancien conseiller spécial auprès de François Mitterrand, ancien président de la BERD, est conseiller d'Etat.*

RUSSIE Après la démission d'Andreï Kozyrev, jugé trop *« pro-occidental »* par la nouvelle majorité, communisto-nationaliste, au Parlement, le président Eltsine a fait appel, mardi 9 janvier, au chef du contre-espionnage, Evgueni Primakov, pour prendre la tête du ministère russe des affaires étrangères. ● AGÉ DE 66 ANS, Evgueni Primakov, ancien proche de Mikhaïl Gorbatchev, est l'un des représentants de la *« vieille garde »* de l'ex-nomenklatura soviétique. Il passe pour être un nationaliste pragmatique *qui, s'il s'est opposé à l'aventure* militaire en Tchétchénie, est farouchement opposé à l'extension de l'OTAN à l'Est. ● A KIZLIAR, au Daghestan, dans le sud de la Fédération, le commando tchétchène qui, la veille, avait pris quelque 2 000 personnes en otage s'est finalement replié vers la Tchétchénie. *(Lire notre éditorial page 12.)*

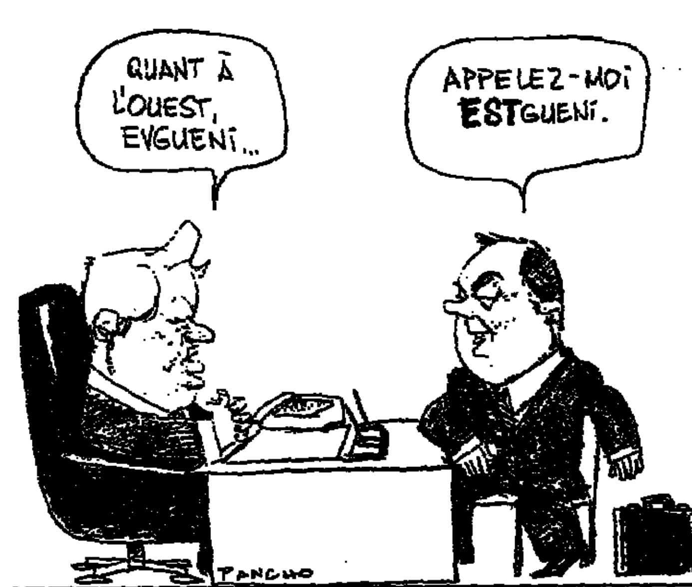
Un représentant de la « vieille garde » à la tête de la diplomatie russe

Evgueni Primakov, chef du service de contre-espionnage depuis 1991, succède à Andreï Kozyrev, accusé d'être trop « pro-occidental » par la nouvelle majorité communiste et nationaliste à la Douma

MOSCOU
de notre correspondant

Son nom circulait depuis longtemps pour « recentrer » une diplomatie jugée, déjà, trop orientée vers l'Occident. Ironie de l'histoire, c'était en 1990 sous Mikhaïl Gorbatchev. Le coupable, trop proche de l'Ouest, était le chef de la diplomatie soviétique de l'époque, Edouard Chevardnadze. Seul dinosaure soviétique et gorbatchévien à être resté dans les hautes sphères de l'Etat russe, Evgueni Primakov, soixante-six ans, chef du service de contre-espionnage russe depuis septembre 1991, a finalement été nommé, mardi 9 janvier par Boris Eltsine, à la tête de la diplomatie russe, en remplacement d'Andreï Kozyrev. Accusé par l'opposition d'être *« pro-occidental »*, ce dernier avait remis sa démission quatre jours plus tôt.

Orientaliste de formation, Evgueni Primakov est l'homme qui pourra peut-être effectuer, sans rupture avec l'Ouest, le *« rééquilibrage vers l'Orient »* de la diplomatie russe, publiquement souhaité fin décembre par le président Eltsine, soucieux de ne *« pas nous laisser accuser d'être orienté uniquement vers l'Occident »*. Surtout à quelques mois d'une élection présidentielle sous pression « communisto-patriotique ». Sans doute M. Primakov est-il aussi l'homme idéal pour gérer sans



compromission, mais aussi sans hystérie, le dossier numéro un de la diplomatie russe : l'extension de l'OTAN à l'Est. Dès 1993, M. Primakov est l'un des opposants résolus aux projets de l'Alliance atlantique et à l'attrape-nigaud d'un « partenariat pour la paix » (associant la Russie et l'Europe de l'Est à l'OTAN) à géométrie et contenu très variables. Il remet alors un rapport au président Eltsine. Parlant très récemment, lors du 75e anniversaire des services secrets russes, Evgueni Primakov avait annoncé qu'un des nouveaux buts de ses services était de connaître les *« intentions réelles »* de partisans de l'extension de l'OTAN et de *« chercher une formule qui exclurait le mouvement des infrastructures militaires de l'OTAN vers nos frontières »*. Son adjoint annonçait d'éventuelles *« mesures de rétorsion »*.

Peut-être parce qu'il aime les romans policiers et les films d'espionnage, notamment ceux de James Bond, Evgueni Primakov était devenu, quelques mois sous Gorbatchev, puis quatre ans sous Boris Eltsine (remarquable, car unique, continuité), le chef de l'ex-premier directorat du KGB, les services extérieurs, devenus finalement « indépendants ». *« L'agent 007 » du régime de Boris Eltsine s'était* pourtant fait repérer sur la scène internationale, comme expert en politique étrangère, particulièrement orientale, de Mikhaïl Gorbatchev.

UN « PRO »

C'est lui qui avait été envoyé, à trois reprises, en Irak pour tenter de convaincre Saddam Hussein d'éviter la *« tempête »* américaine *« du désert »*. Il faut dire que M. Primakov parle arabe (et aussi anglais), qu'il connaît personnellement le maître de Bagdad depuis 1969, du temps où il était journaliste correspondant au Proche-Orient de la *Pravda* (1966-1970), et qu'il avait déjà servi d'intermédiaire pour les négociations avec les Kurdes au début du pouvoir baasiste.

Russe, né à Kiev en octobre 1929 (mais il a grandi à Tbilissi, *« dans la rue »*, dit-il), Evgueni Primakov est un homme massif sur le plan physique, cultivé, intelligent, discret et efficace. On le décrit encore à Moscou comme un « pro », un expert, un maître de l'analyse – pas un médiocre apparatchik. D'abord, il accumule les titres et les diplômes : diplômé de l'Institut d'orientalisme (dont il sera directeur de 1977 à 1985), docteur en économie, puis académicien. Ensuite, il entame sa carrière, dans les années 50, dans la presse, comme journaliste spécialiste des questions internationales, d'abord à la radio-télévision puis à la *Pravda*. Il devient directeur adjoint (1970-1977) puis directeur (1985-1989) du fameux Imemo, l'Institut d'économie mondiale et des relations internationales, tout en effectuant, entre-temps, un passage, de 1977 à 1985, à la tête de l'Institut des études orientales de l'Académie des sciences.

Membre du PC de 1959 jusqu'à sa disparition, il n'y a fait qu'une carrière éphémère et tardive. Elu membre titulaire du comité central en 1989, il devient la même année membre suppléant du puissant Politburo. Mais son travail est au Parlement. Il préside le conseil de l'Union, la Chambre Haute du Parlement soviétique, et la commission des affaires étrangères de deux Chambres. Début 1990, il entre au conseil présidentiel et devient un expert en politique internationale pour Mikhaïl Gorbatchev, l'ennemi juré de Boris Eltsine. Pourtant le président russe ne pourra pas se passer de ses talents. Evgueni Primakov, orthodoxe et souple, corpulent et à la fois tout en finesse, invisible et influent, expérimenté et presque politiquement vierge, sait se rendre indispensable.

Jean-Baptiste Naudet

Réaction prudente de Washington

Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a réagi de façon prudente, mardi 9 janvier, à la nomination d'Evgueni Primakov. Soulignant qu'il n'avait *« encore jamais travaillé »* avec le nouveau ministre russe des affaires étrangères et rappelant ses *« bonnes et constructives relations »* avec son prédécesseur, Andreï Kozyrev, M. Christopher a dit *« ne pas vouloir préjuger de la situation »*. *« Je pense que j'aurai de bonnes relations avec M. Primakov »*, a-t-il déclaré en soulignant que le rôle de celui-ci était de *« mettre en œuvre la politique »* définie par le président Boris Eltsine. – *(AFP.)*

Le Kremlin est de nouveau déstabilisé par un raid des indépendantistes tchétchènes

MOSCOU
de notre correspondant

Pour la seconde fois en moins d'un an, le Kremlin est humilié par les militants indépendantistes de Tchétchénie : les « loups tchétchènes » ont cette fois frappé au nord du Terek, symbolique fleuve frontière du sud de « l'Empire ». Après avoir hanté la Russie pendant des mois, le scénario de Boudennovsk – petite ville du sud de la Fédération où les indépendantistes tchétchènes avaient mené en juin 1995 l'une des plus grandes prises d'otages de tous les temps – s'est reproduit, mardi 9 janvier, à Kizliar. La cible du commando tchétchène a été cette ville d'origine cosaque fondée par l'armée russe en 1735 pour conquérir le Caucase, au nord du Daghestan, à une dizaine de kilomètres de la frontière tchétchène.

Mardi à l'aube, entre deux cents et six cents combattants tchétchènes, armés jusqu'aux dents, sont entrés à Kizliar (quarante mille habitants). Comme à Boudennovsk, ils ont attaqué plusieurs bâtiments officiels et l'aéroport de la ville, détruisant les hélicoptères russes de combat. Puis ils ont raflé des habitants, avant de se retrancher dans l'hôpital avec près de deux mille otages. Comme d'habitude, les indépendantistes, qualifiés de *« bandits ordinaires »* par Moscou, exigeaient le retrait des troupes russes de Tchétchénie. Les affrontements à Kizliar auraient fait vingt-deux morts (quatre parmi les forces russes, cinq civils et treize combattants), selon un bilan provisoire du ministère russe de l'intérieur.

Accompagnés de plus de cent soixante otages, selon l'agence Itar-Tass, ou de seulement sept personnalités du Daghestan, selon d'autres informations, les combattants tchétchènes ont quitté, mercredi matin, l'hôpital encerclé par les forces russes, dans une dizaine de bus. Les troupes russes ont été mises en état d'alerte maximum pour empêcher tout déplacement des indépendantistes, a annoncé le commandement russe. Et, mercredi en fin de matinée, la colonne était bloquée à la frontière du Daghestan et de la Tchétchénie. Les indépendantistes demandaient des garanties de sécurité avant d'entrer dans la petite république séparatiste.

Tirant les leçons de l'affaire de Boudennovsk, qui l'avait conduit à sacrifier trois ministres (intérieur, nationalités, sécurité), Boris Eltsine a évité de répéter l'erreur commise en juin dans cette petite ville de Russie où les troupes russes avaient lancé, sur son ordre, deux assauts sanglants et ratés contre l'hôpital, tuant des dizaines d'otages, avant de devoir se résoudre à laisser partir les Tchétchènes. Cependant l'affrontement restait possible tant que le convoi des indépendantistes ne serait pas arrivé à destination.

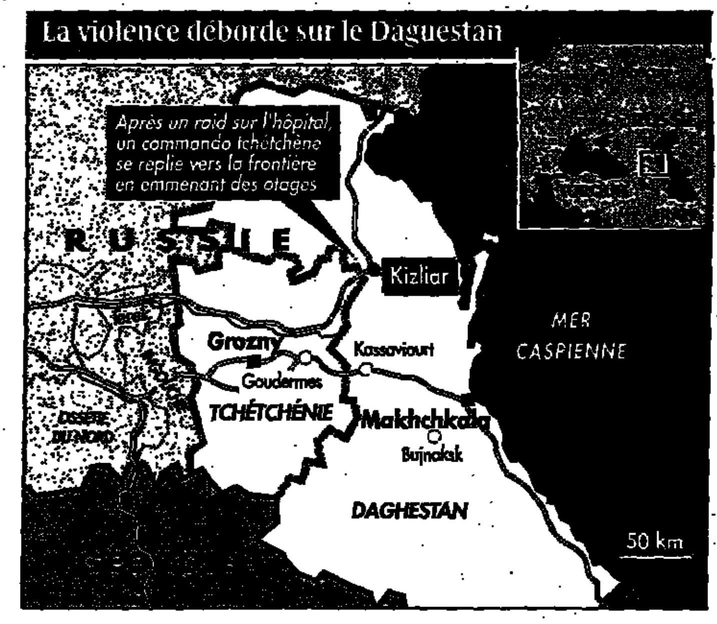
HUMILIATION

Le Kremlin, humilié, va peut-être tenter de prendre sa revanche. Le ministre russe de l'intérieur, Anatoli Koulikov, a déclaré, mardi soir, que, *« cette fois-ci »*, les preneurs d'otages ne pourraient *« pas s'enfuir impunément »*. Dès l'annonce de la prise d'otages, le Kremlin avait d'ailleurs laissé entendre que la force serait utilisée. Le chef de l'Etat russe *« prendra les mesures les plus résolues pour rétablir l'ordre »*, avait annoncé son porte-parole, Sergueï Medvedev, car cette action des combattants tchétchènes *« prouve qu'ils préfèrent les actes subversifs et les ultimatums sanglants au règlement pacifique »*. La direction des *« opérations de neutralisation des bandits »* a été confiée à Mikhaïl Barsoukov, chef du service fédéral de sécurité (FSB, ex-KGB).

Lors de la réunion d'urgence au Kremlin, en présence des ministres dits *« de force »* et du chef du gouvernement Viktor Tchernomyrdine – *dont le début a été filmé par la télévision russe* –, l'ambiance était glaciale. Boris Eltsine a piqué une colère noire. *« Nous avons reçu un nouveau coup »*, a-t-il dit. Les ministres baissaient la tête, sans broncher. *« Il semble que les structures de force, les ministères, le gouvernement, les gardes-frontières ont tiré peu de leçons des événements passés. Laisser* [les Tchétchènes] *parcourir une telle distance alors que nous avions des informations sur ce groupe ! »*, s'est exclamé le président. *« Comment pourrais-je vous comprendre vous, généraux ? A quoi jouez-vous ? Au lieu de placer des contrôles et de renforcer les troupes, qu'avez vous fait ? »*, s'est-il emporté. *« Les gardes-frontières dormaient, ils dormaient ! »*, a grondé le président, frappant du poing sur la table dans un silence de mort. *« Combien de fois vous ai-je dit, Nikolaïev* [le chef des gardes-frontières], *de tenir ces frontières ? Sur la route, il y avait quelques milliers de militaires, mais les combattants sont passés. »*

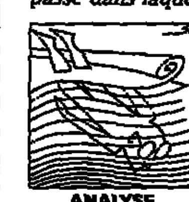
Le chef du commando tchétchène, Salman Radouiev, vingt-huit ans, « préfet » de la ville de Goudermes, récemment détruite par les Russes, et parent du président indépendantiste Djokhar Doudaev (dont il a épousé une nièce), a, lui, mis en garde le Kremlin : *« Il y aura des Boudennovsk et des Kizliar jusqu'à ce que la Russie reconnaisse Doudaev et l'indépendance de la Tchétchénie. »*

J.-B. N.



Moscou de plus en plus empêtré dans le bourbier tchétchène

LA PRISE en otage d'un millier de civils dans un hôpital de Kizliar, au Daghestan, par un commando tchétchène illustre une fois de plus l'impasse dans laquelle se trouve aujourd'hui la Russie après avoir lancé, il y a un an, contre les indépendantistes tchétchènes, une guerre censée durer *« quelques heures »*. Malgré un imposant dispositif militaro-policier et une puissance de feu responsable de la mort de plusieurs dizaines de milliers de personnes depuis décembre 1994 – près de cinquante mille civils, militaires et indépendantistes confondus, selon les chiffres officiels –, les forces russes, dont le contrôle ne va, semble-t-il, guère au-delà du territoire de leurs propres bases dans la région, sont chaque jour un peu plus empêtrées dans le bourbier tchétchène. Plus que jamais, la perspective d'une paix à court terme paraît éloignée. La dernière prise d'otage de Boudennovsk, en juin 1995, lorsqu'un commando de Tchétchènes armés avait détenu pendant cinq jours mille cinq cents civils à l'hôpital de cette petite ville du sud de la Russie, avait permis l'ouverture de négociations entre les indépendantistes et le Kremlin. Mais aujourd'hui le *« parti de la paix »* n'a plus le vent en poupe. Ainsi, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, qui s'était distingué il y a six mois par sa gestion en douceur de la crise de Boudennovsk, ronge son frein depuis son mauvais score (10,5 %) aux élections législatives du 17 décembre. Il est aujourd'hui tenu à l'écart de la nouvelle crise. Sergueï Kovalev, l'ancien dissident et défenseur des droits de l'homme, ne fait plus entendre sa voix, et la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a quitté Grozny pour des raisons de sécurité. Enfin, les partis politiques (tel le mouvement du général Alexandre Lebed et celui du réformateur Grigori Iavlinski), qui, pendant la campagne pour les législatives, s'étaient risqués à proposer des solutions concrètes en faveur de la paix, ont obtenu de piètres résultats.



ANALYSE

GROZNY, « CRATÈRE DE BOMBE »

A l'inverse, le Parti communiste de la Fédération de Russie, très prudent sur le thème de la guerre, a ramassé 22 % des voix aux élections. Quant à l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski, arrivé second avec 11 %, il se dit partisan de la réduction de Grozny *« à un cratère de bombe »*.

Cette fois, la balle est dans le camp du *« parti de la guerre »*, dirigé par les durs de l'entourage présidentiel : Mikhaïl Barsoukov, chef du FSB (ex-KGB), et Pavel Gratchev, ministre de la défense, qui prévoit *« la recrudescence prochaine des combats »*. Le coup de gueule de Boris Eltsine lors de la réunion d'une cellule de crise au Kremlin, mardi matin, augure mal d'un règlement pacifique du conflit tchétchène.

Car depuis l'échec des négociations entamées après la prise d'otages de Boudennovsk, les Russes n'ont fait aucune proposition politique concrète quant à l'avenir de ce petit pays exsangue. Pis : pour se rallier les voix d'un électorat communiste et nationaliste nostalgique de la *« main de fer »* chère à l'époque soviétique, Boris Eltsine, qui vient de regagner son bureau du Kremlin après deux mois de convalescence, est prêt à faire l'étalage de sa force, comme en octobre 1993 lorsqu'il ordonna l'assaut sur le Parlement russe, ou en décembre 1994 lorsqu'il déclencha les hostilités en Tchétchénie. Au risque de se retrouver pris au piège de son propre coup de force, le président russe, qui va probablement briguer un nouveau mandat aux élections de juin, joue son ultime carte : la division entre différents clans tchétchènes, selon une tactique préalablement éprouvée par les Soviétiques en Afghanistan, un pays auquel la Tchétchénie est de plus en plus souvent comparée.

Marie Jégo

Alexandre Kwasniewski, président de Pologne

« Notre démocratie peut sortir renforcée de la crise politique »

VARSOVIE
de notre correspondant

Entamant ses premières visites à l'étranger, en Allemagne et en France, où il devait arriver mercredi 10 janvier, le nouveau président polonais, Alexandre Kwasniewski, *explique qu'en dépit de ses ré*centes difficultés intérieures, la Pologne a enregistré une série de succès qui lui ont fait accomplir de grands pas vers l'intégration à l'Europe unie. Alors qu'il gardait le silence depuis plusieurs semaines sur les accusations d'espionnage au profit de la Russie portées contre le premier ministre polonais, Jozef Oleksy, il révèle, dans un entretien accordé au *Monde*, quelques aspects des négociations infructueuses qui se sont déroulées avant que l'affaire n'éclate au grand jour.

« Vous entreprenez vos premières visites à l'étranger alors que votre pays est affaibli par une grave crise intérieure. Est-ce que cela ne va pas compliquer votre tâche ?

– On pourrait certes imaginer une situation plus confortable, mais il ne faut pas dramatiser. Je représente un pays qui vient de connaître une nouvelle année de forte croissance économique. Un pays qui a vécu une campagne électorale difficile, mais a fait la preuve de sa maturité – la société participant de plus en plus au processus démocratique. Je représente aussi un pays qui a des rapports pas mauvais du tout avec ses partenaires étrangers. Bien sûr, il y a quelques difficultés politiques, surtout au sommet du pouvoir, avec les accusations portées contre Jozef Oleksy. Il faut conserver son sang froid, respecter les procédures juridiques et parlementaires. De toutes ces difficultés, la démocratie polonaise peut sortir renforcée.

– Une très lourde responsabilité pesait sur les épaules de Lech Walesa et du ministre de l'intérieur Andrzej Milczanowski quand ils ont décidé d'accuser publiquement M. Oleksy d'espionnage. D'après les informations dont on dispose et les déclarations de plusieurs membres de la commission d'enquête parlementaire, l'affaire est très sérieuse. Sentez-vous, à votre tour, peser sur vous la responsabilité que cette affaire soit éclaircie sans qu'aucun doute ne subsiste ?

– Absolument. L'affaire est dans les mains du procureur militaire. Il faut qu'il puisse l'examiner de manière indépendante, sans subir de pressions. Pour ce qui est des indications données par certains membres de la commission, il faut se souvenir que les membres de l'opposision n'ont forcément pas le même point de vue que les députés de la coalition. Il faut garder la plus grande objectivité possible.

– Le ministre de l'intérieur a-t-il eu raison de porter l'affaire sur la place publique avant de quitter ses fonctions ?

– Quand on a porté à ma connaissance les documents – ou plutôt des documents d'information sur l'affaire *[NDLR : le président élu a été informé de l'affaire par le ministre de l'intérieur vers le 11 décembre, près de deux semaines avant la passation de pouvoirs]*, j'ai proposé que l'on entreprenne une procédure, mais sans l'ébruiter, pour ne pas nuire aux intérêts de la Pologne. Et j'ai proposé à M. Milczanowski de rester le dépositaire de l'affaire en tant que ministre de l'intérieur.

– Vous avez proposé à M. Milczanowski de garder son poste au gouvernement ?

– En tant que président élu, je n'avais aucun pouvoir de décision. Mais j'ai considéré qu'il fallait examiner l'affaire, ne pas la prendre à la légère. Si M. Milczanowski l'estimait suffisamment grave, il pouvait rester à son poste. Malheureusement, il a choisi une autre voie, en accord avec le président Walesa. C'est M. Walesa qui en porte toute la responsabilité.

– Mais n'a-t-on pas proposé alors une autre solution : que M. Oleksy démissionne discrètement, et l'affaire ne serait pas rendue publique ?

– Oui, des supputations de cette nature ont été exprimées.

– Et vous avez refusé ?

– Nous vivons dans un pays démocratique, qui respecte certaines procédures. On ne peut pas s'appuyer sur de simples accusations, sur la base de documents très peu clairs.

– Vous aviez annoncé à l'avance que votre première visite à l'étranger se ferait en Allemagne. Pour quelle raison avez-vous résolu de vous rendre aussi en France ?

– Je voulais rendre visite à deux partenaires très importants de la Pologne, et que ces deux visites aient lieu très rapidement. C'est une manière de manifester la continuité de la politique étrangère polonaise. Et ces visites se situent dans le cadre de ce qu'on appelle le « triangle de Weimar » *[NDLR : une association informelle qui unit la France, l'Allemagne et la Pologne]*. Ma visite suivante sera pour Bruxelles.

– On a suggéré, au sein de votre parti politique, que ce triangle devienne un quadrilatère, et soit étendu à la Russie.

– Non, je pense que plutôt que de songer à étendre quelque chose de très informel, il conviendrait de lui donner plus de substance.

– En raison de la situation qui prévaut dans les pays occidentaux, et aussi de la situation intérieure en Pologne, la perspective d'une adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN ne s'éloigne-t-elle pas dans le temps ?

– Pourquoi parler de ralentissement ? La décision d'élargir l'OTAN et l'Union européenne a été prise. Les décisions prises à la récente conférence de Madrid, selon lesquelles les négociations avec les pays d'Europe centrale pourraient commencer en même temps que les négociations avec Malte et Chypre, sont positives de notre point de vue. L'année 1996 sera très importante pour les institutions européennes, et aussi pour ce qui concerne l'OTAN, en raison des élections en Russie et aux Etats-Unis. Je vais m'employer à expliquer à ceux de nos partenaires qui s'inquiètent de cet élargissement *[de l'OTAN]* qu'il n'est nullement dirigé contre eux. Cela demandera beaucoup d'efforts diplomatiques.

» Pour ce qui est de l'état de préparation de la Pologne à l'entrée dans l'Europe, il faut surtout souligner que des progrès inimaginables ont été réalisés en cinq ans. Et puis, l'élargissement, c'est une vision de l'Europe. Notre pays a vécu suffisamment longtemps dans une Europe divisée, et en a payé un prix assez élevé. Après les trois premières phases qu'ont été le renversement du communisme, la réunification de l'Allemagne et l'adhésion à l'Europe unie de pays jusque-là neutres comme la Finlande et l'Autriche, il faut passer à la quatrième phase, l'élargisssement aux anciens pays socialistes d'Europe de l'Est.

» En Pologne même, l'année 1996 sera très importante, parce qu'il n'y a pas d'élections prévues, et aussi parce que la croissance continue, ce qui facilite les réformes. Et nous allons entreprendre une série de réformes de première importance : la sécurité sociale, le système de santé, les mines, mettre en place un ministère de l'intégration européenne.

– *Pourquoi n'avez-vous pas* profité du remplacement de trois ministres pour illustrer votre volonté d'ouverture politique, exprimée pendant la campagne électorale ?

– Il est difficile de procéder à une ouverture quand l'opposition accuse le premier ministre d'espionnage. Et puis, je crois qu'il vaut mieux avoir des gouvernements politiquement homogènes, c'est mieux lorsqu'il s'agit de rendre des comptes aux électeurs. »

Propos recueillis par Jan Krauze

L'Allemagne pourrait avoir des difficultés à se qualifier pour la monnaie unique en 1997

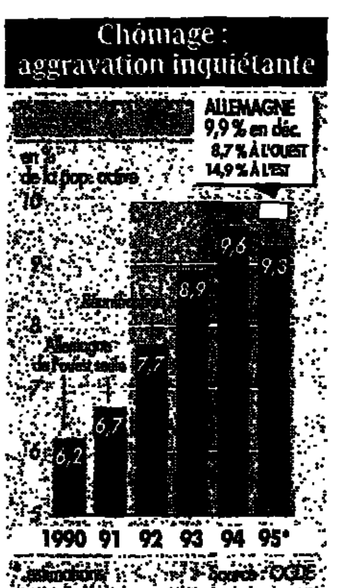
La situation de l'emploi s'est beaucoup dégradée

Dégradation de l'état des finances publiques et de l'emploi : l'économie allemande connaît à son tour de graves difficultés. En décembre 1995, le chômage a beaucoup augmenté. La hausse du mark, des coûts salariaux qui ont trop augmenté en 1995, sont à l'origine de ces difficultés. Un sommet social réunira le 23 janvier à Bonn M. Kohl et les représentants du monde du travail.

BONN
de notre correspondant

Bientôt quatre millions de chômeurs en Allemagne ? Cette hypothèse alarmante est devenue plausible avec l'annonce, mardi 9 décembre, que 3,79 millions de chômeurs avaient été enregistrés au cours de du mois de décembre 1995, une progression de 230 900 personnes en un an (données brutes). Ce chiffre représente 9,9 % de la population active. Il est le reflet du ralentissement de l'activité allemande, liée à des hausses de salaires excessives en 1995, ainsi qu'à la conjoncture internationale et à l'appréciation du deutschemark. La barre des quatre millions de chômeurs, qui pourrait être dépassée en janvier, avait déjà été atteinte au début de 1994, mais jamais les statistiques d'un mois de décembre n'avaient été aussi mauvaises depuis 1950.

Dans ce contexte, le ministre des finances, Theo Waigel, a annoncé que l'Allemagne n'avait pas réussi à remplir, en 1995, les critères de stabilité prévus par le traité de Maastricht. Seul le Luxembourg aurait donc été qualifié en 1995 pour la monnaie unique. Les déficits publics allemands (Etat fédéral, Länder et budgets sociaux) devraient avoir atteint *« un niveau légèrement supérieur à 3 % du PIB »*, selon Theo Waigel, qui s'exprimait en marge d'une réunion de son parti (la CSU) en Bavière. Les chiffres définitifs ne seront connus que courant janvier. *« L'union monétaire pourrait échouer du fait de Bonn et non de Rome »*, écrit le quotidien économique *Handelsblatt* dans son édition du 10 janvier.



Le chômage a beaucoup augmenté durant le mois de décembre. Une évolution inquiétante qui ne s'explique pas seulement par un hiver très rigoureux outre-Rhin.

« Nous devons faire des économies absolument partout », a dit Theo Waigel, qui explique la détérioration des finances publiques non seulement par le ralentissement conjoncturel, mais aussi par le manque de discipline financière des Länder et des communes, et surtout par le dérapage des budgets sociaux. Le gouvernement table sur une croissance de 2 % en 1996, mais d'autres sources sont beaucoup moins optimistes, l'institut DIW de Berlin, notamment, qui parle de 1 %.

En faisant le choix d'une politique financière restrictive malgré l'aggravation du chômage, le gouvernement prend le risque de freiner un peu plus la croissance. Or des voix s'élèvent, en Allemagne, pour dénoncer le cercle vicieux qui consiste à compenser de moindres rentrées fiscales par de nouvelles réductions de dépenses. L'institut DIW de Berlin a plaidé, mardi 9 janvier, pour un *« accroissement provisoire des déficits »* publics afin de ne pas étrangler l'économie, et pour une nouvelle baisse des taux d'intérêt à court terme. La stratégie du gouvernement est différente. Il cherche à encourager la création de nouveaux emplois par une baisse des coûts du travail et *de la pression fiscale sur les entreprises*. Les efforts de discipline budgétaire permettraient, espère-t-il, de réduire les taux d'intérêt à long terme, ce qui profiterait aux partenaires européens de l'Allemagne.

Rien ne permet pour l'instant de savoir si le pays sera prêt, d'ici à 1997, à entrer dans l'Union économique et monétaire européenne en 1999. Il remplira à nouveau les critères de Maastricht en 1996, selon Theo Waigel, qui entend accélérer les privatisations et conclure un « pacte de stabilité » budgétaire au niveau national (l'Etat fédéral, les Länder, les communes ainsi que les budgets sociaux seraient concernés). *Alexandre Lamfalussy*, le président de l'Institut monétaire européen, venu s'exprimer à la réunion de la CSU, a estimé que la probabilité d'un respect du calendrier prévu par le traité *« est très élevée »*.

Lucas Delattre

M. Dini demande aux députés italiens de le confirmer à la tête du gouvernement

ROME
de notre correspondante

Le débat parlementaire qui doit décider de l'avenir du gouvernement de l'économiste Lamberto Dini s'est ouvert mardi soir 9 janvier à la Chambre des députés et devrait durer deux ou trois jours. Le président du conseil avait remis sa démission le 30 décembre 1995 au président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, lequel l'avait refusée, demandant au Parlement de se prononcer.

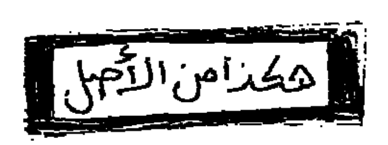
Dans un discours d'ouverture d'une quarantaine de minutes, M. Dini a expliqué aux députés qu'il n'était pas question qu'il s'en aille de lui-même et a exprimé le désir de rester aux commandes au moins pour six mois. La veille, il avait reçu l'appui indirect de Jacques Santer, le président de la Commission européenne, venu inaugurer à Rome le semestre de présidence italienne. M. Santer a souligné à quel point il était souhaitable que l'Italie soit assez stable pour mener à bien sa tâche. Autrement dit, pour faire partir le chef du gouvernement, il faudra que quelqu'un dépose une motion de censure contre lui. Et comme il n'existe pas de vraie majorité à la Chambre, l'exercice est des plus risqués. Exhortant les députés à *« ne pas laisser le pays dans l'incertitude avec un vide de pouvoir »* et à *« ne pas provoquer de crise de gouvernement en raison des questions urgentes à traiter »* telles que le chômage ou le développement du Mezzogiorno, pour mieux ménager ensuite la *« dignité nationale »* pour ce qui concerne l'Europe, Lamberto Dini s'est donc porté candidat à jouer les prolongations.

Les consultations entre les partis politiques n'ayant abouti à aucune formule unitaire pour préparer l'avenir, M. Dini a évoqué trois solutions, se réservant le premier rôle dans deux cas au moins : la première consisterait à dégager une large majorité appuyant un nouveau gouvernement chargé d'engager une réforme des institutions, comme de nombreuses formations politiques semblent le souhaiter. La seconde formule, plus réaliste, consisterait à donner au pays *« un gouvernement dans la plénitude de ses moyens pour la durée du semestre de présidence européenne italienne »* (un « Dini-bis » plus ou moins renforcé ou rénové). Enfin, la troisième solution, faute d'entente, serait de tenir au plus vite ces élections législatives anticipées évoquées depuis un an sans qu'aucun parti n'ait franchement envie d'y aller, *car le fractionnement* des forces politiques et les alliances fluctuantes empêchent tout pronostic sérieux.

Le discours de Lamberto Dini a été accueilli très favorablement par le centre gauche qui, après l'avoir soutenu pendant un an est disposé à prolonger son mandat jusqu'à la fin du semestre de présidence italienne. Silvio Berlusconi, à la tête d'une coalition de droite plutôt divisée, a attendu d'avoir réuni ses troupes dans la soirée pour chercher à définir une position commune : le Pôle des libertés pourrait présenter d'abord une résolution demandant le départ de M. Dini et, *« en second lieu »*, une motion de censure.

Quant aux communistes de Rifondazione comunista, opposants depuis le début, ils ont déclaré que l'attitude de M. Dini, qui aurait dû partir de lui-même depuis longtemps, était *« un outrage au Parlement »*.

Marie-Claude Decamps



Le chef du parti islamiste turc a été chargé de former un gouvernement

M. Erbakan doit s'efforcer de trouver des partenaires de coalition

Le dirigeant islamiste Necmettin Erbakan, du *Parti de la prospérité (RP, Refah)*, a été chargé mardi 9 janvier par le président turc, Suleyman Demirel, de former un gouvernement. Son parti *était en effet arrivé en tête aux élections législatives* du 24 décembre 1995 avec 21,32 % des suffrages, mais il est très loin de la majorité absolue, *et il lui faudrait trouver des partenaires de* coalition.

ISTANBUL
de notre correspondante

Tandis que s'ouvrent les tractations gouvernementales, la Turquie est aux prises avec une vague de violence extrémiste. Mardi dans la matinée, alors que le président Demirel recevait à Ankara, un à un, les dirigeants politiques, Istanbul était secouée par l'annonce d'un triple meurtre dans les gratte-ciel élégants qui forment le siège du Holding Sabanci. Ozdemir Sabanci, responsable du secteur automobile du conglomérat, le directeur de sa compagnie *ToyotaSa* (une joint-venture avec Toyota) et une secrétaire avaient été abattus en fin de matinée par des assaillants qui étaient parvenus jusqu'au 25e étage de l'immeuble, malgré un dispositif de sécurité très sophistiqué.

L'attaque a été revendiquée par le Front révolutionnaire du peuple (DHKP-C). Ce mouvement d'extrême gauche avait mis fin le matin même aux mouvements de rébellion dans diverses prisons turques en libérant les gardiens et les directeurs retenus en otage depuis les affrontements sanglants de jeudi 4 janvier qui ont coûté la vie à trois détenus dans la prison de Umraniyé. Dans l'est du pays, un autre groupuscule de gauche, Tikko (le mouvement turc de libération des travailleurs et des paysans), maoïste celui-là, a abattu deux soldats mardi, également pour protester contre la mort des trois prisonniers.

D'autre part, un jeune journaliste du quotidien de gauche *Evrensel* a été retrouvé mort, un jour après avoir été interpellé par les forces de sécurité. Metin Göktepe avait été arrêté avec des centaines de manifestants, alors qu'il assistait aux funérailles des prisonniers. Selon un communiqué de police, il avait été libéré lundi soir, mais ses collègues sont convaincus que sa mort serait due aux mauvais traitements des forces de sécurité.

PRÊT AU COMPROMIS

A l'annonce de la mort de M. Sabanci, le premier ministre Tansu Ciller a réuni d'urgence son cabinet dans l'après-midi, mais ce gouvernement intérimaire n'a plus véritablement les moyens – ni la volonté – de s'attaquer résolument aux grands problèmes du pays.

Tous les yeux sont donc fixés sur Necmettin Erbakan auquel, si l'on en croit la presse turque, le président a accordé une période limitée – dix à quinze jours – pour former une coalition, bien que la Constitution prévoie quarante-cinq jours. La tâche s'annonce d'emblée difficile, mais peut-être pas impossible pour le chef de file du parti islamiste. Depuis sa victoire aux élections législatives du 24 décembre 1995, M. Erbakan a pris soin de modérer ses propos et se déclare prêt à tous les compromis pour trouver des partenaires. Ses projets les plus radicaux – l'abolition des intérêts bancaires, le retrait de l'OTAN – ont été écartés pour l'instant, mais M. Erbakan insiste cependant sur une position ferme de son pays dans ses relations avec l'Occident. *« La Turquie a été insultée comme aucun autre pays »*, a-t-il déclaré au cours d'une récente conférence de presse, annonçant qu'il envisageait non pas de rejeter l'union douanière avec l'Europe mais de renégocier les termes de l'accord.

Trois des quatre partis politiques représentés au Parlement – le Parti de la juste voie (DYP), de Tansu Ciller, le Parti démocratique de gauche (DSP), de Bülent Ecevit, et le Parti populaire social-démocrate (CHP) de Deniz Baykal – ont déclaré clairement qu'ils ne participeraient pas à une coalition avec M. Erbakan.

Reste le Parti de la mère patrie (ANAP), dont les 132 sièges – s'ajoutant aux 158 sièges du Refah – permettraient la formation d'un gouvernement majoritaire. Son dirigeant, Mesut Yilmaz, se trouve dans une position difficile. S'il s'allie avec les islamistes au sein d'une coalition – une décision à laquelle il est poussé par certains éléments conservateurs et religieux au sein de son parti –, il compromet ses chances de prendre un jour la direction de la droite centriste turque, une position à laquelle aspire également sa rivale Tansu Ciller.

La solution qui a les faveurs de l'opinion publique, des milieux d'affaires et de la plupart des politiciens demeure une coopération entre l'ANAP et le DYP. Mais la rivalité opposant les dirigeants des deux partis, qui revendiquent l'un et l'autre la tête d'un tel gouvernement, se pose en obstacle. Les négociations se poursuivent cependant en coulisse entre les responsables des deux formations politiques.

Un échec de M. Erbakan serait vraisemblablement suivi par la nomination de Mme Ciller, dont le parti dispose de 135 sièges parlementaires, ce qui placerait Mesut Yilmaz en position de faiblesse par rapport à sa rivale. Si l'ANAP et le DYP ne parvenaient alors pas à s'entendre, de nouvelles élections pourraient être nécessaires.

Nicole Pope

Le terrorisme frappe au cœur du pouvoir industriel

En s'en prenant à la famille Sabanci, c'est au cœur de l'establishment turc que les militants du Front révolutionnaire de libération populaire (DHKP-C) se sont attaqués. Ozdemir, le plus jeune des cinq frères Sabanci (il était âgé de cinquante-quatre ans), était un des membres les plus discrets de cette grande famille industrielle qui contrôle 47 compagnies allant du textile à l'hôtellerie, de la banque à l'automobile, employant 27 000 personnes et réalisant 33,5 milliards de francs de chiffre d'affaires (estimation 1995). Patron de la branche automobile du groupe, il se trouvait en réunion avec le directeur de ToyotaSa, un joint-venture avec Toyota, qui a produit 21 000 véhicules en 1995, lorsque tous deux, et une secrétaire, ont été abattus par balles.

La personnalité de son aîné, Sakip, le jovial dirigeant du holding qui, malgré sa fortune, sa collection d'art et ses contacts avec les grands de ce monde, revendique ses origines paysannes, a contribué à forger la légende familiale : parti de presque rien dans les années 30 en exploitant le coton dans les plaines d'Adana, il a construit le second empire industriel de Turquie et figure dans la liste des 500 grandes entreprises mondiales publiée par le magazine *Fortune*. Par le biais d'une fondation, les frères Sabanci ont financé la construction d'écoles, d'hôpitaux et de centres culturels aux quatre coins du pays.

Le Qatar cherche à réchauffer ses relations avec l'Arabie saoudite

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Les réceptions officielles et *« fraternelles »* organisées à Abou Dhabi, Manama, Koweït et Ryad en l'honneur de l'ancien émir du Qatar, Cheikh Khalifa Ben Hamad Al Thani, *renversé, en juin 1995,* par son fils, semblent avoir réussi à inquiéter suffisamment le Qatar pour que ses dirigeants cherchent aujourd'hui à se réconcilier avec l'Arabie saoudite.

En proposant récemment une rencontre de son ministre des affaires étrangères et de son homologue saoudien *« le plus rapidement possible »*, Doha cherche visiblement à briser son isolement au sein du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui rassemble l'Arabie saoudite, le Koweït, Bahreïn, les Emirats arabes unis et Oman, et à couper court à tout éventuel appui des pays du Golfe à la volonté annoncée de Cheikh *Khalifa de reprendre son trône* – bien qu'un tel appui paraisse improbable à l'heure actuelle. Les pays du CCG ont en effet très vite reconnu la légitimité du nouvel émir du Qatar, qui s'était d'ores et déjà assuré le soutien des Etats-Unis.

Depuis le début de décembre 1995, lorsque Cheikh Hamad avait boycotté la séance de clôture du sommet du CCG réuni, à Mascate, pour protester contre la nomination du candidat saoudien – au lieu du candidat qatari – au poste de secrétaire général du CCG, les relations du Qatar avec ses voisins sont restées glaciales. Une tournée d'explication du chef de la diplomatie qatarie à Abou Dhabi, Mascate et Koweït – il avait exclu l'Arabie saoudite, et Bahreïn n'avait pas souhaité le recevoir – n'a pas réussi à changer les choses. *Au contraire*, en recevant avec tous les honneurs l'ancien émir du Qatar, les pays du CCG ont incontestablement voulu montrer qu'ils avaient les moyens de créer des difficultés à Doha.

INTÉRÊT

Pour toutes les capitales concernées, en tout cas, l'affaire de la nomination du secrétaire général du CCG, Jamil Hujeilan, pour les trois prochaines années, est close, et le Qatar ne peut espérer sur ce point un quelconque changement. Revenant sur les menaces de boycottage des réunions du CCG qu'il avait lui-même proférées à Doha, au lendemain de la clôture du sommet de Mascate, le ministre des affaires étrangères du Qatar, Cheikh Hamad ben Jassem, a récemment affirmé au Caire que le Qatar *« ne va ni se retirer, ni boycotter le CCG »*.

En réalité, chacun a aujourd'hui intérêt à la *réconciliation : Qatar* pour ne pas se trouver isolé, et les autres membres pour sauver l'unité déjà fragile du CCG. L'occasion est peut-être aujourd'hui offerte d'une explication entre les monarchies pétrolières, notamment à propos de l'attitude à adopter vis-à-vis d'Israël, *en direction duquel* le Qatar est le seul membre du CCG à avoir fait des ouvertures peu appréciées par ses voisins. Alors que se profile une accélération du processus de paix, pour la consolidation duquel il sera sollicité par Washington, le CCG a besoin de se renforcer plutôt que de se disperser.

Encore faudrait-il pour cela que soient réglés, une fois pour toutes, les problèmes de frontières qui *empoisonnent* les relations entre certains membres du CCG, notamment entre le Qatar et l'Arabie saoudite et le Qatar et Bahreïn.

Françoise Chipaux

■ **JORDANIE : le prince saoudien Saoud El Fayçal**, ministre *des affaires étrangères, en visite* à Amman, a annoncé, mardi 9 janvier, que rien ne s'oppose plus à la réconciliation entre les deux pays, qui s'étaient affrontés lors de la *guerre du Golfe*, au cours de laquelle le roi Hussein avait soutenu l'Irak. – *(AFP.)*

Les discussions israélo-syriennes reprendront le 21 janvier

Les négociateurs syriens et israéliens qui ont achevé, vendredi 5 janvier, près de Washington, des pourparlers de paix, sont convenus de reprendre leurs discussions, le 21 janvier. Les pourparlers, qui achoppent sur la question du plateau du Golan, annexé par Israël en 1967, reprendront après la tournée du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, qui était attendu, mercredi 10 janvier, à Tel-Aviv. En outre, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale française, en visite à Damas, a assuré, à l'issue d'un entretien avec le président Hafez El Assad, que *« les obstacles »* à la coopération économique franco-syrienne sont *« en passe d'être levés »*. Le contentieux financier qui oppose les deux pays porte sur des arriérés de paiement de quelque 1,2 milliard de francs dus par la Syrie. – *(AFP.)*

Echec, au Gabon, de la table ronde inter-tchadienne

FRANCEVILLE (Gabon)
de notre envoyé spécial

« Je n'aime pas que l'on se moque du Gabon, et singulièrement de son chef. Puisque vous avez dit non, les travaux s'arrêtent là. » Visiblement ulcéré par le refus des mouvements politico-militaires de signer la « déclaration de Franceville », document proposé par les médiateurs pour servir de cadre aux négociations, le président gabonais, Omar Bongo, a mis un terme, mardi 9 janvier, aux travaux de la table ronde inter-tchadienne.

A l'exception de l'une des trois tendances du Mouvement pour la démocratie et le développement (MDD), dirigée par Moussa Medella Mahamed Seïd, tous les chefs rebelles avaient rejeté ce texte qui exhortait *« les Tchadiens à renoncer à la force armée comme moyen de conquête ou de conservation du pouvoir »* et prônait *« la transformation des mouvements rebelles en partis politiques »*. Ce document préconisait aussi *« la réorganisation des forces de défense et de sécurité sur une base républicaine, non partisane, non régionale et non ethnique »*. Pour justifier leur intransigeance, les mouvements politico-militaires ont estimé avoir été mis devant le fait accompli.

L'échec de cette table ronde était prévisible. Les travaux ont eu lieu dans la confusion générale et sans réel débat de fond. Pendant cinq jours, la conférence a été marquée par une succession de polémiques et de surenchères. Les mouvements rebelles, après avoir récusé la composition de la délégation des partis politiques qui accompagnaient le président tchadien Idriss Deby, ont ensuite demandé sa démission, et la désignation d'un nouveau chef de l'Etat de transition. Cette exigence a été qualifiée de suicidaire par un proche de M. Deby.

Les trois médiateurs – Gabon, Niger et République centrafricaine –, conscients du blocage, ont alors tenté de faire pression sur les rebelles. Le président centrafricain, Ange Félix Patassé, a ainsi menacé les Tchadiens sympathisants ou militants de la rébellion présents sur son territoire d'expulsion pure et simple. La menace visait notamment le sudiste Laokein Frisson Bardé, chef des Forces armées pour la république fédérale.

Jean-Karim Fall

Zaïre : l'accident d'avion à Kinshasa a fait 300 morts

KINSHASA. Trois cents personnes ont été tuées *dans l'accident* d'avion survenu, *lundi 8* janvier, à Kinshasa, selon la radio nationale citant, mardi, les services du gouverneur de la ville. L'accident s'est produit lorsque l'avion de type Antonov-32, n'ayant pas *réussi* à *décoller*, *s'est projeté* sur un marché populaire situé en bout de piste de l'aéroport de Ndolo, près du centre-ville. Quatre membres de l'équipage russe de l'appareil ont été arrêtés et mis à la *disposition* de la justice alors qu'un cinquième a disparu, selon l'ambassade de Russie. L'avion volait sous licence de la compagnie Scibe-Zaïre, appartenant à un important homme d'affaires zaïrois proche du président Mobutu. Le maréchal-président, qui réside depuis quatre ans à Gbadolite, son village natal, à 2 000 kilomètres au nord de la capitale, devait se rendre mercredi à *Kinshasa pour présenter* ses condoléances aux familles des victimes. Le Zaïre a fait appel à la France pour expertiser son parc aérien, constitué d'appareils appartenant le plus souvent à des *compagnies dirigées par* des opportunistes et des hommes d'affaires véreux, proches de M. Mobutu.

La Chine dénonce la politique américaine à l'égard de Taïwan

PÉKIN. La Chine a dénoncé, mardi 9 janvier, la politique américaine à l'égard de Taïwan après la décision de Washington de délivrer un visa de transit au vice-président de l'île nationaliste, Li Yuan-zu. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères, *Chen Jian*, a *qualifié* la décision américaine de *« faute »*, tandis que *China Daily* écrit que les Etats-Unis mènent une politique visant à *« séparer Taïwan de la Chine »*. *« La stabilité de la région du Pacifique se trouvera menacée si les Etats-Unis persistent à considérer Taïwan comme une entité séparée »*, estime le quotidien dans un article signé par des experts de l'Institut chinois des études stratégiques internationales. Par ailleurs, Pékin a décidé de *« suspendre »* ses relations diplomatiques avec le Sénégal, qui vient de reconnaître officiellement Taïwan. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **ITALIE-FRANCE : après une poignée de main et un long entretien**, mardi 9 janvier à Paris, Suzanna Agnelli, ministre italien des affaires étrangères, et son homologue français, Hervé de Charette, ont enterré la brouille entre Paris et Rome, née de la querelle sur les essais nucléaires français. Ils se sont recontrés en marge de la conférence sur l'assistance économique aux Palestiniens. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : le « parrain » repenti Tommaso Buscetta** a déclaré, mar*di 9 janvier*, lors de la reprise du procès de Giulio Andreotti, qu'il aurait pu révéler, il y a plus de dix ans, l'existence de liens entre l'ex-président du conseil italien et la Mafia, mais que ses déclarations n'auraient pas été prises au sérieux. Buscetta et Andreotti se trouvaient face à face pour la première fois dans un tribunal. – *(Reuter.)*

■ **ALLEMAGNE : l'ancien avocat est-allemand Wolfgang Vogel**, chargé par la RDA des échanges d'*« espions »* et du *« commerce »* d'opposants politiques avec l'Ouest, a été condamné, mardi 9 janvier à Berlin, à deux ans de prison avec sursis pour chantage auprès d'anciens clients et faux serment. – *(AFP.)*

■ **LITUANIE : le président de la banque centrale**, *Kazys Ratkevicius*, a présenté sa démission au président de la République, en raison d'un important scandale bancaire qui secoue la République balte, a rapporté, mardi 9 janvier, l'agence Interfax. La récente faillite des deux plus grandes banques du pays, Litimpeks et LAIB, fait que des centaines de milliers de personnes n'ont pu toucher leur salaire ou leur pension depuis plus de deux semaines. – *(AFP.)*

■ **ALBANIE : cinq anciens responsables du Parti communiste** ont été arrêtés, mardi 9 janvier, en vertu de la loi sur *« le génocide et les crimes communistes »*, adoptée en septembre 1995. Lenka Cuko, Myho *Asllani, Pali Miska, Zylystar Ramizi et Sulejman Bushat* sont accusés de *« déportations massives de citoyens pour des motifs politiques »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le président Clinton et les leaders de l'opposition républicaine du Congrès** ont décidé, mardi 9 janvier, de suspendre leurs négociations sur les moyens de revenir à l'équilibre budgétaire en *sept ans. Les deux camps ont cependant estimé que des progrès* avaient été réalisés vers un accord. Le secrétaire général de la Maison Blanche a indiqué que les négociations devraient reprendre le 17 janvier. – *(AFP.)*

■ **PÉROU : le président Alberto Fujimori a nommé**, mardi 9 janvier, *le général Tomas Castillo Meza, jusqu'à présent* chef d'état-major des forces armées, nouveau ministre de la défense, et Carlos Hermoza Moya, un magistrat, ministre de la justice. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : après une semaine de violents affrontements** entre forces de sécurité et islamistes, la vieille ville de Laghouat (sud) a retrouvé, mardi 9 janvier, un semblant d'accalmie. Le bilan de cet accrochage *sans précédent serait de dix-sept tués dans* les rangs islamistes, selon la radio d'Etat. Une quarantaine de militaires auraient été blessés, ont indiqué des habitants. – *(AFP.)*

■ **Un journaliste du quotidien gouvernemental** *El Moudjahid*, Mohamed Mekati, grièvement blessé, mardi 9 janvier, dans un attentat *près de son domicile*, à *Ain Naâdja, dans la* banlieue sud-ouest d'Alger, a succombé à ses blessures, a-t-on appris, mercredi, auprès de ce quotidien. – *(AFP.)*

■ **MAROC : le tribunal militaire de Rabat** a rendu, *mardi 9 janvier*, un verdict jugé *« sévère »* par la défense, en condamnant huit des *treize accusés*, neuf Marocains et quatre Algériens, poursuivis pour avoir tenté de faire passer des armes aux maquis islamistes algériens, à des peines allant de six à quatorze ans de prison ferme. Les cinq autres prévenus, des Marocains, ont été acquittés. – *(AFP.)*

ASIE

■ **PAKISTAN : des hommes armés de barres de fer et de perches de bambou ont attaqué**, mardi 9 janvier, dans la province méridionale du Sind, un convoi de voitures dans lequel se trouvait le chef de l'opposition Nawaz Sharif, dirigeant de Ligue musulmane du Pakistan, *qui n'a pas été blessé*. La Ligue musulmane a accusé le premier ministre Benazir Bhutto et son époux Asif Zardari, très présent politiquement dans le Sind, d'être responsables de cette *« tentative d'assassinat »* contre M. Sharif. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **L'Europe n'est pas en phase de récession et son économie va repartir**, ont déclaré, lundi 8 janvier, les gouverneurs des banques centrales de dix grands pays industrialisés *réunis* à Bâle pour leur rencontre mensuelle. Les gouverneurs voient également *« des signes croissants indiquant que la reprise arrive »* au Japon. *« L'important est de ne pas interrompre les efforts de consolidation budgétaire »*, a ajouté M. Tietmeyer, président de la Bundesbank. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : la production nationale devrait croître de 3 % cette année**, en dépit des difficultés économiques, tandis que l'inflation devrait se situer entre 20 et 30 %, a déclaré à la fin de la semaine dernière le secrétaire général de l'OCDE, Jean-Claude Paye, qui effectue une visite de deux jours à Mexico. Pour 1995, les estimations portent sur une inflation de 53 %, avec une chute du PIB de 7 %.

HOMMAGE A l'initiative de la famille et de l'entourage de l'ancien président de la République, une manifestation à la mémoire de François Mitterrand est organisée mercredi de 18 heures à 21 heures place de la Bastille, à Paris. Le Parti socialiste apporte son concours à ce rassemblement. Il n'y aura pas de discours mais un accompagnement musical, ponctué par un chant d'adieu de Barbara Hendricks. ● HAUT LIEU des manifestations de gauche, la Bastille devrait être le cadre d'un rassemblement plus large. Jean Glavany, qui en est l'organisateur, souhaite qu'il permette au *« peuple anonyme, celui qui a aimé François Mitterrand, de lui dire " au revoir" »*. Danielle Mitterrand pourrait y participer. ● DE NOMBREUX CHEFS D'ÉTAT et de gouvernement sont attendus, jeudi, jour de deuil national, pour assister à l'hommage solennel organisé par l'Etat à Notre-Dame de Paris.

Le rassemblement de la Bastille devait déborder les rangs de la gauche

La famille de François Mitterrand, qui sera inhumé à Jarnac jeudi 11 janvier, a souhaité que la manifestation organisée mercredi soir à Paris ne soit pas marquée par des discours de dirigeants du PS. Elle devait rassembler le « peuple anonyme », au-delà des frontières politiques

MÊME SI L'INITIATIVE n'émane pas du Parti socialiste, celui-ci a préparé avec soin la manifestation d'hommage à François Mitterrand qui devait avoir lieu, mercredi 10 janvier de 18 heures à 21 heures, sur la place de la Bastille, à Paris, là où le « peuple de gauche » s'était retrouvé en liesse au soir de la première élection de l'ancien premier secrétaire du PS à la présidence de la République.

Chaque fédération a affrété au moins un car pour que les militants puissent participer à ce rassemblement mais la brièveté des délais d'organisation n'a pas permis d'organiser des trains spéciaux. Lionel Jospin conduira le bureau national, qui se retrouvera à 17 heures au siège du PS, rue de Solférino, pour se rendre en car à la Bastille. Les dirigeants du PS ne veulent pas faire de cet hommage populaire une manifestation purement socialiste, souhaitant, selon la formule de Jean Glavany, qui fut le premier chef de cabinet de l'ancien président, permettre *« au peuple anonyme, celui qui a aimé François Mitterrand, de lui dire un dernier " au revoir" »*. De son côté, Radical a également invité ses militants à se rendre à la Bastille.

C'est dès lundi après-midi que Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel et ancien ministre des affaires étrangères, a pris contact avec Lionel Jospin pour lui faire part du souhait de la famille d'organiser ce rassemblement silencieux, sans apparat et sans discours, en se référant aux dispositions testamentaires de François Mitterrand. C'est aussi Roland Dumas qui a annoncé le choix de Jean Glavany, l'idée étant de confier l'organisation des différents hommages aux membres de son premier cabinet présidentiel, André Rousselet, qui fut son premier directeur de cabinet, s'occupant des obsèques. Le PS, qui s'interrogeait alors sur la forme de l'hommage qu'il pourrait rendre, s'est aussitôt rallié à cette initiative, ratifiée mardi lors d'une réunion du bureau national.

Lors de cette réunion, ouverte par une minute de silence au siège d'un parti qui a revêtu les couleurs du deuil (avec une grande tenture noire à l'entrée et une exposition de photos dans les couloirs), Lionel Jospin a rendu un nouvel hommage à François Mitterrand, en rappelant, selon la formule de François Hollande, porte-parole, *« combien son histoire avait marqué toutes les générations »*, des « conventionnels » (Louis Mermaz, Louis Mexandeau, Claude Estier) jusqu'à ceux qui avaient exercé le pouvoir en 1981, en passant par les fondateurs d'Epinay (comme Pierre Mauroy), les reconstructeurs de la gauche ou encore ceux qui ont rejoint le PS lors des Assises du socialisme en 1974 (comme Michel Rocard).

« LE TEMPS DES CERISES »

Aucun autre responsable n'a tenu à s'exprimer sur François Mitterrand, un court débat s'instaurant ensuite sur l'hommage de la Bastille, présenté par Jean Glavany. Ségolène Royal et Pierre Mauroy ont ainsi souhaité que cette manifestation soit ponctuée par un « point d'orgue ».

Alors que le PS s'attendait à une forte participation de ce « peuple anonyme », l'hommage devait donc débuter à 18 heures. Un portrait géant (10 mètres sur 14) de l'ancien président – une photo en noir et blanc où il fait un geste d'au revoir, prise lors de la campagne présidentielle de 1988 par Pascal Lebrun, photographe de *Vendredi*, l'hebdomadaire du PS – sera dressé le dos au port de l'Arsenal, avec, à ses pieds, des roses rouges. Tout autour de la place, de plus petits portraits seront disposés sur une douzaine de lampadaires, avec la mise à la disposition du public, invité à déposer des bougies, des fleurs ou des messages, d'une soixantaine de registres de condoléances. En l'absence de tout discours, de la musique classique (notamment Beethoven, Mozart et Chopin), *« pas trop funèbre et en même temps solennelle »*, selon la formule de M. Glavany, accompagnera l'hommage populaire. A 20 h 30, Barbara Hendricks, qui faisait partie des invités personnels de François Mitterrand en Afrique du Sud en 1994, entonnera, sur les marches de l'Opéra Bastille, un chant d'adieu. Mercredi matin, on indiquait au PS que ce chant pourrait être *Le temps des cerises*.

Tous les anciens premiers ministres de François Mitterrand, y compris M. Rocard, qui était en déplacement à Rome puis à Bruxelles mardi et mercredi, devraient être présents, ainsi que les anciens premiers secrétaires du PS. Danielle Mitterrand, elle-même, pourrait se rendre, avec des membres de sa famille, à la Bastille. Jeudi, M. Jospin et les membres du bureau national assisteront à la messe à Notre-Dame, mais le PS ne sera pas représenté en tant que tel à l'inhumation à Jarnac, à laquelle devraient assister, à titre personnel, d'anciens ministres de François Mitterrand comme Roland Dumas, Michel Charasse et, peut-être, Jack Lang. Dans les prochains jours, M. Jospin devrait aller se recueillir, à la tête d'une délégation socialiste, sur la tombe de l'ancien président.

Michel Noblecourt

L'ombre des « affaires »

***« La Ve République bat le record des scandales »*, déclarait en 1972 François Mitterrand. Ses deux septennats furent à leur tour marqués par une succession d'« affaires ». Les premières relevèrent des dérapages de la raison d'Etat : « cabinet noir » présidentiel d'une monarchie républicaine (les Irlandais de Vincennes et la cellule de l'Elysée), lobby militaro-industriel lié au feu nucléaire (attentat contre Greenpeace), maintien du précarré africain (Carrefour du développement). Après 1988, les secondes impliquèrent son entourage, mettant en scène les tentations de *« l'argent-roi »* qu'il aimait dénoncer. Impliquant l'un de ses plus vieux amis, Roger-Patrice Pelat, l'affaire Pechiney, qui éclate début 1989, marque ce tournant. Les suites en furent dramatiques : Pierre Bérégovoy se suicide le 1er mai 1993, après avoir été mis en cause pour un prêt accordé par M. Pelat, et François de Grossouvre met fin à ses jours, dans son bureau de l'Elysée, le 7 avril 1994, après s'être souvent opposé à François Mitterrand sur ce sujet.**

Un lieu de mémoire politique et syndical

RETOUR à la Bastille. Quinze ans après, le « peuple de gauche » est symboliquement convié à prendre congé de François Mitterrand à l'endroit même où il avait célébré sa victoire à l'élection présidentielle le 10 mai 1981. L'heure était alors à la liesse, à l'émotion, à la fête. Répondant à l'appel de Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, plusieurs dizaines de milliers de Parisiens avaient convergé vers la place de la Bastille.

Venus seuls, en famille ou entre amis, le sourire ou le slogan aux lèvres, ils s'étaient retrouvés autour de la colonne de Juillet ; ils avaient dansé au rythme de musiques diffusées par de grands haut-parleurs, ri avec Coluche, écouté avec plus ou moins d'attention les interventions des responsables politiques qui, de Michel Rocard à Pierre Juquin, se pressaient sur le podium ; exprimé leurs espoirs et, à l'occasion, leurs désirs de revanche. Bref, ils avaient fêté la victoire si longtemps espérée. Les trombes d'eau de la fin de la soirée n'étaient pas parvenues à doucher l'enthousiasme d'une foule qui n'avait eu qu'un regret : l'absence de son champion.

Mercredi 10 janvier, l'émotion devait être au rendez-vous, mais le dernier *« hommage »* à l'ancien président de la République devra sans doute plus à « la France unie » de 1988 qu'à la « Force tranquille », mais conquérante, de 1981. Il s'agira d'une *« manifestation d'attachement à François Mitterrand, qui dépassera les frontières du Parti socialiste et même de la gauche »*, a précisé François Hollande, porte-parole du PS. Du reste, le parti refondé par l'ancien chef de l'Etat ne sera qu'*« associé »* à l'événement ; la musique classique remplacera le rock, les discours seront proscrits, conformément aux souhaits de M. Mitterrand.

Il n'empêche : en dépit des transformations de la géographie sociale de la capitale, la place de la Bastille, où se dressait la prison symbolique de la monarchie, est, depuis juillet 1789, l'un des hauts lieux de mémoire de la Révolution, puis de la gauche. En y édifiant une fontaine monumentale en forme d'éléphant, Napoléon n'était pas parvenu à lui retirer sa charge symbolique. Victor Hugo en avait d'ailleurs fait la demeure de Gavroche.

Après 1830, édifiée sur le soubassement de l'éléphant, la colonne de Juillet, surmontée du génie de la Liberté, qui commémore les victimes des Trois Glorieuses des 27, 28 et 29 juillet 1830, lui restitue sa vocation. Quelques années après, dans le caveau, les morts de 1830 seront rejoints par ceux de 1848. En février de cette année-là, du reste, les manifestants, qui allaient se heurter à la troupe, commencent à célébrer la démission de Guizot par un symbolique tour de la Colonne de Juillet. Le 27 février, c'est encore à la Bastille que le gouvernement provisoire proclame la République.

Depuis, alors que le « parti de l'ordre » affiche généralement sa prédilection pour l'ouest de la capitale, notamment les Champs-Elysées, la gauche politique ou syndicale a conservé ses habitudes à la Bastille. Sans autre mot d'ordre que le souvenir, elle devait s'y retrouver, mercredi, pour témoigner cette fois de son *« attachement à la personne »* de l'ancien président.

Cécile Chambraud

De nombreuses personnalités étrangères assisteront aux cérémonies

LA LISTE des personnalités étrangères qui assisteront, jeudi 11 janvier, aux cérémonies à la mémoire de François Mitterrand n'est pas encore définitivement arrêtée. Selon les décomptes officiels – mais encore provisoires – des services du protocole, pas moins de 170 délégations étrangères sont attendues pour la messe solennelle qui sera célébrée à 11 heures en la cathédrale Notre-Dame de Paris. Nombreux sont les chefs d'Etat et de gouvernement qui ont déja annoncé leur venue à Paris, parmi lesquels la plupart des responsables politiques européens et africains.

Le chancelier allemand Helmut Kohl ainsi que le président de la République fédérale, Roman Herzog, seront bien entendu présents. Tout comme le premier ministre britannique, John Major, le prince de Galles, le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, le président italien, Oscar Luigi Scalfaro, ainsi que Jacques Santer, président de la Commission européenne. Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a annoncé sa venue, tout comme Vaclav Havel, le président de la République tchèque.

Le président russe, Boris Eltsine, qui devait être représenté par son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, fera finalement le déplacement, a-t-on appris de source officielle mercredi dans la matinée. L'ancien « numéro un » soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, pourrait également être présent, sans que cela ait été confirmé. De son côté, Washington a fait savoir que le président des Etats-Unis, Bill Clinton, ne pourrait se rendre aux cérémonies. La délégation américaine comprendra *« des responsables de haut niveau, mais pas le président »*, avait indiqué, mardi 9 janvier, le porte-parole de M. Clinton, Michael McCurry. La composition de la délégation américaine n'a toujours pas été communiquée.

L'AMITIÉ DE M. PÉRÈS

Le président israélien, Ezer Weizman, et le premier ministre, Shimon Pérès, seront présents. M. Weizman, en tournée en Europe, conduira la délégation de son pays lors de la cérémonie qui se déroulera à Paris. Selon le quotidien israélien *Yediot Aharonot*, M. Pérès, qui a rappelé les liens d'amitié personnelle qu'il entretenait avec François Mitterrand, pourrait être l'une des rares personnalités à prendre part à l'inhumation qui doit se dérouler dans l'intimité à Jarnac.

Parmi les autres personnalités, on relève aussi le chef de l'Etat cambodgien, le roi Norodom Sihanouk, ainsi que le président sénégalais Abdou Diouf. On ne connaît pas encore la composition exacte de la délégation chinoise. En revanche, c'est Ali Velayati, le ministre des affaires étrangères, qui devrait représenter l'Iran. L'Algérie devrait également être représentée par son ministre des affaires étrangères, Ahmed Attaf.

Plusieurs maires veulent faire vivre le souvenir de François Mitterrand en lui dédiant des édifices

De Latché à Solutré, plaques et rues rappelleront le nom de l'ancien président

Plusieurs maires et élus locaux ont décidé de donner le nom de François Mitterrand à des rues, places, bibliothèques ou monuments symboliques pour honorer l'ancien président de la République. Des lieux de mémoire mitterrandienne parsèment la province française, depuis les Landes et le Morvan en passant par l'Auvergne et Jarnac (Charente), où l'arrivée massive de journalistes fait flamber les prix de location des chambres.

DU SUD-OUEST AU MORVAN, en passant par le littoral breton, les lieux et les terroirs qu'affectionnait François Mitterrand vont-ils devenir des sites célèbres de souvenir et de commémoration durable ? Plusieurs maires songent – voire ont déjà décidé – de donner à une rue ou à un monument le nom de l'ancien président de la République, qui fut lui-même longtemps maire de Château-Chinon, sous-préfecture désormais emblématique de la Nièvre. Qu'ils soient de droite ou de gauche, ils ont exercé deux mandats pleins (1983-1989 et 1989-1995) sous sa présidence, avec son portrait officiel qui ornait la salle des séances. L'Association des maires de France indique que les conseils municipaux ont toute liberté pour donner à un lieu le nom d'une personnalité dont on veut honorer la mémoire. Les maires doivent simplement avertir les services officiels et attendre, en théorie, un délai d'au moins cinq ans après la mort. Mais certains élus veulent aller vite.

Le périple commence en Saône-et-Loire. Trois sites sont associés au nom de François Mitterrand : Solutré, Cormatin et Cluny. Ancien maire de Solutré, Fernand Bucchanieri demande à ses successeurs de faire en sorte que le chemin qu'il empruntait régulièrement à la Pentecôte porte son nom. Dans le parc du château de Cormatin s'élèvent deux chênes, dont l'un avait été planté par lui lors d'une visite avec Mikhaïl Gorbatchev en 1993. Les propriétaires du château ont décidé d'apposer une plaque au pied de l'arbre, sur laquelle sont gravés ces mots : *« Mes promenades me conduisent chaque année à Cormatin, le temps n'en altère pas le plaisir. »* Maire (PS) de Mâcon, Michel-Antoine Rognard veut donner le nom de François Mitterrand à une nouvelle route donnant accès à l'axe Centre-Europe-Atlantique.

Du Morvan à l'Auvergne, il n'y a pas loin. François Mitterrand venait régulièrement en août se promener sur les rives du lac Chauvet. Il y retrouvait ceux qu'on appelait alors les « trois mousquetaires » auvergnats de l'Assemblée nationale : Joseph Planeix, Fernand Sauzedde, aujourd'hui disparus, et Arsène Boulay, mais aussi les fidèles compagnons comme Michel Charasse et Roger Quilliot. Jean-Paul Bacquet, maire de Coudes (Puy-de-Dôme), veut perpétuer le souvenir et a déjà invité *les deux fils du président défunt* à venir en août 1996. Une plaque sera inaugurée pour célébrer ce coin de géographie mitterrandienne.

Dans le souriant Sud-Ouest, les drapeaux seront en berne le 11 janvier à Sion (Gers). C'est là que François Mitterrand venait tous les ans fêter l'anniversaire de *son petit-fils Adrien. Mais il tenait* à ce que ce « dimanche à la campagne » reste strictement privé. C'est sans doute la raison pour laquelle le maire n'envisage pour l'instant aucune manifestation notable pour honorer à l'avenir l'ami qui venait là se ressourcer dans la ruralité.

Dans les Landes voisines, où l'on avait coutume de plaisanter en disant que la préfecture du département était située à... Latché, cette ancienne bergerie à quelques pas du lac de Soustons, Henri Emmanuelli, président du conseil général et député (PS), a fait mettre les drapeaux en berne. Le maire de Mont-de-Marsan, Philippe Labeyrie (PS), a annoncé que la nouvelle salle culturelle serait baptisée *Espace François Mitterrand*. Le maire de Soustons, Jean-Yves Montus, qui faisait partie du cercle des amis proches, fera de même pour une rue ou un espace public.

Le souvenir gommant les querelles politiques, Dominique Baudis, maire (UDF-PD) de Toulouse, veut donner du relief aux mânes de l'ancien chef de l'Etat : après avoir mis les drapeaux des édifices municipaux en berne et ouvert un Livre d'or au Capitole, il proposera au conseil municipal de donner le nom de François Mitterrand *« à un lieu important et symbolique »* de la Ville rose.

Président de la Fédération des élus socialistes et républicains, Bernard Poignant, maire (PS) de Quimper, pense que *« les maires ne doivent pas agir sous le coup de l'émotion pour baptiser hâtivement une rue »*, mais il décidera certainement *d'« accoler le nom de l'ancien président à un édifice prestigieux »*.

A Jarnac, où l'on prépare les funérailles, le maire charentais, Maurice Voiron, est furieux d'apprendre les folles enchères auxquelles se livrent certains bienheureux propriétaires de fenêtres ouvrant sur la place de l'église ou sur le cimetière. La fenêtre avec vue sur l'église ne se négocie pas à moins de 5 000 francs chez un commerçant dont quatre chambres donnent sur la façade convoitée. Les « sites » les mieux placés affichent 20 000 francs. Tard dans la nuit du 9 janvier, une vitrine dans la rue principale est restée éclairée : une librairie toute dévolue pour l'occasion aux multiples ouvrages de et sur Mitterrand. Au milieu des livres trônaient étrangement un feutre noir et une écharpe rouge...

Avec nos correspondants

Paris honorera le nom de l'ancien chef de l'Etat

Paris veut aussi célébrer le souvenir de l'ancien président. Le maire de Paris, Jean Tibéri, a annoncé mardi qu'un lieu de la capitale portera le nom de François Mitterrand. *« Francois Mitterrand est entré dans l'histoire de notre pays. Il restera aussi dans la mémoire des Parisiens »*, affirme M. Tibéri dans un communiqué. *« Après avoir consulté sa famille et les autorités compétentes, je proposerai aux membres du Conseil de Paris de donner le nom de l'ancien président à un lieu de la capitale »*, a-t-il indiqué sans préciser l'endroit. Le projet pourrait être examiné lors de la prochaine séance du conseil municipal, prévue le 21 janvier.

L'hommage de M. Chirac embarrasse le RPR

Plusieurs députés regrettent le silence de la droite sur le bilan économique et social de François Mitterrand

L'HOMMAGE REMARQUÉ, rendu par Jacques Chirac, lundi 8 janvier, à François Mitterrand, a nécessité une explication de texte dans le bulletin quotidien du RPR, *La Lettre de la nation*. Après avoir longuement expliqué pourquoi le président de la République avait su trouver *« les mots justes »* et justifié les témoignages des principaux animateurs du mouvement vis-à-vis de *« l'adversaire disparu »*, l'éditorialiste de *La Lettre de la nation* a expliqué, mardi 9 janvier, qu'il s'agit de montrer son attachement aux *« valeurs de la démocratie »* et à *« la continuité de la République »*.

Il est vrai qu'à la « base », l'ampleur et le contenu des hommages rendus à l'ancien adversaire du gaullisme commencent à agacer. C'est ainsi qu'au cours d'une réunion patronale, mardi à Paris, plusieurs chefs de grandes entreprises, de sensibilité gaulliste, se sont déclarés choqués par l'hommage – quasiment *« de gauche »*, selon eux – rendu par le chef de l'Etat à son prédécesseur.

Certains ont même déclaré qu'ils étaient déterminés, désormais, à ne plus voter en faveur de M. Chirac, quoi qu'il arrive. Interrogés au lendemain de l'intervention télévisée du chef de l'Etat, plusieurs députés RPR préfèrent s'abriter derrière les médias, qui, *« comme au moment des grèves, en font un peu trop »*.

« MÉDIATISATION EXCESSIVE »

« Chirac a été très digne, il m'a même étonné, mais la médiatisation a un côté excessif », estime Louis Lauga, député des Landes. *« Il ne se passe pas deux minutes sans qu'on entende parler de Mitterrand »*, rapporte Alain Danilet, député du Gard, avec l'espoir qu'*« après les obsèques, ça devrait s'estomper »*. Lui-même n'a *« pas éprouvé le besoin »* de réagir dans la presse régionale à l'annonce du décès de l'ancien président. *« Si je l'ai fait, c'est parce que la presse me l'a demandé »*, indique, de son côté, le député du Calvados, André Fanton. Dans son communiqué, l'ancien secrétaire d'Etat ne manque pourtant pas de rappeler, à propos de François Mitterrand, que *« la virulence de son opposition à la personne et à la politique du général de Gaulle n'aura eu d'égale que sa volonté acharnée d'exercer sans partage le pouvoir qui lui avait été confié »*.

« HOMME D'ÉTAT »

« Quand on parle de François Mitterrand comme d'un visionnaire, je reste perplexe », affirme Daniel Pennec, député des Côtes-d'Armor. Comme d'autres, il a bien compris que M. Chirac s'est exprimé au niveau qui est le sien, celui d'un *« homme d'Etat »*. Il admet que, par son action, François Mitterrand a conforté les institutions héritées du général de Gaulle, mais il aimerait bien pouvoir de nouveau discuter du bilan économique et social des gouvernements socialistes.

Une fois n'est pas coutume, la direction du RPR n'a pas jugé opportun de faire de commentaires sur la déclaration du président de la République.

Jean-Louis Saux

L'hommage des célébrités et des anonymes

MARDI 9 JANVIER, avenue Frédéric-Le Play, célébrités et anonymes ont continué de se *croiser, sans se rencontrer davantage que la* veille, devant les bureaux de François Mitterrand. Selon un scénario désormais bien rôdé, les « vedettes » – politiques ou intimes de l'ancien chef d'Etat – sont descendues de leur voiture officielle sous un crépitement de flashes proportionnel à leur notoriété, avant de s'engouffrer dans l'immeuble où repose la dépouille mortelle de François Mitterrand, tandis que les « sans-grade » patientaient longuement avant de pouvoir déposer une rose devant l'entrée et inscrire quelques mots sur l'un des registres de condoléances.

Outre la famille de l'ancien chef de l'Etat, plusieurs personnalités politiques étaient déjà venues la veille, comme Jacques Delors, Roland Dumas, Michel Charasse, Jack Lang – accompagné de sa femme Monique – ou Henri Emmanuelli. De nombreux autres socialistes sont venus s'incliner devant le corps de François Mitterrand. Anicet Le Pors et Jack Ralite, anciens ministres communistes, Jean-Pierre Chevènement et Georges Sarre, du Mouvement des citoyens, lui ont également rendu un dernier hommage ; René Monory, président du Sénat, était venu le premier, dès 8 h 30.

*Le garde des sceaux, Jacques Toubon, et Ni*cole Catala, député (RPR), sont aussi venus se recueillir, comme le secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel. En dehors du monde *politique, des personnalités de tous les milieux* se sont rendues avenue Frédéric-Le Play : le chanteur Renaud, l'acteur Alain Delon, Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, le footballeur Basile Boli, le publicitaire Jacques Séguéla, Hervé Bourges, président du CSA, Ivan Levaï, directeur de l'information de Radio-France...

« MERCI »

Vers 20 h 30, Sylvie, une institutrice de trente-six ans, vient de prendre son tour dans la file d'attente des anonymes, qui s'étire sur plusieurs dizaines de mètres. Elle sait déjà *qu'elle n'inscrira qu'un seul mot sur le registre* de condoléances : *« Merci. »* Parce que *« c'était quelqu'un de droit, en qui j'avais confiance »*. Son compagnon, Didier, quarante-deux ans, chanteur pour enfants, a gardé quant à lui le souvenir de *« vibrations positives »*, ressenties lors d'une rencontre avec M. Mitterrand, à l'occasion d'un Noël de l'Elysée. L'hommage rendu par Jacques Chirac ? *« C'est la première fois que je n'ai pas reçu de vibrations négatives. »*

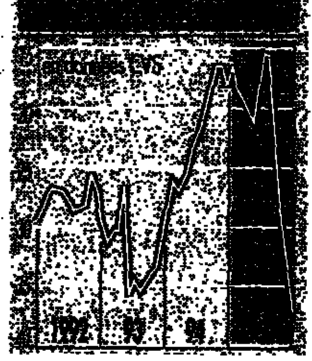
Marion, une étudiante de vingt-deux ans, est très émue au moment d'évoquer celui qu'elle a *« connu plus longtemps que son grand-père »*. *« C'était rassurant de le savoir là*, souligne-t-elle. *SOS-Racisme, les Restos du cœur... C'est lui qui était derrière tout ce que j'ai pu défendre. »* A ses côtés, sa mère, une institutrice de qua*rante-trois ans, reconnaît qu'il lui est arrivé* d'être déçue par François Mitterrand, mais *« c'est une preuve d'amour »*, explique-t-elle aussitôt. Robert, cadre commercial de trente-trois ans, affirme d'emblée qu'il a *« toujours voté contre François Mitterrand »*. Il est pourtant présent, non seulement parce qu'il accompagne son épouse *« socialiste »*, mais aussi pour rendre hommage aux *« qualités humanistes »* de l'ancien président. Lise, enseignante de cinquante-sept ans, a choisi de se rendre avenue Frédéric-Le Play, plutôt qu'à la Bastille, *« parce qu'il est là »*. Jeudi à 11 heures, elle fera *respecter une minute de silence à ses élèves de* sixième.

Adossé à une voiture en stationnement, Jean-Philippe, un habitué des concerts et manifestations en tout genre, vend des roses pour la première fois de sa vie. Venu en repérage lundi soir, il a constaté que les quelques Pakistanais présents avaient eu du flair. Mardi matin, il s'est approvisionné chez les fleuristes de Rungis. Mercredi soir, il sera à la Bastille, avec ses roses et ses – plus traditionnelles – merguez. *« La prochaine fois,* dit-il, *ce sera des pommes... »*

Jean-Baptiste de Montvalon

Le pessimisme des Français est aussi élevé qu'en 1987

SELON l'enquête mensuelle de conjoncture réalisée au mois de décembre 1995 par l'Insee, et publiée mercredi 10 janvier, les ménages n'ont jamais été aussi pessimistes depuis 1987. « L'indicateur résumé » de l'institut, qui fait apparaître le solde des réponses optimistes et pessimistes des Français sur différents sujets (niveau de vie, capacité à épargner, etc.), enregistre, en effet, une nouvelle chute, avec moins 38 points, après moins 15 points en juin 1995. Même durant la récession de 1993, le pessimisme n'avait pas *été aussi élevé*. Réalisé du 1er au 18 décembre, ce sondage a évidemment été affecté par les grèves. Mois après mois, la baisse de moral des ménages n'en est pas moins continue et constitue un très mauvais présage économique.



Jean-Luc Gouyon devrait être déchu de son mandat de député de l'Orne

LE DÉCÈS, le 13 décembre 1995, d'Hubert Bassot, député (UDF-PR) de l'Orne, devrait provoquer une élection législative partielle dans les prochaines semaines. Son suppléant, Jean-Luc Gouyon, a bien été proclamé député le 14 décembre, mais il avait été condamné, le 8 novembre, *pour exhibitionnisme et usurpation d'identité*, à cinq ans de privation de ses droits civiques et civils par le tribunal d'Argentan. Or, M. Gouyon n'a pas souhaité faire appel de ce jugement, et le parquet général n'a pas, non plus, fait appel dans le délai légal de deux mois, forclos le 8 janvier. Le jugement est donc définitif.

M. Gouyon tombe par conséquent sous le *coup des articles LO 136 et* LO 129 du code électoral, qui prévoient la déchéance d'un membre de l'Assemblée s'il est condamné à une peine entraînant son inéligibilité. Il appartient au Conseil constitutionnel, saisi par le ministère public, de constater cette déchéance, comme cela a déjà été le cas à quatre reprises depuis 1958. A partir du moment où la déchéance est prononcée, le ministère de l'intérieur dispose d'un délai de trois mois pour fixer la date d'une élection législative partielle.

DÉPÊCHES

■ **INÉLIGIBILITÉ : le tribunal administratif de Montpellier** a prononcé, *mardi 9 janvier, l'inéligibilité*, pour une durée d'un an, de Simon Casas (radical) et Lorrain de Sainte-Affrique (ex FN), en raison d'anomalies décelées dans les comptes de campagne de ces deux candidats aux élections municipales de Nîmes. L'ancien toréador et l'ex-conseiller de Jean-Marie Le Pen, exclu du Front national en 1994, n'avaient pas justifié la totalité de leurs dépenses de campagne. Le tribunal administratif a déclaré, pour des raisons similaires, l'inéligibilité de Gilbert Vezon, candidat CDS aux élections municipales d'Alès.

■ **FLNKS : Rock Wamytan, le président du FLNKS** (Front de libération nationale kanak socialiste), a salué, le 9 janvier, la mémoire de François Mitterrand, mais regretté qu'il n'ait pas *« tenu ses promesses de faire accéder le territoire à l'indépendance »*. M. Wamytan relève cependant *« beaucoup d'avancées positives »* dans la politique calédonienne de l'ancien président, notamment dans les domaines du foncier, de la reconnaissance culturelle et du développement économique.

Robert Mitterrand critique la façon dont son frère a été soigné

INTERROGÉ mardi 9 janvier sur TF 1, Robert Mitterrand, le frère aîné de l'ancien président de la République, a déclaré que François Mitterrand aurait pu être sauvé, mais, a-t-il ajouté, *« le président est forcément la personne la plus mal soignée »*.

Il a affirmé : *« On pouvait le sauver comme on m'a sauvé, mais je n'accuse personne. »* Il avait lui-même été soigné pour ce qu'il a appelé *« le même mal »*.

Le frère de l'ancien chef de l'Etat a assuré avoir *« conseillé de faire venir des spécialistes de l'étranger »*. Autour du président, a-t-il dit, *« il y a quatre ou cinq médecins pas d'accord sur la méthode, mais quand on leur parle de faire venir quelqu'un de l'étranger,* [on s'entend répondre qu'] *on n'a pas besoin d'étranger,* [qu'] *on n'a pas besoin de guérir le président, mais de le soigner »*. A la question de savoir si François Mitterrand avait été bien soigné, il a répondu *« ne pas pouvoir dire "oui" »*. Selon lui, l'ancien président *« n'était pas très satisfait, mais il a rencontré des gens d'un dévouement extraordinaire »*.

MEILLEURS TRAITEMENTS

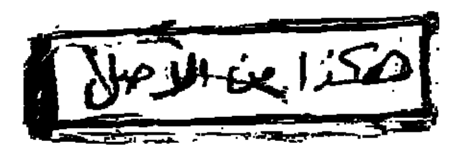
Dès les premiers mois de son premier septennat, lorsque son cancer de la prostate a été diagnostiqué à un stade qui était déjà avancé, le président de la République a, contrairement à ce qu'affirme son frère, reçu les meilleurs traitements disponibles à l'époque. Rien ne permet de dire, étant donné la compétence des équipes qui, dès ce moment, ont eu à soigner le chef de l'Etat, que ce dernier aurait eu intérêt à se faire soigner par des médecins *« étrangers »*. D'ailleurs, jusqu'en 1994, M. Mitterrand ne s'était guère plaint de la compétence de ses médecins.

En revanche, il est exact que, dans les derniers mois de son second septennat, il est arrivé que François Mitterrand ait des mots durs pour ses médecins les plus proches, en particulier les docteurs Gubler et Kalfon. Fatigué, souffrant beaucoup de douleurs qui ne pouvaient être apaisées qu'au moyen d'antalgiques très puissants, il s'était alors adressé à des *médecins moins « traditionnels »*, en particulier à des homéopathes. Il n'en avait pas moins continué à être traité, parallèlement, par des traitements « classiques ».

Au-delà du courage dont a su faire preuve le président de la République face à une maladie qu'il a *dû affronter pendant la quasi-totalité* de ses deux septennats, c'est sur la notion même de cancer qu'il conviendrait plutôt de s'arrêter. Ainsi que François Mitterrand l'a démontré, il est possible de vivre et de travailler – y compris à un rythme épuisant – lorsque l'on est *atteint de certaines des formes* les moins graves de cancer. Jusqu'au moment où le degré d'évolutivité de la maladie, l'âge du patient et la lourdeur de sa charge deviennent incompatibles.

Franck Nouchi

هكذا من الإهمال



La Corse est victime de la rivalité de ses mouvements nationalistes

Les insulaires ne supportent plus la multiplication des attentats ces dernières semaines et l'incapacité de l'Etat à faire régner l'ordre républicain

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Une détonation brève, assourdie et lointaine. Dans ce restaurant du centre d'Ajaccio, les convives suspendent les conversations, lèvent la tête de leur assiette pour écouter, le silence revenu. « C'en est un ? » « C'en est un », confirme le garçon avec la tranquille assurance de l'habitué. Les curieux supputent l'importance de la charge – *« un petit 250 grammes, 500 au maximum »*. Ceux qui ont l'esprit plus pratique pensent à autre chose : *« Où as-tu garé ta voiture ? »* Le garçon sort sur le pas de la porte pour humer un air qui ne sent pas la poudre.

Dehors, Ajaccio ressemble à n'importe quelle ville de province un jour de semaine à 23 heures. Les rues sont vides. Nulle agitation, aucun ballet de sirènes et de girophares. Dans leur camionnette, un peu plus loin, des CRS surveillent, ce lundi 8 janvier, le rectorat, cible fréquente des plastiqueurs, dédaignée cette nuit-là.

A l'intérieur du restaurant, les dîneurs sont déjà passés à autre chose. Ils ne savent pas qu'en l'espace de quelques heures trente bombes de faible puissance vont sauter dans toute l'île (*Le Monde* du 10 janvier) pour une « nuit bleue » à la fois dérisoire et inquiétante. De toute façon, depuis deux mois qu'une partie des organisations nationalistes ont lancé une intense campagne d'attentats, les bombes se sont banalisées, les gravats et les vitres brisées font partie du paysage.

Cette fois, pourtant, de l'avis général, les Corses en ont vraiment « ras-le-bol ». En deux mois, calcule José Rossi, député (UDF-PR) et président du conseil général de Corse-du-Sud, les explosifs ont fait de 200 à 300 millions de francs de dégâts. Ils ont pénalisé l'Etat et les institutions corses, mais aussi les simples particuliers. Les règles de sécurité scrupuleusement respectées jusqu'alors par les plastiqueurs connaissent désormais quelques défaillances. Peut-être, selon certaines interprétations, parce qu'une partie des attentats sont maintenant « sous-traités » à de simples exécutants.

Les raisons mêmes de cette frénésie d'attentats, qui visent parfois les nationalistes eux-mêmes, ont enfin de quoi faire enrager les Corses : des différends politiques, voire politiciens, des désaccords sur des stratégies clandestines s'expriment à coups de bombes. Tout en étant juge et partie, un nationaliste traduit un sentiment répandu, lorsqu'il affirme, à propos de la « nuit bleue » due à un mouvement rival : *« Mettre vingt "bombinettes" comme ils l'ont fait, ça n'a plus de sens : ça exaspère la population et ça ne sert à rien. »*

Cette « nuit bleue » inutile, c'est l'organisation Resistenza, proche d'un petit mouvement nationaliste légal, l'Accolta naziunale corsa (ANC), qui l'a revendiquée, en la justifiant par un communiqué d'une franchise brutale. Son texte affirme que l'Etat doit *« accepter une véritable solution politique en Corse, tout en veillant à ne pas privilégier une frange clandestine au détriment de l'ensemble du mouvement nationaliste »*.

Autrement dit, Resistenza veut rappeler qu'elle existe : l'organisation clandestine a entendu parler, comme tout le monde ici, des contacts établis entre des émissaires parisiens et les frères ennemis du FLNC-canal historique et du FLNC-canal habituel. Il semblerait que lesdits émissaires n'aient pas, pour le moment, ouvert le dialogue avec Resistenza, qui s'en inquiète.

Pour lancer ce message, comme le dit un observateur de la vie mouvementée de l'île, *« ils auraient pu se contenter de leur communiqué »*. Seulement, tant que tous les clandestins n'auront pas déposé les armes, l'affirmation d'un rapport de forces passe par la multiplication des bombes sur tout le territoire de l'île, pour prouver la puissance de la logistique de chacun.

Cette surenchère pourrait être seulement absurde, elle est aussi lourde de périls. Ainsi Resistenza évoque-t-elle le spectre d'une *« guerre civile entre Corses »* si ses rivaux ne renoncent pas à *« toute velléité d'hégémonisme »*.

Une telle escalade serait pourtant suicidaire pour ce qui reste du mouvement nationaliste, dans une Corse qui rejette de plus en plus ouvertement une violence anachronique : tout le monde ou presque, ici, s'accorde à penser que les élections régionales de 1998 représenteront le moment de vérité pour les nationalistes. Ces derniers courent tout simplement le risque de disparaître du paysage politique s'ils ne parviennent pas, d'ici là, à s'adapter, à mettre un terme à leurs déchirements, à prendre définitivement le chemin de la démocratie.

Il semble d'ailleurs, au-delà d'une éventuelle trêve dans les prochains jours, que même au sein de la Cuncolta, dont le bras armé, le FLNC-canal historique, a multiplié les attentats ces dernières semaines, certains dirigeants soient désormais convaincus qu'ils n'échapperont pas à des révisions radicales, comparables à celles déjà effectuées par le FLNC-canal habituel, avec l'abandon des actions armées.

Il est devenu presque cruel d'ironiser sur le silence du gouvernement

Et l'Etat dans tout cela ? Il est devenu presque cruel d'ironiser sur le silence d'un gouvernement qui laisse une parcelle du territoire français voir ses nuits rythmées par l'explosion de bombes. Contraints au silence par l'attente du message officiel que doit délivrer le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, qui devrait prochainement se rendre dans l'île, les représentants de l'Etat ont pourtant le sentiment que la Corse est désormais sur la voie de la normalité républicaine en matière d'urbanisme, de fiscalité ou de fonctionnement électoral. Mais dès qu'on en revient aux attentats et aux nationalistes, le tableau, de leur aveu même, se noircit.

Les policiers ont toujours le sentiment d'être écartelés entre un Etat qui a ses propres impératifs et une justice dont ils ne comprennent pas toujours les décisions. Le fait d'être désormais une cible potentielle (une voiture piégée a explosé récemment devant le commissariat de Bastia) n'a fait que les démoraliser un peu plus. En outre, ils affirment avoir en face d'eux des professionnels qui ne font aucune erreur.

L'un des attentats de ces dernières semaines a été filmé par une caméra de surveillance. Le poseur de bombe a mis moins de dix secondes pour sortir de l'ombre, poser l'engin, l'allumer, puis replonger dans la pénombre ! Quant aux témoins, inutile, on le sait, de compter sur eux. Avec une ironie amère, un policier constate : *« Les morts ne parlent pas. En Corse, les vivants non plus... »*

Jean-Louis Andréani

Jean-Louis Debré prône les vertus du dialogue

Jean-Louis Debré a rappelé, mardi 9 janvier dans un communiqué, *« que le recours à la violence et aux attentats doit être condamné avec fermeté et que seul le dialogue est porteur d'espérance »*. Le ministre de l'intérieur confirme dans ce texte *« qu'il se rendra prochainement en Corse »*, sans préciser la date de ce voyage. Mais il indique qu'à cette occasion il *« dialoguera avec les parlementaires, les représentants de l'ensemble des familles et sensibilités politiques de l'assemblée territoriale, ainsi qu'avec les représentants des organismes consulaires »*.

Le gouvernement veut désamorcer le conflit avec les médecins libéraux

Le patronat durcit ses critiques contre le plan Juppé sur la Sécurité sociale

Les syndicats médicaux sont partagés sur le plan de réforme de la Sécurité sociale présenté par le premier ministre, mais ils sont unanimes pour dénoncer les pénalités financières frappant les médecins. Le directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie les justifie par le dérapage des dépenses de santé.

DÉSAMORCER le conflit né avec les médecins, telle est la tâche actuelle de Jacques Barrot et d'Hervé Gaymard. Après l'incendie social de décembre, le ministre du travail et des affaires sociales et le secrétaire d'Etat à la santé veulent éviter un nouveau front avec le corps médical sur la maîtrise des dépenses de santé et sa contribution au plan de redressement de la Sécurité sociale.

M. Barrot a reçu, lundi 8 janvier, le président de MG-France (syndicat de généralistes), Richard Bouton, pour lancer la concertation sur cette réforme de la « Sécu », et notamment sur les deux ordonnances relatives au remboursement de la dette sociale (RDS) et aux mesures pour assurer un retour à l'équilibre du régime général fin 1997. Ces ordonnances seront finalement adoptées par le conseil des ministres du 24 janvier, soit avec une semaine de retard sur le calendrier prévu. Le ministre des affaires sociales a continué ses consultations, mardi, en recevant la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et le Syndicat des médecins libéraux (SML).

Partagés sur la réforme de l'assurance-maladie, dont MG-France est le seul à avoir approuvé les grandes orientations, les organisations de médecins sont unanimes pour dénoncer les sanctions infligées par le gouvernement aux médecins libéraux. Alors qu'ils s'étaient engagés à ce que les dépenses de médecine de ville n'augmentent pas de plus de 3 %, elles ont finalement progressé de l'ordre de 6 % en 1995. Le gouvernement leur a donc imposé un effort pour redresser les comptes de la « Sécu » en alourdissant sensiblement leurs cotisations sociales.

UNE VOLONTÉ D'« OUVERTURE »

Les syndicats médicaux ont perçu une volonté d'*« ouverture »* et de *« compromis »* chez M. Barrot, qui a notamment accepté de repousser du 31 décembre 1995 au 15 février 1996 la date butoir des négociations entre les caisses d'assurance-maladie et les médecins sur le dispositif de maîtrise des dépenses pour 1996. Mais il n'a pas renoncé aux sanctions. Le président de MG-France, Richard Bouton, à l'issue de son entretien avec le ministre des affaires sociales, a expliqué : *« Les problèmes demeurent. Nous faisons toujours de la levée des pénalités financières un préalable à la reprise des négociations sur la convention médicale. »* Le président de la CSMF, Claude Maffioli, qui a récemment déclaré *« la guerre »* au gouvernement, a, lui aussi, noté *« certaines avancées »* de la part de M. Barrot. *« Il reste à aller plus loin »*, a-t-il toutefois ajouté.

Le premier ministre ne peut pas lâcher beaucoup de lest sur ces sanctions sans tourner le dos à l'engagement qu'il a pris de répartir *« équitablement »* les efforts de redressement des comptes sociaux. Les protestations des médecins ne sont d'ailleurs pas justifiées, estime le directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Dans un entretien publié mardi par *Le Figaro*, Gérard Rameix révèle que le revenu par tête des médecins aura, en 1995, et en moyenne *« augmenté de 4 % à 4,5 %, ce qui, pour une inflation inférieure à 2 %, laisse une marge appréciable »*. Cet effort est d'autant plus justifié, selon lui, qu'avec l'industrie pharmaceutique, ils sont *« ceux qui ont le plus bénéficié de la hausse des dépenses »*. Au président de la CSMF, qui a dénoncé *« le rationnement des soins »*, M. Rameix réplique que, *« si la France alignait ses dépenses d'assurance-maladie sur celles de l'Allemagne, on économiserait 50 milliards par an ! »*

Une nouvelle difficulté est apparue pour le gouvernement : un certain raidissement du CNPF sur la réforme de la Sécurité sociale. Si les représentants du patronat à la CNAMTS ont approuvé globalement les deux projets d'ordonnances qui leur ont été soumis lundi, ils ont émis plusieurs réserves. Se faisant l'écho de nombreux membres du conseil exécutif du CNPF, qui jugent que Jean Gandois a approuvé trop vite le plan Juppé, ils ont dénoncé les prélèvements effectués sur l'industrie pharmaceutique (2,5 milliards de francs en 1996) et sur les cotisations que les entreprises versent pour la couverture complémentaire (maladie, prévoyance) de leurs salariés. Le patronat s'est aussi inquiété d'un retour en force de l'Etat dans le domaine de l'assurance-maladie.

Les négociations entre les caisses et les médecins, qui doivent porter dans les semaines à venir sur plusieurs points du plan Juppé (généralisation du carnet médical, codage des actes et des pathologies, formation médicale continue obligatoire, reconversion des médecins vers la prévention...), s'annoncent difficiles. D'autant qu'à la tête de la CNAMTS, M. Rameix ne partage pas l'analyse de « son » président, Jean-Claude Mallet, par ailleurs secrétaire confédéral de FO, sur le plan de réforme de l'assurance-maladie. Le premier estime qu'il ouvre de nombreux champs à la négociation, tandis que le second, ombre portée de Marc Blondel sur l'assurance-maladie, le rejette ouvertement.

Jean-Michel Bezat

Encore des incertitudes sur le RDS

L'incertitude règne encore sur la date d'entrée en vigueur du remboursement de la dette sociale (RDS) pour certaines catégories. Il est désormais acquis que ce prélèvement de 0,5 % sur tous les revenus ne sera appliqué aux salariés qu'à partir du mois de février, leurs rémunérations de janvier étant donc exonérées (*Le Monde* du 10 janvier). Le ministère du travail et des affaires sociales a également précisé, mardi 9 janvier, que le RDS s'appliquera aux *« pensions de retraite versées en février, dues au titre du mois de janvier »*.

Pour Matignon, il *« s'appliquera à tous les revenus versés ou capitalisés à partir du 1er février »*. En revanche, l'Unedic n'envisage pas d'appliquer le RDS sur les allocations de chômage perçues au titre du mois de janvier et versées en février. *« En l'absence de texte précisant le contraire, le régime d'assurance-chômage s'oriente vers un prélèvement sur les allocations dues à compter du 1er février »* et versées début mars, a précisé le régime d'assurance-chômage.

Les vicissitudes du nouvel impôt social

Avant l'heure, ce n'est pas l'heure. Pour avoir oublié ce vieil adage, la direction de la société Nicoll, à Cholet, a été contrainte de présenter, le 8 janvier, ses excuses à ses salariés. Il faut dire que, dans cette entreprise spécialisée dans la transformation des matières plastiques, on a sérieusement anticipé sur la mise en place du RDS. C'est sur la feuille de paye du mois de décembre que ce nouvel impôt a été prélevé... A la décharge de l'entreprise, il faut relever que cette société verse les salaires d'un mois donné dans les tout premiers jours du mois suivant : le 5 janvier 1996 pour décembre 1995. Or l'application du RDS était initialement programmée pour le 1er janvier. Elle aurait donc dû s'appliquer à tout salaire versé au-delà de cette date, si le décret avait été publié. Pour ne pas avoir attendu cette publication, la société Nicoll, qui a mis en place en décembre un nouveau logiciel de paye, a péché par précipitation. La direction a promis aux salariés une régularisation.

ENQUÊTE Le rapport de la commission d'enquête parlementaire, présidée par Alain Gest (UDF-Somme) et dont le rapporteur est Jacques Guyard (PS-Essonne), a été rendu public mercredi 10 janvier. Cette volumineuse étude dresse un inventaire complet du phénomène, notant l'accroissement, ces dernières années, du nombre de sectes et de leurs adeptes. ● **172 MOUVEMENTS**, rassemblant environ 160 000 membres sont répertoriés. Les Renseignements généraux ont mis en garde contre quatre sectes susceptibles d'« autodestruction », à l'image des massacres intervenus à l'Ordre du Temple solaire. ● **LES PARLEMENTAIRES** ne proposent pas de nouvelles mesures législatives mais demandent la création d'un « observatoire » chargé d'informer, de mettre en garde l'opinion et d'inciter les pouvoirs publics à être plus actifs dans la lutte contre ces mouvements.

Le rapport Guyard préconise la mise en place d'un observatoire des sectes

La commission d'enquête parlementaire a rendu publique, mercredi 10 janvier, son étude sur le phénomène sectaire en France. Les députés ne réclament pas de législation spécifique mais demandent une application efficace et rigoureuse des dispositifs existants

CEUX qui attendaient du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les sectes des *révélations explosives ou un déclic* en vue d'une mobilisation générale vont tomber de haut. Adopté le 20 décembre – soit trois jours avant la découverte, dans le massif du Vercors, des seize corps calcinés d'adeptes de l'Ordre du Temple solaire – et rendu public mercredi 10 janvier, il surprendra par sa pondération, contrastant avec l'émotion des dernières semaines.

Si l'objectif était de clarifier une situation mouvante et de faire l'inventaire des options possibles, le pari est réussi. Mais le rapport rédigé par Jacques Guyard (Essonne, PS) décevra ceux qui attendaient des propositions neuves et énergiques, allant dans le sens soit d'une législation spécifique anti-sectes, soit, à l'inverse, de leur reconnaissance comme religions à part entière. Rejetant ces deux solutions extrêmes – répressive et libérale –, il s'en tient à la classique voie moyenne – pas de législation anti-sectes, mais application plus rigoureuse de l'arsenal existant – déjà recommandée en 1990 par le Parlement européen, en 1992 par le Conseil de l'Europe, en 1993 par la Commission des droits de l'homme auprès du premier ministre.

Le tableau fait du phénomène sectaire, de ses évolutions récentes et de son émiettement, a de quoi, pourtant, donner le vertige. C'est lui qui fournira le plus matière à surprises, commentaires et contestations. L'accroissement du nombre des sectes, celui de leurs adeptes – + 60 % depuis le précédent rapport Vivien, en 1982 –, la gravité des menaces qu'elles font peser sur les libertés individuelles, leur « potentiel » de développement attesté par les mirages du Nouvel Age ou les grandes peurs de l'an 2000 sont décrits avec une précision chirurgicale, grâce aux investigations des renseignements généraux.

On y retrouve les « grandes surfaces » connues de ce marché « juteux » de la crédulité : Moon, Scientologie, Nouvelle Acropole, Soka Gakaï, Raël, Mandarom, Enfants de Dieu rebaptisés En famille, déjà cités dans tous les rapports et enquêtes administratives. Mais ces « hypers » de l'irrationnel changent d'étiquette ou de locaux, comme vient de le faire l'Eglise de scientologie de Paris. Les grandes sectes avancent masquées, créent des filiales (pas moins de soixante pour la Scientologie), améliorent leurs techniques d'autodéfense et de recrutement et « surfent » sur les courants porteurs de cette fin de siècle : le Nouvel Age, le frisson de l'apocalypse, la variante « guérisseuse » avec ses médecines de substitution.

Le filon est toujours le même. Dans un contexte de fragilisation des personnalités – lié à la crise des valeurs, des médecines, des sciences et des Eglises traditionnelles –, elles jouent avec les espoirs de « guérison » ou de développement du « *potentiel personnel* ». D'une secte à l'autre, l'enchaînement est identique : désir d'autres expériences, bourrage de crâne, rupture avec l'environnement familial ou amical, culte du gourou, endettement. En un mot, la prison et l'enfermement.

UN ARSENAL JURIDIQUE RICHE

Le rapport Guyard dénonce un à un tous les dangers présentés par ces sectes, qui, demain, vont protester, crier à l'amalgame, dire qu'elles ignorent les tendances suicidaires qui ont abouti aux drames du Texas (Waco), du Valais suisse ou du Vercors. C'est bien la difficulté de cerner un phénomème aussi multiforme dont témoigne le rapport Guyard et qui l'oblige, une fois de plus, à « recaler » le projet de législation spécifique que réclament, depuis des années, les associations de défense pour combler le vide juridique dont profiteraient les sectes. Il est « *inutile et même inopportun*, tranche la commission d'enquête parlementaire, *de bouleverser l'édifice juridique actuel* ».

Elle ne manque pas de bonnes raisons. De définition et de limites, d'abord. Non seulement la notion de secte est inconnue du droit français mais, en outre, comment justifier que de « *nouveaux mouvements religieux* », parfois semblables aux religions traditionnelles, « *soient soumis à un régime différent* », interroge le rapport. Comment appliquer, ajoute t-il, « *un même droit spécifique à des phénomènes aussi dissemblables que des courants spirituels pacifiques et des sectes dangereuses* » ? Quels critères de « dangerosité » établir ? « *Le caractère multiforme, nuancé et changeant du phénomène rend à l'évidence cette entreprise pour le moins périlleuse* », note justement le rapport.

Le refus de la commission d'une législation spécifique tient, ensuite, au respect des principes républicains et de la neutralité de l'Etat. Toute tentative d'« *encadrement* » des sectes finira, estime-t-elle, par rogner les libertés sacrées de religion, de réunion et d'association. Surtout, elle est convaincue que le droit pénal, financier, social, fiscal, est suffisamment équipé pour permettre des poursuites. Aux associations qui réclament la définition d'un délit de « *manipulation mentale* », le rapport Guyard répond que « *les sanctions prévues par le nouveau code pénal à l'encontre de l'escroquerie, de l'exercice illégal de la médecine, de l'abus de faiblesse ou de l'abus de vulnérabilité constituent de bons moyens de défense face à ce genre de pratiques* ».

Autrement dit, la situation actuelle suppose moins le changement du dispositif que son application effective et rigoureuse. C'est la principale conclusion de ce rapport. Il réclame notamment la création d'un « *observatoire interministériel* » pour suivre les évolutions des sectes, alerter régulièrement l'opinion et les administrations démunies de tout spécialiste. Il souhaite un puissant effort d'information, notamment par des campagnes médiatiques, et, dans le cadre scolaire, en ciblant sur les adolescents.

INSTRUCTIONS DE RIGUEUR

Cela ne suffira pas, et les commissaires en conviennent. Le rapport constate une disproportion énorme entre le nombre d'illégalités commises par les sectes et celui des plaintes et condamnations qui s'ensuivent. Comme si les familles, les anciens adeptes, les associations, les administrations elles-mêmes savaient le combat perdu d'avance. Entre 1990 et 1995, soixante plaintes relatives aux sectes ont été enregistrées : seulement vingt-sept dossiers ont été bouclés. Le rapport Guyard somme donc l'Etat de donner des instructions précises aux magistrats du parquet, aux services de police et de gendarmerie pour qu'ils redoublent de vigilance.

De même une plus grande rigueur est-elle exigée de la part des administrations dans les passations de contrat, les octrois d'autorisation et de subvention, les missions de contrôle. Le rapport s'étonne que, sur soixante associations sectaires coercitives déclarées à Paris, aucune n'ait fait l'objet d'une dissolution administrative ou judiciaire. Il préconise enfin des mesures de dissolution systématique et rapide en cas de besoin.

Comment être plus sévère sans porter atteinte aux libertés ? C'est la quadrature du cercle. Le rapport s'achève par des propositions de retouche au dispositif juridique existant. Il suggère de réviser le régime de la diffamation, de renforcer la protection des experts mandatés auprès des tribunaux, de permettre aux associations de défense de se porter partie civile, de créer un Haut Conseil des cultes pour donner un avis conforme aux demandes de reconnaissance (du statut d'association cultuelle ou de congrégation). Bref, le train de mesures préconisées ne manque pas d'ambition, mais le rapport Guyard semble témoigner de trop de marques d'impuissance pour qu'on ne puisse pas s'inquiéter et redouter le sort réservé hier au rapport Vivien, dont son successeur aujourd'hui regrette lui-même qu'il soit « *resté lettre morte* ».

Henri Tincq

172 sectes, 160 000 adeptes, 100 000 sympathisants

EN SE FONDANT sur les investigations des renseignements généraux, le rapport Guyard en arrive à la conclusion que la France compte 172 « *organisations-mères* ». Mais le phénomène sectaire s'apparente à une « *nébuleuse* » et, à ce premier chiffre, il faut rajouter au moins 800 « *satellites* ». Pour arriver à ce résultat, la commission d'enquête parlementaire a retenu les groupes qui comptent au moins un des dix indices suivants de comportement sectaire : déstabilisation mentale ; exigences financières exorbitantes ; rupture avec l'environnement d'origine ; atteintes à l'intégrité physique ; embrigadement des enfants ; discours antisocial ; troubles à l'ordre public ; démêlés judiciaires ; détournement des circuits économiques ; infiltration des pouvoirs publics.

Le rapport Guyard estime à 160 000 le nombre des adeptes, réguliers et occasionnels, des sectes et à 100 000 le nombre de leurs sympathisants. La taille des 172 sectes est très diversifiée. 80 % d'entre elles regroupent moins de 500 adeptes. En réalité, il se produit une concentration sur une quarantaine de mouvements, qui comptent 500 membres ou plus. Avec leurs 130 000 adeptes, les Témoins de Jehovah arrivent loin devant.

AUGMENTATION ET DISSÉMINATION

Le nombre des sectes et de leurs adeptes est-il en progression par rapport à la précédente enquête parlementaire de 1982 (rapport Vivien) ? Oui, répond sans hésiter le rapport de 1995. Le nombre d'adeptes a augmenté de 60 %, celui des sympathisants de 100 %. Les chiffres de 1995 ne prennent pas en compte la situation dans les DOM-TOM, mais intègrent des données sous-évaluées en 1982, notamment la multiplication des filiales et des « *satellites* ». Le mouvement sectaire est en effet beaucoup plus disséminé qu'il y a treize ans. Enfin, des mouvements ont été requalifiés en sectes dans le rapport Guyard, notamment l'association Le Patriarche, de Lucien Engelmajer. En tout état de cause, l'augmentation, de 1982 à 1995, est patente, attribuée notamment à la vigueur du mouvement dit du Nouvel Age.

Un recrutement dans les classes moyennes et aisées

LA COMMISSION d'enquête parlementaire ne croit pas à « *un profil déterminé préexistant* » de l'adepte d'une secte. Celui-ci se situe dans « *une zone normale, même si l'existence d'un épisode dépressif semble un facteur favorable à l'attirance pour un groupe sectaire* ». « *Il serait faux de présenter le développement des sectes comme se réduisant exclusivement à la manipulation de personnalités fragiles par des groupes coercitifs et par l'application de techniques psychologiques éprouvées* », note le rapport. Si l'adhésion à une secte est souvent « *une réponse à des conflits sociaux ou familiaux* », le thème du « *perfectionnement individuel* » est devenu l'un des plus puissants facteurs d'attraction pour une clientèle jusqu'alors inaccessible : étudiants, élites intellectuelles et surtout scientifiques.

PUBLIC SOLVABLE

Pourquoi ? Le rapport l'explique par « *la difficulté, pour certains scientifiques, de supporter l'idée de doute et, en conséquence, par leur attirance pour des mouvements proposant des explications globales* ». Par ailleurs, il note que les scientifiques sont convaincus, plus que d'autres, de leur capacité à résister aux techniques suggestives des sectes, ce qui se révèle souvent faux : « *La vulnérabilité des élites réside principalement dans leur certitude de ne pas être manipulables.* » Si le profil des adeptes ne se distingue guère de la population globale, la nouveauté est bien dans leur appartenance désormais majoritaire aux « *classes moyennes et aisées* ».

Les adeptes viennent beaucoup plus rarement des classes modestes, « *ce qui s'explique par le souhait des sectes de rencontrer un public solvable* ». Sur le plan de l'âge, deux groupes dominent : celui des jeunes adultes (25-35 ans) dans les sectes orientalistes, gnostiques ou du Nouvel Age ; celui des personnes de 50-60 ans dans les groupes de prière ou de guérison. Pour sa part, l'Eglise de scientologie prétend recruter des hommes et des femmes de toutes conditions, socialement intégrés et mûrs, dont la moyenne d'âge est de trente-cinq ans.

Un inventaire distingue douze familles où dominent les groupes du Nouvel Age puis

COMMENT CLASSIFIER un phénomène en pleine progression et de plus en plus multiforme ? La commission d'enquête parlementaire s'attache à définir douze grands groupes de sectes ou associations sectaires par « *type dominant* », étant entendu qu'on peut retrouver dans un groupe une ou plusieurs caractéristiques des autres ensembles.

Nous présentons ci-dessous ces douze grands groupes fédératifs. Les chiffres entre parenthèses correspondent à une répartition par « *type dominant* » des 172 sectes recensées dans le rapport, auxquelles s'ajoutent les Témoins de Jéhovah : 69 sont rattachées à un unique courant de pensée ; pour les 104 autres, se greffent des « *types associés* », notamment « guérisseur » et « Nouvel Age ».

● NOUVEL AGE (49)

Le Nouvel Age est un courant « *fourre-tout* », à dominante spirituelle et philosophique, venu des Etats-Unis en France au début des années 80. Sa doctrine repose sur l'idée que le monde est sur le point d'entrer dans une nouvelle ère, celle du Verseau, correspondant à une nouvelle prise de conscience spirituelle et succédant à l'ère du Poisson qui a donné naissance aux religions chrétiennes. Il se fonde sur un nouveau millénarisme lié à l'an 2000.

C'est pourquoi le rapport Guyard en fait « *le premier vainqueur de la compétition sectaire à l'approche du troisième millénaire* ». Parmi les 172 sectes recensées par les renseignements généraux, 49 relèvent de ce courant. Selon le rapport, il se crée actuellement presque chaque jour de nouveaux groupuscules ou réseaux consacrés à l'ère du Verseau et, dans le même temps, des sectes importantes et déjà anciennes (FBU, Nouvelle Acropole) tentent de « *rafraîchir* » leur doctrine, en y incorporant ces thèmes *New Age*

Le Nouvel Age est-il dangereux ? On rencontre dans cette mouvance, note le rapport parlementaire, à la fois « *de simples organisateurs de stages* » de perfectionnement individuel et « *de véritables gourous contrôlant une structure* ». Le rapport conclut toutefois que « *le Nouvel Age est dangereux, parce qu'il peut prédisposer ses adeptes à s'engager dans des voies plus périlleuses de type apocalyptique, par exemple. L'approche de l'an 2000 pourrait correspondre à une multiplication considérable des groupes apocalyptiques ou millénaristes, à partir de messages mal compris (car fondamentalement optimistes) des* new-agers. *En outre, de gros bataillons d'adeptes déçus des rangs évangéliques (Témoins de Jéhovah, Adventistes) ou syncrétiques pourraient nourrir ce mouvement* ». Le Nouvel Age, conclut la commission, a fait régresser « *dans de notables proportions une dominante exclusivement alternative qui était fortement ancrée dans le paysage sectaire depuis les années 70* », avec par exemple les communautés de retour à la terre.

● ORIENTALISTES (19)

Il s'agit de groupes qui se réfèrent aux religions ou métaphysiques orientales, comme le bouddhisme, le taoïsme et l'hindouisme. La spiritualité orientale reste attractive, mais elle est concurrencée aujourd'hui par le Nouvel Age et elle incorpore de plus en plus des préceptes « guérisseurs ».

Cette catégorie comprend toutefois peu de nouveaux mouvements. Ceux qui sont cités sont les héritiers des sectes religieuses dominantes des années 70-80. Il s'agit ici de l'association Sri Chinmoy de Paris, du Centre de méditation Mahatayama, de la Fédération française pour la conscience de Krishna et de la Soka Gakaï, d'origine japonaise, liée à la doctrine de Nichiren (moine bouddhiste du 13e siècle), qui professait une version « *nationaliste et intolérante* » du bouddhisme. La Soka Gakkaï se pose en religion universelle unifiant le bouddhisme et la société.

● GUÉRISSEURS (18)

De la simple prière à des processus thérapeutiques complets, ces groupes préconisent des modes de guérison non reconnus par la médecine officielle. Le rapport Guyard note que leur degré de dangerosité varie « *selon leurs prétentions à apporter ou non une solution aux maladies les plus graves* ».

> « Compétition sectaire à l'approche du troisième millénaire »

On classe dans cette catégorie le culte antoiniste, pour qui c'est l'intelligence qui crée la souffrance et la foi qui la supprime ; le mouvement HUE (branche française de l'Institute for Human and Universal Energy), qui propose de débloquer les canaux d'énergie en maintenant les *chakras* ouverts. Le rapport cite ici, surtout, un groupe très contesté, Invitation à la vie intense (IVI), fondé en 1977 par Yvonne Trubert, groupe d'« *apparence catholique* » qui cherche à guérir par des « *harmonisations* » et des « *vibrations* » et avec lequel l'Eglise catholique en France a souvent pris ses distances.

Avec la composante Nouvel Age, le rapport note que « *ces pseudo-thérapies d'origine divine ou naturelle façonnent maintenant pour une large part le paysage sectaire* » et qu'« *elles se greffent aujourd'hui sur la plupart des courants sectaires, oriental, chrétien, occultiste, syncrétique, psychanalytique* ». Il fait aussi remarquer que ces mouvements guérisseurs recrutent un nombre non négligable de professionnels de la santé.

● OCCULTISTES (16)

L'occultisme est la croyance en des pratiques – comme l'astrologie, la divination, l'alchimie, la cartomancie, la nécromancie, la radiesthésie, etc. – qui ne sont pas reconnues par les religions traditionnelles ou par la science et qui requièrent une initiation particulière. Sont classés ici l'Association Nouvelle Acropole France, la Rose-Croix d'or, le mouvement Culture et Tradition, etc. En relevait également l'Ordre du Temple solaire.

Le rapport Guyard note que, s'il ne prend pas en compte les nombreux mouvements ésotériques (comme les rosicruciens Amorc), « *de multiples structures néo-templières et initiatiques perpétuent un courant occultiste, souvent mâtiné aujourd'hui d'apports du Nouvel Age ou guérisseurs* ». Gravitent autour d'eux des mouvements sataniques ou druidiques, « *dont l'aspect folklorique ne doit pas faire oublier l'idéologie élitiste, agressive, fréquemment raciste* ». Le rapport alerte ses lecteurs sur l'« *extrême discrétion* » de ces mouvements « *qui ne permet pas de les détecter systématiquement* ». Et il ajoute que les groupes sataniques « *inspirent des craintes qui ne doivent pas être prises à la légère, car, à l'instar de leur coreligionnaires des Etats-Unis et des pays scandinaves, les lucifériens français sont susceptibles de délaisser leurs activités folkloriques actuelles pour des actions criminelles : profanation de cimetières, trafic de drogue, crimes de sang* ».

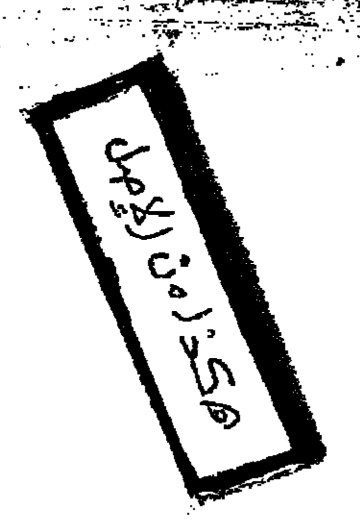
● APOCALYPTIQUES (15)

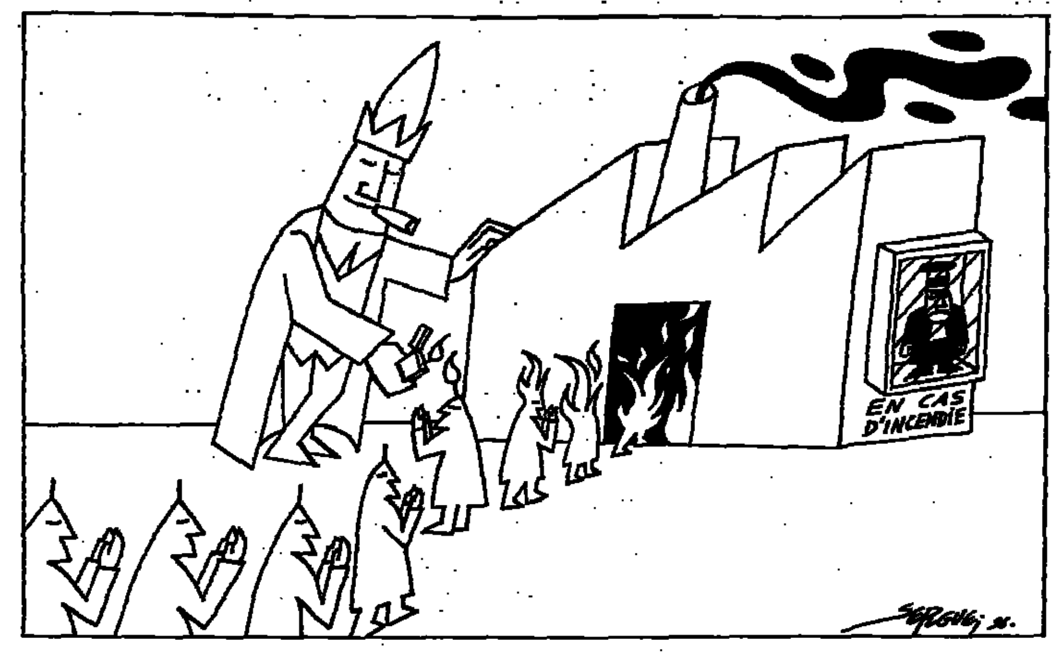
Ces groupes se distinguent par la prédiction d'un proche cataclysme mondial, en référence soit à l'Apocalypse de Saint-Jean, soit à la doctrine hindouiste des cycles.

● ÉVANGÉLIQUES (13) ET PSEUDO-CATHOLIQUES (9)

Ce sont des mouvements qui se réfèrent à la tradition chrétienne, réunis autour de pasteurs ou d'anciens prêtres ou évêques. Dans cette mouvance, le rapport classe la secte Moon (du nom du révérend Moon, qui entend reprendre l'oeuvre de Jésus-Christ en vue de créer une famille humaine parfaite), l'Alliance universelle, l'Eglise évangélique de Pentecôte de Besançon, la Famille (ex-Enfants de Dieu).

Parmi les groupes pseudo-catholiques les plus actifs, le rapport note le mouvement Invitation à la vie intense (IVI) ou Tradition Famille Propriété, fondée par le





Des dangers qui vont de la manipulation mentale à l'embrigadement des enfants

LE RAPPORT Guyard décrit les principaux dangers que font courir les sectes aux individus et à la société. Le plus connu est la manipulation mentale. Les 172 mouvements recensés comme sectes recourent à des pratiques relevant de *« la déstabilisation mentale »*. A titre d'exemple, le rapport décrit les tests de personnalité de l'Eglise de scientologie qui conduisent l'intéressé à toujours vouloir aller plus loin, soit à *« un état d'aliénation et de dépendance extrêmes »*. Il s'agit d'*« une pratique très insidieuse, car elle se pare d'un fondement scientifique et s'exerce avec l'accord de la victime, de façon progressive et dans un cadre parfaitement légal »*.

Mais il y a des procédés plus brutaux, note le rapport, comme ceux qui consistent à *« affaiblir l'individu en lui imposant une discipline très rigoureuse ou à réduire son esprit critique en l'astreignant à des actes ou des prières répétitifs, afin d'obtenir sa complète obéissance »*. Des procédés qui peuvent conduire les adeptes à un état d'asthénie pathologique avancé. Sont citées l'hypnose profonde, les drogues, etc.

Le deuxième danger le plus souvent recensé (dans 76 sectes examinées par les RG) est celui des *« exigences financières exorbitantes »*, qui conduisent des adeptes dans des situations d'endettement grave. Certains cours de l'Eglise de scientologie seraient facturés à plus de 70 000 francs. Parmi les sectes les plus « chères », sont également citées Moon, l'Alliance Rose-Croix, la Nouvelle Acropole, Mandarom, Raël, etc.

Autre symptôme grave, *« la rupture avec l'environnement d'origine »*, précisément recherchée pour que l'adepte *« consacre le plus possible de son temps à la secte, à ses rites et à ses croyances : faire cesser tout contact avec les personnes qui seraient susceptibles d'insinuer le doute dans l'esprit de l'adepte, de réveiller son sens critique et, finalement, de le détourner de la secte »*. 57 groupes présenteraient ce danger, notamment, cite le rapport, l'Alliance universelle, l'Eglise de scientologie, les Témoins de Jehovah, IVI, la Famille, le Mouvement humaniste, etc.

Le rapport dénonce aussi les pratiques de sectes qui portent des *« atteintes à l'intégrité physique »*. 82 d'entre elles feraient courir ce danger à ses membres : mauvais traitements, coups et blessures, séquestrations, non-assistance à personne en danger ou exercice illégal de la médecine, agressions sexuelles. Les plaintes pour viols et agressions sexuelles sont citées dans le cas de la secte du Mandarom, de même que la prostitution ou l'inceste dans celui de la Famille (ex-Enfants de Dieu).

L'*« embrigadement des enfants »* serait pratiqué par 28 mouvements. La Citadelle a déjà été condamnée pour de tels faits. Mais sont également cités ici la secte Moon, les Témoins de Jéhovah, la Thébaïde, l'Eglise de scientologie, la Famille et le Grand Logis. Le rapport relève aussi les dangers pour la collectivité. 46 sectes se distingueraient par un *« discours antisocial »*, 26 autres par des troubles à l'ordre public. Sont nommés ici les Témoins de Jehovah, la Nouvelle Acropole, l'Eglise de scientologie, Krishna, le mouvement raëlien, etc. 51 autres organismes sont accusés enfin de *« détourner les circuits économiques »* par le recours au travail clandestin et diverses formes de fraude.

Les sectes ont-elles réussi à infiltrer les pouvoirs publics ? La polémique a été ouverte sur ce point. La commission d'enquête se garde de trancher, n'ayant pas eu les moyens de vérifier, reconnaît-elle, le bien-fondé des allégations à ce sujet. Pour autant, elle n'a pas manqué d'*« être alarmée par certains éléments qui lui ont été communiqués »*. Aussi attire-t-elle l'attention des responsables administratifs *« sur la nécessité, sans tomber dans la paranoïa, de faire preuve de la plus grande vigilance, de façon à éviter au moins que soient attribués des subventions ou des marchés à des sectes ou des organismes gravitant dans leur mouvance, par méconnaissance de leur nature exacte »*.

H. T.

Douze communautés comptent plus de 2 000 membres

Le rapport de la commission d'enquête parlementaire établit la liste des douze sectes comptant en France plus de 2 000 adeptes (jusqu'à 10 000, hormis les Témoins de Jéhovah, qui sont 130 000) : association Lucien J. Engelmajer ; Cedipac SA (ex-le Groupement) ; Chevaliers du Lotus d'or ; Communauté des petits frères et petites sœurs du Sacré-Cœur ; Eglise de scientologie de Paris ; Eglise néo-apostolique de France ; Eglise universelle du royaume de Dieu ; Energie humaine et universelle France (HUE) ; Institut de science védique maharishi de Paris (méditation transcendentale) ; Mouvement raëlien français ; Shri Ram Chandra Mission France ; Soka Gakkaï internationale France.

Parmi les sectes comptant de 500 à 2 000 adeptes, le rapport cite : Anthropos ; Sri Chinmoy ; Culte antoiniste ; Eglise universelle de Dieu ; Fraternité blanche universelle ; Invitation à la vie intense (IVI) ; Graal en France ; Viswa nirmala dharma-sahaja Yoga, etc.

Les RG pointent des risques d'« autodestruction » dans quatre sectes

SEIZE MORTS, dont trois enfants, le 23 décembre 1995 dans le Vercors. Cinquante-trois morts, en octobre 1994, en Suisse et au Canada. Par deux fois, le cérémonial macabre de l'Ordre du Temple solaire a fait un bilan aussi lourd qu'imprévu. Soucieuse d'anticiper la menace des mouvements dits *« apocalyptiques »*, la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) a dressé, en marge de son volumineux *Panorama des sectes en France*, la liste de ceux qui pourraient, un jour, donner libre cours à de semblables folies suicidaires. Dans une note confidentielle datée du 28 décembre 1995, intitulée « D'autres sectes autodestructrices en France ? », les policiers des RG mettent en lumière la *« dangerosité »* de quatre mouvements particuliers, en France et en Suisse : Le Logis de Dieu, Maev, Tabitha's Place et Methernita.

Ces quatre sectes, qui professent toutes des doctrines *« millénaristes »* – fondées sur l'annonce d'une prochaine fin du monde –, imposent un mode de vie autarcique à leurs adeptes, qui rejettent l'école et la médecine traditionnelle. Fondé il y a dix ans, Le logis de Dieu, également baptisé Grand Logis, compte quelque 70 fidèles – dont une vingtaine d'enfants –, qui vivent reclus dans une grande bâtisse, à La Villedieu, près de Saintes (Charente-Maritime). Fondateur et gourou, le biologiste Bernard Briand est lui-même un ancien adepte du Mouvement du Graal, créé en Allemagne en 1927, dont il a complété la doctrine, basée sur les légendes arthuriennes, par des discours sur l'Apocalypse et la préconisation de produits cosmétologiques, justement fabriqués par la SARL Flore de Saintonge, émanation directe de la secte.

La grande prêtresse du Logis de Dieu, belle-sœur du gourou, ayant annoncé la fin du monde pour le 22 juin 1989, une centaine d'adeptes s'étaient réunis à cette date à La Villedieu. Enfermés à l'intérieur de la maison, dont le gourou avait muré les issues, ils priaient en attendant le cataclysme, cependant que les RG signalaient une *« intense activité »* au Logis. Mais tout s'était bien terminé.

En 1992, une lettre adressée au maire de La Villedieu et signée *« Quelques femmes du Logis »* réclamait une intervention pour *« sauver nos enfants »*. *« Nous ne pouvons plus rien faire*, était-il écrit, *nous sommes sous l'emprise de notre serment et les hommes n'ont plus tout leur cerveau (...) Bientôt ce sera le chaos... »* Une enquête préliminaire a été ouverte à la suite de cette lettre, et les RG signalent dans leur note du 28 décembre que *« d'anciens adeptes ont apporté des renseignements confirmant »* son contenu. Ils notent, par ailleurs, que la secte est richement dotée, plusieurs de ses adeptes ayant vendu à son profit leur patrimoine, certains pour plus de 40 millions de francs.

PHALANSTÈRE

Le même document souligne la résurgence d'une secte qui ne compte qu'une trentaine de membres, Maev. Autrefois dénommée Omega, elle prône une *« technique vibratoire »* faisant office de *« thérapie corporelle et spirituelle pouvant guérir tous les maux du corps et de l'esprit »*. Basée à Ferney-Voltaire (Ain), Maev a pour gourou une femme de cinquante-six ans, Nicole Calot, qui se présente comme *« chercheur scientifique en communication et créativité »*, et avait prédit la fin du monde, elle, pour le 26 juin 1988. Le 5 juin de cette même année, le rassemblement à Pontevès (Var) de 70 adeptes vêtus de robes blanches – dont une quinzaine de mineurs – avait fait craindre un rituel sacrificiel et entraîné l'intervention des gendarmes.

Sans s'être jamais signalée par de telles manifestations, la communauté religieuse Tabitha's Place, issue d'une secte américaine, est présentée comme *« une sorte de phalanstère »*. Installée depuis 1983 dans un château à Sus (Pyrénées-Atlantiques), elle se réclame d'une lecture fondamentaliste de la Bible, qui peut aller jusqu'à infliger des sévices corporels aux enfants. Les adeptes – 154 en 1992, selon les RG, dont 70 mineurs – s'expriment en anglais et en hébreu, et ne peuvent posséder aucun bien. La secte dispose de fonds considérables, sans doute débloqués par le gourou américain, Elbert Eugen Spriggs, ancien camelot de fêtes foraines. *« L'isolement et le millénarisme que cultive cette secte*, écrivent les RG, *pourraient la conduire, en des circonstances exceptionnelles, à un « coup de folie », voire à l'autodestruction. »*

Le même avertissement semble valoir pour l'Association indépendante de Methernita, fondée en 1960 à Linden, dans le canton de Berne (Suisse), par un agriculteur passionné de sciences occultes et d'hypnose, Paul Baumann, qui se prétend l'incarnation successive de plusieurs *« angelots »*. Très autoritaire, le gourou impose le silence et l'abstinence à ses fidèles. Certains travaillent – pour 50 francs suisses par mois (environ 200 francs) – dans les entreprises de la secte, ou dans l'hôtel de luxe qu'elle possède à Beatenberg, près du lac d'Interlaken.

Condamné en 1976 à sept ans d'emprisonnement pour avoir abusé sexuellement de mineures, M. Baumann est considéré, selon les RG, comme *« l'un des contribuables les plus riches de Suisse alémanique »*. Le rapport conclut, à propos de son mouvement, qu'*« on ne peut y écarter un risque de panique apocalyptique »*.

Hervé Gattegno

les mouvements guérisseurs et psychanalytiques

Brésilien Plinio Correa de Oliveira, liée à l'association Avenir de la culture, connue en France pour ses campagnes contre le Minitel rose, les préservatifs ou des films comme *Je vous salue Marie*, de Godard, ou *La Dernière tentation du Christ*, de Scorsese.

A l'instar du courant orientaliste, ces courants évangéliques ou pseudo-catholiques éprouvent de plus en plus le besoin de développer des enseignements et des prestations axés sur le thème de la guérison. Le rapport distingue les « petites Eglises » non reconnues, conduites par de faux évêques, *« qui se maintiennent grâce à une utilisation caricaturale des rituels romains ou catholiques orientaux »* et les mouvements évangéliques, *« souvent animés par d'authentiques pasteurs ayant basculé dans le rôle de gourou »*.

● PSYCHANALYTIQUES (9)

Ils développent diverses techniques parapsychologiques prétendant guérir l'inconscient de traumatismes divers. La secte dominante dans cette catégorie est l'Eglise de scientologie, fondée aux Etats-Unis par Ron Hubbard. Le rapport note que *« l'engouement pour les sectes modernes affichant des prétentions en matière psychanalytique est indéniable »*. Il estime que *« le courant psychanalytique occupe sans conteste dans la dynamique sectaire de ces dernières années la troisième place d'un podium déjà occupé par le Nouvel Age et les guérisseurs »*.

Il ajoute : *« Avec des fers de lance comme la Scientologie, ce courant apparaît aujourd'hui comme l'un des substituts privilégiés des doctrines religieuses traditionnelles. Les cas de dérives sectaires se multiplient. Les dommages causés aux victimes sont particulièrement graves (ruines, démence, suicide...), car, dans ce type de secte, les techniques de manipulation mentale sont extrêmement perfectionnées. »*

● SYNCRÉTIQUES (9)

Ils prêchent une sorte de synthèse entre les différentes religions, y compris primitives, voire entre traditions orientale et occidentale. Le rapport cite la Fraternité blanche universelle, créée en 1947, fondée sur l'adoration du Soleil et les lois du karma. De même, l'Association des chevaliers du lotus d'or, fondée en 1967 par Gilbert Bourdin, le « Messie cosmoplanétaire » installé dans la « cité sainte » du Mandarom à Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), qui connaît de nombreux démêlés judiciaires à la suite de plaintes pour viol sur mineurs. Sa doctrine est l'« aumisme », qui professe que la première parole de Dieu a été *« aum »*. La répétion incessante de ce son (*Om* ou *Om ah Hum*) est destinée à neutraliser les vibrations des forces occultes.

● UFOLOGIQUES (5)

L'*ufologie* est la croyance dans l'existence de plusieurs mondes habités, de visiteurs de l'espace et d'extraterrestres. Le cas-type est le mouvement raëlien, fondé en 1975.

Les « soucoupistes » font peu école. Leurs effectifs progressent moins, écrit le rapport, que les tarifs des prestations proposées. Ici encore, le pittoresque cache souvent des concepts plus inquiétants comme la *« géniocratie »* (ou gouvernement des élites) chez les raëliens.

● SATANIQUES (4)

Ils ont en commun de rendre un culte au diable, comme l'Eglise philosophique luciférienne, le cercle initiatique de la Licorne occidentale, etc.

● ALTERNATIFS (4)

Ils proposent une organisation différente des circuits économiques. Le rapport classe là des groupes à prétention humanitaire comme le mouvement Humana France.

● NÉO-PAÏENS (3)

Ils se réfèrent aux mythologies celtiques ou nordiques, voire à l'animisme. Sont cités l'Ordre monastique d'Avallon, Le suicide des rives ou Clé de l'univers.

H. T.

M. Burgelin préconise une « très grande prudence » dans la lutte anticorruption

Le procureur général de Paris, qui s'inquiète de la « très large marge d'interprétation » des magistrats du parquet, réclame un code de déontologie fixant l'« éthique du juge »

A L'AUDIENCE de rentrée de la cour d'appel de Paris, qui s'est tenue mardi 9 janvier en présence du garde des sceaux, le procureur général, Jean-François Burgelin, a insisté sur la prudence à adopter en matière de lutte contre la corruption. *« Si tout le monde s'accorde sur la nécessité qu'il y a de lutter contre la corruption et si personne ne conteste à la magistrature le rôle prépondérant qu'elle entend mener en cette matière, de nombreuses voix s'élèvent pour mettre en garde les juges contre la tentation qu'ils pourraient avoir de s'ériger en justicier. Partageant ces inquiétudes, je crois indispensable d'engager au plus vite, comme l'ont d'ailleurs déjà fait de nombreuses professions qui se sont dotées d'un code de déontologie, une réflexion sur ce que pourrait être l'éthique du juge. »*

Le bâtonnier, Jean-René Farthouat, a réprimé un sourire. Lors de la rentrée de la conférence du stage, il s'était déjà inquiété de l'attitude de certains juges en utilisant lui aussi le terme de *« justicier »*. Usant d'une autre formule, Pierre Drai, premier président de la Cour de cassation, avait, il y a tout juste un an, évoqué les dangers d'un *« juge-Dieu, qui ferait de la loi "sa" loi »*. Ce danger, incontestablement réel, mérite certainement que l'on imagine des garde-fous, mais, venant d'un membre du parquet, cette suggestion ne manquera pas de surprendre. N'est-ce pas à cause de l'inertie du parquet que certains juges ont estimé qu'ils pouvaient, au nom d'une vraie justice, prendre certaines libertés avec le code de procédure pénale ou l'utiliser avec un art consommé pour parvenir à leurs fins malgré les réticences d'un substitut ?

LES DANGERS DU FEU

M. Burgelin ne s'est pas arrêté là. Dénonçant *« la très large marge d'interprétation »* des magistrats du parquet en matière de corruption, il s'est demandé si, en matière d'abus de biens sociaux, la justice n'entrait pas parfois *« dans le domaine de la nuance où il est souvent difficile de faire la part entre le tolérable et celui qui ne l'est pas »*. *« Les magistrats du parquet doivent faire preuve, dans ces dossiers, d'une très grande prudence car le simple fait d'engager des poursuites ou même de déclencher une enquête préliminaire sur telle ou telle personnalité (...) jettera l'opprobre sur cette personne de façon quasi irrémédiable. »* Et le magistrat ajoutait notamment : *« Un recours sans nuance à l'action publique peut avoir (...) des conséquences déstabilisatrice sur la vie économique, financière et politique du pays. (...) Il convient certes à la justice de porter sur la corruption un feu purificateur. Mais non de jouer avec lui, sinon elle s'y brûlera et la démocratie avec elle. »*

Fallait-il vraiment qu'une si belle évocation de la démocratie soit limitée aux aspects économiques, financiers et politiques ? Une poursuite *« sans nuance »* contre un simple particulier n'est-elle pas déstabilisatrice pour son honneur, pour sa vie professionnelle et familiale ? En outre, un tel rappel aux grands principes survenant à une époque où le projecteur de la justice se tourne vers des personnalités proches de la majorité a affaibli les propos de M. Burgelin. Certes, la justice a sans doute un grand besoin de sérénité. Abordant brièvement cet aspect, Myriam Ezratty, premier président de la cour d'appel remarquait : *« Le juge est de plus en plus souvent appelé comme arbitre des mœurs, voire de la moralité politique (...), mais doit-on pour autant parler de gouvernement des juges ? C'est, me semble-t-il, confondre la cause et l'effet. »*

Maurice Peyrot

La note de la Cour des comptes sur l'ARC devait être transmise mercredi au parquet

LA NOTE de Mme Hélène Gisserot, procureur général près la Cour des comptes, concernant les délits éventuellement commis dans le cadre de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), a été transmise mardi 9 janvier au ministère de la justice. Après étude de la direction des affaires criminelles et des grâces, le dossier devait être transmis, mercredi 10 janvier, au parquet général de la cour d'appel de Paris. Il reviendra ensuite au procureur général, Jean-François Burgelin, de le confier à la juridiction compétente : Créteil (le siège de l'ARC est situé à Villejuif, Val-de-Marne), ou Paris, qui dispose d'une section financière expérimentée.

Par ailleurs, Jacques Crozemarie, qui est toujours le président de l'ARC malgré sa mise en retrait par le conseil d'administration, a décidé, mardi 9 janvier, de mettre fin aux fonctions de Thierry Hercend, qui exerçait les fonction de directeur délégué de l'association. Cette décision brutale – le docteur Hercend a été prié de quitter immédiatement les locaux – laisse présager un très prochain conflit entre le président et les six personnes chargées de réformer le fonctionnement et la gestion de l'ARC.

Le mari d'une Algérienne reconnu coupable d'aide au séjour irrégulier

L'ÉPOUX D'UNE ALGÉRIENNE SANS PAPIERS a été reconnu coupable du délit d'aide au séjour irrégulier, lundi 8 janvier, par le tribunal correctionnel de Saint-Etienne, qui l'a dispensé de peine. Amor Boudiar, un Algérien de 56 ans, installé en France depuis 32 ans, était poursuivi pour avoir facilité, en 1991, l'entrée et le séjour de Nacera, 31 ans, qu'il a épousée en février 1992 et dont il a trois enfants (*Le Monde* du 14 décembre). A l'audience, le procureur de la République avait requis une condamnation *« modérée »*, voire une *« dispense de peine »*, soulignant la *« situation paradoxale »* de M. Boudiar, poursuivi alors que son épouse faisait l'objet d'une procédure de régularisation, au titre des récentes circulaires concernant les parents étrangers d'enfants français. L'avocat de l'Algérien, Me Marie-Noëlle Fréty, avait plaidé la relaxe.

■ **FRONT NATIONAL : le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, a été débouté**, mardi 9 janvier, par la cour d'appel de Nancy (Meurthe-et-Moselle) de sa plainte pour injure contre M. Paul-Elie Lévy, qui l'avait qualifié de *« fils spirituel d'Hitler »*, au motif qu'il s'agit d'une diffamation et non d'une injure. M. Le Pen a été condamné aux dépens et à verser à ce titre 10 000 francs à M. Lévy.

■ **EMBRYONS : la Cour de cassation a refusé**, mardi 9 janvier, à une femme dont le mari est décédé le droit de récupérer des embryons congelés. Elle a néanmoins jugé que ces embryons pourraient, comme le prévoit la loi, être donnés à un autre couple. La cour d'appel, saisie par la jeune femme après le refus du centre hospitalier de la Grave, à Toulouse, de lui restituer deux embryons, avait ordonné leur destruction.

■ **AVALANCHE : le parquet de Grenoble** a décidé, mardi 9 janvier, d'ouvrir une information judiciaire contre X pour *« homicide par imprudence »*, après la mort d'un skieur emporté le 1er janvier par une avalanche sur une piste du glacier de Sarenne, au-dessus de l'Alpe d'Huez (Isère).

■ **POLICE : un homme de vingt-deux ans a été tué** par un policier, mardi 9 janvier à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), au cours d'une interpellation. La victime avait blessé un policier sur lequel il avait foncé au volant d'une voiture le 6 janvier, à l'aéroport de Roissy. Une enquête de l'inspection générale des services (IGS) a été ouverte.

■ **AGRESSION : le vice-président d'une association de Cannes**, Marcel Asquinazi, a été légèrement blessé par un coup de feu, lundi soir 8 janvier. Âgé de soixante-douze ans, ce responsable de l'Association d'information et de défense de Cannes a été suivi par une voiture, puis blessé à la main d'un coup de pistolet à grenaille.

■ **UNIVERSITÉS : Joseph Dubreuil, professeur à l'université d'Orléans, a été nommé médiateur** à l'université de Toulon, où la poursuite de la grève a été décidée par la coordination des personnels latos, enseignants et étudiants. – *(Corres.)*

DISPARITION

Mgr Deroubaix

Un évêque « rouge »

MGR GUY DEROUBAIX, évêque de Saint-Denis, décédé lundi 8 janvier à l'âge de soixante-huit ans, des suites d'un cancer, était l'un des représentants de cette sensibilité « de gauche » de l'épiscopat français : il ne la cultivait pas à la manière d'un Mgr Gaillot, mais elle ne s'en exprimait pas moins par une présence active et constante aux « frontières » de l'Eglise. Cet engagement, autant que sa situation dans l'un des bastions les plus populaires de la région parisienne, en faisait l'un de ces *« évêques rouges »* vitupérés par l'extrême droite, mais qu'appréciaient à sa juste mesure les militants ouvriers, les associations d'immigrés, les organisations musulmanes et les élus communistes du département.

Né le 10 juin 1927 à La Madeleine (Nord), après des études au grand séminaire d'Issy-les-Moulineaux, il est ordonné prêtre en 1951. Il milite dans les mouvements d'action catholique ouvrière (ACO, JOC), devenant en 1970 secrétaire national de la Mission ouvrière. Ordonné évêque en 1976, au siège de Saint-Denis nouvellement créé (en 1966), c'est dans ce bastion ouvrier qu'il accueille le pape en 1980, affichant sur sa cathédrale la formule du cardinal Cardijn, fondateur de la JOC : *« Un jeune travailleur vaut plus que tout l'or du monde »*. Président de la commission épiscopale France-Amérique latine (1981-1987), membre de la commission des missions à l'extérieur (1981-1994), il se rend régulièrement en Afrique, en Asie, dans le sous-continent américain. Président de la commission du monde ouvrier (1985-1991), il publie en 1987 une déclaration contre *« la société à plusieurs vitesses »*, intitulée : *« Y aura t-il des hommes sacrifiés ? »*. En 1993, il devient président du secrétariat de l'Eglise catholique pour les relations avec l'islam (SRI).

Proche de Mgr Gaillot – il était membre comme lui de la fraternité sacerdotale *Jesus Caritas* –, Guy Deroubaix est l'un des quatre évêques qui participent, le 22 janvier 1995, à sa messe d'adieu au diocèse d'Evreux. Mgr Deroubaix aura enfin été l'un des rares évêques à intervenir au cours de la grande grève de décembre 1995, alors qu'il luttait depuis deux ans contre la maladie, avec un courage et une discrétion qui ont forcé l'admiration.

Henri Tincq

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Christiane Arthuys, née Delage,
son épouse,

Jacques et Pascale,
Sœur Marie-Véronique,
Benoît et Martine,
Laurence,
Marie,
ses enfants,
Benjamin, Florent, Maud, Matthieu et Solène,
ses petits-enfants,
M. et Mme Philippe Arthuys,
M. et Mme André Casanova,
M. et Mme Jean Delage,
M. et Mme Francis Delage,
ses frère, sœur, belles-sœurs et beaux-frères,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean ARTHUYS,

survenu le 9 janvier 1996, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 11 janvier, à 16 h 15, en l'église d'Arcangues (Pyrénées-Atlantiques).

Ardetxea,
64200 Arcangues.

– Me Claude Procheville, président national d'honneur,
et le conseil d'administration du Club 18-Juin-ANVRD,
ont le regret d'annoncer le décès de leur camarade et ami,

Michel BERNUES,
médaille militaire gagnée au feu,
croix de guerre avec Palmes,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médailles coloniales,
porte-drapeau,

survenu le 15 décembre 1995.

L'incinération a eu lieu le 21 décembre.

181, rue de la Pompe,
75116 Paris.

– Les obsèques de

Michel BERTO,
comédien,

auront lieu le vendredi 12 janvier, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Ses amis sont invités à se rassembler à la porte principale, 8, boulevard de Ménilmontant, à Paris-20e.

(*Le Monde* daté 7-8 janvier.)

– Le 5 janvier,

Christian FAUVET

s'en allait.

Il nous a beaucoup appris. Sur le journalisme et sur la vie.

Ses amis de *La Vie du rail*.

(*Le Monde* daté 7-8 janvier.)

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Yvette Collomp,
son épouse,
Yves Collomp et Marie-Claire Fine,
Alain et Catherine Collomp,
ses enfants,
Isild Collomp,
Florentin, Emilie et Virigile Collomp,
ses petits-enfants,
Mlle Lucienne Collomp,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André COLLOMP,
professeur honoraire
au lycée Buffon,

survenu à Paris, le 8 janvier 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 janvier, à 10 h 30, en l'église de Saint-André-les-Alpes, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

22, rue Lacretelle,
75015 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Marianne DEMOLON,
administrateur civil en retraite,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,

survenu le 5 janvier 1996, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'intéressée ayant fait don de son corps à la faculté de médecine, il n'y a pas eu d'obsèques.

Ceux et celles qui le souhaitent peuvent, en souvenir d'elle, faire un don à l'Unicef ou à Médecins du monde.

« Dieu n'est pas Dieu des morts mais des vivants, car pour Lui tous sont vivants. »
Luc 20 V. 38.

– Mme Anaïs Fouasse,
son épouse,
M. et Mme Jacques Fouasse,
son fils et sa belle-fille,
Jean-Baptiste, Adrien, Pierre-Maxime,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FOUASSE,
ancien directeur général adjoint
de la Compagnie bancaire,

survenu à Paris, le 9 janvier 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 11 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Albert-le-Grand, 122, rue de la Glacière, à Paris-13e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

25, rue Gazan,
75014 Paris.

– Rita Levi-Montalcini,
Presidente dell'Istituto della Enciclopedia Italiana,
a la douleur de faire part du décès de

François MITTERRAND,
ancien Président
de la République française,
défenseur de la paix,
de la liberté, de l'intégration
entre tous les peuples
et homme politique engagé
pour la construction de l'Europe.

Rome, le 9 janvier 1996.

– Le président de l'université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand-II),
Le doyen de l'UFR des lettres et sciences humaines,
Les enseignants, le personnel administratif et les étudiants du département d'histoire et du Centre d'histoire des entreprises et des communautés,
ont le regret de faire part du décès de

Annie MOULIN,
professeur d'histoire contemporaine,
directeur-adjoint du CHEC,

survenu à Clermont-Ferrand, le 22 décembre 1995.

– Georges Morin,
M. et Mme Jean Morin,
Mmes Thérèse et Marie Morin,
Et M. et Mme Jacques Morin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André MORIN,
née Marguerite BLAIS,

survenu le 29 décembre 1995, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Allonne, le 2 janvier 1996.

39, rue Buffon,
75005 Paris.
Les Deux chênes,
79130 Allonne.

Fi Van Jean-Michel
NGUYEN HUU

nous a quittés, le 3 janvier 1996.

L'inhumation a eu lieu le 8 janvier dans l'intimité à Saint-Leu de la Réunion selon ses vœux.

– Mme Zoé Porte,
son épouse,
Le docteur Hélène Blanc,
sa petite-fille par alliance,
Les familles Blanc, Jacquemin, Martin et Martignole,
ont le chagrin de faire part du décès de

Jean PORTE,
ancien administrateur à l'INSEE,
professeur d'université honoraire,

survenu le 8 janvier 1996, à son domicile, à Paris, dans sa quatre-vingtième année.

La famille remercie par avance tous ceux qui prendront part à sa peine.

1, villa Ornano,
75018 Paris.

– Jean Van Der Meulen,
son époux,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean VAN DER MEULEN,
née Yvonne REMAUD,

survenu subitement le 26 décembre 1995.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mardi 2 janvier 1996, en sa paroisse de Sainte-Jeanne-de-Chantal, Paris-16e.

6, rue Raffaelli,
75016 Paris.

Condoléances

– Pasquale Gerico, ému, prend part à la douleur de
Mme Danielle Mitterrand et sa famille,
pour la disparition de

M. François MITTERRAND.

– L'Association de la Garde nationale des Etats-Unis, sa Société historique et leur délégué en France, rendent un hommage ému au

Président
François MITTERRAND,
compagnon de la légion Lafayette.

Ils présentent leurs sincères condoléances à sa famille.

184, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

Remerciements

– Marseille. Paris. Carpentras.

Mme Veuve Docteur Armand Aubert,

Pierre Olive-Eysseric,
son petit-fils,
Les familles Olive, Aubert, Ciuti, Bornard, Grandi,
remercient ceux qui ont compati à leur douleur lors du décès de

Marie-Anne AUBERT,

épouse regrettée du docteur Pierre Olive-Eysseric,
leur belle et douce Butterfly enlevée à quarante ans à leur affection.

– Mme Myriam Dupont,
M. et Mme Charles Dupont,
Et toute la famille,

très sensibles aux marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Pierre DUPONT,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Avis de messe

– Un service religieux à la mémoire de

M. Romuald SZRAMKIEWICZ,
professeur d'histoire
du droit et des institutions,
ancien vice-président
de l'université
Paris-I-Panthéon-Sorbonne,

décédé le 12 novembre 1995, sera célébré le mercredi 17 janvier 1996, à 18 h 30, en l'église Saint-Etienne du Mont, 1, rue Saint-Etienne-du-Mont, 75005 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 10 janvier 1986,

Georges DAVYDOFF

nous quittait pour toujours.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Le 11 janvier 1986,

Roland LACROIX

quittait les siens.

Que ceux qui l'ont connu et estimé aient une pensée pour lui.

Merci.

– Il y a un an, nous quittait

Paul ZUMTHOR.

On se souvient.

– Le 11 janvier 1988,

Alexis GRJEBINE

quittait sa famille et ses amis.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Soutenances de thèses

– **Maria Helena Pinto Silva Elias** soutiendra sa thèse de doctorat en musicologie à Paris-IV : **« Villa-Lobos, l'homme et son œuvre pour piano »**. Jeudi 11, 9 h 30, salle 2, 108, boulevard Malesherbes. Membres du jury : Mme Biget, MM. Paquette, Jambou, Kelkel.

– Jeudi 11 janvier 1996, à 14 h 30, Mlle **Katerina Tzamou** soutiendra sa thèse de doctorat (Histoire de l'art contemporain) de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, qui a pour sujet : « Arts plastiques et architecture en France depuis 1950 : le sculpteur Philolaos » (Sorbonne, salle Duroselle).

– Du fait des grèves de fin d'année, la soutenance de thèse de doctorat d'histoire de **Marie-Hélène Olivier, « Roger Millot, 1909-1993, et l'avènement des classes moyennes »**, a été reportée du samedi 2 décembre 1995 au samedi 20 janvier 1996. Elle aura lieu à l'université de Bourgogne – à Dijon –, salle du conseil des facultés des lettres, à 14 h 30. Le jury sera composé de M. Pierre Lévêque, directeur de la thèse, et de MM. Jean-Marie Mayeur, André Thépot et Marcel Vigreux.

– **Armand Derhy** soutiendra, le samedi 13 janvier 1996, à 10 h 45, à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne (salle des thèses), une thèse de doctorat intitulée : **« Les opérations de fusions-acquisitions : analyse théorique et application au marché français »**.

La virtù et la vertu

« F.M. n'était pas Tête d'Or, soit. Mais il avait à mes yeux moins froid aux yeux parce qu'il osait y aller, accepter les suffrages communistes, causer socialisme en public, et flicaille en privé » : troisième partie du portrait de François Mitterrand tel que l'a vu et compris Régis Debray

LES dés avaient roulé pour nous, les tard-venus, et le dilemme, en 1973, était moins cornélien. Rien de ce qui rebute l'intellectuel à principes ne m'étant étranger, mes mauvais penchants m'imposaient le mauvais choix, sans cas de conscience. Affaire de tropisme. P.M.F. ne méritait que respect, sans rien de moelleux ni de pulsionnel.

Devant la conscience de la République, ce lauréat de concours général, inscrit au tableau d'honneur de l'époque, le surmoi ne pouvait que s'incliner. Sa filiation était la mienne, les Lumières et la République ; son profil rationaliste et rigoureux. L'inconscient regimbait, trouvant à cette figure de Juste, totem des élites, je ne sais *quoi de fade* et de peu sexy ; de trop propre. Etait-ce le côté veau froid du vertueux ? Ou le peu d'attrait qu'inspire celui qui ne prend pas le plus grand risque ? Austérité, droiture, honorabilité, expertise, certes ; mais confort aussi.

La morale faite politique n'a jamais fait une politique, sauf quelques mois à Matignon. L'histoire a rendu son verdict, injuste. Mendès France fut un preux, qui n'a fondé ni une République, ni un Parti, ni une doctrine ; ce rebelle n'a renversé durablement aucun intérêt établi. Comme s'il s'excusait d'agir, meilleur politologue que politique, un peu trop Antigone à mon goût et pas assez tère *« une petite veine de folie »*, une part d'irrationnel, un rêve loufoque et beau.

Qu'il y ait des dévots pour forger des vies parallèles entre un sage et un génie montre à quel point l'esprit de sérieux peut conduire au délire les politologues. Personne n'atteint au sublime sans frôler le burlesque. De Gaulle était zinzin : il entendait des voix, parlait aux morts, et de lui-même à la troisième personne. Un grand homme est un fantaisiste grave, assez tenace pour désarmer les rires.

L'épopée héroï-comique de la France libre commence par des drôleries, et lorsque René Cassin, avant de signer la première convention juridique unissant la Grande-Bretagne aux trois tondus de Carlton-Gardens, en juin 1940, demande à de Gaulle *« au nom de quoi je signe, mon général ? »*, et s'entend répondre *« au nom de la France, Cassin ! »*, il regarda autour de lui pour s'assurer qu'aucune personne normalement constituée n'était témoin de la scène. On les aurait pris pour des fous furieux. Jusqu'au *« Vive le Québec libre »* de 1969, de Gaulle fut grand par ses couacs et ses extravagances.

Mitterrand : ce trop-intelligent aura fait le moins intellectuel des présidents de la Ve République, et c'est là que le bât me blessa assez vite, dès 1983. *« L'intellectuel est celui qui ordonne sa vie à une idée »* (définition haute du spécimen, quoique idéalement exacte), et il a vécu, à cet égard, dans le désordre. C'est aux idées



AFP

François Mitterrand avec Pierre Mendès France, lors de son investiture, le 21 mai 1981 à l'Elysée

Créon. Comment faire la part chez *ce mélancolique* entre le refus de parvenir, plus qu'honorable, et une certaine volonté d'impuissance, qui l'est moins ?

Il me semble, de loin (car je ne l'ai pour ainsi dire pas rencontré) que cet élève modèle, qui ne devait pas aller au cinéma l'après-midi, avait plus d'intelligence que de psychologie. F.M. n'était pas *Tête d'Or*, soit ! Mais il avait à mes yeux moins froid aux yeux parce qu'il osait y aller, accepter les suffrages communistes, causer socialisme en public, et flicaille en privé. Je lui voyais surtout plus de relief et de biographie.

Homme à principes, Mendès en avait trop pour taquiner la plume, les ombres au tableau, les canailles et les jolies femmes. Ce rigoriste, qui s'intéressait trop aux idées et pas assez aux formes, n'avait pas d'yeux pour les clairs-obscurs, les marginaux, les outsiders de l'officialité. Le goût des originaux, qu'avait Mitterrand, et la liberté de sa vie personnelle me masquaient son côté politiquement banal, classiquement manœuvrier. Mendès cachait sans doute plus d'originalité politique sous une existence plus conforme.

QUOI qu'il en fût, mon rejet instinctif des belles âmes me portait vers l'ami des écrivains, ces voyous qui vont au fait, au plus noir de la vie, et me détournait des professeurs, ceux qui tournent autour du pot avec une règle et un compas. Aussi la célèbre accolade donnée à Mitterrand par Mendès, dans le salon des fêtes de l'Elysée, le jour de l'investiture, m'apparut-elle comme l'hommage de la *virtù* à la vertu.

Favorisée par l'avance dans la mort, moins exposée aux cafouillages de ce qui dure, la mémoire de Mendès fait de l'ombre, chez les honnêtes et les nostalgiques, à celle de Mitterrand. Mais soyons justes. S'ils ont eu l'un et l'autre une envergure historique, et dédaigné l'enflure, aucun des deux champions de la gauche française du demi-siècle n'aura fait résonner dans les cœurs et dans le monde la petite note héroïque, comme Saint-Just ou de Gaulle. Mendès aurait pu être le grand intendant du Général ; pour inventer sa propre légende, il eût fallu à cet homme de caractère

elles-mêmes qu'il était insensible. La vision esthétique du monde qui m'avait séduit chez l'individu me rebuta bientôt chez le politique ; l'art pour l'art, en cette matière, permet de durer, non de créer. Nous avions été victimes d'un quiproquo. Je l'avais cru tacticien par tactique ; il l'était par caractère. Je lui prêtais un opportunisme de méthode ; ce serait son destin. Je l'avais senti réfractaire aux songe-creux ; il s'avéra l'être à toute pensée longue de l'histoire.

Contrairement à la sagesse, la sagacité ne s'écoute pas parler. Mais l'acuité, la promptitude du coup d'œil font une lucidité courte. Un bon point, un mauvais point, c'est le même. L'anti-intellectualisme, somme toute, est une chose trop sérieuse pour être permise à de simples empiristes. Le sien m'avait semblé témoigner d'une courageuse liberté d'esprit, mâtinée de dandysme et d'astuce : il relevait d'une allergie à la synthèse, et, je le crains, à l'idée même de Vérité. De son côté, parce que je lui rédigeais des discours avec rythme et ponctuation, il se croyait flanqué, situation classique, du « normalien sachant écrire », sans se douter que je suais sang et eau pour traduire des idées-forces venues du ventre en lyrisme préfectoral.

Au fond, il m'avait pris pour un littérateur faisant carrière, après un petit crochet dans l'exotisme : *« Vous verrez Régis, quand vous serez à l'Académie, si, si, ne protestez pas... »* Je protestais, il riait, sans méchanceté. Chacun sa profession. La mienne était de polir des phrases, jusqu'au bicorne. Qu'on pût avoir des convictions ou, pis, une pensée un peu organisée du monde et de l'histoire indiquait soit une coquetterie supplémentaire, retour à la case précédente, soit un dérangement mental, voir plus loin, case « idéologie », fumée toxique.

Texte manuscrit de François Mitterrand, version provisoire d'un extrait de son livre « La Paille et le Grain » (Flammarion, 1975)

Pour cette famille d'esprit, un philosophe n'est jamais qu'un écrivain empêché. Se plaisant à la compagnie des gens de lettres, parce qu'incisifs dans le détail et coulants sur le fond, il imputait mes aspérités à un défaut d'humeur, une vague misanthropie, une susceptibilité excessive, ignorant que, si les mots sont des anguilles, les idées, comme les pierres, ont des angles.

Son passage par Vichy et les revues « théoriques » de la Révolution nationale, auxquelles il avait collaboré, non sans application, l'avaient sans doute vacciné contre les doctrines en matière politique, au point d'assimiler, échaudé, toute idée générale à un égarement dogmatique. C'est un élément d'explication.

Reste que ses premières contributions, en 1942 et 1943, dans la *Revue de l'Etat nouveau* et à *Métier de chef* révèlent, sous une phraséologie d'époque, une constante qui s'amplifiera : derrière une mystique du charnel, un rejet géographique de cet outil à faire l'histoire qu'on appelle « l'abstraction ». *« L'erreur puisée dans mes livres d'histoire, et qui m'avait appris à ranger la patrie parmi les idéaux, m'avait peu à peu conduit à voyager dans l'abstraction. Et vite s'étaient décolorés, momifiés, des traits robustes et fiers. »*

Trente ans plus tard, socialiste officiel, l'amant de la glèbe persiste et signe, rejetant les amis de l'Idée chez les elfes à lubies. *« Une certaines idée de la France, l'expression est du général de Gaulle. Je ne l'aime pas. Je n'ai pas besoin d'une idée de la France. La France, je la vis. »* Poncif d'adolescent que cette antithèse entre la fausse abstraction et la vraie réalité vécue, le froid et le chaud : s'il avait fait un mois de philosophie, en terminale, il aurait su la différence entre raison et système.

Mais les écrivains de la droite sensible, depuis Barrès, tiennent la classe de philosophie pour un lieu de perdition, et les maîtres républicains pour des castrateurs d'énergie. Notre jeune déraciné n'eut pas son Bouteiller ni son Renan. *« Petit féroce »* à l'état brut, sans pédagogue interposé, *Le culte du Moi* put en lui se donner libre cours. L'émotion est naturelle, l'argumentation artificielle.

De cette sauvagerie rassise, héréditairement bourgeoise, découle une conception sceptique et méprisante du métier, selon laquelle la politique n'a pas à se soucier du Vrai, sauf à verser dans le dangereux ou le spécieux. *« Ou bien la vérité est ce que je crois et que j'impose à tous, ou bien la vérité est ce qui convient et me sert ; affaire de fanatique ou, sinon, de circonstances ; billevesée dans les deux cas. »*

Ainsi raisonnent les littéraires, ces connaisseurs de l'âme humaine à qui on ne la fait pas avec un raisonnement. Saveur, oui ; savoir, non. Conclusion : on navigue à vue, à l'estime, ou on coule. Excellent pour caboter de port en port. Pour la haute mer, il faut des instruments. Le pivotement du monde, après 1988, laissa notre Mazarin à quai.

Un détail aurait dû me mettre la puce à l'oreille : dans ses cercles concentriques d'amis de cinquante, trente ou dix ans, aucun « déraciné supérieur », grand universitaire, chercheur, enseignant. L'Université : un parking de jeunesse, seuls les médiocres y restent (l'homme de théâtre, en Jack Lang, faisant oublier l'agrégé de droit).

Coincé entre religion et littérature, le monde austère de l'éducation était pour Mitterrand domaine étranger, comme le rationalisme laïc et la recherche désintéressée du Vrai. Visitant l'Allemagne, il choisit Jünger contre Günter Grass ; et parle on ne peut plus sérieusement des voyantes, des guérisseurs indonésiens et des tordeurs de cuillère à distance.

De l'école, ce spiritualiste n'a ni la mystique républicaine ni l'expérience du boursier – nul respect des tripes. Une affaire sociale parmi d'autres, comme la santé et le logement ; un secteur de plus à gérer, à surveiller, à amadouer – profession président oblige. Dans l'homme voué au concept, outil opératoire, prise sur le monde, débroussaillement et percée, il ne voit qu'un cuistre ou un doctrinaire, Diafoirus ou Robespierre. Pour ce parti pris de sensibilité, toute vue philosophique est violon ou guillotine, vœu pieux ou présomption.

PENDANT les deux premières années à l'Elysée, j'organisais à son intention des déjeuners non de parade, mais de travail regroupant par thèmes précis quelques « grands intellectuels », Fernand Braudel, Simone de Beauvoir, Louis Dumont, Pierre Nora, Pierre Vidal-Naquet, Michel Foucault, et d'autres ; ou des rencontres sur des zones sensibles, l'Inde, l'URSS, l'islam, avec des spécialistes, des historiens, des sociologues : elles tournèrent en corvées. Méfiant, craignant qu'on ne lui refile un a priori entre poire et fromage, il éludait toute discussion de fond. Résultat : des mondanités prétentieuses, ni rentables, puisque sans publicité, ni profitables, puisqu'*« on verra bien le moment venu »*.

Et on en revint à l'agréable, Sagan, Blondin, Jean-Marie Banier – style, anecdotes, charme et causticité, les vraies racines ; plus, pour les réceptions du soir, le Tout-Paris des lettres et des arts, banal apanage concédé au ministre de la culture, formidable rabatteur. J'avais échoué. Le lecteur de *La Table Ronde*, de *La Parisienne* et de la *Revue des Deux-mondes* ne se mettrait jamais aux *Temps Modernes*, à *Esprit* ou au *Débat* (personne ne lui demandant de pousser jusqu'aux *Annales*, *Hérodote* ou *Mots*). La route des savoirs était coupée. Finies les grandes perspectives. Il faudrait faire avec les sophistes de la *« nouvelle philosophie »*, les pamphlétaires droitiers qui ont de la patte, les têtes chercheuses qui ont du flair. A eux les premiers rôles et les emplois.

Régis Debray

DEMAIN
Meilleur géographe qu'historien

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-60-30-10 Télex 261 311 F

DANS LA PRESSE INTERNATIONALE

■ **AFRIQUE.** *« Pour toute une génération de jeunes Africains (...) François Mitterrand a constitué un mythe : il a incarné la possibilité de l'alternance, même dans les contextes politiques les plus fermés »*, écrit le quotidien ivoirien indépendant *Le Jour*. Au Bénin, *Le Matin* (indépendant) titre à la une « Le baobab du siècle est tombé » et remarque que les pays africains *« viennent de perdre un président qui a longtemps donné vie et forme à leur politique extérieure »*, ajoutant que les actuelles relations franco-africaines *« ont perdu du mordant comme jamais ce ne fut le cas au moment où Mitterrand tenait les rênes du pouvoir »*. Mais le quotidien populaire ivoirien *Soir Info* évoque aussi le Rwanda en affirmant que *« les pages africaines de Mitterrand auraient été moins tachées si l'épisode rwandais n'était pas venu porter un sérieux discrédit à la politique africaine de la France »*.

■ **ASIE.** Le quotidien japonais *Asahi Shimbun* (centre gauche) écrit que François Mitterrand a *« symbolisé la lumière et l'ombre de la France »* et qu'il a *« démontré que le Parti socialiste était capable de diriger le pays »*. *Nihon Keizai*, le journal des milieux d'affaires, précise toutefois que *« peu d'analystes qualifient sa présidence de socialiste »* tandis que le *Sankei Shimbun* (conservateur) souligne qu'il était *« plein de contradictions »*. Selon le *Yomiuri shimbun* (conservateur), il s'est surtout comporté en *« homme d'Etat réaliste »*.

■ **MAGHREB.** *« La mort d'un Bonaparte »*, titre le quotidien algérien privé *Le Matin*, ajoutant que *« l'Algérie gardera du président François Mitterrand l'image de l'homme du discours humaniste, malgré certaines actions contestées, notamment celle du soutien des islamistes »*. *Le Matin* estime que François Mitterrand *« reste quand même un allié de l'Algérie. Il est parmi les sociaux-démocrates, celui qui s'est élevé contre l'autoritarisme du FMI et de la Banque mondiale tenus pour responsables de la dérive du continent africain »*. *« Les Algériens ont, eux aussi, connu François Mitterrand depuis qu'il fut secrétaire d'Etat sous la IVe République »*, écrit *El Watan*, un autre quotidien privé qui rappelle sa déclaration à propos de l'Algérie : *« La seule négociation c'est la guerre (...) l'Algérie c'est la France »*.

■ **PROCHE-ORIENT.** Selon le *Jerusalem Post* (anglophone, droite), *« Mitterrand était probablement le dernier des grands leaders européens de l'après-guerre. Il était sans doute l'un des plus grands leaders du XXe siècle. Peu de nations ont influencé la pensée mondiale comme la France et peu de politiciens ont influencé la manière de penser des Français comme François Mitterrand »*. *Maariv* (centre-droit) écrit : *« Comme son vieux rival Charles de Gaulle, François Mitterrand, le dernier des grands socialistes d'Europe, croyait à l'égalité des peuples, mais il pensait que la France était un peu plus égale que les autres. (...) Il était imprégné d'histoire et très fier, jusqu'à l'anachronisme, de sa grande culture. Une vilaine tache avait surgi de son passé : avant de rejoindre la résistance il avait été haut fonctionnaire dans le régime de Vichy qui, comme on le sait, collaborait avec les nazis. »* Enfin, le journal israélien *Haaretz* (centre gauche) pense que *« l'expression* dernier des géants *peut paraître éculée, mais elle convient parfaitement à ce qu'était cet homme. (...) Venu d'une famille de la droite catholique qui n'aimait certainement pas les juifs, il avait d'abord soutenu le gouvernement antisémite de Vichy, puis il avait continué de fréquenter certains de ses dirigeants après la guerre. Mais François Mitterrand, comme le rappelait Shimon Pérès, était un véritable ami d'Israël »*.
Dans un éditorial à la une, le quotidien égyptien d'opposition libéral *Al Wafd* écrit. *« Si l'amoureux de l'Egypte a édifié au cœur de Paris une grande pyramide de verre devant le Louvre, il a aussi bâti dans le cœur de tous les Français une pyramide de respect mutuel et de confiance qui lui a valu d'être le seul président français à prendre les rênes de la France pendant quatorze ans. »*

Le Monde

ÉDITORIAL

Le bel avenir du soviétisme

RIEN dans la constitution russe n'obligeait Boris Eltsine à tenir compte du résultat des élections législatives du 17 décembre qui ont vu une victoire des partis hostiles au pouvoir actuel, en particulier des communistes. Mais politiquement le chef du Kremlin doit tirer les conséquences du nouveau rapport de forces s'il veut conserver une chance pour le scrutin présidentiel, le seul décisif, prévu en juin. En ce sens, la nomination d'Evgueni Primakov, mardi 9 janvier, comme ministre des affaires étrangères est significative. Non parce qu'elle marquerait un tournant de la politique extérieure russe; celui-ci a été pris depuis plus de deux ans déjà quand M. Eltsine a cessé de coller à l'Occident pour mettre en avant les intérêts spécifiques de la Russie. Le nouveau venu est plutôt un spécialiste de l'Orient mais la réputation pro-occidentale de son prédécesseur Andreï Kozyrev, qui vient de démissionner, était largement ursurpée.

Expérience professionnelle mise à part, M. Primakov est d'abord un représentant de l'ancienne nomenklatura soviétique qui a servi et prospéré sous tous les pouvoirs, de Brejnev à Eltsine en passant par Gorbatchev. Et c'est cette « qualité » qui compte aujourd'hui. Les membres de cette couche dirigeante, dans leur grande majorité, se sont adaptés avec succès aux nouvelles exigences de la Russie « démocratique ». Ils peuplent les allées du pouvoir à Moscou ; ils ont consolidé leur emprise dans les régions ; ils sont souvent restés à la direction des grandes entreprises « privatisées », quand ils n'ont pas investi leur esprit d'initiative dans de lucratives activités commerciales ou bancaires. M. Eltsine a besoin d'eux, de leurs compétences, de leurs réseaux, de leur influence locale, pour se maintenir au Kremlin ou assurer la pérennité de l'oligarchie qui gouverne depuis la chute du communisme, mélange d'anciens apparatchiks et de nouveaux riches.

Le renvoi de quelques ministres boucs émissaires, le recours à la vieille garde et à des méthodes inspirées de la période soviétique – les livraisons obligatoires et le blocage des prix ont refait leur apparition dans le secteur de l'énergie – sont autant de signaux à l'adresse des communistes. Le président russe ne cherche sans doute pas une alliance avec Guennadi Ziouganov, le chef du PC, mais il va essayer, dans les quelques mois qui restent avant l'élection présidentielle, de diviser, séduire, intégrer dans son jeu, les nostalgiques de l'ordre ancien et ceux qui ont voté pour eux pour protester contre la baisse de leur niveau de vie et l'accélération de la corruption.

La Russie n'est pas pour autant menacée par un retour en arrière ; ses dirigeants ont encore trop besoin des aides internationales pour tourner ouvertement le dos aux réformes ; les timides avancées vers la démocratie ne risquent guère d'être remises en cause. Mais les Occidentaux doivent s'attendre à un partenaire où les traits les plus caricaturaux hérités du féodalisme tsariste comme de la bureaucratie soviétique seront dominants. Ce qui n'est, malheureusement, pas incompatible avec l'incurie criminelle en Tchétchénie.

Renaissance *par Guy Billout*



RECTIFICATIFS

FRANÇOIS MITTERRAND

Trois erreurs se sont malencontreusement glissées dans le portrait de François Mitterrand, « Le roman d'une vie », paru dans nos éditions du 9 janvier. En 1953, c'est pour protester contre la déposition du roi du Maroc, Mohamed V – et non pas du résident général en Algérie – qu'il quitta le gouvernement Laniel. Félix – et non pas André – Gaillard fut président du conseil de la IVe République. Enfin, la première speakerine de la télévision fut Jacqueline Joubert, et non pas Catherine Langeais.

JACQUES CHIRAC

Une erreur nous a fait déformer un des mots prononcés, lundi 8 janvier, par Jacques Chirac en hommage à François Mitterrand. Le président de la République a expliqué que son prédécesseur avait donné *« le sentiment d'avoir débordé sa propre vie »* et non pas *« dévoré »*, comme nous l'avons écrit.

L'ANNÉE DES ADIEUX

Contrairement à ce que nous avons écrit en page 2 de nos éditions du mercredi 10 janvier, le livre de Laure Adler *L'Année des adieux* Elysée n'a pas été publié aux éditions du Seuil, mais chez Flammarion, ainsi que nous l'indiquions en dernière page.

TRAITÉS DE PARIS

Contrairement à ce que nous indiquions dans le Guide culturel (le Monde du 2 janvier), ce n'est pas le traité de Paris de 1763 qui a consacré l'indépendance des Etats-Unis mais celui de 1783. Celui de 1763 marque la fin de la guerre de Sept Ans et la perte du Canada.

NOUVEAU MARCHÉ BOURSIER BRITANNIQUE

Ce ne sont pas vingt entreprises, comme nous l'avons écrit dans nos éditions du mercredi 10 janvier, mais deux entreprises qui ont quitté le second marché de Londres pour rejoindre l'Alternative Investment Market (AIM). L'AIM a accueilli depuis son ouverture 38 sociétés qui n'étaient pas cotées auparavant.

SSII

Le tableau qui accompagnait l'article consacré à l'industrie française des services informatiques (*Le Monde* du 9 janvier) comportait une erreur. Comme l'indiquait l'article, il fallait lire que la société GSI a été rachetée par le groupe américain ADP et non par un autre américain, IBM.

Les infortunes européennes de la vertu financière

THEO WAIGEL, le ministre allemand des finances inventeur du *« pacte de stabilité »* pour l'Europe, vient de reconnaître que son pays ne remplira pas, en 1995, les fameux critères de convergence décidés à Maastricht. Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne, réunis à Madrid le mois dernier, ont donc été bien avisés de repousser au prochain conseil européen l'examen de cette espèce de « Schengen monétaire » pour les participants à la monnaie unique.

Si les Allemands veulent se donner en modèle de vertu financière, ils doivent d'abord faire un effort eux-mêmes. Les Quinze n'entendent d'ailleurs pas la même chose derrière le mot stabilité, et les Allemands eux-mêmes ont varié dans leur conception de ce pacte. Quand le chancelier Kohl a parlé d'un *« toit politique »* pour l'Union économique et monétaire, il laissait supposer qu'il n'avait pas abandonné l'idée d'une synchronisation entre l'UEM et l'union politique. Cette conception, décalque des rapports existant entre le gouvernement de Bonn et la Bundesbank, rappelait le « gouvernement économique » de l'Europe, dont François Mitterrand avait, le premier, parlé en 1989 et que Pierre Bérégovoy avait élaboré ensuite, sans rencontrer l'enthousiasme des Allemands.

Si l'on en juge par les propositions publiques et les explications moins officielles du ministère allemand des finances, les ambitions de Bonn sont aujourd'hui beaucoup plus réduites. Loin d'être l'esquisse d'un projet ambitieux, le pacte de stabilité vise des objectifs immédiats, voire simplement tactiques.

Il s'agit d'abord de contrer la campagne de la presse populaire allemande contre l'Union monétaire en expliquant que toutes les garanties sont exigées des partenaires afin que la force de la monnaie européenne n'ait rien à envier à celle du deutschemark. Il s'agit accessoirement, note un économiste, de détourner l'attention de l'opinion des difficultés internes à l'Allemagne. Mais au-delà les responsables allemands veulent – selon leur propre expression – *« ancrer la stabilité »* en Europe, en garantissant l'observation des critères de convergence fixés à Maastricht et en renforçant les conditions de l'UEM. Ils ne veulent, affirment-ils, ni changer ni même compléter le traité, mais *« en boucher les trous »*.

« DOGMATISME DES CRITÈRES »

Ces lacunes se trouvent, selon eux, dans deux domaines : d'abord, le respect des critères après l'entrée dans l'UEM ; et pour se donner une marge de manœuvre en période de basses eaux, ils proposent de ramener de 3 % à 1 % l'objectif du déficit budgétaire par rapport au PIB en période normale et de 60 % à 50 % le pourcentage de la dette publique ; ensuite, les sanctions frappant les pays « déviants» devraient être automatiques et non pas laissées à l'appréciation du conseil des ministres des finances ou du Conseil européen.

Les dirigeants allemands craignent que le (ou les) pays les plus riches et les plus stables de l'UEM ne paient pour maintenir la stabilité de l'ensemble, malgré les fantaisies des pays les moins disciplinés ; ils constatent que depuis la signature du traité de Maastricht, les déficits se sont, globalement, plutôt aggravés et que les économies des Douze (puis des Quinze) ont plus divergé que convergé.

Avant l'entrée dans la troisième phase, un pays qui ne respecte pas les critères est puni en étant exclu de la monnaie unique ; après, il n'y a plus de sanction automatique. Les Allemands redoutent que la mentalité expansionniste reprenne le dessus et que les politiques décident de venir en aide aux Etats en difficulté au lieu de les taxer comme le prévoit le traité. Celui-ci n'institue aucune solidarité budgétaire entre les membres de l'UEM, et cette clause ne doit pas être contournée. Armés de cette méfiance envers la sagacité des décideurs politiques, ils veulent consacrer par un accord international des normes précises, chiffrées, automatiques. Il va sans dire qu'ils excluent l'adoption de critères « économico-politiques », tel le taux de chômage, comme l'avait proposé Jacques Chirac pendant sa campagne présidentielle.

Et comme souvent quand ils sont convaincus d'avoir raison, ils poussent leur idée jusque dans ses dernières conséquences, développant un véritable « dogmatisme des critères », sans vouloir admettre que le chiffre de 3 % de déficit budgétaire n'a pas plus de justification économique que 2,5 % ou 3,5 % et que si les normes sont trop sévères, elles ne seront ni appliquées ni applicables. Ils proposent bien la création d'un « conseil de stabilité» qui rassemblerait les participants à l'UEM pour surveiller le respect des règles, mais ils ne lui accordent pas une grande marge de manœuvre.

On est donc assez loin d'une instance politique qui aurait une large autonomie de décision, selon des modalités à définir ; encore plus d'un « gouvernement économique », capable d'impulser une véritable politique économique commune aux membres de l'UEM, en jouant de toute la palette des politiques monétaires (sans entamer l'indépendance de la Banque centrale européenne), budgétaires, structurelles, ou des politiques des revenus. Un tel « gouvernement » n'implique aucun amendement ou complément du traité de Maastricht ; les dispositions existent, il suffit de vouloir les mettre en œuvre.

« CULTURE DE LA STABILITÉ »

Mais la divergence n'est pas essentiellement institutionnelle. Elle porte beaucoup plus – notamment entre Français et Allemands – sur la conception de la stabilité et sur les objectifs de la politique économique. Quand les premiers se montrent soucieux de stimuler la croissance et de transformer la croissance en emplois, les seconds font confiance aux mécanismes du marché pour que la réduction des déficits et la stabilité monétaire engendrent les emplois ; quand les premiers voudraient que l'Europe mène une politique plus volontariste et utilise les instruments budgétaires pour lutter contre le chômage, les seconds prônent une politique budgétaire « neutre » et comptent sur la flexibilité des politiques sociales nationales pour remplacer les ajustements monétaires...

Sous couvert de défendre une subsidiarité qu'il souhaite très encadrée en Allemagne même – Bonn veut proposer un « pacte de stabilité » afin que les Länder respectent les critères de Maastricht –, le gouvernement fédéral cherche à garder son autonomie de décision et à éviter par-dessus tout d'être entraîné, malgré lui, dans des politiques expansionnistes par ses partenaires de l'UEM ; en s'en remettant au jugement des chiffres, il espère s'épargner des discussions sans fin.

Cependant le débat pourrait rebondir en Allemagne même, où le nouveau chef du Parti social-démocrate, Oskar Lafontaine, se prononce de plus en plus ouvertement pour une politique de relance par le déficit public, quitte à repousser de quelques années la troisième phase de l'UEM. L'aggravation du chômage, outre-Rhin, lui apporte des arguments supplémentaires.

L'importance que les dirigeants allemands accordent au pacte de stabilité reste cependant imprécise ; en font-ils une condition supplémentaire à l'acceptation de la monnaie unique ou considèrent-ils simplement que son adoption faciliterait le vote du Bundestag sur la monnaie unique exigé par le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe ? Demanderont-ils à leurs partenaires de souscrire à la fois à la création du conseil de stabilité, au renforcement des critères et à l'automaticité des sanctions ? Ou donneront-ils la priorité à une de leurs trois demandes ? Ces questions, encore sans réponse, expliquent que les chefs d'Etat et de gouvernement européens, tout en affirmant leur foi dans la stabilité, aient remis à plus tard l'examen d'un pacte – le temps de trouver un compromis entre le nécessaire tribut à la rigueur et le refus d'inscrire dans le marbre d'un traité les dogmes éphémères du monétarisme.

Daniel Vernet

Un humaniste à l'ancienne

par William Styron

LUNDI, quand j'ai appris qu'il était mort, j'ai eu un choc, malgré le caractère peu inattendu de cet événement. L'aggravation de sa maladie était connue et de plus en plus visible. Son combat contre elle, acharné et digne, m'a impressionné. Cet homme, jusqu'au bout, a forcé le respect. Le sentiment que me cause sa mort, c'est une forme de chagrin. Oui, de chagrin. Même si nous ne nous sommes pas vus très souvent, j'éprouvais pour lui de l'amitié vraie : il y avait entre nous cette sorte de lien étrange qui peut exister entre un écrivain et quelqu'un qui l'a vraiment lu, puis a eu envie de le connaître parce qu'il l'avait lu.

Nous nous sommes vus pour la première fois juste après sa première élection. Il m'a invité à la cérémonie du Panthéon, en 1981. Dès cette visite, je suis allé déjeuner à l'Elysée, mais cette fois-là nous n'avons pas vraiment parlé de choses personnelles. Ce n'était guère le moment. C'est venu plus tard, au cours d'autres déjeuners. Cette manière qu'il avait d'écouter, chose de plus en plus rare, était étonnante. Ses questions n'étaient pas de courtoisie, comme celles de tous ces gens qui n'entendent même pas les réponses. S'il parlait d'un livre, c'est qu'il s'y intéressait vraiment.

Pendant ces moments que nous avons passés ensemble, à l'Elysée, chez mon éditeur français Claude Gallimard et aussi lorsque j'ai été invité à la Maison Blanche en même temps que lui, sous la présidence de Reagan, il n'était pas question de politique, mais de littérature.

Pour mieux faire comprendre ce qu'il y avait là d'inhabituel pour moi – un président de la République, français, qui insiste pour rencontrer un écrivain américain–, j'ai envie de rappeler un incident cocasse qui m'est arrivé à une réception au Musée d'Orsay en 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française, à la célébration duquel François Mitterrand m'avait convié. Jack Lang est venu me chercher et m'a emmené auprès du président *« qui voulait me parler »*. Il était en compagnie du président américain d'alors, George Bush, et de son épouse Barbara. Il est apparu assez vite à François Mitterrand que les Bush n'avaient qu'une notion très vague de mon identité et de ce que je faisais. Mitterrand a dû le leur expliquer, ce qui semblait grandement l'exaspérer. Finalement il m'a pris par le bras, il m'a entraîné avec lui, les laissant là, en plan, et nous avons discuté des problèmes de la traduction française d'un de mes romans *Les Confessions de Nat Turner*. Il semblait trouver cette conversation-là plus plaisante que celle qu'il venait d'avoir avec les Bush.

L'ancien président était une sorte d'exception parmi les hommes politiques. Il avait un respect qu'on ne voit plus pour la littérature

C'est pour cela que je comprends très bien ce que disent beaucoup de Français aujourd'hui, qui manifestent leur respect pour la culture de François Mitterrand, qui voient en lui un des rares hommes politiques d'aujourd'hui – et peut-être l'un des derniers – à avoir mis la culture au centre de sa vie. Il y a une part de vérité dans ce sentiment. Il était une sorte d'exception dans ce domaine. Il avait un respect qu'on ne voit plus pour la littérature.

Toutefois, je ne voudrais pas paraître trop pessimiste, ni donner de l'Amérique une image trop négative avec mon anecdote sur Bush. S'il est vrai que les Etats-Unis ont eu coup sur coup deux présidents franchement incultes, Ronald Reagan et George Bush, il en va tout autrement pour Bill Clinton. Il est intelligent, cultivé. Certes, il n'a pas la singulière passion de Mitterrand pour les écrivains, mais on n'est pas obligé de lui expliquer qui sont les romanciers américains contemporains. Toutefois, il y a de moins en moins d'hommes politiques cultivés. Aux Etats-Unis, c'est certain. Et visible. Particulièrement chez les républicains. Ce n'est pas très gai. Mais c'est la vie...

Pour toutes ces raisons, quels que soient les fautes, les erreurs et les échecs de François Mitterrand, que je ne me cache pas, je l'ai déjà dit, je continue de penser qu'il avait une stature exceptionnelle. J'ai vu les ombres de sa vie, les révélations sur son passé, qui ont obscurci la fin de son second septennat. Mais j'ai vu aussi ce qu'il a fait pour son pays, pour la réputation internationale de la France dans cette fin de siècle, pour l'Europe. Je ne me suis pas contenté de rencontrer quelquefois l'homme privé, j'ai lu les livres de Françaois Mitterrand, j'ai écouté ses discours officiels.

François Mitterrand était un humaniste à l'ancienne, un « honnête homme », comme disaient les Français. D'une certaine manière, c'était un homme du XIX[e] siècle. Une partie de ses goûts littéraires et artistiques l'ancraient dans ce siècle-là. Pourtant il appartient à l'histoire du XX[e] siècle. Il s'est inscrit en elle. Comme il a inscrit sa marque dans le paysage architectural parisien. N'étant pas compétent et pas parisien, je me garderai bien d'émettre un jugement sur ses « grands travaux » qui ont suscité bien des polémiques. Mais on voit bien comment il a voulu, là, laisser « une œuvre ».

***William Styron** est écrivain.*
[Ces propos ont été recueillis au téléphone et traduits par Josyane Savigneau.]

Le dernier sommet

par Paul Legatte

EN 1945, Georges Boris me disait : *« Si les Français étaient lucides et conséquents, ils voueraient une reconnaissance éternelle au général de Gaulle. »* Il avait raison : qui aurait été capable d'imposer la France comme un des cinq grands de l'ONU et de nous persuader que c'était bien mérité ?

Cette vérité et cette dette, je les avais oubliées en 1958 lorsque l'offre me fut faite de rejoindre l'équipe du Général. Cette chance de côtoyer celui qui s'avéra être un si grand politicien, il m'est arrivé de la regretter. Mais outre que j'eusse souffert d'être associé à une politique trop marquée à mon goût par les impératifs nécessaires, dans l'intérêt de la France, d'un pragmatisme égoïste, elle m'eût privé de l'avantage de connaître François Mitterrand, que je n'avais fait qu'entrevoir en 1954.

Pierre Mendès France, sans avoir le charisme du général de Gaulle, n'en était pas dépourvu. Porteur de rêves, il avait le pouvoir de les faire partager. Plus capable de s'attirer la confiance des citoyens que celle des politiciens, il fut toujours persuadé qu'il ferait aboutir ses grands projets d'alors, qui étaient le rétablissement de la paix en Indochine, la décolonisation et la modernisation de l'économie. Très lucide sur les risques de telles entreprises, il n'était pas homme à reculer devant le danger et il avait le don d'emporter les convictions.

La vitesse d'analyse et de réaction de François Mitterrand pouvait engendrer la méprise

François Mitterrand fut conscient des aléas des projets à long terme : il rappelait souvent que les grandes réformes fiscales se réduisaient généralement à l'augmentation du prix du tabac et des allumettes. Ce scepticisme dicté par l'expérience fit qu'on l'accusa de dédaigner l'économie alors que sa défiance ne visait que les théoriciens et qu'il se plaisait au contraire à parler des questions quotidiennes et du progrès des sciences qui conditionnent l'activité des entreprises et ouvrent des perspectives.

Plus injuste encore fut la mise en doute de la sincérité de ses propos et de ses actions. Probablement parce qu'il avait l'esprit plus simplificateur que complicateur ; que son charisme ne s'exerçait qu'en petit cercle ; qu'il avait la pudeur de ne point exposer sur la place publique les rêves qu'il entretenait pour ses compatriotes et pour son pays, François Mitterrand fut non seulement trop souvent incompris mais encore victime de préjugés.

Il est vrai que, selon les circonstances et l'aptitude à saisir les nuances, la vitesse d'analyse et de réaction de François Mitterrand pouvait engendrer la méprise. Pour ceux qui l'ont bien connu, il fut pourtant indiscutablement un homme généreux, scrupuleux, conscient des devoirs de sa charge qu'il assuma lucidement avec un parfait souci d'honnêteté, et finalement pour le grand bonheur de la France.

De ces trois sommets de la politique française de ce dernier demi-siècle, quel est le dominant ? J'ai ma préférence ! Mais il faut laisser à chacun sa vision personnelle de l'Histoire et faire tourner le triangle autour d'un axe placé en son centre de gravité.

***Paul Legatte**, conseiller d'Etat honoraire, est ancien médiateur de la République.*

Des éloges funèbres et de la prudence

par Pierre Lainé

FRANÇOIS MITTERRAND est mort. Nul ne peut, certes, refuser de reconnaître le grand courage physique dont a fait preuve l'ancien président. Nul ne peut refuser d'admettre l'importance politique de l'homme qui vient de disparaître (Philippe Séguin annonce – avec d'autres – que François Mitterrand vient d'entrer dans l'Histoire ! C'était fait depuis belle lurette tout de même...). Nul ne peut refuser de souligner son intelligence, sa culture, sa finesse, son extrême habileté.

Mais à écouter la radio en ce jour d'annonce de sa disparition, on reste perplexe et agacé, même si l'on tient compte de la force de la « coutume » qui consiste à privilégier les bons côtés d'une vie, voire à oblitérer les aspects négatifs, à encenser une fois pour toutes les hommes de conséquence qui quittent la scène. On reste perplexe et agacé, même si l'on tient compte de l'importance de la sacro-sainte langue de bois.

On reste perplexe et agacé devant l'oubli de bien des épisodes sombres et troubles, devant le non-rappel de nombreuses ambiguïtés (pour employer un euphémisme...) et de quantité de faits peu glorieux et condamnables. De l'Observatoire au reniement des idées du temps du *Coup d'Etat permanent*, des affaires, des magouilles, des copinages douteux à la contribution têtue à la destructuration du PS, François Mitterrand est resté jusqu'au bout dans l'équivoque, la perversité et souvent le mensonge.

On souligne à l'envi la grande réussite de la politique étrangère de l'ancien chef de l'Etat. Laissons le voyage à Kiev et les idées sur la réunification de l'Allemagne. Mais l'Afrique ! Du télégramme louant le parcours de Sékou Touré aux turpitudes rwandaises, il n'y a guère matière aux éloges. Il faut le souligner, Mitterrand a pour le moins de lourdes responsabilités dans les tragédies qui ont marqué l'évolution de certains pays au sud du Sahara, et plus précisément dans le génocide rwandais en 1994. François Mitterrand s'est fourvoyé lamentablement et a dévoyé la politique de la France.

On reste perplexe et agacé devant l'oubli de bien des épisodes sombres et troubles

C'est une réalité que l'on ne reconnaît pas volontiers, qui n'intéresse pas la plupart des Français de toute façon, mais que savent certains. Elle apparaîtra tôt ou tard sur la place publique, lorsque à Kigali ou ailleurs tous les documents auront été publiés, les compromissions révélées. Alors la légende qui se tisse subira bien des accrocs – et ce sera justice.

Il était question dans les analyses qui ont fleuri à la fin du récent conflit social d'une autre façon de voir, de considérer, de juger la chose politique et les politiques eux-mêmes, désormais de plus en plus contestés, paraît-il. Nous évoquions plus haut la force des coutumes et l'importance de la langue de bois. Nous pourrions peut-être suggérer que les médias tiennent compte de cette salutaire évolution, qu'une sourdine soit mise à certains dithyrambes, enfin qu'un peu de retenue, de prudence, de pudeur entoure les éloges funèbres de ceux qui nous ont gouvernés, pour le meilleur et pour le pire.

***Pierre Lainé** est maître de conférences à l'université de Brest.*

AU COURRIER DU « MONDE »

SUR L'ETAT MODESTE ET L'ETAT ARROGANT

C'est en 1987 que j'ai lancé cette formule de l'Etat modeste. Elle a fait fortune mais comme repoussoir, à gauche d'abord, à droite ensuite. Dire *« Etat modeste »* apparaît à nos élites dirigeantes presque comme un crime de lèse-majesté.

Avec l'impétuosité verbale qui fait malheureusement partie de son charisme, notre président déclare que si les fonctionnaires doivent être modestes, l'Etat doit demeurer grand. Je crains que, comme tous ses prédécesseurs, il n'ait toujours pas compris ce que signifie ce concept d'Etat modeste.

C'est un concept très simple (voir dictionnaire) qui ne s'oppose pas à Etat fort ou même à Etat grand, mais à Etat arrogant. Les fonctionnaires français sont généralement modestes et il est indispensable de cesser les attaques, mêmes implicites, contre eux. Ce qui est en jeu, c'est le système de l'Etat. Les fonctionnaires ne sont arrogants que quand ils se drapent dans le manteau de l'Etat.

Les Français savent bien qu'ils ont besoin d'un Etat capable de parler haut et clair quand c'est nécessaire. Mais parler haut et clair, trancher, même à condition que ce ne soit pas à tout bout de champ, ne signifie pas être arrogant.

Etre arrogant est de plus en plus inefficace dans le monde complexe, difficile et en complète mutation qui est devenu le nôtre, car cela signifie qu'on sait tout mieux que personne, qu'on est incapable d'écouter et qu'on impose des réformes nécessairement mal préparées au lieu d'investir dans le changement.

La dernière crise montre une fois de plus que les Français ne supportent plus l'Etat arrogant, qui n'a même plus le soutien de l'opinion pour une réforme raisonnable.

L'Etat modeste est un Etat qui a bien intériorisé l'idée qu'il est au service de la société et non pas de sa propre grandeur. Un Etat qui travaille beaucoup plus mais beaucoup mieux en faisant travailler tous les Français de bonne volonté – et il n'en manque pas.

C'est un Etat plus intelligent qui a compris qu'il est plus efficace de rendre possible aux Français de changer que de leur imposer des réformes brutales, même longuement négociées. Il est beaucoup plus difficile, il est vrai, d'être intelligent, mais c'est quand même tellement plus passionnant.

Michel Crozier,
Paris.

L'après

Suite de la première page

C'est ce qui est arrivé à François Mitterrand dans les vingt dernières années de sa vie. Parce qu'il a su puiser dans ses échecs et dans sa culture, toute provinciale et historique, de quoi parler profondément à l'âme de la France. Parce qu'il a su aimer ce pays assez pudiquement pour qu'il lui *« veuille du bien »*, comme l'exprime, mieux qu'aucune autre, la langue italienne.

L'héritage de François Mitterrand apparaîtra alors comme n'étant fait ni de lois, ni de règlements, ni même de bâtiments, mais essentiellement d'*une méthode de gouvernement*, élaborée au fil des épreuves et des méditations, jamais théorisée et pourtant appliquée à la lettre, avec obstination pendant plus de vingt ans.

Cette méthode tient en quelques principes simples, qui conservent une extrême actualité : définir un projet à très long terme à partir d'une réflexion sur l'Histoire, ses bouleversements et ses permanences, proposer au pays une image de la prochaine étape de cette Histoire, c'est-à-dire une évolution de son modèle de développement pour les décennies à venir. Une fois ce projet défini et exposé, s'y tenir et y inscrire tous les événements qui viennent nécessairement en troubler le bel ordonnancement, y soumettre la tactique électorale comme le vocabulaire des discours, le programme électoral comme la négociation des alliances. Rassembler les forces politiques nécessaires à sa mise en œuvre et, en particulier, construire le parti politique représentatif de ces forces motrices, rassemblant des femmes et des hommes déterminés, minutieusement choisis, à tous les échelons du processus électoral. Et, à partir de là, être indifférent aux critiques et ne pas se payer de mots dans l'évaluation des chances de réussite.

Gouverner avec de tels principes conduit à conserver une distance à l'égard de l'immédiat, à ne pas approuver le dernier conseil reçu, à faire croire suffisamment en ses idées pour ne pas en changer au premier échec ; et surtout, à aimer assez la France, à la deviner assez finement, pour pouvoir la convaincre de se porter au-delà d'elle-même.

François Mitterrand a su accompagner ainsi la mutation du pays vers la modernité, le préparer à l'ouverture au monde et à quelques-uns des immenses changements qu'il va bientôt affronter. Il l'a mis en situation de réussir son insertion dans le village planétaire. Pour y parvenir, il a résumé son projet à quelques principes simples : lutter contre toutes les injustices et pour tous les droits de l'homme, rassembler les plus faibles, promouvoir l'accès au savoir, favoriser le progrès technique, construire l'unité économique et monétaire de l'Europe en organisant la fusion progressive des politiques et des économies de la France et de l'Allemagne.

Mais il n'a pu ni réduire massivement les injustices, ni créer le plein emploi, ni achever la modernisation de l'appareil éducatif, ni entreprendre la transformation de l'Union européenne en une entité politique. Cela sera le rôle de ses successeurs.

Cela sera pour eux une tâche difficile car, en accomplissant son projet, François Mitterrand a modifié profondément la nature même de l'exercice du pouvoir présidentiel : à moins de revenir sur la construction européenne, sur l'ouverture des marchés mondiaux et sur la décentralisation, le pouvoir des prochains présidents de la République sera beaucoup plus réduit que celui qu'a exercé François Mitterrand : avec lui disparaît le dernier monarque républicain, le dernier homme d'Etat proprement français.

Et pourtant, dans notre monde de l'éphémère et du nomade, où se déferont de plus en plus vite cultures, pouvoirs et nations, on attendra de plus en plus des hommes publics qu'ils sachent guider et convaincre, éclairer et défricher.

Avec François Mitterrand disparaît le dernier monarque républicain, le dernier homme d'Etat proprement français

C'est là qu'il faudra se souvenir de son héritage, pour définir en termes simples un projet à très long terme et en convaincre les Français : on devra faire de la modernisation de l'appareil éducatif – et surtout de celle de la formation permanente – la condition nécessaire de l'adaptabilité au monde du précaire dans lequel nous entrons ; traquer toutes les injustices, même les plus minuscules ; faire des villes des lieux de promotion sociale et non plus d'exclusion, réduire massivement la durée du travail, entreprendre la construction de l'unité du continent européen, Russie et Turquie compris, y établir un pouvoir politique, économique et social équilibrant celui de la Banque centrale, et mener une politique de l'investissement, de l'emploi et de la justice sociale à l'échelle du continent ; créer un vrai pouvoir fédéral européen en commençant par une fusion progressive des appareils d'Etat français et allemand ; proposer un ordre écologique mondial pour empêcher le suicide de l'espèce humaine, qu'annoncent nos folies productivistes.

Pour mettre en œuvre un tel programme, il faudra, en se souvenant de la leçon de François Mitterrand, se doter de l'appareil politique nécessaire, c'est-à-dire renforcer et rassembler les forces sociales des divers pays européens : l'unité que François Mitterrand a réalisée entre socialistes et communistes dans les années 70, il convient de la réussir maintenant entre les partis des différents pays européens. Il ne s'agit plus de faire l'union des partis de la gauche française mais de ceux de la gauche européenne.

Enfin, contre vents et marées, avec entêtement, il faudra se tenir à un tel projet et convaincre le pays qu'il y va de sa survie.

Tout cela exigera de la patience et du rêve. Et la modestie que donne le sens de la durée. La France a suffisamment prouvé qu'elle aime être entraînée vers le meilleur d'elle-même pour qu'il soit permis d'espérer que des hommes de bonne volonté puissent la porter plus loin, plus haut.

Jacques Attali

SNCF L'entreprise ferroviaire devrait annoncer pour 1995 un déficit d'environ 17 milliards de francs, le double du déficit enregistré en 1994. Le redressement de l'entreprise constitue le premier objectif du gouvernement et du nouveau président, *Loïk Le Floch-Prigent.* ● ANNE-MARIE IDRAC, le secrétaire d'Etat aux transports, dans l'entretien accordé au *Monde,* estime que *« le service offert doit donc être profondément amélioré pour renverser la tendance ».* Elle reconnaît par ailleurs que la SNCF n'est plus en mesure de *financer seule les infrastructures ferroviaires.* ● AVANT D'ÉLABORER le prochain contrat de plan avec la SNCF, l'Etat veut initier une réflexion globale sur la politique des transports. Elle aura lieu dans le cadre des travaux d'un groupe d'experts, puis dans celui des débats aux conseils économiques et sociaux et, éventuellement, au Parlement.

L'Etat n'exclut plus de financer les nouvelles lignes ferroviaires

Dans l'entretien accordé au « Monde », Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, reconnaît que « le système existant, qui fait porter à la SNCF la responsabilité et le financement des infrastructures nouvelles, a montré ses limites »

« Le président de la SNCF, Loïk Le Floch-Prigent, a défini lundi 8 *janvier les grandes lignes d'une* nouvelle organisation qui structure l'entreprise ferroviaire par activités (infrastructure, voyageurs, fret). Etes-vous favorable à cette évolution ?

– Bien entendu. Même s'il s'agit de sa responsabilité, nous avions évoqué ensemble ce type d'organisation dès le premier jour de sa nomination. Placer le service aux *voyageurs et aux entreprises* au premier niveau de l'organigramme de l'entreprise ne peut que me réjouir. Tout ce qui permet à la SNCF de mieux s'adapter à son environnement va dans le bon sens. Quelles que soient les modalités *d'organisation interne,* celle-ci reste et restera une entreprise intégrée. La référence allemande, où la distinction des activités préfigure un éclatement de l'entreprise, n'est pas envisagée ni envisageable.

– La SNCF devrait afficher pour 1995 un déficit de 17 milliards de francs contre 8,4 milliards l'année précédente... A quoi imputez-vous ce doublement des pertes ?

– On ne peut pas se contenter de constater que ses déficits ne cessent de s'accroître d'année en année. *Le déficit de la SNCF s'ex*plique avant tout par la désaffection des voyageurs et des chargeurs de marchandises vis-à-vis du train. *En Europe, la part du chemin* de fer dans les transports a été divisée par près de deux au cours des vingt dernières années. Le service *offert et l'adaptabilité de l'entre*prise doivent donc être profondément améliorés pour renverser la tendance. Tous les éléments de *coûts et de qualité des services of*ferts aux usagers doivent être examinés dans la plus complète transparence, y compris dans une *analyse comparative* avec les autres modes de transport.

– Quel bilan faites-vous des trois semaines et demi de conflit dont sort à peine la SNCF ?

– La grève très importante que nous avons connue à la SNCF et qui a été d'autant plus durement ressentie qu'elle coïncidait, en Ile-de-France, avec une grève de la RATP *était due à des facteurs assez* nombreux : le problème des retraites, la question du contrat de plan et, de manière plus générale, le fait que depuis longtemps, semble-t-il, différents points du dialogue social à la SNCF, et avec la SNCF, *avaient perdu de leur qualité* et de leur réalité pour tous les cheminots. Je souhaite que nous mettions à profit cette crise pour *prendre aujourd'hui* un nouveau départ positif et ambitieux pour la SNCF et la politique des transports. *Ce qui a d'ailleurs toujours* été le souhait du gouvernement et mon ambition personnelle.

– Dans le cadre de ce « nouveau départ » pour la SNCF que vous évoquez, quel rôle l'Etat doit-il jouer ?

– L'Etat est responsable de la définition de la politique des transports. A ce titre, il est opportun de placer la question ferroviaire et de *situer l'avenir et l'ambition de la* SNCF *dans le cadre d'une réflexion* globale. Bernard Pons et moi-même avons choisi de confier à un groupe de travail présidé par Claude Martinand (*Le Monde* du 10 janvier) le soin de rédiger, avant la fin février, le rapport qui doit préparer le débat national sur le contrat de plan. Ce groupe procédera aux auditions les plus larges possibles afin d'apporter des éléments de réflexion et des propositions *sur un certain nombre de* thèmes comme les conditions de la concurrence des différents modes de transport, la définition des mis*sions de service public,* la consistance du réseau et du futur schéma directeur des infrastructures ferroviaires, le financement du réseau, la politique tarifaire et la régionalisation.

» *Ces travaux serviront de base* aux débats qui auront lieu dans les conseils économiques et sociaux au cours du mois de mars, conformément aux propositions de Jean Mattéoli, le médiateur du dernier conflit. Les cheminots ont souhaité *un tel débat pour que les enjeux de* la politique des transports soient plus clairs et mieux compris. Si les travaux démontrent l'utilité d'une discussion parlementaire, nous pourrons l'envisager.

– Comment envisagez-vous *l'avenir du ferroviaire en* France ?

– La SNCF n'est pas, ou n'est plus, un service universel. Mais elle *est promise* à un très bel avenir, notamment pour la grande distance voyageurs et fret, pour la desserte *régionale et urbaine* et pour l'accomplissement de missions de service public, lorsque les autorités publiques font le choix du ferroviaire pour assurer un service *public de transport. Dans tous ces* cas, la SNCF ne réussira que si elle est capable d'offrir un meilleur service que celui des autres opérateurs de transport.

» Je pense tout particulièrement à la régionalisation, à laquelle j'attache un rôle central dans la modernisation de la SNCF. Les services régionaux de voyageurs illustrent de manière exemplaire la proximité du client et la définition du *service public* par une autorité publique. Les conditions de la mise en œuvre de la régionalisation doivent encore être précisées. C'est *l'objectif* de l'audit mené actuellement par un consultant indépendant mandaté par l'Etat, des représentants de collectivités locales et la SNCF. *La SNCF réussira aussi* parce qu'elle offre des avantages incontestables par rapport aux autres modes de transport, notamment en termes d'environnement. Je pense en particulier au transport combiné rail-route.

> « La relation particulière qui lie la SNCF et l'ensemble des Français implique un engagement net de l'Etat à l'égard de cette entreprise »



ANNE-MARIE IDRAC

– Quel rôle l'Etat doit-il jouer dans la définition et le financement des infrastructures ferroviaires ?

– *Les travaux* du groupe de travail présidé par Claude Martinand et l'élaboration des différents schémas directeurs des transports d'ici à l'été, *prévus par la loi d'aménage*ment du territoire, devront nous permettre de répondre à cette question. Je crois cependant déjà que le *système existant,* qui fait porter à la SNCF la responsabilité et le financement des infrastructures nouvelles, a montré ses limites. *La SNCF n'est pas en me*sure de dégager les recettes qui lui permettraient de rembourser la charge de la dette imputable en grande partie aux investissements qu'elle a dû entreprendre. C'est la raison pour laquelle le désendettement était au cœur du dispositif que nous avions proposé à la fin de l'an dernier.

» Pour l'avenir, toutes les solutions *alternatives* sont bien entendu envisageables. Le financement par l'Etat des infrastructures ferroviaires figure parmi les options possibles. *Des formes de pré-finan*cement ou des mécanismes d'avance pourraient être imaginés. La Commission européenne nous suggère également régulièrement de recourir au financement privé. *J'ai personnellement* quelques difficultés à croire que moins un investissement est rentable (comme c'est le cas de certains projets TGV), *plus il est susceptible* d'être financé par un investisseur privé. Mais nous n'avons pas de préjugés, et le financement de la ligne Lyon-Turin, par exemple, pourrait s'inspirer de ce type de schéma.

– Les modalités des relations *entre l'Etat et la SNCF doivent*-elles obligatoirement se faire dans le cadre d'un contrat de plan ?

– *L'important,* c'est que l'Etat et l'entreprise se mettent d'accord sur les grandes options stratégiques, et les syndicats nous ont indiqué qu'ils souhaitaient que ce cadrage, prévu par la loi, demeure. La relation particulière qui lie la SNCF et l'ensemble des Français implique un engagement net de l'Etat à l'égard de cette entreprise. Ne dit-on pas souvent que la SNCF appar*tient à la nation ? Le but reste* donc de signer un accord avec la SNCF.

» L'objectif du gouvernement et du nouveau président de la SNCF *est clair : le redressement* de la SNCF. Il ne peut y en avoir d'autre si l'on est ambitieux. Il appartiendra au président de la SNCF de motiver l'ensemble des cheminots sur le redressement de l'entreprise, qui passe notamment par la qualité du service. Je souhaite qu'à cette *occasion,* toutes les forces de propositions réalistes qui existent, je le sais, à l'intérieur de la SNCF puissent enfin trouver à se concrétiser.

» C'est l'objet du travail en profondeur au sein de la SNCF qui va être entrepris, dans le cadre du plan stratégique d'entreprise. Bernard Pons et moi-même allons ainsi adresser au président de la SNCF *une lettre explicitant la manière* dont s'articuleront les deux niveaux de négociation : en interne, la définition du plan stratégique d'entreprise et les modalités du redressement ; avec l'Etat et en concertation avec l'ensemble des acteurs du transport, l'élaboration du contrat de plan.

***– Quel est votre programme de* secrétaire d'Etat aux transports pour l'année 1996 ?**

– Je souhaite en premier lieu *poursuivre la mise* en œuvre du contrat de progrès dans le transport routier, élément majeur de la politique des transports et de l'em*ploi. Cette année,* je souhaite en particulier que les chargeurs puissent mieux prendre en compte l'évolution des *coûts liée au simple* respect de la réglementation sociale et de sécurité. Cette démarche devra être étendue au transport de voyageurs.

> « Placer le service aux voyageurs et aux entreprises au premier niveau de l'organigramme de l'entreprise ne peut que me réjouir »

» Les projets de transport urbain de province seront également au nombre de mes priorités et devront permettre d'inciter les citadins à utiliser les transports publics.

» Sur le transport aérien, 1995 aura été l'année de la préparation *de la libéralisation du ciel ;* je me réjouis de constater que les entreprises l'abordent de manière extrêmement positive. En 1996, Bernard Pons et *moi-même nous propo*sons essentiellement de les accompagner en menant à bien la restructuration du dispositif aéroportuaire.

» Enfin, l'élaboration de l'ensemble des schémas directeurs d'infrastructure, avant l'été, sera l'un des moments forts de l'année des transports. »

Propos recueillis par Christophe Jakubyszyn

Le groupe Rhône-Poulenc déçoit les investisseurs

Le chimiste français envisage pour 1995 des bénéfices moins élevés que prévu

SURPRISE *et déception.* Mardi 9 janvier, moins d'une demi-heure avant l'ouverture de la Bourse, Rhône-Poulenc envisageait pour 1995 *« des résultats inférieurs à ce qu'il attendait »* au vu *« des premières indications sur l'activité du quatrième trimestre »* et sans tenir compte des conséquences liées au rachat du laboratoire pharmaceutique britannique Fisons par sa filiale santé Rhône-Poulenc Rorer.

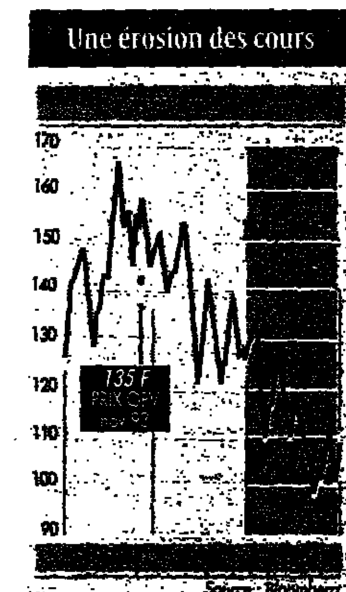
Sans en dire davantage avant la présentation officielle des comptes prévue le 31 janvier, le septième chimiste mondial précisait : *« Les éléments qui ont entraîné cette révision sont pour l'essentiel, outre le repli de la conjoncture, sensible à partir de septembre 1995, l'effet de la grève dans les transports à la fin de l'année dernière et les prélèvements exceptionnels sur l'industrie pharmaceutique en France. Enfin, le groupe a décidé d'augmenter un peu le montant des provisions à passer sur l'exercice. »*

Les investisseurs sanctionnaient le titre en le vendant rapidement. Alors que la séance à Paris était plutôt calme, l'indice CAC 40 perdant 0,01 %, l'action Rhône-Poulenc se dépréciait de 5,8 % à 100,80 francs, dans un marché actif où 1,3 million de titres étaient échangés. En revanche, à New York, Rhône-Poulenc-Rorer demeurait stable, à 51 dollars 3/4, cette filiale s'étant démarquée de sa maison mère en affirmant que ses résultats prévus pour le 29 janvier sont *« en ligne avec les attentes du marché financier »,* hors éléments exceptionnels liés aux acquisitions de Fisons et de l'américain Applied Immune Sciences.

Pour les analystes, la déception est à la hauteur de l'espoir suscité par Rhône-Poulenc depuis plusieurs mois. Grâce à la reprise de l'activité, la direction prévoyait à la mi-1995 une *« nette amélioration »* du bénéfice par rapport à 1994 (1,9 milliard de francs). Par deux fois, les experts boursiers re*voyaient leurs prévisions de résul*tats envisageant des gains de 25 % puis 40 % du bénéfice (2,4 puis 2,7 milliards de francs). Après la publication du communiqué, beaucoup parlent d'un résultat proche de celui de l'année précédente.

PERPÉTUELLE RESTRUCTURATION

Pour eux, ce n'est pas la contribution exceptionnelle décidée par le plan Juppé pour la santé qui change ces données, elle était déjà intégrée à hauteur de 100 millions de francs, pas plus que les grèves, dont ils estiment le coût à 200 millions. Le plus préoccupant est, à côté du tassement conjoncturel en Europe et au Brésil, la nouvelle augmentation des charges pour restructuration. Rhône-Poulenc donne une fois encore l'impression d'un groupe qui n'en finit pas de réorganiser son activité chimique, depuis dix ans, sans résultat probant. *« On nous annonce toujours l'imminence de la fin des restructurations, mais le temps passe et on ne la voit pas »,* soulignait, dépité, un spécialiste de cette valeur mardi soir, tandis qu'un autre déplore une fois de plus *« le manque de visibilité ».*



Vendue à 135 F en 1993 au public et à 108 F au personnel, l'action avoisine les 100 F deux ans après sa privatisation.

Depuis 1986, date d'arrivée de Jean-René Fourtou à la tête du groupe, la configuration du chimiste français a été fortement modifiée et recentrée autour de *quatre métiers principaux* que sont la chimie, la santé, l'agrochimie, les fibres et polymères. Des 115 activités dénombrées à l'époque, il n'en reste aujourd'hui que 45, et le nombre devrait encore se réduire. Après la croissance effrénée entre 1986 et 1993, qui a porté le Français parmi les dix premiers mondiaux, le temps est venu de la *sélectivité,* avec la volonté d'aller toujours plus loin dans la chimie de spécialité, moins sensible aux aléas de la conjoncture que les activités de base.

Un rééquilibrage a été accompli dans le même temps entre les différentes branches, au profit de la santé, *dont le poids a doublé, pour* représenter 42 % de l'activité globale, tandis que celle de la chimie, des fibres et polymères a été ramenée de 60 % à 45 %. *Cette redistri*bution s'accompagne d'un redéploiement géographique. Après l'Amérique du Nord, l'Asie constitue la nouvelle cible du chimiste, avec l'objectif d'y doubler ses ventes d'ici à l'an 2 000 pour *qu'elles représentent 18 %* du chiffre d'affaires global (*Le Monde* du 21 octobre 1995).

Mais, pour l'heure, la firme reste très dépendante de l'Europe, *où* elle réalise encore la moitié de son activité, réagissant donc fortement au moindre tassement conjoncturel qui aurait touché ces secteurs.

Cette nouvelle déconvenue relance les interrogations sur les capacités de Rhône-Poulenc à mener de front ses projets de croissance tout en réduisant son endettement élevé. Certains redoutent qu'un *jour, faute de moyens,* l'un des métiers ne soit sacrifié. D'autant plus que tous les chimistes s'attendent à une année 1996 moins bonne que les deux précédentes.

Dominique Gallois

Granada relève de 13 % son offre sur Forte

LE GROUPE DE LOISIRS et de télévision britannique Granada a annoncé, mardi 9 janvier (*Le Monde* du 10 janvier), qu'il relevait le prix de l'offre faite pour acquérir le groupe hôtelier Forte. Granada propose désormais 373,3 pence par titre, soit une surenchère de 13 %. Cette nouvelle offre, intervenue pratiquement au dernier moment, valorise Forte à 3,85 milliards de livres, *soit environ 29,4* milliards de francs. Les porteurs de titres Forte ont jusqu'au 23 janvier pour apporter leurs actions.

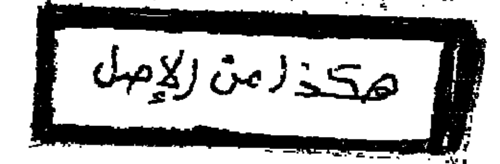
*Le groupe Forte a immédiate*ment réagi en annonçant qu'il rejetait cette nouvelle offre, celle-ci sous-évaluant notoirement la société, selon Rocco Forte, *son pré*sident. La réaction du patron de Forte est d'autant plus vive que Granada n'a pas caché que, en cas de succès de son OPA, il vendrait la chaîne d'hôtels Méridien, ainsi que les hôtels Forte Exclusive (*George V et le Plaza Athénée* à Paris, le Ritz à Madrid, le Grosvenor House et le Hyde Park Hotel à Londres et le Plaza Athénée de New York). *Pour Rocco Forte,* la cession des plus beaux fleurons du groupe revient tout simplement à dévaliser la société...

Aussi, depuis le début de l'OPA, Forte a multiplié les actions défensives et les cessions. Il a successive*ment cédé Puritan Maid* (équipement hôtelier), les magasins de sport Lillywhites Griersons, les magasins de vins et les hôtels Travelodge *implantés aux Etats-Unis. Le* 27 décembre, il annonçait la signature d'un contrat avec le brasseur britannique Whitbread, par lequel il s'engageait à céder, en cas d'échec de l'OPA hostile, ses activités de restauration routière et autoroutière pour un montant de 1,05 milliard de livres, soit environ 8 milliards de francs.

Ces tentatives sont pourtant suspendues à l'attitude de Mercury Asset Management (MAM) qui détient 13,3 % de Forte. La décision de MAM va se révéler déterminante au cours des *quinze pro*chains jours, date à laquelle l'OPA arrivera à échéance. Le fonds d'investissement, qui par ailleurs détient une participation du même ordre dans le capital de Granada, a des comptes à rendre à ses investisseurs. *Le choix se résume à une* plus-value immédiate de près de 50 % et, en cas d'échec de l'OPA, une plus-value hypothétique à moyen ou à *long terme. Ce fonds* d'investissement tient le destin de Forte dans ses carnets d'ordres.

Quelle que soit l'issue de cette bataille boursière, elle ne sera pas sans conséquences pour le groupe Forte. On peut légitimement se demander *si* le groupe n'aurait pas continué de *« ronronner »* s'il n'avait été aiguillonné par Granada. Toutes les cessions et le recentrage *effectués par Rocco Forte* ne l'ont été que sous la pression exercée par le groupe diversifié. Un exercice peut-être salutaire, mais qui sous-entend *que* le groupe n'aurait pas été jusqu'ici géré au mieux de l'intérêt de ses actionnaires...

François Bostnavaron



Le ralentissement de l'économie allemande nourrit les espoirs de baisse des taux en Europe

Les marchés obligataires allemand et français étaient en forte hausse mardi

L'annonce d'une hausse, inattendue par son ampleur, du chômage en Allemagne a provoqué une envolée des marchés obligataires européens. Elle signifie aux yeux des investisseurs que la Bundesbank et, dans la foulée, la Banque de France vont réduire à nouveau leurs taux directeurs pour soutenir l'activité. Aux Etats-Unis, à l'inverse, les taux obligataires sont remontés, et Wall Street a baissé à la suite de l'échec des négociations sur le budget.

LES MARCHÉS FINANCIERS ont été secoués, mardi 9 janvier, à la fois par l'annonce d'une augmentation sensible du chômage en Allemagne et par les conséquences du désaccord persistant aux Etats-Unis sur le budget entre la Maison Blanche et le Congrès. L'annonce de la suspension et même de l'échec mardi après-midi des négociations entre le président Bill Clinton et les parlementaires républicains a d'ailleurs provoqué une petite panique à Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu au final 67,55 points (1,3 %) à 5 130,13 points. La mise en oeuvre de coupe-circuits informatiques a permis de limiter les pertes de l'indice, qui avait cédé jusqu'à 80 points peu avant la clôture. Il avait été entraîné à la baisse par la forte remontée des taux d'intérêt sur les obligations du Trésor à 30 ans à leur plus haut niveau depuis trois semaines à 6,12 % contre 6,04 % la veille.

En Europe, le climat était totalement différent et l'accumulation de mauvaises nouvelles sur la croissance et l'économie allemande a provoqué, paradoxalement, une envolée des marchés obligataires. Le contrat à terme sur les obligations d'Etat allemandes à 10 ans (Bund) a touché son plus haut niveau depuis février 1994, juste avant le krach obligataire. Les taux à 10 ans outre-Rhin sont revenus à 5,91 %.

La dégradation de la conjoncture outre-Rhin a relancé les spéculations sur une baisse prochaine des taux directeurs allemands afin de soutenir la croissance. D'autant plus que la Bundesbank a décidé de revenir à des appels d'offres hebdomadaires (repo) à taux variables après trois semaines de taux fixes à 3,75 %. Pour les opérateurs, le REPO, troisième taux directeur de la Banque centrale allemande, devrait logiquement baisser. Mais c'est la hausse inattendue du chômage en Allemagne au mois de décembre (voir page 3) qui est considérée par les investisseurs comme l'information majeure. Elle signifie que la pression en provenance des milieux économiques et du gouvernement de Bonn va se faire encore plus forte sur la Bundesbank.

RÉUNION REPORTÉE

Le taux de chômage est passé de 9,3 % à 9,9 %. Les analystes prévoyaient un taux de l'ordre de 9,5 %. L'Allemagne devrait compter quatre millions de chômeurs à la fin janvier. Le tableau s'est encore plus assombri avec l'annonce par l'un des six grands instituts de conjoncture allemand, le DIW de Berlin, traditionnellement l'un des plus pessimistes, d'une croissance de seulement 1 % de l'économie allemande en 1996.

Dans le sillage des Bunds, les marchés de taux français étaient également en forte progression mardi. Au comptant, le rendement de l'OAT à dix ans s'est détendu à 6,58 % et même 6,55 % en cours de séance. Le taux à trois mois a diminué à 4,81 % contre 4,96 %. La baisse des taux allemands pourrait permettre à la Banque de France d'accélérer la réduction du coût de l'argent en France. L'Institut d'émission a d'ailleurs fait un petit geste mardi en ramenant le taux au jour le jour à 4,62 % contre 4,65 %. Les opérateurs devront un peu patienter pour une baisse des taux directeurs après le report d'une semaine, au 18 janvier, de la prochaine réunion du conseil de la politique monétaire, en raison du deuil national décrété jeudi après le décès de François Mitterrand.

Au-delà des envolées des marchés obligataires, qui bénéficient dans l'immédiat des signes de ralentissement de la croissance, la faiblesse de la conjoncture reste lourde de menaces. Les objectifs affichés en France ou en Allemagne de réduction des déficits budgétaires pour parvenir à la monnaie unique ne seront sans doute pas atteints. L'Allemagne n'a pas rempli en 1995 les critères de Maastricht, a indiqué lundi 8 janvier le ministre allemand des finances, Theo Waigel. Les déficits publics allemands ont dépassé la limite de 3 % du produit intérieur brut (PIB).

En France, et compte tenu d'une croissance estimée à 1,8 % sur l'ensemble de l'année 1996, le déficit des finances publiques déraperait de 50 milliards de francs, estime la Société générale dans son analyse économique mensuelle. Au lieu de revenir à 4 %, le déficit public atteindrait cette année 4,6 % du PIB. Du coup, l'objectif de 3 % de déficit pour 1997 semble presque impossible à atteindre.

Tôt ou tard, le débat sur les effets pervers de la rigueur budgétaire en période de ralentissement de l'activité, qui accroît encore la faiblesse de la croissance et finalement ne permet pas de réduire rapidement les déficits, va resurgir. *« On ne peut contester la nécessité de maîtriser les déficits, mais on ne saurait adhérer sans réserves à une politique économique basée uniquement sur la désinflation et la maîtrise des déficits »*, écrit la Société générale. *« Une politique de rigueur, alors que la croissance est faible, pousse les consommateurs à la prudence... Comme le Japon, l'Europe devra relancer tôt ou tard sa croissance, avant d'avoir obtenu les résultats budgétaires recherchés »*, souligne le cabinet d'études Soprofi dans son dernier bulletin hebdomadaire. La réapparition de doutes sur la possibilité de parvenir à la monnaie unique dans les conditions prévues par Maastricht devrait avoir des conséquences fortes sur l'orientation des marchés.

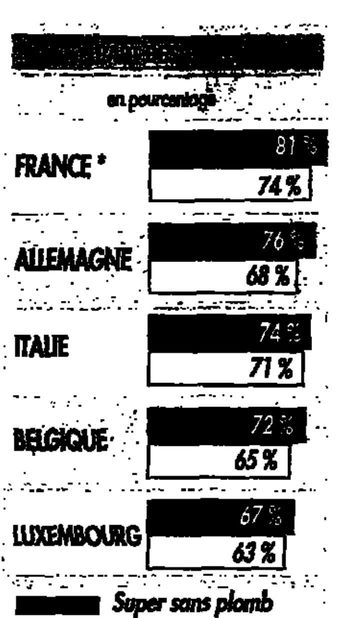
Eric Leser

Crise sur les emprunts du Crédit foncier

Les banques *« teneurs de marché »* sur les emprunts du Crédit foncier de France (CFF) se sont réunies, lundi 8 janvier, au siège de la Société générale. Ces établissements, qui ont pour mission d'assurer en permanence une cotation des cours des émissions du CFF, s'inquiètent de la brusque détérioration de cette signature sur les marchés financiers.

L'écart de rendement entre les emprunts à dix ans du Crédit foncier et les obligations de l'Etat français de même échéance s'est élargi jusqu'à 200 points de base (2 %) au cours des derniers jours. Cette évolution reflète la défiance croissante des investisseurs à l'égard des émissions du CFF. La situation est d'autant plus préoccupante que le Crédit foncier occupe une place majeure sur le marché obligataire du franc. L'encours de ses emprunts dépasse 250 milliards de francs, ce qui laisse craindre une déstabilisation générale des marchés financiers français en cas de défaillance du CFF.

Le prix des carburants augmente de 16 centimes le 11 janvier



POUR la troisième année consécutive, la journée du 11 janvier est marquée par la hausse des prix du carburant. La taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) est relevée de 13 centimes par litre pour tous les carburants, ce qui représentera une augmentation d'environ 16 centimes à la pompe compte tenu de la TVA au taux de 20,6 %. Le litre de supercarburant vaudra environ 6,07 francs, le super sans plomb-95 5,82 francs, le super-98 5,87 francs et le gazole 4,14 francs.

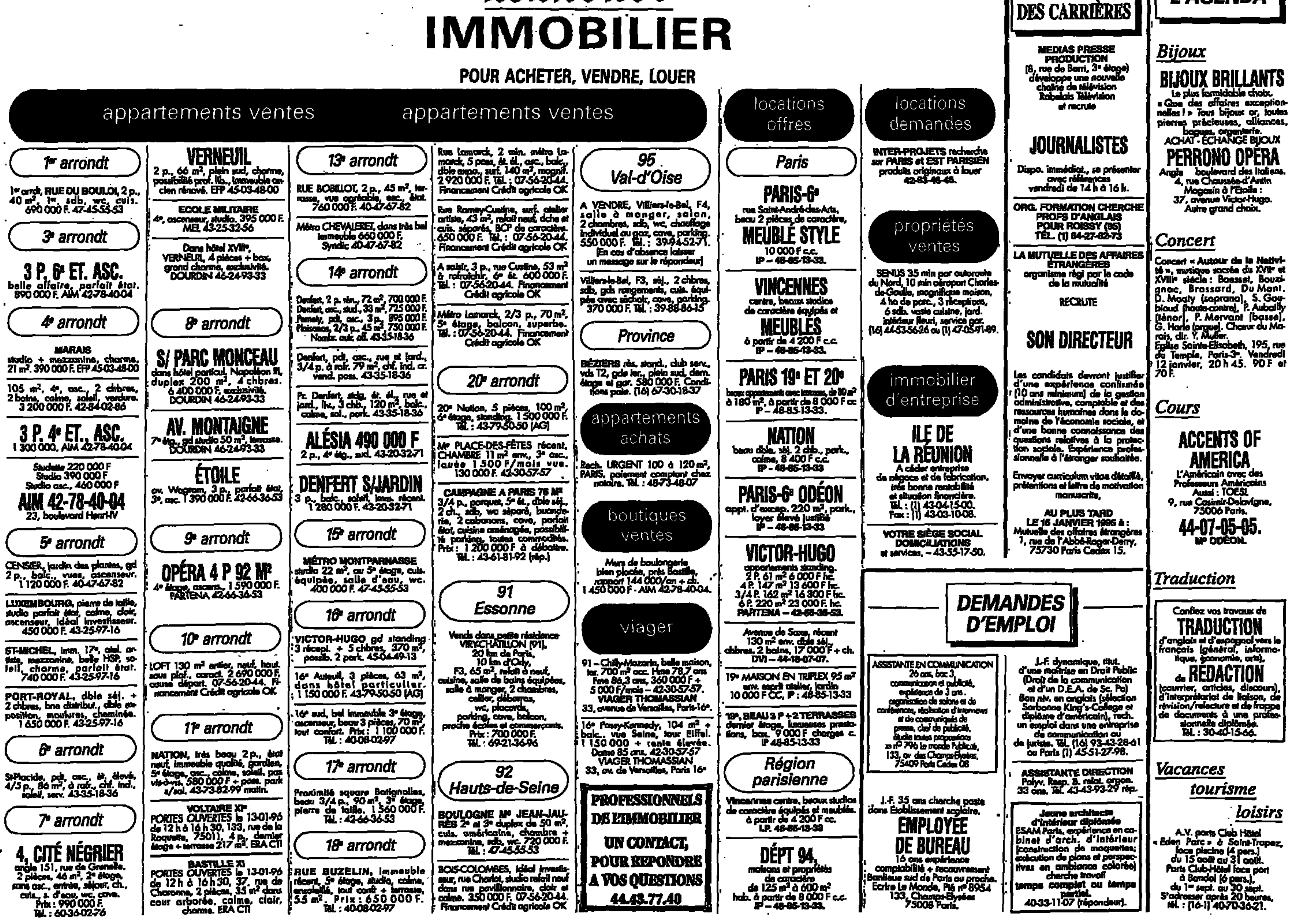
La France apparaît comme le pays d'Europe où les taxes sur les carburants sont les plus lourdes et celui où l'essence est la moins chère hors taxe : 1,04 franc contre 1,38 franc en Allemagne et 1,22 franc pour la moyenne européenne. Cette augmentation (TIPP plus TVA) ajoutera quelque 7 milliards de francs supplémentaires dans les caisses de l'Etat. Au total, les taxes sur les carburants rapporteront 181 milliards de francs à l'Etat dont 149 milliards pour la seule TIPP en 1996.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : François Fillon, ministre délégué** à La Poste, aux télécommunications et à l'espace, a indiqué, mardi 9 janvier, qu'il attend un arbitrage du premier ministre avant fin janvier sur la méthode et le calendrier du changement de statut de France Télécom. M. Fillon s'est prononcé *« personnellement »* pour l'ouverture d'une discussion au sein de l'entreprise et dans le public. Les syndicats SUD et CFDT estiment que l'heure n'est *« plus au débat »* et demandent des garanties sur le statut de l'opérateur.

■ **CISI : le groupe de services informatiques** franco-britannique Sema Group a annoncé, mardi 9 janvier, l'arrêt des négociations, *« du moins pour l'heure »*, en vue de la reprise de la société Cisi (*Le Monde* du 9 janvier). Les deux actionnaires de Cisi, CEA-Industrie (64 %) et Cap Gemini Sogeti (36 %), étudient désormais les modalités d'un plan de restructuration pouvant assurer *« les meilleures conditions du succès de Cisi »* et qui comportera, quoi qu'il arrive, des suppressions d'emploi.

■ **GIAT INDUSTRIES : le groupe d'armement français** vient de conclure deux marchés à l'exportation : vingt-quatre pièces d'artillerie de 105 à la Thaïlande et quatorze à la Belgique, qui seront livrées dès 1996. Giat Industries, qui connaît de grosses difficultés de plan de charge dues à une baisse sensible des commandes par la France et à l'étranger, a également reçu notification d'un contrat portant sur 20 000 fusils d'assaut Famas pour la marine nationale.

■ **BANQUES JAPONAISES : le ministère japonais des finances** réclame 700 milliards de yens (35 milliards de francs) supplémentaires aux banques pour financer la structure de défaisance qui doit reprendre les activités résiduelles des établissements spécialisées dans le financement de l'immobilier (*jusen*) après leur liquidation.



■ **LA FINLANDE** a lancé, mardi 9 janvier, sur le marché international, un emprunt obligataire de 750 millions de deutschemarks, dirigé par Daiwa Europe et Deutsche Bank.

■ **HELMUT HESSE**, membre du conseil central de la Bundesbank, n'a pas exclu, mardi soir, une nouvelle baisse des taux directeurs allemands dans le courant de l'année.

■ **LE RENDEMENT** de l'obligation à trente ans du Trésor américain s'est tendu à 6,12 % mardi, contre 6,04 % la veille, son niveau le plus élevé depuis trois semaines.

■ **LA BANQUE** Paribas va transférer de Londres à Paris l'essentiel de ses opérations sur les devises, dans le cadre du recentrage de ses activités sur les marchés financiers.

■ **LA RÉUNION** du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France a été reportée d'une semaine, en raison de la journée de deuil national de jeudi 11 janvier.

LES PLACES BOURSIÈRES

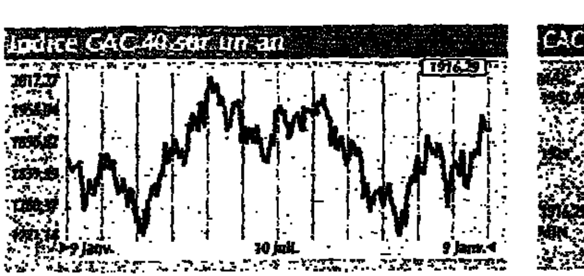
CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↘ DOW JONES	↘ FT 100	↘ MIB 30	↗ DAX 30

Paris sans orientation

POUR LA TROISIÈME séance consécutive, la Bourse de Paris piétinait mercredi 10 janvier dans un marché soutenu pourtant par les marchés obligataires, encore en hausse sensible. En baisse de 0,51 % à l'ouverture, le CAC 40 renouait avec la hausse, avant de perdre à nouveau du terrain en milieu de journée avec un repli de 0,10 % à 1 914,32 points.

Le Matif était en hausse de 0,18 % à 121,18, tandis que le contrat Pibor progressait de 0,15 % à 95,11, soit un taux de rendement de 4,89 %. Aux Etats-Unis, les taux d'intérêt ont flambé mardi soir à la suite de craintes d'échec des négociations budgétaires à Washington. Le taux des bons du Trésor à 30 ans est passé de 6,04 % à 6,12 %. Cette vive remontée n'a pas empêché la Bundesbank de diminuer son taux de prise en pension à 3,73 %, contre 3,75 %. Dans la foulée, la Banque de Belgique a assoupli sa politique monétaire.

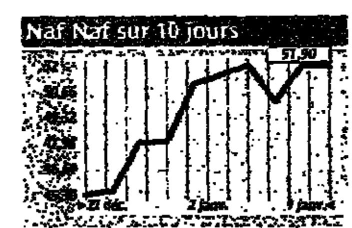
Les autorités monétaires allemandes ont ainsi repris leur politique des petits pas à l'heure où l'économie allemande manifeste des signes de faiblesse prononcés. L'institut allemand DIW ne s'attend qu'à une croissance de 1 % cette année. En France, la consommation progressera de 1,5 % seulement en 1996, selon le Credoc. Les prévisions du gouvernement sont nettement supérieures : + 2,3 %.



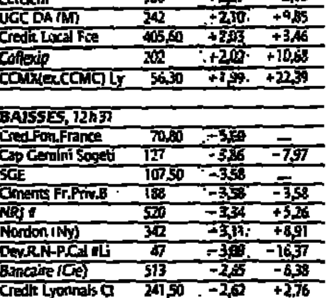
CAC 40 5 jours

Naf Naf, valeur du jour

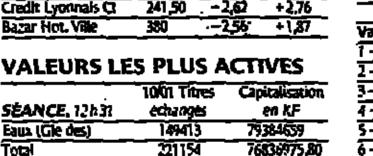
LE TITRE Naf Naf a terminé la séance du mardi 9 janvier pratiquement inchangé. L'action, cotée au second marché, a perdu 0,19 % à 51,90 francs. La chaîne de magasins de vêtements a communiqué les résultats du premier semestre, terminé le 31 août. Alors que le chiffre d'affaires progresse de plus de 8 % à 575 millions de francs, le résultat passe d'un bénéfice de 30 millions de francs à une perte nette de 43,5 millions. L'activité a fortement décliné au troisième trimestre, le chiffre d'affaires des neufs premiers mois se montant à 866,4 millions de francs, contre 937,2 millions l'année précédente.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12h31	Cours au 10/01	Var. % 09/01	Var. % 31/12
Jean Lefebvre	304	+3,75	+7,80
Eurotunnel	6,40	+3,22	−3,75
Primagaz	418,50	+2,95	+7,58
De Dietrich	248,40	+2,64	+15,53
UFB Locabail	423	+2,42	+5,75
Cetelem	900	+2,27	−2,06
UGC DA (M)	242	+2,10	+9,85
Credit Local Fce	405,60	+2,03	+3,46
Coflexip	202	+2,02	+10,68
COMX(ex.CCMC) Ly	56,30	+1,99	+22,39
BAISSES, 12h31			
Cred.Fon.France	70,80	−5,59	—
Cap Gemini Sogeti	127	−3,86	−7,97
SGE	107,50	−3,58	—
Ciments Fr.Priv.B	188	−3,58	−3,58
NRJ #	520	−3,34	+5,26
Nordon (Ny)	342	−3,11	+8,91
Dev.R.N-P.Cal #Li	47	−3,08	−16,37
Bancaire (Cie)	513	−2,65	−6,38
Credit Lyonnais CI	241,50	−2,62	+2,76
Bazar Hot. Ville	380	−2,56	+1,87



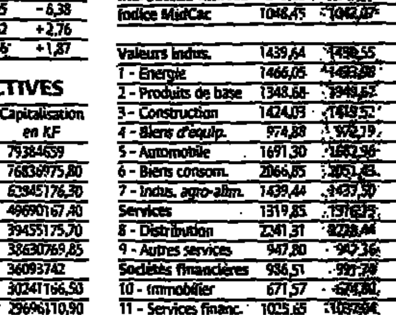
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h31	10/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Eaux (Gle des)	149413	79384659
Total	221154	76836975,80
Alcatel Alsthom	144845	63945176,30
Suez	251621	49690167,40
Elf Aquitaine	107387	39455175,70
Usinor Sacilor	530709	38630769,85
Saint-Gobain	61420	36093742
B.N.P.	143417	30241166,50
Axa	90791	29696110,90
Lafarge	93159	29571981,60

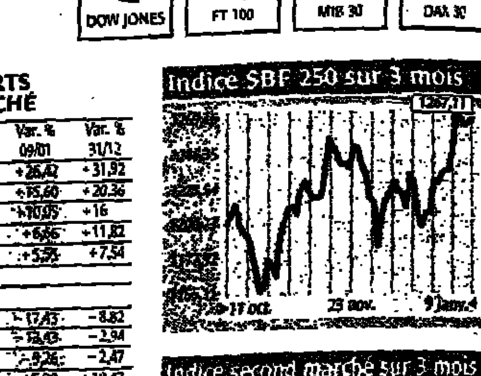
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

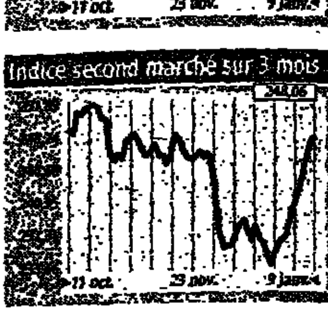
HAUSSES, 12h31	Cours au 10/01	Var. % 09/01	Var. % 31/12
Creeks	50	+26,42	+31,92
Locamur-Sofigros	289	+15,60	+20,36
Pier imp.(Damal)#	58	+10,05	+16
Deveaux(Ly)#	416	+6,66	+11,82
But S.A.	285	+5,55	+7,54
BAISSES, 12h31			
Naf-Naf #	42,85	−17,43	−8,82
Desquenne Giral	112,10	−12,43	−2,94
Chaine et Trame #	126	−9,26	−2,47
M6-Metropole TV	455	−5,20	+10,43
Sediver #	163,10	−4,95	−14,15

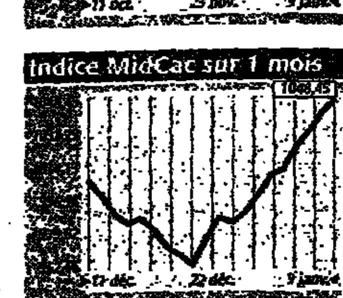
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



	09/01	08/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1318,57	1316,79	+0,14
Ind. gén. SBF 250	1267,11	1263,96	+0,25
Ind. Second Marche	248,06	247,55	+0,21
Indice MidCac	1048,45	1042,07	+0,61
Valeurs indus.	1439,64	1430,55	+0,64
1 - Energie	1466,05	1433,88	+2,24
2 - Produits de base	1348,68	1349,62	−0,07
3 - Construction	1424,03	1419,52	+0,32
4 - Biens d'equip.	974,88	972,19	+0,28
5 - Automobile	1691,30	1682,96	+0,50
6 - Biens consom.	2066,85	2051,43	+0,75
7 - Indus. agro-alim.	1439,44	1437,50	+0,14
Services	1319,85	1316,25	+0,28
8 - Distribution	2241,31	2228,44	+0,58
9 - Autres services	947,80	947,36	+0,05
Sociétés financières	936,51	991,78	−0,53
10 - Immobilier	671,57	674,80	−0,48
11 - Services financ.	1025,65	1037,04	−1,10
12 - Sociétés invest.	1125,65	1115,59	+0,90







Coup de blizzard à New York

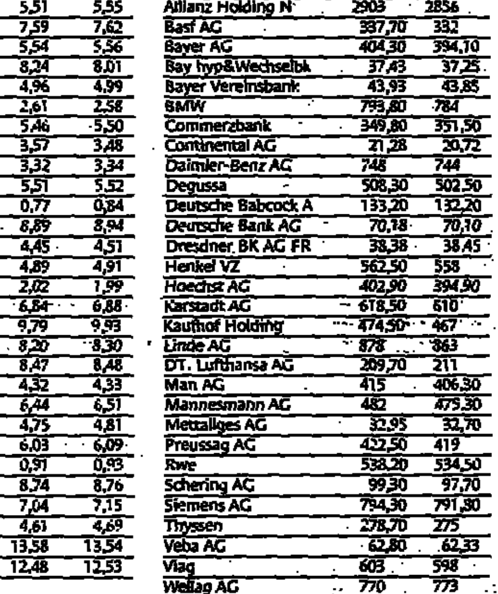
A LA BOURSE de Tokyo, l'indice Nikkei a perdu mercredi 10 janvier 39,76 points (0,19 %), à 20 612,32 points en clôture.

La veille, à Wall Street, le Dow Jones a abandonné 67,55 points (1,30 %), après avoir perdu plus de 80 points en séance, pour terminer à 5 116,04 points dans un marché actif avec 420 millions d'actions échangées. La grande Bourse de New York a été éprouvée par des ventes massives de valeurs de la haute technologie et par une remontée brutale des taux d'intérêt à long terme. L'indice Nasdaq, qui comprend de nombreuses valeurs de haute technologie, a enregistré une chute de 3,25 %. Certains n'excluent pas que ce coup de blizzard sur les technologiques ne précède une forte consolidation des autres compartiments de la cote. Sur le front des taux d'intérêt, le taux de l'emprunt de référence à trente ans s'est tendu sensiblement à 6,12 %, contre 6,04 % lundi. Les discussions sans issue pour le moment entre Bill Clinton et les républicains à propos du déficit budgétaire et l'absence presque totale de statistiques économiques depuis près d'un mois pèsent sur le marché obligataire.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 09/01	Cours au 08/01	Var. en %
Paris CAC 40	1916,29	1916,56	−0,01
New-York/DJ indus.	5180,34	5197,68	−0,33
Tokyo/Nikkei	20652,10	20563,60	+0,43
Londres/FT100	3700,30	3720,60	−0,55
Francfort/Dax 30	2349,66	2323,48	+1,11
Frankfort/Commer.	841,71	833,55	+0,97
Bruxelles/Bel 20	1885,16	1870,18	+0,79
Bruxelles/Général	1624,87	1611,96	+0,79
Milan/MIB 30	993	995	−0,20
Amsterdam/Gé. Cbs	332,60	333,60	−0,30
Madrid/Ibex 35	327,24	327,82	−0,18
Stockholm/Affarsal	1355,78	1367,68	−0,88
Londres FT30	2738,80	2750,60	−0,43
Hong Kong/Hang S.	10427,20	10466,67	−0,38
Singapour/Strait t	2373,60	2385,87	−0,52

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones



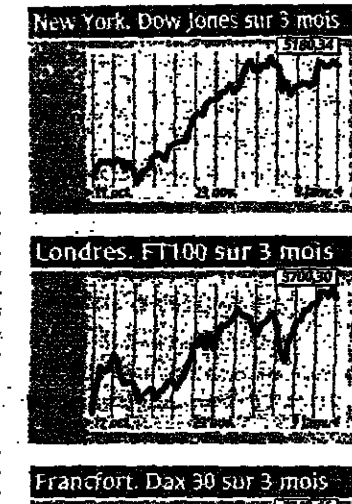
	09/01	08/01
Alcoa	51,37	52,37
American Express	40,37	41
Allied Signal	49,50	49,12
AT & T	66	67
Bethlehem	14,62	15
Boeing Co	77,75	80,25
Caterpillar Inc.	59,12	60,75
Chevron Corp.	55,12	55,62
Coca-Cola Co	74,12	75,12
Disney Corp.	61,50	62
Du Pont Nemours&Co	73,37	72,87
Eastman Kodak Co	68	68,62
Exxon Corp.	82,62	84,37
Gén. Motors Corp.H	51,75	53,50
Gén. Electric Co	72,12	73,37
Goodyear T & Rubbe	43,62	43,87
IBM	86,75	89,12
Intl Paper	38,62	39
J.P. Morgan Co	76	77,62
Mc Don Dougl	95,75	95,75
Merck & Co.Inc.	63,50	63,87
Minnesota Mng.&Mfg	65,25	67
Philip Moris	89,25	90
Procter & Gamble C	87,87	87,75
Sears Roebuck & Co	42,25	41,50
Texaco	80	81,50
Union Carb.	38,87	39,62
Utd Technol	93,37	94,12
Westingh. Electric	18	18
Woolworth	11,87	12,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	09/01	08/01
Allied Lyons	5,51	5,55
Barclays Bank	7,59	7,62
B.A.T. industries	5,54	5,56
British Aerospace	8,24	8,01
British Airways	4,96	4,99
British Gas	2,61	2,58
British Petroleum	5,46	5,50
British Telecom	3,57	3,48
B.T.R.	3,32	3,34
Cadbury Schweppes	5,51	5,52
Eurotunnel	0,77	0,84
Glaxo	8,89	8,94
Grand Metropolitan	4,45	4,51
Guinness	4,89	4,91
Hanson Plc	2,02	1,99
Great Ic	6,84	6,88
H.S.B.C.	9,79	9,93
Imperial Chemical	8,20	8,30
Lloyds Bank	8,47	8,48
Marks and Spencer	4,32	4,33
National Westminst	6,44	6,51
Peninsular Orienta	4,75	4,81
Reuters	6,03	6,09
Saatchi and Saatch	0,91	0,93
Shell Transport	8,74	8,76
Smithkline Beecham	7,04	7,15
Tate and Lyle	4,61	4,69
Univeler Ltd	13,58	13,54
Zeneca	12,48	12,53

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	09/01	08/01
Allianz Holding N	2903	2856
Basf AG	337,70	332
Bayer AG	404,30	394,10
Bay hyp&Wechselbk	37,43	37,25
Bayer Vereinsbank	43,93	43,85
BMW	793,80	784
Commerzbank	349,80	351,50
Continental AG	21,28	20,72
Daimler-Benz AG	748	744
Degussa	508,30	502,50
Deutsche Babcock A	133,20	132,20
Deutsche Bank AG	70,18	70,10
Dresdner BK AG FR	38,38	38,45
Henkel VZ	562,50	558
Hoechst AG	402,90	394,90
Karstadt AG	618,50	610
Kaufhof Holding	474,50	467
Linde AG	878	863
DT. Lufthansa AG	209,70	211
Man AG	415	406,30
Mannesmann AG	482	475,30
Mettallges AG	32,95	32,70
Preussag AG	422,50	419
Rwe	538,20	534,50
Schering AG	99,30	97,70
Siemens AG	794,30	791,80
Thyssen	278,70	275
Veba AG	62,80	62,33
Viag	603	598
Wellag AG	770	773



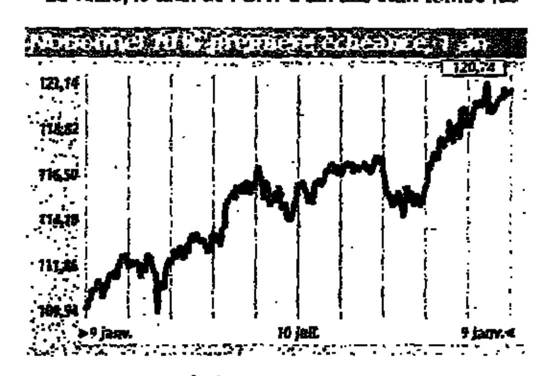
LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans	→ Jour le jour	↘ Bunds 10 ans

Légère progression du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif a ouvert en légère hausse, mercredi 10 janvier. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars gagnait 6 centièmes à 120,92 points. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,63 %, soit un écart de 0,67 % par rapport à celui de l'emprunt d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le taux de l'OAT à dix ans était tombé jusqu'à 6,55 %, après l'annonce d'une forte hausse du chômage en Allemagne, qui permet d'espérer un prochain geste de la Bundesbank. Aux Etats-Unis, le rendement de l'emprunt de référence à trente ans s'était tendu à 6,12 %, en raison de la prolongation de la crise budgétaire. Les taux d'intérêt à court terme étaient stables, mercredi matin, en France. Les échéances à trois mois s'inscrivaient à 4,90 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 09/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,62	6,63	7,39	1,90
Allemagne	3,81	5,95	6,74	1,50
Grande-Bretagne	6,44	7,50	7,72	3,90
Italie	10,43	10,66	11,06	5,80
Japon	0,41	3,16	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,56	5,69	6,04	2,60

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 09/01	Taux au 08/01	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,69	5,58	99,96
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,12	6,05	99,92
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,50	6,49	100,16
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,70	6,70	100,18
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,30	7,27	100,21
Obligations françaises	6,91	6,87	100,01
Fonds d'Etat à TME	−1,34	−1,34	100,06
Fonds d'Etat à TRE	−1,03	−1,10	99,90
Obligat. franc. à TME	−0,87	−1,03	99,70
Obligat. franc. à TRE	+0,19	+0,22	100,22

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,50 %)

	Achat 09/01	Vente 09/01	Achat 08/01	Vente 08/01
Jour le jour	4,6875	—	—	—
1 mois	4,80	5	4,80	5
3 mois	4,93	5,06	4,87	5,05
6 mois	4,93	5,06	4,95	5,06
1 an	4,90	5,03	4,86	5,06
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	4,8281	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	4,9219	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	4,9375	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	4,9375	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	4,9297	—	—	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	5,0469	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	5	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	4,9896	—	—	—

MATIF

Échéances 09/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	116050	120,74	121,10	120,72	120,86
Juin 96	258	121,16	121,48	121,16	121,30
Sept. 96	10	120,12	120,42	120,12	120,26
Dec. 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	43988	94,91	95,04	94,91	94,95
Juin 96	7972	95,19	95,30	95,19	95,24
Sept. 96	3527	95,30	95,39	95,30	95,33
Dec. 96	2327	95,21	95,29	95,21	95,25
ECU LONG TERME					
Mars 96	3092	91,12	91,32	91,06	91,12
Juin 96	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 09/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 96	18402	1935	1939	1916	1923
Fevrier 96	201	1942,50	1944	1932	1930,50
Mars 96	414	1950,50	1951	1937	1938
Juin 96	—	—	—	—	1916,50

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗ 4,9505	↘ 1,4389	↘ 104,5500	↘ 3,4260	↗ 7,6685

Stabilité du dollar

LE DOLLAR était stable, mercredi matin 10 janvier, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4392 mark, 104,90 yens et 4,9315 francs. Le billet vert n'avait guère été affecté, la veille, par le nouvel échec des négociations budgétaires entre la Maison Blanche et le Congrès. Il n'avait, de la même façon, pas réagi à la publication des médiocres statistiques du chômage en Allemagne. Le ralentissement de la croissance économique outre-Rhin devrait toutefois finir par favoriser le dollar. Il pourrait en effet se traduire par une accélération de la détente des taux d'intérêt de la Bundesbank et par une baisse de la rémunération qu'offre le deutschemark. Le franc était stable, mercredi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,4260 francs pour 1 deutschemark.

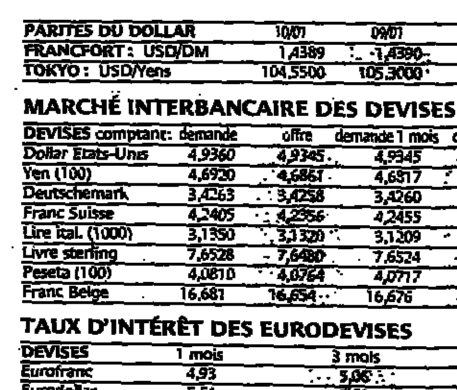
MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 09/01	% 08/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,6000	−0,15	328	352
Ecu	6,3665	+0,27	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,9505	+0,26	4,6400	5,2400
Belgique (100 F)	16,6655	−0,18	16,0500	17,1500
Pays-Bas (100 fl)	305,8700	−0,19	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,1410	+0,46	2,8200	3,3200
Danemark (100 krd)	86,6000	−0,12	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,9090	+0,08	7,4700	8,2200
Gde-Bretagne (1 L)	7,6685	+0,12	7,2000	8,0500
Grèce (100 drach.)	2,0965	+0,26	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	74,8300	+0,45	68	78
Suisse (100 F)	423,6300	−0,25	409	433
Norvège (100 k)	77,8600	+0,08	72	81
Autriche (100 sch)	48,7010	−0,15	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	4,0765	−0,06	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3050	+0,15	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,6321	+0,04	3,3200	3,9200
Japon (100 yens)	4,7036	+0,45	4,4600	4,8100
Finlande (mark)	113,2900	+0,08	106	117

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	10/01	09/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4389	1,4390	−0,01
TOKYO : USD/Yens	104,5500	105,3000	−0,72

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES



DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9360	4,9345	4,9345	4,9325
Yen (100)	4,6920	4,6861	4,6817	4,6758
Deutschemark	3,4263	3,4258	3,4260	3,4255
Franc Suisse	4,2405	4,2356	4,2455	4,2408
Lire ital. (1000)	3,1350	3,1320	3,1209	3,1167
Livre sterling	7,6528	7,6480	7,6524	7,6444
Peseta (100)	4,0810	4,0764	4,0717	4,0680
Franc Belge	16,681	16,654	16,676	16,647

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,93	5,06	5,06
Eurodollar	5,56	5,50	5,37
Eurolivre	6,50	6,50	6,37
Eurodeutschemark	3,78	3,78	3,81

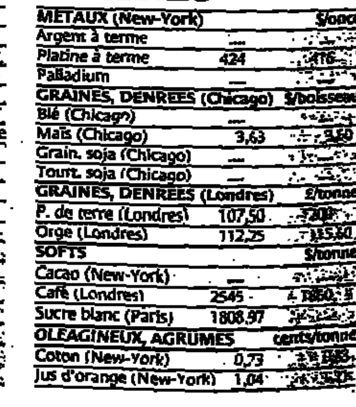
L'OR

	cours 09/01	cours 08/01
Or fin (k. barre)	62500	62600
Or fin (en lingot)	62900	63250
Once d'Or Londres	396,60	394,55
Pièce française(20f)	360	361
Pièce suisse (20f)	367	361
Piece Union lat(20f)	358	361
Pièce 20 dollars us	2245	2245
Pièce 10 dollars us	1352,50	1352,50
Pièce 50 pesos mex.	2330	2330

LE PÉTROLE

En dollars	cours 09/01	cours 08/01
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	09/01	08/01
Dow-Jones comptant	227,78	228,61
Dow-Jones à terme	329,69	331,26
CRB	—	—

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2716	2742
Cuivre à 3 mois	2554	2557
Aluminium comptant	1618	1630
Aluminium à 3 mois	1624	1638
Plomb comptant	708	694,50
Plomb à 3 mois	698,50	686
Etain comptant	6300	6295
Etain à 3 mois	6315	6300
Zinc comptant	1020,50	1011
Zinc à 3 mois	1043	1034
Nickel comptant	7640	7738
Nickel à 3 mois	7750	7840

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	—	[illegible]
Platine à terme	424	416
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	—	[illegible]
Maïs (Chicago)	3,63	3,60
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	107,50	[illegible]
Orge (Londres)	112,25	115,60
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	2545	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1808,97	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,04	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 10 JANVIER

Liquidation : 24 Janvier
Taux de report : 5,63
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↘ PARIS
−0,03 %
CAC 40 : 1915,73

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7599,90	[illegible]	− 0,26	[illegible]
B.N.P. (T.P)	938	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	835	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Renault (T.P.)	1921	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2045	[illegible]	− 0,97	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1162	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1080	[illegible]	—	[illegible]
Accor	654	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Air Liquide	848	[illegible]	—	[illegible]
Alcatel Alsthom	436,30	[illegible]	− 0,91	[illegible]
Alcatel Cable	374,50	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Alspi	348	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	164	[illegible]	− 2,25	[illegible]
Axa	326,60	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Axime	425	[illegible]	—	[illegible]
Bail Investis.	839	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Bancaire (Cie)	527	[illegible]	− 2,65	[illegible]
Bazar Hot. Ville	390	[illegible]	− 2,56	[illegible]
Bertrand Faure	135,10	[illegible]	− 1,55	[illegible]
BIC	525	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
BIS	392	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	212	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Bollore Techno.	440	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Bongrain	2851	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Bouygues	527	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Canal +	941	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	132,10	[illegible]	− 3,86	[illegible]
Carnaudmetalbox	224,30	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Carrefour	3109	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Casino Guichard	154,50	[illegible]	− 1,61	[illegible]
Casino Guich.ADP	117	[illegible]	—	[illegible]
Castorama Dl (Li)	825	[illegible]	− 0,12	[illegible]
C.C.F.	245,10	[illegible]	− 0,89	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	55,20	[illegible]	+ 1,99	[illegible]
Cegid (Ly)	367	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
CEP Communication	429,50	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Cerus Europ.Reun	69,70	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Cetelem	880	[illegible]	+ 2,27	[illegible]
CGIP	1040	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Chargeurs	1014	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Christian Dior	540	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	195	[illegible]	− 3,58	[illegible]
Clarins	489,50	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Club Mediterranee	416	[illegible]	—	[illegible]
Coflexip	198	[illegible]	+ 2,02	[illegible]
Colas	875	[illegible]	− 0,91	[illegible]
Comptoir Entrep.1	11,60	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Comptoir Moder.	1660	[illegible]	− 0,54	[illegible]
CPR	396,50	[illegible]	− 1,38	[illegible]
Cred.Fon.France	75	[illegible]	− 5,60	[illegible]
Credit Local Fce	397,50	[illegible]	− 2,08	[illegible]
Credit Lyonnais CI	248	[illegible]	− 2,62	[illegible]
Credit National	371,40	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	204	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Damart	3884	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Danone	798	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Dassault-Aviation	341,10	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Dassault Electro	207	[illegible]	− 0,48	[illegible]
De Dietrich	242	[illegible]	+ 2,64	[illegible]
Degremont	415	[illegible]	− 1,20	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal #Li	48,50	[illegible]	− 3,09	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	205	[illegible]	− 0,73	[illegible]
Docks France	780	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction	94	[illegible]	—	[illegible]
Eaux (Cie des)	524	[illegible]	+ 1,71	[illegible]
Ecco	797	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Eiffage	760	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Elf Aquitaine	366,40	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
ERAMET	310	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Eridania Beghin	840	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Essilor Intl	1012	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Essilor Intl ADP	711	[illegible]	—	[illegible]
Esso	575	[illegible]	− 0,86	[illegible]
Eurafrance	1778	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Euro Disney	12,15	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Euro RSCG W.W.	435	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Europe 1	1015	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Eurotunnel	6,20	[illegible]	+ 3,22	[illegible]
Filipacchi Medias	759	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Finextel	74	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Fives-Lille	440,70	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Fromageries Bel	4535	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Galeries Lafayette	1219	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
GAN	178	[illegible]	− 0,89	[illegible]
Gascogne (B)	412,10	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Gaz et Eaux	1750	[illegible]	+ 1,71	[illegible]
Geophysique	187	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
G.F.C.	372	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Groupe Andre S.A.	375	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Groupe De La Cite	600	[illegible]	− 1,66	[illegible]
Gr.Zannier #(Ly)	58,70	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
GTM-Entrepose	349	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Guilbert	574	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Guyenne Gascogne	1400	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Havas	397,20	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
I.D.I.A	199,70	[illegible]	—	[illegible]
Imetal	590	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
Immeubl.France	310	[illegible]	− 1,29	[illegible]
Ingenico	33,95	[illegible]	—	[illegible]
Interbail	266	[illegible]	—	[illegible]
Intertechnique 1	436	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Jean Lefebvre	293	[illegible]	+ 3,75	[illegible]
Klepierre	610	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	560	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Lafarge	319,80	[illegible]	− 1,46	[illegible]
Lagardere (MMB)	98	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Lapeyre	262,90	[illegible]	− 0,72	[illegible]
Lebon	179	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Legrand	787	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Legrand ADP	521	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Legris indust.	164,80	[illegible]	− 1,69	[illegible]
Locindus	830	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
L'Oreal	1346	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1044	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Lyonnaise Eaux	480,50	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Marine Wendel	365,10	[illegible]	− 0,02	[illegible]
Matra-Hachette	96,90	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Metaleurop	46,70	[illegible]	− 1,28	[illegible]
Metrologie Inter.	13,75	[illegible]	− 1,81	[illegible]
Michelin	196,70	[illegible]	− 0,05	[illegible]
Moulinex	75,65	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Navigation Mixte	710	[illegible]	− 1,40	[illegible]
Nord-Est	124	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Nordon (Ny)	353	[illegible]	− 3,11	[illegible]
NRJ #	538	[illegible]	− 3,34	[illegible]
OLIPAR	180	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Paribas	271,50	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Pechiney	180,20	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Pechiney CIP	186,40	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Pechiney Intl	84,20	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Pernod-Ricard	292,10	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Peugeot	657	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1067	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	345	[illegible]	− 1,44	[illegible]
Poliet	412	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Primagaz	406,50	[illegible]	+ 2,95	[illegible]
Promodes	1217	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Publicis	302	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Radiotechnique	285	[illegible]	− 0,66	[illegible]
Remy Cointreau	164	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Renault	152,10	[illegible]	− 1,57	[illegible]
Rexel	912	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Rhone Poulenc A	100,80	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Rochette (La)	31,60	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Roussel Uclaf	887	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	3700	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Sade (Ny)	176	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Sagem SA	2879	[illegible]	− 1	[illegible]
Saint-Gobain	583	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Saint-Louis	1422	[illegible]	− 0,91	[illegible]
Salomon (Ly)	3050	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Salvepar (Ny)	334,10	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Sanofi	313,20	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Sat	1800	[illegible]	—	[illegible]
Saupiquet (Ns)	1260	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Schneider SA	176	[illegible]	—	[illegible]
SCOR SA	151,10	[illegible]	− 1,19	[illegible]
S.E.B.	625	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Sefimeg	315,60	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
SEITA	187,30	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Selectibanque	100	[illegible]	− 1,50	[illegible]
SFIM	940	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
SGE	111,50	[illegible]	− 3,58	[illegible]
Sidel	1592	[illegible]	− 1,38	[illegible]
Simco	473	[illegible]	− 2,11	[illegible]
S.I.T.A	872	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Skis Rossignol	1307	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Sligos	434	[illegible]	—	[illegible]
Societe Gale A	597	[illegible]	− 2,01	[illegible]
Sodexho	1533	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Sommer-Allibert	1343	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Sophia	204	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Sovac	585	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Spir Communication	460	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Strafor Facom	279,50	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Suez	196,50	[illegible]	− 1,11	[illegible]
Synthelabo	329,90	[illegible]	− 1,63	[illegible]
Technip	350	[illegible]	—	[illegible]
Thomson-CSF	121,60	120,40	− 0,98	[illegible]
Total	346,80	348,40	+ 0,46	[illegible]
UAP	125,30	125	− 0,23	[illegible]
UFB Locabail	413	423	+ 2,42	[illegible]
UGC DA (M)	237	242	+ 2,10	[illegible]
UIC	64	65	+ 1,56	[illegible]
UIF	440	438	− 0,45	[illegible]
UIS	128,90	128,30	− 0,46	[illegible]
Unibail	490,10	489	− 0,22	[illegible]
Union Assur.Fdal	540	533	− 1,29	[illegible]
Usinor Sacilor	72,50	73,50	+ 1,37	[illegible]
Valeo	233,50	232	− 0,64	[illegible]
Vallourec	196,30	196,90	+ 0,30	[illegible]
Via Banque	152	152	—	[illegible]
Worms & Cie	238	240,50	+ 1,05	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	828	823	− 0,60	[illegible]
Elf Gabon	920	910	− 1,08	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Hol.#	231,20	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Adidas AG #	267,10	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
American Express	204,50	[illegible]	− 2,68	[illegible]
Anglo American	335,10	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Amgold	468,90	[illegible]	− 2,68	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,40	[illegible]	—	[illegible]
A.T.T. #	328,80	[illegible]	− 1,88	[illegible]
Banco Santander #	245	[illegible]	− 1,18	[illegible]
Barrick Gold #	141	[illegible]	+ 1,84	15/12/95
B.A.S.F. #	1163	[illegible]	—	[illegible]
Bayer #	1389	[illegible]	− 0,07	27/04/95
Bienheim Group	19	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Buffelsfontein	18,25	[illegible]	+ 4,10	[illegible]
Chase Manhattan #	286	[illegible]	− 3,04	[illegible]
Cordiant PLC	6,90	[illegible]	+ 0,72	—
Daimler Benz #	2578	[illegible]	− 0,96	26/05/95
De Beers	162,10	[illegible]	− 0,67	26/10/95
Deutsche Bank #	240,40	[illegible]	− 1,16	19/05/95
Dresdner Bank #	131,30	[illegible]	+ 0,07	22/05/95
Driefontein	73	[illegible]	+ 2,05	02/08/95
Du Pont Nemours #	361,90	[illegible]	+ 0,27	14/12/95
Eastman Kodak #	338,70	[illegible]	− 0,67	02/01/96
East Rand	3,34	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Echo Bay Mines #	57,70	[illegible]	+ 1,81	02/01/96
Electrolux #	215,40	[illegible]	+ 0,74	16/05/95
Ericsson #	96,60	[illegible]	− 9,21	22/05/95
Exxon Corp. #	419,30	[illegible]	− 2,69	11/12/95
Ford Motor #	140,70	[illegible]	—	[illegible]
Freegold	43,10	[illegible]	+ 3,24	15/12/95
Gencor Limited	18,25	[illegible]	—	[illegible]
General Elect. #	363,40	[illegible]	− 1,65	[illegible]
General Motors #	248	[illegible]	− 1,61	08/12/95
Gle Belgique #	425	[illegible]	− 2,82	[illegible]
Grd Metropolitan	35,50	[illegible]	− 1,54	02/10/95
Guinness Plc #	37,50	[illegible]	− 1,46	[illegible]
Hanson Plc	15,55	[illegible]	—	[illegible]
Harmony Gold	49,20	[illegible]	+ 5,28	[illegible]
Hitachi #	50,50	[illegible]	− 1,18	—
Hoechst #	1381	1389	+ 0,57	26/04/95
I.B.M #	432,20	424,20	− 1,85	09/12/95
I.C.I #	62,30	61,50	− 1,28	09/10/95
I.T.T. #	608	608	—	01/07/95
Ito Yokado #	309,80	301	− 2,84	15/11/95
Matsushita #	83,40	83	− 0,47	—
Mc Donald's #	225	222	− 1,34	15/12/95
Merck and Co #	315,50	313	− 0,79	02/01/96
Minnesota Mg #	327,80	317,40	− 3,17	12/12/95
Mitsubishi Corp.#	62,90	62,75	− 0,23	—
Mobil Corporat.#	576	562	− 2,43	11/12/95
Morgan J.P. #	380,50	376,70	− 0,99	12/01/96
Nestle SA Nom. #	5550	5490	− 1,08	06/06/95
Nipp. MeatPacker #	74	—	—	30/09/95
Norsk Hydro #	220	216	− 1,81	23/05/95
Petrofina #	1549	1546	− 0,19	24/05/95
Philip Morris #	446,10	440	− 1,36	10/01/96
Philips N.V #	192,80	186,10	− 3,47	29/05/95
Placer Dome Inc #	190,90	193,20	+ 1,75	18/12/95
Procter Gamble #	428,50	434,80	+ 1,47	15/11/95
Quilmes	223	220	− 1,34	17/07/95
Randfontein	35,55	36,85	+ 3,65	04/08/95
Rhone Poul.Rorer #	253	254	+ 0,39	30/11/95
Royal Dutch #	705	701	− 0,56	26/09/95
R T Z #	69,20	68	− 1,73	11/12/95
Sega Enterprises	262,60	264	+ 0,53	—
Saint-Helena	32,80	32	− 2,43	15/09/95
Schlumberger #	336	332	− 1,19	02/01/96
SGS Thomson Micro.	170	155	− 8,82	—
Shell Transport #	66,40	65,75	− 0,97	02/11/95
Siemens #	2734	2720	− 0,51	24/02/95
Sony Corp. #	323,90	316	− 2,43	01/12/95
Sumitomo Bank #	105,50	105,50	—	—
T.D.K #	258	255	− 1,16	—
Telefonica #	72,35	72,90	+ 0,76	27/07/95
Toshiba #	40,60	40,15	− 1,10	—
Unilever #	708	705	− 0,42	20/12/95
United Technol. #	471	461,60	− 1,99	10/12/95
Vaal Reefs	386,50	401	+ 3,75	15/09/95
Volkswagen A.G #	1720	1723	+ 0,17	02/06/95
Volvo (act.B) #	99,80	96,20	− 3,60	02/05/95
Western Deep	191	197,50	+ 3,40	15/08/95
Yamanouchi #	108,60	109	+ 0,36	—
Zambia Copper	2,94	2,94	—	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
MERCREDI 10 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,50	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,60	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	117,85	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	113,26	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,60	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	112,05	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,23	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	107,01	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	111,45	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,47	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,03	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	112,74	[illegible]
Em.Etat10,26%86-96	—	[illegible]
Emp.Etat 6%7/93-97	101,57	[illegible]
Finansder 9%91-06#	116,61	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	111,78	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,25	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	104,89	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	108,71	[illegible]
OAT 88-98 TME CA	101,60	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	99,10	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,84	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA	99,65	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,32	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	110,68	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA	105,15	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,31	[illegible]
OAT 89-01 TME CA	102	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,84	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	114,26	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	114,22	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,05	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	881	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	155,20	[illegible]
Bains C.Monaco	624	[illegible]
B.N.P.Intercont. ◆	296	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	5,20	[illegible]
Cambodge	775	[illegible]
Carbone Lorraine	468	[illegible]
CBC	84	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	330	[illegible]
Ceragen Holding	23	[illegible]
Champex (Ny) ◆	14,80	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	362,40	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2169	[illegible]
Cpt Lyon Alem	402	[illegible]
Concorde-Ass Risq	650	[illegible]
Gpe Valfond ex.CMP ◆	13,55	[illegible]
Credit Gen.Ind. ◆	29	[illegible]
Darblay	345	[illegible]
Didot Bottin	596	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	4099	[illegible]
Ecia	505	[illegible]
Ent.Mag. Paris	2200	[illegible]
Eridania Beghin CI ◆	843	[illegible]
Fidei	55,50	[illegible]
Finalens	350	[illegible]
F.I.P.P. ◆	84,70	[illegible]
Fonciere (Cie) ◆	485	[illegible]
Fonciere Euris	149,10	[illegible]
Foncina #	429	[illegible]
France I.A.R.D.	1006	[illegible]
France S.A.	784	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gaumont #	320	[illegible]
Genefim	99	[illegible]
Gevelot ◆	1110	[illegible]
G.T.I (Transport)	277	[illegible]
Immobail	116,50	[illegible]
Immobanque	670	[illegible]
Im.Marseillaise ◆	5150	[illegible]
Invest.(Ste Cie)	1400	[illegible]
Lille Bonnieres	1635	[illegible]
Locafinanciere ◆	410	[illegible]
Louvre #	152,50	[illegible]
Lucia	53,50	[illegible]
Machines Bull ◆	2,90	[illegible]
Monoprix ◆	161	[illegible]
Metal Deploye ◆	374	[illegible]
Mors #	15,85	[illegible]
Navigation (Nie) ◆	60	[illegible]
Pakuel-Marmont	240	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny)	851	[illegible]
Parfinance ◆	190	[illegible]
Paris Orleans	220	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1448	[illegible]
Porcher ◆	200	[illegible]
Promodes (CI) ◆	878	[illegible]
PSB Industries Ly	332,40	[illegible]
Rochefortaise Com.	138,10	[illegible]
Rosario ◆	190	[illegible]
Rougier #	517	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan	270	[illegible]
Saga	200	197,50
Salins du Midi	405	[illegible]
Savoisienne (M) ◆	125	[illegible]
Silic	715	[illegible]
S.I.P.H. ◆	153	[illegible]
Sofal ◆	136	[illegible]
Soffo	354	[illegible]
Sofitam act.a reg. ◆	67,70	[illegible]
Sofragi	3700	[illegible]
Soudure Autogene ◆	948	[illegible]
Sovabail	400	[illegible]
Taittinger	1600	[illegible]
Tour Eiffel ◆	262	[illegible]
Eiyo	156,50	[illegible]
Vicat	445	[illegible]
Virax ◆	120	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	147	147
Commerzbank AG	1151	1151
Fiat Ord.	15,45	15,45
Gevaert	300,80	300,80
Gold Fields South	164,20	166
Kubota Corp.	30,50	30,50
Montedison act.ep.	4,54	7,282 d
Olympus Optical	49,35	49,35
Ottomane(cie Fin.)	165	165
Robeco	358	354,70
Rodamco N.V.	149,60	146,10
Rolinco	380	375,80
Solvay SA	2675	2675
Wagons Lit	1502	1502

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
MERCREDI 10 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	57,95	[illegible]
AFE #	380	[illegible]
Algle #	222	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	141	[illegible]
Altran Techno. #	785	[illegible]
Montaignes P.Gest.	490	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	560	[illegible]
Bque Sofirec (M)	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	205,10	[illegible]
Bque Vernes	695	[illegible]
Beneteau #	340	[illegible]
B I M P	82	[illegible]
Boiron (Ly) #	500	[illegible]
Boisset (Ly)#	218,10	[illegible]
But S.A.	270	[illegible]
Cardif SA	615	[illegible]
CDA-Cie des Alpes	129,10	[illegible]
C.E.E #	245	[illegible]
CEGEP #	156,10	[illegible]
Cermex # (Ly) ◆	264	[illegible]
CFPI #	237,50	[illegible]
Change Bourse (M)	255	[illegible]
Christ.Dalloz #	1150	[illegible]
Cipe France Ly #	297	[illegible]
CNIM CA#	159	[illegible]
Codetour ◆	255	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	263	[illegible]
Conflandey S.A.	275	[illegible]
C.A. de la Brie	356,80	[illegible]
C.A.Gironde (B)	465	[illegible]
C.A.Haute Normand.	351,20	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	343	[illegible]
C.A. Paris IDF	718	[illegible]
C.A.de l'Isere Ly#	372	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	335	[illegible]
C.A.Loire/H.Loire#	218,50	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	336,50	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	457	[illegible]
C.A. Oise CCI	243	[illegible]
C.A.Pas de Calais	418	[illegible]
C.A. Somme CCI	240	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	367,80	[illegible]
CFJPE(exGAN part#	131	[illegible]
Chaine et Trame #	133	[illegible]
C.A. Midi CCI#(Ly)	260	[illegible]
Creeks	39,55	[illegible]
Delta Prot.# Ly ◆	302	[illegible]
Devanlay	446	[illegible]
Deveaux(Ly)#	390	[illegible]
Devernois (Ly)	461	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	37,90	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	316	[illegible]
Emin-Leydier# (Ly)	399	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	224,80	[illegible]
Europ Propulsion	369	[illegible]
Expand s.a	242,50	[illegible]
Factorem	560	[illegible]
Faiveley #	287	[illegible]
Finaball	84	[illegible]
Finacor	113,50	[illegible]
Fininfo	447	[illegible]
Fructivie	524	[illegible]
Gautier France #	270	[illegible]
Gel 2000	85	[illegible]
GFI Industries #	385	[illegible]
Girodet # (Ly)	51,95	[illegible]
GLM S.A.	217,90	[illegible]
Grandoptic.Photo #	495	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	149	[illegible]
Kindy #	168	[illegible]
Guerbet	290	[illegible]
Hermes Internat.1#	1034	[illegible]
Hurel Dubois	399	[illegible]
ICBT Groupe #	188	[illegible]
I.C.C.	151,90	[illegible]
Idianova	71	[illegible]
Immob.Hotel. #	74,10	[illegible]
Installux (Ly)	470	[illegible]
Int. Computer #	88	[illegible]
Invest.Paris	136	[illegible]
IPBM	76,30	[illegible]
M6-Metropole TV	480	[illegible]
Manitou #	475	[illegible]
Manutan	590	[illegible]
Marie Brizard	1070	[illegible]
Mad-Livres/Profr.	302	[illegible]
Mecadyne ◆	127,10	[illegible]
Mecelec (Ly)	74,10	[illegible]
MGI Coutier	187	[illegible]
Michel Thierry#	595	[illegible]
Monneret Jouet # ◆	57	[illegible]
Naf-Naf #	51,90	[illegible]
Norbert Dentres #	661	[illegible]
N.S.C Schlum. Ny	795	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin. ◆	900	[illegible]
Onet #	770	[illegible]
Paul Predault #	204	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	108	[illegible]
Pier Import	81	[illegible]
Pochet	741	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	211	[illegible]
Radiall #	509	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	145	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	962	[illegible]
Robertet #	1020	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	438,90	[illegible]
Securidev #	73,50	[illegible]
Sediver #	171,60	[illegible]
Serbo	297	[illegible]
Siparex (Ly) #	87	[illegible]
Smoby (Ly)#	540	[illegible]
Sofco (Ly)	109	[illegible]
Sofibus ◆	472	[illegible]
Sogepag #	130,10	[illegible]
Sogeparc (Fin)	622	[illegible]
Sopra	260	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	98	[illegible]
Sylea	400	[illegible]
Teleseire-France ◆	192	[illegible]
TF1-1	495,20	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	355	[illegible]
Trouvay Cauvin #	77	[illegible]
Unilog	339,50	[illegible]
Union Fin.France	410	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	121,20	[illegible]
Vilmorin et Cie #	410	[illegible]
Virbac	605	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
MERCREDI 10 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,01	0,01
Sté lecteurs du Monde ◆	170,10	170,10
Nobel ◆	125	125
Mumm ◆	1081	1081
Générale Occidentale ◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 9 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36381,67	[illegible]
Actimonétaire D	30965,14	[illegible]
Agipi Ambition (Axa) ◆	113,38	[illegible]
Amplia ◇	114113,76	[illegible]
Amplitude Monde D	728,81	[illegible]
Antigone Trésorerie	840805	[illegible]
Arbitr. Court Terme	9289,91	[illegible]
Arbitr. Première	8745,11	[illegible]
Arbitr. Sécurité	16996,22	[illegible]
Asie 2000 ◆	641,04	[illegible]
Associa Première	37753,50	[illegible]
Associc	1174,66	[illegible]
Atout Amérique	123,14	[illegible]
Atout Asie	99,49	[illegible]
Atout Futur C	538,11	[illegible]
Atout Futur D	513,32	[illegible]
Aurecic	1533,29	[illegible]
Avenir Alizes	1972,73	[illegible]
Axa Valeurs PER ◆	142,43	[illegible]
Cadence 1	1089,90	[illegible]
Cadence 2	1073,74	[illegible]
Cadence 3	1064,72	[illegible]
Capimonetaire	1973,72	[illegible]
Capioblig	8283,48	[illegible]
Capitacic	1716,50	[illegible]
Cicamonde	1241,21	[illegible]
Coeds	1754,24	[illegible]
Comptavalor	2247,69	[illegible]
Converti CIC	333,40	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	1667,98	[illegible]
Crédit Mutuel MID AF	105,68	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	843,71	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	94,07	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	91,09	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22059,36	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	222,28	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1135,30	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1109,55	[illegible]
Dieze	1722,84	[illegible]
Ecocic	1243,15	[illegible]
Ecupar ◆	128,22	[illegible]
Ecur. Actions futur	198,54	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire	10669,25	[illegible]
Ecur. Expansion (*)	78506,09	[illegible]
Ecur. Géovaleurs	2776,85	[illegible]
Ecur. Investissement	165,04	[illegible]
Elancic D	122,07	[illegible]
Elicash ◇	904931,72	[illegible]
Emergence Poste D	99,10	[illegible]
Eparcic	4656,70	[illegible]
Eparcourt-Sicav	200,22	[illegible]
Epargne-Unie	1542,85	[illegible]
Eurco Solidarité	1263,54	[illegible]
Eurocic Leaders	1372,65	[illegible]
Eurodyn	1571,52	[illegible]
Fonsicav	18718,38	[illegible]
France Obligations	484,03	[illegible]
Francic	492,60	[illegible]
Francic Pierre	115	[illegible]
Francic-Regions	1442,72	[illegible]
Géobilys C	603,58	[illegible]
Géobilys D	588,54	[illegible]
Gestilion	19645,94	[illegible]
HLM Monétaire	17951,52	[illegible]
Indicia ◆	1146,18	[illegible]
Intensys D	111,16	[illegible]
Interoblig	6193,34	[illegible]
Intersélection Fce	546,48	[illegible]
Japacic	181,01	[illegible]
Jeunepargne	375,26	[illegible]
Latitude C/D	142,56	[illegible]
Lion 20000	16490,45	[illegible]
Lion Association ◆	11639,82	[illegible]
Lion Institution	41748,48	[illegible]
Lionplus	1351,38	[illegible]
Lion Trésor	2373,78	[illegible]
Livret Bourse Inv.	604,38	[illegible]
Livret Portefeuil.	835,65	[illegible]
Méditerranée ◆	242,97	[illegible]
Mensuel CIC	10347,79	[illegible]
Moneden	87961,72	[illegible]
Moné-Dis ◇	10129,46	[illegible]
Mone.J. ◇	11413,42	[illegible]
Monévalor	52902,35	[illegible]
Mutualité dépôts	17819,54	[illegible]
Natio Court Terme	13513	[illegible]
Natio Court Terme2	367028	[illegible]
Natio Epargne	22351,48	[illegible]
Natio Ep. Capital	15028,15	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2171,98	[illegible]
Natio Ep. Obligations	219,93	[illegible]
Natio Epargne Retraite	129,06	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10345,59	[illegible]
Natio Epargne Valeur	527,10	[illegible]
Natio France Index	1030,38	[illegible]
Natio Immobilier	1206,11	[illegible]
Natio Inter	1829,83	[illegible]
Natio Monétaire	5274,36	[illegible]
Natio Opportunités	135,07	[illegible]
Natio Patrimoine	1424,31	[illegible]
Natio Perspectives	1142,10	[illegible]
Natio Placements	75358,12	[illegible]
Natio Revenus	1082,58	[illegible]
Natio Sécurité	11420,59	[illegible]
Natio Valeurs	951,18	[illegible]
Nord Sud Dévelop.	2084,07	[illegible]
Oblicic-Mondial	3294,85	[illegible]
Oblicic-Régions	1136,17	[illegible]
Oblifutur	3800,21	[illegible]
Oblig. ttes caté.	228,58	[illegible]
Oblilion	1776,67	[illegible]
Oblisécurité Sicav	5549,13	[illegible]
Oblitys D	569,75	[illegible]
Oraction	1590,85	[illegible]
Patrimoine Retraite	291,61	[illegible]
Pervalor	593,98	[illegible]
Plénitude D	147,24	[illegible]
Poste Gestion C	42491,13	[illegible]
Première Oblig. C	12702,99	[illegible]
Première Oblig. D	11050,91	[illegible]
Proficius	982,65	[illegible]
Rentacic	166,26	[illegible]
Revenus Trimestr.	5334,13	[illegible]
Revenu-Vert	1192,92	[illegible]
St-Honoré Pacifique	750,38	[illegible]
St-Honoré Réal.	9560,02	[illegible]
Sécuricic	2192,34	[illegible]
Sécuritaux	1763,27	[illegible]
Sensivalor	34537,43	[illegible]
SEVEA ◆	109,28	[illegible]
S.G. France opport. C	1419,52	[illegible]
S.G. France opport. D	1386,62	[illegible]
S.G. Monde opport. C	1023,84	[illegible]
S.G. Monde opport. D	1023,84	[illegible]
Sicav Associations	2331,26	[illegible]
Sicav 5.000	513,88	[illegible]
S.I. Est ◆	1198,25	[illegible]
Silvafrance	814,79	[illegible]
Slivam	452,25	[illegible]
Slivarente	229,43	[illegible]
Slivinter	553,78	[illegible]
Sogenfrance C	1354,47	[illegible]
Sogenfrance D	1266,09	[illegible]
Sogépargne	306,52	[illegible]
Sogevar	1192,61	[illegible]
Soginter	1680,80	[illegible]
Solstice D	2322,57	[illegible]
State Street Act. Eur ◆	12646,80	[illegible]
State Street Act. France ◆	11018,66	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1361,01	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	1020,34	[illegible]
State Street Activ.Asie ◆	1495,90	[illegible]
State Street Alloc.Franc ◆	1048,78	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	686,10	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1461,76	[illegible]
State Street États-Unis ◆	1394,39	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	14418,63	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	1059,14	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1183,15	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	13239,38	[illegible]
Stratégie Actions	912,16	[illegible]
Stratégie Rendement	1731,64	[illegible]
Synthesis	15341,72	[illegible]
Thésora C	887,21	[illegible]
Thésora D	848,30	[illegible]
Trésor Plus	1726,62	[illegible]
Trésor Trimestriel	1083,76	[illegible]
Trésoricic	168790,41	[illegible]
Trésorys	253659,38	[illegible]
Trilion	5215,47	[illegible]
Uni-Associations ◇	119,55	119,55
Uni-Foncier	1223,38	1193,54
Unifrance	606,91	592,11
Uni-Garantie C	1637,01	1606,49
Uni-Garantie D	1420,99	1394,49
Uni Régions	1359,03	1325,88
Univar ◇	295,71	295,71
Univers Actions	1725,17	1683,09
Univers Obligations	2160,96	2120,67
Valorg ◆	2361,77	2326,87
Valreal	34003,89	33986,90
Winterthur St-Honoré	249,04	237,75

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

Renforcement du vent sur l'Ouest

UNE DÉPRESSION assez creuse sur le proche Atlantique dirige un flux rapide de sud-ouest sur la France. Une perturbation active abordera les côtes atlantiques jeudi au petit matin. Elle donnera des précipitations modérées et sera accompagnée d'un net renforcement du vent de secteur sud, puis sud-ouest.

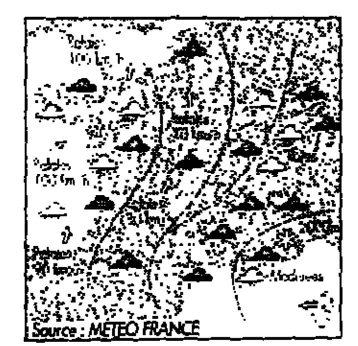
Jeudi matin, il pleuvra sur la Bretagne, les pays de Loire, le Poitou-Charentes et l'Aquitaine. La Normandie sera touchée en fin de matinée. Les pluies seront modérées et le vent de sud soufflera fort avec des rafales jusqu'à 80 km/h dans l'intérieur et 100 km/h sur les côtes. Les régions méditerranéennes seront encore sous un ciel gris avec quelques pluies. Il neigera un peu sur les Alpes du Sud au-dessus de 2 000 mètres. De la Lorraine et l'Alsace à la région Rhône-Alpes, les nuages seront présents avec quelques gouttes. Sur le reste du pays, le ciel sera variable.

Jeudi après-midi, les pluies se décaleront sur le Nord-Picardie, l'Ile-de-France, le Centre et le Limousin. Les pluies seront toujours modérées et le vent de sud soufflera à 70 km/h dans l'intérieur des terres et à 90 km/h sur les côtes de Manche. Sur la Bretagne, le ciel de traîne s'installera avec quelques éclaircies et des averses côtières. Le vent, toujours très fort, tournera au sud-ouest. Sur l'Est, le ciel restera très nuageux avec encore quelques gouttes près de la Méditerranée. Le vent d'est soufflera sur les côtes à 70 km/h.

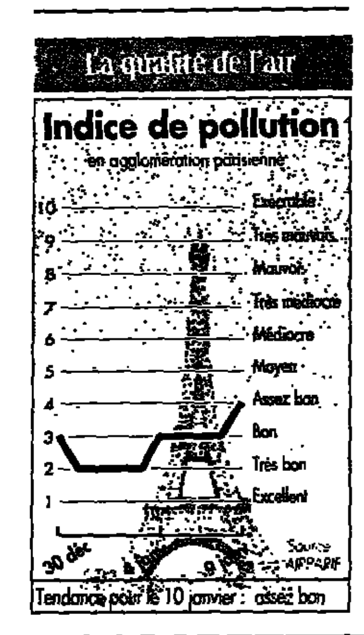
Les températures seront douces, de 3 à 10 degrés le matin du nord-est au sud du pays. L'après-midi, le thermomètre indiquera 8 à 16 degrés du nord au sud.

Vendredi, la perturbation sera sur l'est du pays et perdra de son activité. Sur l'ouest, c'est un temps de traîne peu actif qui dominera.

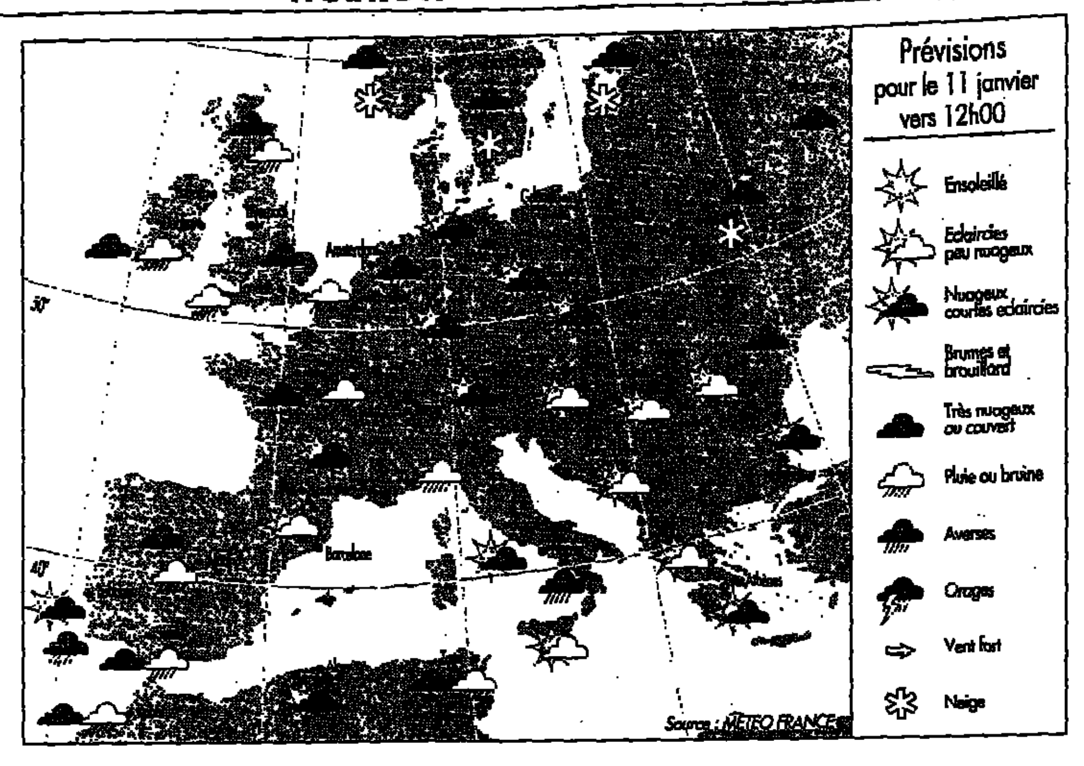
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

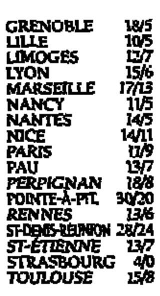
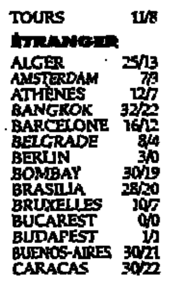


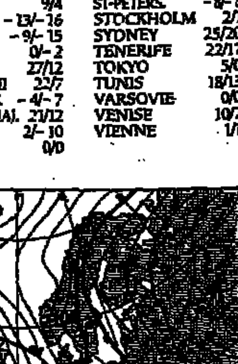
Prévisions pour le 11 janvier vers 12h00



Tendance pour le 10 janvier : assez bon





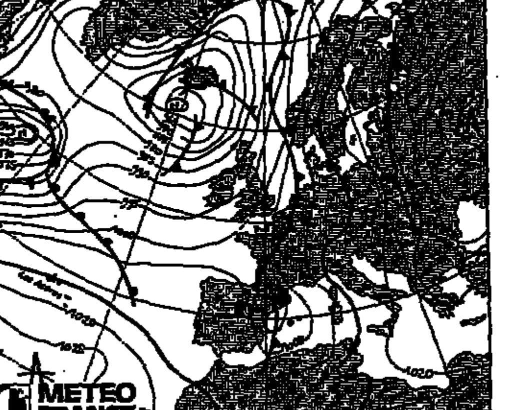
TEMPÉRATURES du 9 janvier maxima/minima

FRANCE

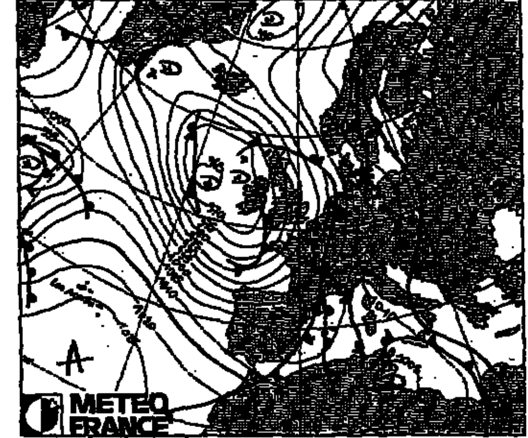
AJACCIO	16/7
BIARRITZ	16/10
BORDEAUX	15/9
BOURGES	10/8
BREST	11/7
CAEN	13/6
CHERBOURG	12/7
CLERMONT-F.	15/6
DIJON	11/5
FORT-DE-FR.	30/22
GRENOBLE	18/5
LILLE	10/5
LIMOGES	12/7
LYON	15/6
MARSEILLE	17/13
NANCY	11/5
NANTES	14/5
NICE	14/11
PARIS	11/9
PAU	13/7
PERPIGNAN	18/8
POINTE-À-PIT.	30/20
RENNES	13/6
ST-DENIS-RÉUNION	28/24
ST-ÉTIENNE	13/7
STRASBOURG	4/0
TOULOUSE	15/8
TOURS	11/8

ÉTRANGER

ALGER	25/13
AMSTERDAM	7/3
ATHÈNES	12/7
BANGKOK	32/22
BARCELONE	16/12
BELGRADE	8/4
BERLIN	3/0
BOMBAY	30/19
BRASILIA	28/20
BRUXELLES	10/7
BUCAREST	0/0
BUDAPEST	1/1
BUENOS-AIRES	30/21
CARACAS	30/22
CHICAGO	–2/–6
COPENHAGUE	2/0
DAKAR	27/20
DJAKARTA	32/23
DUBAI	24/16
DUBLIN	11/2
FRANCFORT	6/0
GENÈVE	6/2
HANOI	19/15
HELSINKI	–4/–5
HONGKONG	17/13
ISTANBUL	10/7
JÉRUSALEM	20/6
KIEV	–11/–17
KINSHASA	32/23
LE CAIRE	22/10
LIMA	26/21
LISBONNE	15/9
LONDRES	12/5
LOS ANGELES	24/9
LUXEMBOURG	6/3
MADRID	11/5
MARRAKECH	16/9
MEXICO	19/0
MILAN	9/4
MONTRÉAL	–13/–16
MOSCOU	–9/–15
MUNICH	0/–2
NAIROBI	27/12
NEW DELHI	22/7
NEW YORK	–4/–7
PALMA DE MAJ.	21/12
PÉKIN	2/–10
PRAGUE	0/0
PRETORIA	29/18
RABAT	18/10
RIO DE JAN.	27/22
ROME	16/11
SAN FRANC.	11/8
SANTIAGO	29/16
SÉVILLE	14/8
ST-PÉTERS.	–8/–8
STOCKHOLM	2/1
SYDNEY	25/20
TENERIFE	22/17
TOKYO	5/0
TUNIS	18/13
VARSOVIE	0/0
VENISE	10/7
VIENNE	1/1



Situation le 10 janvier, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 12 janvier, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Au palais St James

CET APRÈS-MIDI aura lieu la véritable naissance des Nations unies lorsque M. Attlee, premier ministre de Grande-Bretagne, prononcera son allocution de bienvenue devant l'Assemblée générale, réunie au Central Hall de Westminster. En fait, la session fut ouverte hier soir par le roi George VI au banquet officiel qu'il offrait dans le cadre du palais St James aux chefs des délégations.

Lors de ce banquet, le roi a exprimé les espoirs que les hommes de bonne volonté doivent mettre, malgré tout, dans l'Organisation nouvelle des Nations unies. Contrairement à 1919, ces espoirs ne semblent pas être, pour le moment, ceux de la majorité des hommes. Un sondage pratiqué en France selon la méthode Gallup vient de révéler que 50 % des personnes interrogées attendent une nouvelle guerre d'ici vingt ans.

Les hommes d'action ne se laisseront pas impressionner par ce témoignage d'une opinion changeante, inquiète et déçue. Un état d'esprit que les événements ont modifié depuis un quart de siècle peut varier de nouveau si les reponsables font le nécessaire.

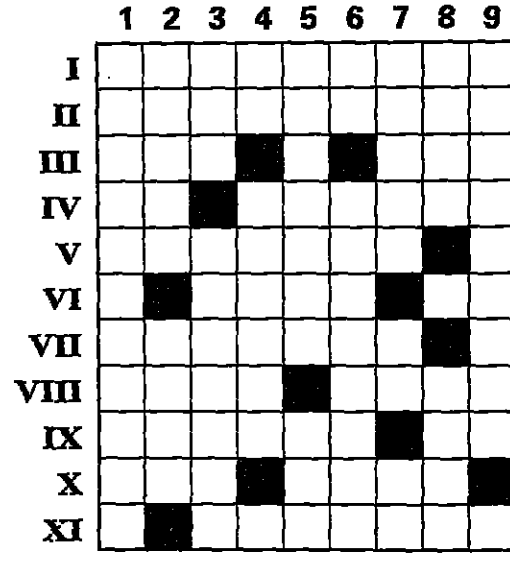
C'est avec raison que George VI fait appel à la responsabilité de ceux qui dirigent les affaires du monde. Il s'adresse, comme les circonstances le veulent, à l'Organisation des Nations unies en tant que telle. Il fait allusion à la Charte, qui sera son instrument. L'épreuve montrera ce qu'il vaut.

Mais ce sont des hommes qui s'en serviront, et ces hommes ne feront pas une politique indépendante. Ils suivront les instructions de leurs gouvernements respectifs. C'est donc ceux-ci que visent, en définitive, les paroles du roi lorsqu'il demande que l'on *« aborde chaque difficulté dans un esprit de coopération, d'entente et de bonne volonté »*.

(11 janvier 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6732



HORIZONTALEMENT

I. Il leur faut du grand air et aussi des bons morceaux. – II. Qui ne tardera pas à passer. – III. Grand, chez les Perses. Sert de réponse quand on ne sait pas quoi répondre. – IV. Resté sans relations. Fixer un anneau. – V. Dans les terres rares. – VI. Largeur d'une bouche, dans une épître de Boileau. Un nombre sans fin. – VII. Quand on la suit, on n'avance pas. – VIII. Petit, il est très agréable à boire. Pays où l'on trouve des marrons. – IX. Des gens qui ne manquent pas d'estomac. Il faut du plâtre pour le réparer quand il est cassé. – X. Un pic. A son siège dans un palais. – XI. Bien assis.

VERTICALEMENT

1. Les patrons y sont inscrits. – 2. On peut y mettre le tout. Le supplément pour les hommes. – 3. Les portes peuvent s'ouvrir quand on invoque son nom. On y vit comme une bête. – 4. Pronom. Peuvent se mettre à courir quand ils ont transpiré. – 5. On ne l'a pas sur le bout du doigt. Moi, pour le psychologue. – 6. Il y en a un de mal fichu. On l'attend quand on est patient. – 7. A chanté la chute de Ninive. Pronom. Point de départ. – 8. Héros antique. Attribue un revenu. – 9. Les étourneaux mais pas les serins.

SOLUTION DU N° 6731

HORIZONTALEMENT

I. Vespasien. – II. Alpiniste. – III. Guenilles. – IV. Camée. – V. Epices. Do. – VI. Al. Isar. – VII. Enlevé. Li. – VIII. Soi. Blé. – IX. Tuteur. En. – X. Réelles. – XI. Sièges.

VERTICALEMENT

1. Vaguemestre. – 2. Elu. Noue. – 3. Spécialités. – 4. Pinacle. Eli I – 5. Animé. Veule. – 6. Silésie. Reg. – 7. Isle. Se. – 8. Eté. Dalle. – 9. Nestoriens.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ *BELGIQUE.* La ville de Charleroi teste actuellement un nouveau système, baptisé « Vigiville », contre les resquilleurs des parcmètres. Quarante-quatre bornes métalliques, qui bloquent les véhicules une fois garés et ne se débloquent qu'après acquittement de la somme due, ont été installées sur un des boulevards de la ville. La municipalité envisage d'en mettre en place cinq cents autres si le système fait la preuve de son efficacité. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Depuis le 6 janvier, les vallées de la Maurienne et de la Tarentaise sont reliées par la plus grande télécabine du monde en un seul tronçon. Longue de 5 kilomètres et dotée de cabines pouvant accueillir douze personnes, elle démarre de la commune d'Orelle (Maurienne) pour gagner le domaine skiable de Val-Thorens (Tarentaise).

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Des millions de Londoniens vont avoir à supporter jusqu'au milieu de l'année 1997 de nombreuses perturbations dans le métro, qui va fermer plusieurs lignes, souvent pour plusieurs mois, afin d'effectuer des travaux de réparation. A la fin de l'année, par exemple, la ligne Bakerloo, qui relie le nord de Londres au sud de la Tamise *via* Piccadilly Circus, en plein centre, sera fermée huit mois, ce qui posera des problèmes aux banlieusards qui utilisent les gares de Waterloo et Charing Cross situées sur son tracé. – *(AFP.)*

■ **SUISSE.** L'aéroport de Genève, qui a accueilli plus de six millions de voyageurs en 1995, a enregistré une hausse de son trafic passagers de 3,7 % par rapport à l'année précédente. En revanche, les mouvements d'appareils ont été en baisse : 144 178 au lieu de 149 811 un an plus tôt. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE.** Une rame du métro du Caire s'est mise en marche toute seule, le 5 janvier, endommageant deux voitures sur son passage. Le conducteur du métro était sur le quai en train d'effectuer une réparation lorsqu'à la suite d'une mauvaise manipulation la rame s'est ébranlée et a parcouru une centaine de mètres. L'incident n'a fait aucune victime. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 12 janvier

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** exposition Emaux limousins du Moyen Age (60 F + prix d'entrée), 10 h 45, 2, place du Palais-Royal (Pierre-Yves Jaslet) ; les Coptes (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 ; les Vases de Suger (33 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; exposition Emaux limousins du Moyen Age (33 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux) ; la Peinture française de Fouquet à Corot (60 F + prix d'entrée), 14 h 45, 2, place du Palais-Royal (Pierre-Yves Jaslet) ; la Peinture française au XVII[e] et au XVIII[e] siècle (55 F + prix d'entrée), 14 h 45, sortie du métro Palais-Royal côté place Colette (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition Passions privées (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE GUIMET :** exposition Chine, des chevaux et des hommes (24 F + prix d'entrée), 12 h 30, 6, place d'Iéna (Musées nationaux).

■ **PALAIS GALLIERA :** exposition Costumes à la cour de Vienne, 1815-1918, 12 h 30 (50 F + prix d'entrée), 10, avenue Pierre I[er]-de-Serbie (Institut culturel de Paris).

■ **DE LA RUE DU DRAGON** aux hôtels du quai Malaquais (50 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

■ **DU BAS MARAIS** à Saint-Louis-en-l'Île (50 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Emilie de Langlade).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE :** collèges et couvents (37 F), 14 h 30, 65, rue du Cardinal-Lemoine (Monuments historiques).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIX[e] siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **L'ARC DE TRIOMPHE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, dans le passage souterrain devant les guichets (Monuments historiques).

■ **LE LOUVRE MÉDIÉVAL** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, cour du Louvre devant la statue de Louis XIV (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MARAIS :** hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE PICASSO** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 5, rue de Thorigny (Approche de l'art).

■ **LE QUARTIER DE LA NOUVELLE ATHÈNES** (50 F), 15 heures, sortie du métro Notre-Dame-de-Lorette (Didier Bouchard).

■ **GRAND PALAIS :** exposition Sérinde, terre de Bouddha (50 F + prix d'entrée), 18 heures, entrée de l'exposition (Pierre-Yves Jaslet).

LES SERVICES DU *Monde*

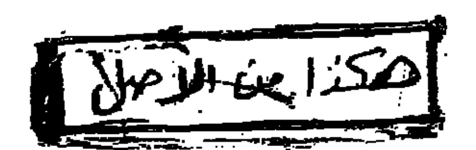
Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex. PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ – Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



AUJOURD'HUI

SCIENCES

CLIMATOLOGIE L'année 1995 a battu tous les records de chaleur depuis un siècle. C'est ce qu'affirment deux études britannique et américaine. ● CE RÉCHAUFFEMENT est-il l'indice d'un changement climatique plus profond dû aux gaz à effet de serre produits par les activités humaines ? Les scientifiques hésitent à trancher tant il subsiste d'inconnues sur le fonctionnement global de la machine climatique. ● LE PASSÉ montre que des variations importantes peuvent survenir de manière plus ou moins cyclique sans que cela entraîne un dérèglement durable. ● LES GLACIERS ALPINS ont vu leur surface diminuer d'un tiers au cours du dernier siècle. Ce phénomène laisse les chercheurs perplexes car il pourrait tout aussi bien traduire une sortie naturelle du petit âge glaciaire qui a marqué la fin de la Renaissance que le début d'un réchauffement d'origine anthropique.

Les records de chaleur ont été battus au cours de l'année 1995

Les exemples du passé rendent difficile l'interprétation de la hausse des températures moyennes observées depuis un siècle et la plupart des chercheurs attendent l'émergence de nouveaux indices pour se prononcer

TOUS LES ESTIVANTS ne l'avaient peut-être pas remarqué pendant l'été, mais, si l'on en croit certains chercheurs, l'année 1995 a battu tous les records de chaleur. L'unité de recherche climatique de l'université d'East Anglia (Grande-Bretagne) vient de publier un « rapport préliminaire » annonçant que la température moyenne à la surface du globe avait atteint 14,84 °C l'an dernier, soit 0,38 °C au-dessus de la moyenne pour la période 1961-1990 et... 0,04 °C au-dessus du dernier record datant de 1990.

Un autre document rendu public par l'Institut Goddard d'études spatiales, qui dépend de la NASA, fixe, pour sa part, la température moyenne pour 1995 à 15,38 °C. Tenant compte des incertitudes de leurs mesures, les membres de cette équipe estiment, cependant, que nous sommes ainsi revenus au même niveau qu'en 1990, *« année la plus chaude jamais enregistrée »*. Ils en déduisent la fin du léger refroidissement climatique provoqué par l'éruption du volcan philippin Pinatubo, survenue en 1991.

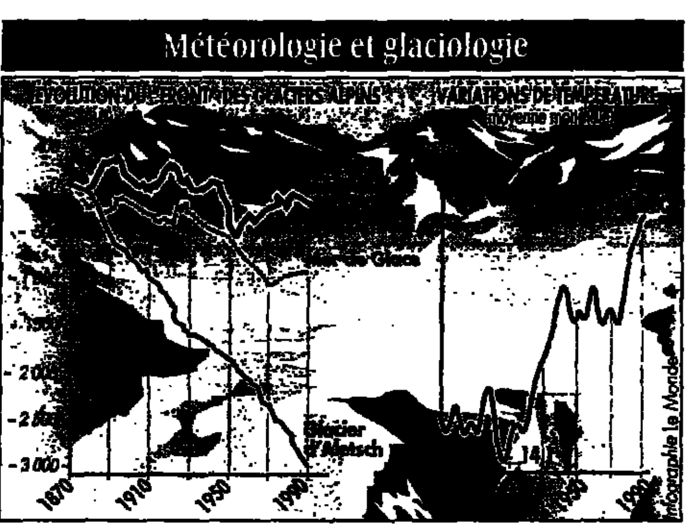
A la différence d'il y a cinq ans, le réchauffement attribuable au phénomène climatique El Nino n'est pas sensible en 1995. *« Le cycle solaire est actuellement au plus bas et la diminution de la couche d'ozone atteint des niveaux records »*, souligne James Hansen, directeur de l'Institut Goddard. Pour lui, pas de doute : *« La hausse de température observée appuie les affirmations selon lesquelles nous serions en présence d'une tendance sous-jacente au réchauffement global. »*

Evoquées, jeudi 4 janvier, par le *New York Times*, ces deux études peuvent surprendre. Elles interviennent moins d'un mois après la publication officielle du rapport du Groupe intergouvernemental sur le changement climatique (GICC), qui concluait à l'existence d'une *« influence discernable des activités humaines sur le climat du globe »*. Les experts internationaux du GICC – sollicités pour avis par l'ONU – soulignaient que la température moyenne du globe avait monté *« de 0,3 à 0,6 °C depuis le XIXe siècle »* et qu'il est *« peu probable que ce changement soit d'origine strictement naturelle »*. Ils ajoutaient néanmoins que ces données sur les températures ne permettent pas de « déterminer si des changements consistants sont intervenus dans la variabilité climatique durant le XXe siècle ». Et les deux dernières études publiées par les Britanniques et les Américains ne risquent guère d'ébranler la majorité d'entre eux.

EFFET DE SERRE

Les scientifiques sont ainsi : ils se fondent sur les faits. Leurs observations les amènent à penser que l'accroissement dans l'atmosphère du taux de gaz carbonique et d'autres gaz à effet de serre produits par l'homme entraînera très probablement un réchauffement climatique à l'échelle de la planète. D'après leurs calculs effectués, sur ordinateurs à partir de modèles mathématiques, les températures pourraient monter d'environ 2 °C d'ici 2100.

Ce réchauffement a-t-il déjà commencé ? C'est là que les difficultés commencent. En effet, 0,3 à 0,6 °C d'augmentation sur un siècle, c'est peu. Même si les instruments ont fait d'énormes progrès ces dernières décennies, la *« température de la Terre »* ne se mesure pas aussi facilement que celle d'un malade. Elle est évidemment très variable selon les régions et l'altitude, et la notion de « moyenne » est à manier avec d'extrêmes précautions. Les mesures effectuées par satellites relèvent d'ailleurs une hausse moins marquée que celles enregistrées au sol, et certaines zones du nord des océans Atlantique et Pacifique semblent au-dessous de la moyenne de ces trente dernières années.



Deux évolutions symétriques. La température moyenne annuelle à la surface du globe a augmenté de 0,3 à 0,7 °C en un siècle (selon les sources), avec une pause de 30 ans vers les années 1945-1975.

A supposer que l'on tienne les mesures et leur lissage en « moyennes » pour fiables, il reste à interpréter l'évolution de ces dernières années. Même relativement stable, le climat est sujet à des « crises » plus ou moins cycliques. Sans remonter jusqu'aux grandes glaciations, l'Europe a connu un « petit âge glaciaire » entre 1550 et 1850, au plus fort duquel la température moyenne devait – estiment les chercheurs – être inférieure de 1 à 2 °C à celle d'aujourd'hui. Il n'est donc guère étonnant que cette dernière soit en hausse depuis un siècle. Encore qu'une pause, voire une légère baisse, entre 1945 et 1975 ait pu faire craindre aux climatologues un retour des glaces !

Les chercheurs affichent, le plus souvent, une grande circonspection quant aux effets probables du réchauffement à venir. Nombre d'entre eux estiment qu'on ne percevra vraiment le changement dû à l'homme que quand il sera bien installé. Certains pensent même qu'on observera d'abord une *« oscillation »* plus grande (succession d'années plus chaudes et d'années plus froides) avant le vrai réchauffement et, surtout, une profonde modification du régime des pluies.

Mais la plupart reconnaissent qu'il s'agit là de spéculations ou d'une *« intime conviction »*. A l'exception de quelques-uns, plus *« militants »* et plus catégoriques. James Hansen, le directeur de Goddard Institut, est de ceux-là. Sans contester ses qualités professionnelles, ses détracteurs ne manquent pas de remarquer que sa dernière étude vient à point conforter sa proposition de monter un réseau de surveillance à long terme des variations climatiques à l'aide de petits satellites.

La même incertitude règne quant aux conséquences sur la végétation. On peut faire (et l'on fait) de nombreuses simulations sur ordinateur. A condition de se limiter à quelques hypothèses, il est possible d'en déduire certaines tendances, et notamment une baisse de la production agricole des pays tropicaux et subtropicaux et une situation plus favorable au Nord (*Le Monde* du 23 septembre 1995).

Ces estimations peuvent être vérifiées par des expériences en laboratoire ou limitées à une région ou un écosystème bien localisé. Mais les experts de l'ONU se refusent à aller plus loin dans leurs prévisions à plus grande échelle. Trop de facteurs entrent en jeu, du changement du régime des pluies à l'amélioration des techniques agricoles, en passant par une modification de la répartition géographique des insectes nuisibles et des agents pathogènes pour les cultures.

Mais ce n'est pas une raison pour ne pas prendre des mesures préventives, ajoutaient-ils dans leur rapport. Surtout si, comme semblent le penser la majorité des scientifiques, on risque de ne détecter à coup sûr le réchauffement attendu que quand il sera trop tard pour intervenir...

Jean-Paul Dufour

★ *Le Devenir des climats*, de Robert Kandel, Hachette Questions de science, 1995, 168 p., 59 F.
★ *Dictionnaire du climat*, de Gérard Beltrando et Laure Chémery, Larousse Références, 1995, 344 p., 80 F.

Deux siècles d'archives parisiennes

Comment la température a-t-elle évolué au fil des ans sur le territoire national ? Pour le savoir, Météo-France puise dans des archives dont les plus vieilles remontent à plus d'un siècle. Ainsi, la station du parc Montsouris, tout comme celle du parc de Saint-Maur, a effectué des mesures régulières dès 1873, tandis que celles de l'Observatoire de Paris ont commencé en 1757. Avant, les relevés sont, de l'avis des spécialistes, disparates et souvent suspects. Ces difficultés n'ont pas empêché, dans les années 80, des météorologistes de tenter de reconstruire les moyennes annuelles à Paris sur la période 1680-1980. Il ressort de ce travail périlleux que l'année la plus froide est 1740, avec 8 °C, alors que l'année la plus chaude à Montsouris, pour la même période, semble avoir été 1959, avec 12,7 °C. Les données brutes recueillies à Paris montrent que la température a, par sept fois, dépassé les 12 °C entre 1940 et 1980, alors qu'elle ne l'avait fait qu'une fois entre 1680 et 1940.

Les glaciers alpins ont perdu un tiers de leur surface depuis cent ans

IL Y A une vingtaine d'années, les aménageurs s'alarmaient de la progression des glaciers alpins, qui, tout en faisant leur fortune, menaçaient certaines de leurs installations. Aujourd'hui, aux Bossons, sur la Mer de glace, ou à Argentière, les coulées d'« or blanc » ont plutôt tendance à se retirer. Les vieux montagnards, qui ont connu leurs avancées et reculades successives dans les années 20, 40 et 50, ne s'étonneront pas de ce nouveau caprice. Cette fois pourtant, il ne fait pas de doute qu'à l'échelle humaine, les glaciers alpins reculent.

« Depuis un siècle, ils ont perdu entre un tiers et un cinquième de leur surface », confirme Louis Reynaud, du laboratoire de glaciologie de Grenoble. En Suisse, le front du glacier d'Aletsch, le plus vaste d'Europe (900 mètres d'épaisseur) a reculé de 3 kilomètres depuis 1870. Plus volumineux que ses voisins, et donc sujet à une inertie plus importante, il n'a enregistré aucune « rémission » dans sa fonte monotone. Faut-il s'inquiéter de cette évolution ? Est-elle naturelle, ou doit-on y voir le signe d'un réchauffement général de la planète dû aux activités humaines ?

Circonspect, Louis Reynaud rappelle que ce recul fait suite à une avancée notable des glaciers entre 1550 et 1820. De ce « petit âge glaciaire », la chronique a retenu les doléances des montagnards, qui se plaignaient auprès des percepteurs de l'empiétement des glaces sur leurs pâturages. Il est vrai que durant la Renaissance, comme semblent l'attester certains tableaux du peintre allemand Albrecht Dürer (1471-1528), ils pouvaient faire transiter leurs troupeaux par des cols aujourd'hui prisonniers des névés et des séracs.

L'histoire géologique réserve d'autres surprises. Au cours du quaternaire, les glaciers alpins ont fait une quinzaine d'incursions jusqu'à Lyon, Grenoble et Sisteron. Tous les cent mille ans environ. Le dernier maximum glaciaire, le « Würm », remonte à dix-huit mille ans. Les climatologues ont pu repérer des cycles de vingt mille, quarante mille et cent mille ans, que le chercheur serbe Milutin Milankovitch relie à des modifications de l'ensoleillement dues à des variations de l'orbite et de l'inclinaison de la Terre sur son axe.

Se pourrait-il qu'une telle mécanique soit « voilée » par l'activité humaine ? Wilfried Haeberli, professeur à l'Institut de géographie de Zurich et responsable du Service mondial de surveillance des glaciers, estime pour sa part que l'origine *« anthropique »* de cette fonte est *« vraisemblable »*. *« Si le recul des glaciers s'est amorcé avant que l'influence de l'homme se fasse sentir,* note-t-il, *depuis lors, le parallèle est remarquable. »* Certains climatologues prédisent qu'au rythme actuel, les glaciers alpins pourraient avoir fondu de moitié d'ici à 2030.

Mais alors, pourquoi les glaciologues constatent-ils un « gain de masse » de certains glaciers au Groenland, en Islande, en Scandinavie et en Nouvelle-Zélande ? La contradiction n'est qu'apparente

Mais alors, pourquoi les glaciologues constatent-ils un « gain de masse » de certains glaciers au Groenland, en Islande, dans les montagnes de Scandinavie et en Nouvelle-Zélande ? La contradiction n'est qu'apparente. En effet, comme le disent les Anglo-Saxons, *« a warmer world is a wetter world »* : une planète plus chaude est aussi plus humide – en raison de l'évaporation océanique –, où les précipitations neigeuses seront théoriquement plus fréquentes en altitude et dans les régions océaniques. Les glaciers continentaux, au contraire, ne profiteraient pas de cet apport, et « s'assécheraient » progressivement.

Mais, faute de modèle vraiment fiable, *« ces extrapolations sont toujours délicates »*, prévient Louis Reynaud. Après s'*« être fait la main »* sur les « glaciers de poche » européens, qui sont peut-être des précurseurs, les glaciologues vont donc devoir s'attaquer *« à de grosses masses »*, notamment grâce aux satellites. Avec leurs 3 300 km², les Alpes ne représentent qu'un cristal de glace face à l'Himalaya (5 000 km²), l'Alaska (80 000 km²), sans parler du Groenland (1,8 million de km²) ou l'Antarctique (14 millions de km², soit vingt-cinq fois la France sur 4 800 m d'épaisseur). Leur étude est essentielle, car ces géants désolés sont, avec l'océan et l'atmosphère, les véritables moteurs climatiques de la planète.

Hervé Morin

■ **ESPACE : le deuxième et dernier essai de qualification de** l'étage principal de la fusée européenne Ariane-5 a pu être mené à bien, samedi 6 janvier, sur les installations du Centre spatial de Kourou (Guyane). Lors de ce test, le moteur Vulcain à hydrogène et oxygène liquides, qui doit contribuer à la propulsion du premier étage, a fonctionné pendant 593 secondes. Selon l'Agence spatiale européenne et le Centre national d'études spatiales, la campagne de lancement du premier exemplaire de ce lanceur lourd pourra commencer, comme prévu, le 21 février, l'objectif étant de tirer la première Ariane-5 le 7 mai.

■ **ORNITHOLOGIE : deux oiseaux de la collection de Charles Darwin** viennent d'être retrouvés, lors d'un inventaire, dans les caves du Museum of Victoria de Melbourne (Australie). Selon le conservateur du département ornithologique du musée, ces deux spécimens – un pinson et un tapaculo – sont *« d'un prix inestimable »*. Ils proviennent sans doute de l'expédition qu'effectua Darwin en Amérique du Sud, en Australie et aux Galapagos entre 1831 et 1836. – *(AFP.)*

A bord du « Mobilis », sous la mer des Caraïbes

A Saint-Pierre, à la Martinique, un sous-marin prototype permet d'approcher les épaves des bateaux coulés par l'explosion de la montagne Pelée en 1902, et d'explorer les profondeurs

SAINT-PIERRE
de notre envoyé spécial

« Bienvenue à bord. L'aventure que vous allez vivre, peu de gens l'ont vécue. Pendant plus d'une heure, vous allez voyager dans l'univers secret des grandes profondeurs... Sous les eaux bleues de la baie de Saint-Pierre, vous avez rendez-vous avec l'histoire. » Toujours le même scénario. Incorrigible. On voit le sous-marin, yellow bien entendu, enfin blanc avec parements jaunes : son air verni de Tournesol, Jules Verne et chanson des Beatles, l'attrait est immédiat. On est candidat dans l'âme. Candidat aux grands gouffres, candidat à la grande roue des Tuileries, aux loopings de la Foire du Trône, à la Caravelle en apesanteur provoquée, à l'aller-retour Terre-Mars avec escale dans un stationnaire qui ferait arène, candidat à la candidature. On se serait proposé sommelier sur le *Titanic*.

Cela dit, pour peu qu'une course cycliste vous retarde au point que l'engin s'enfonce sans vous dans l'univers secret des grandes profondeurs, bon vent... ça soulage. La nuit tombe sur la baie de Saint-Pierre. Le *Mobilis*, prototype unique au monde, glisse en silence, avec son gros œil frontal hémisphérique, sa tourelle, sa bulle dessinée par Hergé, ses hublots plans de 0,70 mètre de diamètre, ses vingt-quatre projecteurs halogènes de 200 watts. L'impression est féerique, Fellini rôde sous les mers bleues, on se sent allégé d'avoir gagné, comme par bonus, un soir de vie sur Terre. Il fait doux. On erre dans l'encre des ruines de Saint-Pierre. Le théâtre enluné a un charme d'abandon. En 1902, il *jouait tous les soirs, pour huit cents* spectateurs endimanchés. Il sera temps de couler demain. Le *Mobilis coule quatre fois par jour.*

DESSIN D'OLCE

DÉSIR GÊNANT

Le plus fort, c'est qu'il plonge dans les eaux bleues de la Caraïbe avec une sorte de... de quoi au juste ? Non pas pour une raison – ce serait vulgaire. Non plus que *par mission* (idiot). Encore moins par ludisme (s'il vous plait...). Il plonge au nom d'un désir gênant : se faufiler suavement, l'halogène anxieux, le hublot écarquillé, dans l'épave intacte du *Tamaya*. Il annonce la couleur : le sanctuaire est unique au monde. *« Couché dans son linceul bleuté au bord d'un tombant vertigineux, le* Tamaya *repose par 85 mètres de fond, ses mâts brisés délicatement posés au milieu d'un paysage lunaire recouvert d'un épais tapis de cendres volcaniques... »* Olé ! *On sent le soin. Ce qui exalte*, c'est l'attention portée au détail, les hôtesses triées, le goût de l'aménagement minimal, la perfection des soudures que l'on examine d'un œil distrait, la qualité du chantier : Burer Meresteknik, Allemagne. Sympathique, cette reconversion de la grande technologie allemande dans les manèges et les sous-marins de loisirs. *Celui-ci est un prototype* unique. On est assis, chacun face à sa loupe. Pour le confort et la sécurité, pas d'animaux ni d'objets encombrants à bord. Interdits les chevaux, vipères et contrebasses. 22,6 mètres de long, 120 tonnes, 50 passagers, 2 membres d'équipage, 1,5 nœud de vitesse de plongée, air conditionné et pressurisation, on s'engloutit en douce.

La nuit tombe, livide, vers 55 mètres. Les lumières sont rouges, les écrans bleus, les hublots verts. Le *Mobilis* descend lorgner le *Tamaya*, ses coraux, sa marmaille de poissons et crustacés qui le squattent, ses mâts brisés comme des os, son ancre, un fémur, l'ombre de la cloche ramenée au musée de Saint-Pierre, un gros gant, des sardes, seize poissons-coffres, une folie de virgulaires, un banc de trompettes muettes, deux élégants aux yeux bleus, un buisson de vermicelle, *quelques spongiaires*, quatorze gorgones sur la seule poupe, le grand bleu plus le souffle bu de l'histoire.

8 mai 1902 : jeudi de l'Ascension, de marché, d'élection, de communion solennelle à Saint-Pierre. Saint-Pierre compte 30 000 âmes. La montagne Pelée se réveille d'un coup. Sept jours plus tôt, pourtant, *elle a avisé. Saint-Pierre vit* de théâtre, de plaisir et de commerce. Le ciel n'aime point cela. C'est ici, du haut de la falaise qui domine, que les Indiens se suicidèrent avec fierté plutôt que d'être mis à mort. Ou, pis encore, réduits à l'esclavage.

FABLES

L'endroit est costaud. On préfère oublier. Les bateaux mouillent très *près de la côte*. Ce n'est pas une éruption volcanique, c'est une explosion, une boule de feu et de cendres qui anéantit le port. La mer est en fusion. Les bateaux sont soufflés à huit cents mètres. Par 90 mètres de fond, on en voit encore trois. Les autres ont disparu. L'hypothèse est qu'ils se seraient abîmés dans les grands fonds. Admettons. Le *Tamaya* gît sur le flanc *au bord d'un tombant vertigineux*. La Martinique est un pic.

Le seul à avoir survécu au désastre, *qui prit quatre-vingt-dix secondes*, c'est l'émouvant *Cyparis*. Il était en tôle. La geôle que l'on visite *encore l'a protégé. Justice indélébile* : on dit que le ciel voulut châtier Gomorrhe.

Choisir un jour de communion, c'est décourageant. On dit aussi que les légendes indiennes ont promis la vengeance. Personne ne croit plus à ces fables. On est devenu malins.

Les gens sont boudeurs quand ils apprennent que l'engin ne descend qu'à 100 mètres. Reluquer des spongiaires, des méduses et des mâts n'impressionne *plus. Que voudraient-ils* ? Vingt mille lieues ? Un second sous-marin pour observer *nos 196 fémurs* bien parallèles, comme des quadruples croches, par 2 000 mètres de fond ? La tête du commandant sous la bulle ? Hamlet en scaphandre ? Plus personne ici n'a de grands-parents. La descente en eau bleue du mystère fait penser doucement. On demande l'autorisation de refaire surface par un lâcher de bulles. On compte les bulles de mercure par les hublots. Le Mobilis sort des bronzes de l'abîme. Là-haut, le soleil tombe vertical.

Francis Marmande

★ **Compagnie de la baie de** ***Saint-Pierre, 73, rue Victor-Hugo,*** **97250 Saint-Pierre, Martinique. Tél. : (596) 78-28-28. Durée de la** ***plongée : une heure et quart. Prix :*** **250 F ; demi-tarif pour les moins de douze ans. Plongées en nocturne, ou à thème, sur demande. Tous les jours sauf lundi.**



Skier en janvier

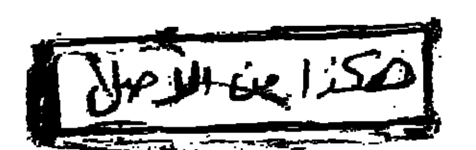
Elles se nomment Plein ski, Privilèges, Jannades ou tout simplement Semaines blanches. Ces formules-chocs annoncent des forfaits « *tout compris* », associant à prix modérés le gîte à l'accès aux remonte-pentes. En janvier et jusqu'aux vacances de Mardi-Gras, saison *creuse oblige*, les *stations de sports d'hiver* jouent à la ronde des promotions. Le mercure affiche des températures négatives, gage d'une neige légère. Jours bénis pour skieurs chevronnés goûtant, sur les traces d'un guide, aux combes vierges à forte dénivelée. Les débutants, eux aussi, apprécient : cette poudre s'avère douce et facile à skier et le client, espèce rare en janvier, n'encombre pas les pentes damées.

■ Pour bénéficier des réductions les plus importantes et skier à moitié prix, on choisira les séjours forfaitaires, incluant non seulement l'hébergement – à l'hôtel ou en appartement –, mais aussi une carte d'accès *illimité*, durant 6 ou 7 jours, aux remontées mécaniques, voire la location du matériel, skis et chaussures, ou encore l'inscription à *des cours collectifs*, l'entrée à la patinoire, au cinéma, etc. En bref, le budget moyen est de 1 100 F par personne en partageant *un studio à quatre, et de 2 600 F à 3 500 F*, à l'hôtel, en chambre double et en demi-pension, dans un établissement 2 ou 3 étoiles.

■ *Chaque station a sa règle du jeu. Pour en* savoir plus, et pour réserver, on s'adressera aux Maisons régionales de Paris, ou auprès des *stations*. Pour la Savoie et la Haute-Savoie (3615 Savoie, tél. : (1) 42-61-74-73), une brochure *Prenez des sports d'hiver, séjours tout compris* dévoile les formules et les budgets pour 100 stations, et offre 25 % de rabais sur le transport SNCF s'il est lié à une demande d'hébergement. Réduction également appliquée à la Maison des Hautes-Alpes (tél. : (1) 42-96-05-08). La Maison Alpes-Dauphiné, représentant 41 stations de sports d'hiver regroupées autour de Grenoble (tél. : (1) 42-96-08-43), informe et réserve, sans se soucier de l'accès *par le rail. Idem pour la* Maison des Pyrénées (3615 Pyréneige ou tél. : (1) 42-86-51-86).

■ *On peut aussi interroger Ski France sur* Minitel. L'association des maires de 100 stations réparties sur les cinq massifs français annonce, *pour chacune d'entre elles, les promotions*, les nouveautés, l'agenda, donne l'état des routes et l'enneigement dans un bulletin remis à jour *chaque mardi et jeudi (3615 En montagne). Le* 9 janvier, les stars haut perchées des Alpes, La Plagne, Les Arcs, Val-d'Isère, Chamonix, L'Alpe d'Huez, Les Deux Alpes, Orcières-Merlette, Puy-Saint-Vincent, Serre-Chevalier, Val d'Allos-La Foux et Risoul affichaient 2 mètres de neige au sommet des pistes. Mention particulière pour Auron et Isola 2000, situées au-dessus de Nice, particulièrement favorisées. De nouvelles chutes de neige devraient améliorer la situation, encore médiocre, dans le Vercors, le Jura, les Vosges et l'Auvergne.

Florence Evin



CINÉMA Le programme des nouveautés de la semaine est dominé par le premier film d'un cinéaste anglais de 34 ans, *Butterfly Kiss*, qui retrace l'odyssée meurtrière de







Photos D. R.

deux jeunes femmes. ● DIVERSITÉ par ailleurs, avec un film russe réalisé par un Hongrois, un film burkinabé, un suédois consacré à Raoul Wallenberg, une production hollywoodienne lourde et le second volet new-yorkais de Wayne Wang et Paul Auster. ● LE CINÉMA SUISSE est à l'honneur grâce à une rétrospective à Beaubourg.

La mortelle randonnée de deux Anglaises

Butterfly Kiss. Deux extraordinaires actrices portent à son point d'incandescence l'odyssée sanglante orchestrée par un jeune réalisateur. Le premier long métrage, bouffon et tragique, du Britannique Michael Winterbottom

Film britannique de Michael Winterbottom. Avec Amanda Plummer, Saskia Reeves, Kathy Jamieson, Des McCalleer, Ricky Tomlinson. (1 h 25.)

Butterfly Kiss est un film anglais. Un film dans lequel une jeune femme formule sa prière du soir en ces termes : « *Que Dieu protège maman, la reine et notre gouvernement, et l'oncle Harold et Eunice.* » Maman, on la verra à peine, vieille dame que sa paralysie et sa peur du monde extérieur condamnent à ne jamais quitter son appartement. De la reine et du gouvernement, il ne sera jamais autrement question, et de l'oncle Harold non plus. Mais Eunice !

Elle déboule dans le film, en poussant la porte d'une station-service, à la recherche d'une certaine Judith et d'une chanson dont elle ne se rappelle ni le titre ni l'interprète, mais dont elle sait qu'elle parle d'amour. Quête dont l'objet apparaît banal et innocent, mais conduite sur un ton angoissant. On a raison de s'angoisser : quand Eunice ne trouve pas ce qu'elle cherche, elle tue. Et comme elle ne sait pas vraiment ce qu'elle cherche et ne risque donc pas de trouver, elle tue souvent. Seulement, Miriam a l'air si douce, si compréhensive, que Eunice hésite. Elle est surtout complètement perdue. Aussi perdue qu'Eunice, malgré les différences. Normal qu'elles s'entendent bien. Mais qu'y a-t-il de normal dans ce film ?

Il y a les autoroutes du nord de l'Angleterre, qui ressemblent à toutes les autoroutes. Il y a les mâles toujours à l'affût d'une bonne fortune, comme partout ailleurs. Sauf que les représentants de commerce ou les camionneurs solitaires ne terminent pas forcément leur vie à l'instant où ils croient toucher les dividendes de ce qu'ils pensent être, les malheureux, leur pouvoir de séduction ou, plus modestement, leur coup de chance de la semaine. Car tous ne croisent pas la route d'Eunice, acharnée à trouver l'amour, décidée à aller jusqu'au bout de sa logique infernale, au nom de laquelle il convient qu'elle se perde pour pouvoir se sauver. Miriam l'y aidera, de la manière la plus radicale, subjuguée par le corps d'Eunice, ce corps torturé, orné de dix-sept tatouages, enchaîné et percé de toutes parts.

Lorsqu'elle a découvert qu'Eunice était une meurtrière, lorsqu'elle a vu le premier cadavre, elle a été « *surprise* », mais « *pas enthousiasmée* ». Manière singulière d'exprimer ses sentiments ? Manière de celle qui n'a pas l'habitude de parler, qui n'a pas appris et n'apprendra jamais, et constatera seulement, au terme de cette odyssée sanglante, que « *ce n'est pas facile de tuer quelqu'un. Surtout quelqu'un qu'on aime* ».

ENQUÊTE EN VIDÉO

Miriam s'exprime alors face à la caméra, filmée en vidéo pour les besoins de l'enquête. Mais celle-ci est déjà instruite. Par le film, qui n'accable pas plus les coupables qu'il ne « charge » les victimes. Un « pervers », ce représentant que Miriam agresse alors qu'il répond activement aux avances d'Eunice ? Un pauvre garçon, surtout, et pas parce qu'il a baptisé son chien Kelly, en souvenir de Grace Kelly. Pas séduisant, ce camionneur qu'interprète avec sa candeur touchante Ricky Tomlinson, le rondouillard à lunettes découvert dans les films de Ken Loach ? Sans doute, mais si gentil et si humain. Le talent de Michael Winterbottom est également là, dans cette aptitude à préserver la dignité des personnages, à maintenir un équilibre sans doute illusoire dans la vie, mais nécessaire au cinéma. Il est surtout dans le choix et la direction des interprètes, notamment les deux actrices.

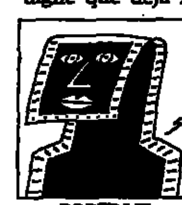
Saskia Reeves est Miriam, tellement douce, discrète, effacée qu'elle en devient terrifiante, monolithe en fusion dont on sent, dont on voit qu'il peut, qu'il doit exploser. Amanda Plummer est Eunice, fille perdue dont chaque mot, chaque geste exprime l'urgence, la terreur, celle du monde et celle qu'elle inspire, la certitude qu'avec elle tout est possible. On pense au James Cagney de *L'Enfer est à lui*, à la Martha des *Tueurs de la lune de miel*. Saskia Reeves est anglaise, Amanda Plummer américaine. Elles portent à son point d'incandescence ce film bouffon et tragique qui traverse le paysage cinématographique en tutoyant tous les obstacles, au bord du gouffre qui engloutit finalement Eunice et Miriam.

Pascal Mérigeau



L'énergie d'un jeune cinéaste pressé

MICHAEL WINTERBOTTOM est un jeune homme pressé. *Butterfly Kiss*, son premier film de cinéma, est à peine sorti en Grande-Bretagne que déjà il en a réalisé un deuxième, une adaptation du roman de Thomas Hardy *Jude l'obscur*, et qu'il en prépare un troisième, sur un scénario de Frank Cottrell Boyce, le scénariste de *Butterfly Kiss*, qu'il tournera en juin. A trente-quatre ans, il explique cette boulimie de films par les habitudes prises en travaillant pour la télévision. Il parle vite, au risque de faire parfois se bousculer les mots : « *A la télévision, il est nécessaire de conserver un rythme de deux films par an, sinon on vous oublie et vous ne travaillez plus du tout. Cela dit, je suis sidéré par la constance du niveau de qualité qu'a maintenu un cinéaste comme Bergman tout au long de sa carrière.* » La référence au maître suédois n'est pas fortuite, Winterbottom lui ayant consacré deux films documentaires, composés à partir d'extraits et de documents d'archives.



PORTRAIT

A la télévision toujours, il a commencé de travailler avec Frank Cottrell Boyce et, ensemble, ils ont imaginé l'histoire de *Butterfly Kiss*. « *A l'origine, nous voulions évoquer la personnalité de meurtriers condamnés à la prison à perpétuité, notamment pour infanticide. L'enquête nous a convaincus qu'il nous serait extrêmement difficile d'imaginer une fiction à partir des éléments rassemblés. Nous avions envie d'une histoire criminelle qui soit aussi une histoire d'amour. Peu à peu, nous en sommes venus à l'histoire d'Eunice et Miriam, que nous avons écrite ensemble, avant que Frank ne travaille seul au scénario.* »

Un temps de tournage assez bref (cinq semaines) a permis de sauvegarder l'énergie nécessaire au film. Cette énergie folle qui se dégage d'Eunice, « *dont on ne peut imaginer aujourd'hui que le rôle ait pu être interprété par une actrice autre qu'Amanda Plummer, car aucune comédienne britannique n'aurait pu aller aussi loin* ». L'actrice destinée à incarner Miriam s'est révélée plus difficile à définir, parce que « *Miriam doit en quelque sorte paraître invisible, pour justifier que personne ne l'ait remarquée, ni même simplement vue pendant toutes ces années* ».

« *Je n'ai pas cherché à créer des arrière-plans psychologiques pour les personnages*, précise le réalisateur. *Sans doute Amanda et Saskia s'y sont-elles appliquées, en s'efforçant de reconstruire l'histoire d'Eunice et Miriam avant que le film ne commence. Mais pour moi, les choses arrivent simplement et il s'est agi de les filmer aussi froidement que possible.* »

IMMERSION

Amanda Plummer a elle-même imaginé les tatouages que porte Eunice, « *mais ils n'ont de signification que pour elle* ». Le découpage était suffisamment lâche pour que les deux actrices puissent apporter beaucoup d'elles-mêmes, de même que l'intensité du tournage a modifié les émotions contenues dans le scénario, au point que Frank Cottrell Boyce s'est déclaré « *très impressionné par le film, parce qu'il était habitué au traitement très neutre qu'impose la télévision à ses scénarios* ». Résultat de l'isolement auquel ont été soumis pendant cinq semaines acteurs et techniciens, perdus au cœur du réseau d'autoroutes du nord de l'Angleterre, « *un milieu hostile, très déprimant* ». Cette immersion dans une banalité qui pourrait être celle de n'importe quel pays d'Europe de l'Ouest a contribué à l'enracinement d'une histoire qui « *aurait pu également être filmée de manière très stylisée* », mais dont le cinéaste souhaitait qu'elle donne un reflet de la société britannique, de manière presque documentaire. Quant à savoir pourquoi Winterbottom a choisi le nord de l'Angleterre, la réponse est limpide : « *Frank et moi sommes originaires de cette région. J'ai toujours entendu dire qu'un premier film doit présenter une dimension autobiographique, et comme* Butterfly Kiss *est une histoire de lesbiennes...* »

P. M.

Les dernières semaines de Raoul Wallenberg à Budapest

WALLENBERG, film suédois de Kjell Grede. Avec Stellan Skarsgard, Katharina Thalbach, Karoly Eperjes, Erland Josephson (1 h 55)

Rien ne prédisposait Raoul Wallenberg, issu d'une des plus puissantes familles de Suède, au destin qui allait être le sien. Destin exemplaire, et tragique, qui se joue en deux temps. Il s'agit d'abord de la mission de sauvetage des juifs de Budapest qu'il mène à partir de juillet 1944 (plus de la moitié des sept cent cinquante mille juifs de Hongrie a déjà été anéantie à cette date) en tant que troisième secrétaire de la légation suédoise à Budapest. Mandaté par son pays et en sous-main par les Etats-Unis, Wallenberg s'en acquitte avec courage, distribuant passeports et lettres de protection par milliers, créant avec les autres légations neutres un quartier jouissant de l'extraterritorialité, exerçant enfin une pression constante sur l'administration nazie et hongroise. En vertu de quoi on sera tenté – selon un récent principe d'évaluation des « justes » – de créditer le diplomate du sauvetage des cent mille juifs libérés par l'armée rouge le 13 février 1945, en oubliant que ces derniers devaient avant tout leur vie à la désorganisation du processus de destruction nazi.

Par ailleurs, le nom de Wallenberg reste associé à l'une des plus grandes et des plus révoltantes énigmes de l'après-guerre. Le 17 janvier 1945, il se met en effet à la disposition des Soviétiques. Mal lui en prend, puisqu'il est aussitôt arrêté par le NKVD, sa trace se perdant dès lors dans la nuit stalinienne. Face aux pressions diplomatiques suédoises, puis internationales, les Soviétiques commenceront par nier toute l'affaire avant de délivrer, en 1957, une déclaration officielle selon laquelle le diplomate aurait succombé à une « crise cardiaque » dix ans auparavant dans la prison de la Loubianka à Moscou. Une thèse qui, avec l'accumulation de témoignages et de documents parfois contradictoires, est loin de faire l'unanimité aujourd'hui.

ILLUSTRATION SULPICIENNE

Le film de Kjell Grede, sorti en Suède en 1990 et projeté à la Quinzaine du cinéma nordique de Rouen en 1994, associe par conséquent à une affaire ancrée dès l'après-guerre dans la conscience nationale de son pays la montée en puissance du rôle des « justes » dans la mémoire récente de la Shoah. On n'en décèle pas moins ce qui sépare a priori un Wallenberg d'un Schindler, et partant le danger respectif de leur mise en scène. Nul hasard, en effet, si l'ambiguïté du second a servi le projet romanesque de Spielberg, et si la vertu du premier inspire l'illustration sulpicienne de Grede.

Le film relate essentiellement les trois dernières semaines de Wallenberg à Budapest, soit une période où les juifs sont livrés, dans une atmosphère apocalyptique entretenue par l'approche de l'armée rouge, aux pogroms quotidiens des hordes antisémites de Ferenc Szalasi, nouveau régent de Hongrie et chef du parti pro-nazi des Croix fléchées. Mais ce qui importe, c'est ce que montre le cinéaste et comment il le montre. Trois notations suffisent à cet égard. D'abord, cette incrustation en ouverture : « *une Passion empruntée à la réalité* ». Ensuite, cette façon insistante de filmer l'avilissement et la mise à mort des juifs, avec en filigrane la passion de leur sauveur. Enfin, parmi les derniers plans du film, ce mouvement de caméra : alors que les juifs libérés sortent du ghetto en jetant leurs étoiles jaunes, la caméra descend fixer ces dernières sur le sol avant de remonter se poser sur une étoile rouge de l'armée du même nom. Figure elliptique du destin d'un homme sans doute, mais figure obscène parce qu'elle suggère que la croix de Wallenberg est une étoile qui change de couleur.

Ainsi se confirmerait la tendance à représenter le personnage du « juste » comme une figure éminemment rédemptrice, depuis *Lost Heroe* de Lamont Johnson (téléfilm américain de 1985 sur Wallenberg) jusqu'à *Tsedek* de Marek Halter en passant par *La Liste de Schindler*. A cet égard, il n'est pas anodin de constater que ces trois œuvres se fondent étrangement sur la même sentence talmudique selon laquelle « *celui qui sauve une vie sauve l'humanité tout entière* ». Ce leitmotiv, qui présente l'insigne avantage (théologique et historique) de réconcilier juifs et chrétiens, serait à ce titre l'indice d'une volonté commune de solder l'infernale mémoire du génocide, fût-ce à bon compte.

Jacques Mandelbaum

Les embardées d'un récit silencieux

Les Enfants des dieux de la fonte. Le vertigineux poème païen d'un jeune réalisateur hongrois qui utilise l'imagerie du réalisme socialiste

Film russe de Tomasz Toth avec Sidikhin Evgueni, Iakovlev Yri, Svatin Mikhahil, Feclistov Mikhahil. (1 h 15).

Immense et difficile entreprise que celle à laquelle s'attaque ce jeune réalisateur hongrois installé à Moscou. Il la mène à bien avec une puissance peu commune. Presque muet, son film repose tout entier sur de grands affrontements visuels, sans jamais céder pour autant aux séductions de la « belle image » gratuite. Ils mettent aux prises l'homme et la machine (les monstres d'un combinat industriel crachant le métal en fusion), l'homme et la nature (une steppe battue par les tempêtes de neige), l'homme et la femme (un cérémonial de défi et d'enlèvement, d'une troublante brutalité), l'homme et la technique (stupéfiante séquence où le personnage central, campé par Sidikhin Evgueni impressionnant de force juvénile, défie un obus sophistiqué), l'homme et son prochain (un violent combat à mains nues opposant le champion des fondeurs à celui des mineurs dans l'arène, sous les yeux de leurs compagnons de labeur et ceux des puissants).

Mais le film se construit également sur les affrontements des ténèbres et de la lumière, de la crasse industrielle et des champs de neige immaculés, aussi mortels les uns que les autres, en une formidable chorégraphie expressionniste. Mené tambour battant, il bifurque sans crier gare à l'occasion d'incidents où le burlesque se mêle à l'épique. Ainsi du vol des moutons dans la tribu voisine, qui frôle presque simultanément le comique et l'horreur ; ou la sidérante attaque au chalumeau d'un train de machines à coudre, séquence de western des steppes menée à bride abattue et avec un grand éclat de rire, mais où perce toujours un grain de malaise. Composite et baroque, *Les Enfants des dieux de la fonte* est un vertigineux poème païen.

Avec aplomb, le cinéaste reprend les imageries du réalisme socialiste – corps héroïques des prolétaires, images magnifiées de la production, affrontement avec la nature. Mais il les incruste en force dans un univers à mi-chemin entre science-fiction et hyperréalisme, sans âge. Et retrouve ainsi les racines archaïques d'un péan humaniste et désespéré.

Jean-Michel Frodon



« Eve » dans l'univers clinquant de Las Vegas

Show Girls. Le sexe à l'américaine

Film américain de Paul Verhoeven. Avec Elizabeth Berkley, Kyle McLachlan, Gina Gershon, Robert Davi. (2 h 11.)

Show Girls marque une nouvelle collaboration, après *Basic Instinct*, entre Paul Verhoeven et Joe Eszteras. Le premier, cinéaste hollandais installé à Hollywood depuis le début des années 80, y a réalisé quelques succès commerciaux notables (*Robocop*, *Total Recall*, *Basic Instinct*) introduisant un regard légèrement biaisé, européen, sur de typiques produits hollywoodiens. Le second s'est fait, en quelques titres, la réputation d'un scénariste sulfureux, susceptible de renouveler les genres traditionnels en injectant un érotisme sans équivoque.

Des films comme *Basic Instinct*, *Sliver* de Philip Noyce, ou *Jade* de William Friedkin fonctionnent ainsi très directement sur une vision de la sexualité à la fois phobique et extrêmement naïve qui assimile à la perversion et au mal le désir et surtout la jouissance féminine. Si le scénario de *Show Girls* a un petit air de déjà vu, c'est qu'il reprend, assez fidèlement, la trame d'*Eve*, le film de Mankiewicz, qu'il transpose dans l'univers artificiel et clinquant du Las Vegas d'aujourd'hui.

Dans cette histoire de l'ascension d'une danseuse nue en route vers le vedettariat des shows déshabillés et spectaculaires des grands hôtels, on chercherait toutefois en vain du désir et de la jouissance. L'héroïne, de toute évidence frigide, rejette systématiquement (à une exception près, mais qui est guidée par l'ambition) les relations sexuelles. C'est qu'il est effectivement moins question de sexe que de simulacre de sexe.

FANTASMES LOURDAUDS

Les numéros des strip-teaseuses du film de Verhoeven éloignent, tout en le mimant, l'érotisme. L'hypersexualité suggérée par les postures des danseuses est la négation de la sexualité elle-même. « *Tu baises sans baiser* », dit une phrase du dialogue. Verhoeven confirme ici sa vision distante et vaguement sarcastique de l'imagerie sexuelle et des fantasmes lourdauds de l'Amérique profonde. La conception stupide de la perversion dont témoignait le succès de *Basic Instinct* est ici multipliée par la dimension kitsch et grotesque, au sens fort du terme, des spectacles des nuits de Las Vegas. L'échec commercial du film aux États-Unis indique peut-être qu'il a sans doute vu un peu trop juste et qu'il n'est rien de pire que de voir dévoiler la nullité de ses propres rêves en matière de désir. Peut-on, néanmoins, se contenter d'un regard surplombant sur une réalité désespérément inhabitée si rien ne vient meubler un récit qui se contente de ses conventions et n'invente que l'idée qu'il se fait de sa propre intelligence ? Le vide, même avec la conscience de la vacuité, reste le vide.

Jean-François Rauger

Les chiffres d'un échec dans les salles en Amérique du Nord

● **17.** C'est l'âge minimum requis pour être admis à *Showgirls*. Le label « NC-17 » a remplacé le « X » sans en déjouer l'assimilation à la violence et surtout à la pornographie : bien des circuits refusent de projeter des films classés NC-17, nombre de grands journaux et de chaînes de télévision en rejettent les messages publicitaires. On peut « émonder » les « excès » pour décrocher le label « R » (« Restricted »), ou sortir sans label.

● **2.** Si les indépendants ont – presque – l'habitude du NC-17 (*Bad Lieutenant*, d'Abel Ferrara), c'est seulement la deuxième fois qu'une « major » (MGM/Artistes Associés) sort un film NC-17, le premier étant *Henry et June*, de Philip Kaufman (Universal), en 1990. Il est probable que la bataille reprendra en 1996 autour de *Lolita*, d'Adrian Lyne, d'après le roman de Vladimir Nabokov (et le film que Stanley Kubrick en avait tiré en 1962.)

● **1 388.** C'est le nombre d'écrans nord-américains (Canada compris) consacrés à la sortie de *Showgirls*. C'est la première fois qu'un film NC-17 bénéficie d'une exploitation aussi large (*Henry et June* n'avait eu droit qu'à 308 écrans). La profession suit l'affaire de près : si *Showgirls* échoue, quel studio voudra toucher à un NC-17 ? Une partie de la bataille est gagnée, rétorquent certains, puisque journaux et télévisions ont presque tous accepté la publicité pour le film.

● **3 000.** Nombre (estimé) de boîtes de strip-tease en activité aux Etats-Unis. Il a doublé en moins de trois ans.

● **40 millions.** En dollars (environ 200 millions de francs), le budget officiel de *Showgirls* (sans compter la campagne de lancement). Produit sous l'égide de la Carolco de Mario Kassar, le film a été financé par le consortium français des Chargeurs – textiles, mais aussi communications, télévision et cinéma –, au travers, entre autres, d'AMLF (distribution), d'Allied Filmmakers (production), de Pricel (acquisition de droits). Chargeurs a aussi financé la nouvelle *Lolita*.

● **4 à 6.** Le nombre de semaines que *Showgirls* a tenu l'affiche aux Etats-Unis. Sorti le 29 septembre 1995, il disparaît un mois plus tard des principaux marchés ; quinze jours après, il est retiré de la circulation.

● **20 320 000.** En dollars (environ 110 millions de francs) le total de sa recette-salle. Echec. En revanche...

● **1,5 million.** Le nombre de « hits » (clics de souris d'ordinateur) dont est bombardé, en moins de vingt-quatre heures, le site *Showgirls* sur Internet. A titre indicatif, 50 000 à 70 000 « hits » par jour sont tenus pour un triomphe. Pendant la durée de l'exploitation, le site atteindra une moyenne quotidienne d'un million de « visiteurs ».

● **61.** Nombre de secondes dont Blockbuster, distributeur, loueur et vendeur de vidéocassettes, a exigé la coupe pour faire une place à *Showgirls* sur ses rayons. Affiliée au groupe Viacom, Blockbuster a en effet pour politique de rejeter tout film classé NC-17 (mais accepte les films sans label). Les coupes ont été effectuées dans une scène de viol (extrêmement brutale), dans une séquence de *lap dancing*, et dans une scène érotique se déroulant dans une piscine. C'est sans doute le premier exemple d'un contre-courant, les versions vidéo comportant généralement « des scènes inédites », considérées trop « chaudes » pour les spectateurs.

Henri Béhar

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

BROOKLYN BOOGIE

Film américain de Wayne Wang et Paul Auster. Avec Harvey Keitel, Lou Reed, Roseanne, Michael J. Fox, Jim Jarmusch, Lily Tomlin. (1 h 25.)

Ce n'est pas une suite donnée par Wayne Wang et Paul Auster à *Smoke*, mais plutôt un codicille, dont l'approche n'est pas subordonnée à la connaissance du maître film. Pourtant, pour ceux qui ont vu *Smoke*, s'ajoute aux plaisirs que procure *Brooklyn Boogie* celui de la familiarité avec un décor, un coin de rue de Brooklyn, et un personnage, Auggie Wren (Harvey Keitel), fédérateur de cette suite de saynettes et de portraits dont la conjugaison sur le mode humoristique compose une carte de ce quartier de New York et des gens qui l'habitent. Chiffres à l'appui, pour la plupart délicieusement inutiles, le cinéaste et l'écrivain se sont ainsi amusés à restituer l'esprit de Brooklyn, avec la participation active d'acteurs de passage ou d'occasion.

Jim Jarmusch vient ainsi fumer sa dernière cigarette, et se souvient à cette occasion de la première; Lily Tomlin, méconnaissable, compose un personnage de clochard amateur de gaufres belges; le chanteur Lou Reed fait part de ses sentiments sur sa ville; Madonna apparaît *in extremis* pour délivrer un télégramme chanté et dansé. La liaison d'Auggie avec une brune volcanique et les déboires conjugaux du propriétaire de la boutique servent d'épine dorsale à cette fantaisie filmée en trois jours d'évidente liberté, et qui doit à son apparente frivolité de toucher juste.

P. M.

HARAMUYA (LES PROSCRITS)

Film burkinabé de Drissa Touré avec Abdoulaye Kaba, Abdoulaye Komboudri, Ali Malagouin, Sidiki Sanogo, Ramata N'daye Tall, Assita Sankara. (1 h 27.)

La caméra musarde dans les rues de Ougadougou, s'arrête un instant dans un bistrot, suit le réveil et le petit déjeuner d'un bordel bon enfant, introduit une scène de famille, un début d'idylle, un fragment d'histoire d'arnaque. *Haramuya* ne raconte pas une histoire, au sens linéaire. Le deuxième film de Drissa Touré (après *Laada*, présenté à Cannes en 1991) se veut davantage une évocation de la capitale de son pays, voire de toute grande cité africaine, qu'un récit centré sur des personnages et leur évolution. Ceux-ci pourtant prennent corps peu à peu, malgré un jeu approximatif, grâce à la vigueur du regard qui les révèle et organise leurs relations complexes, mais observées en toute complice simplicité.

Zigzaguant au fil des trafics, des disputes, des trahisons, des réconciliations, passant des petits voleurs à la jeune étudiante modèle, des prostituées au policier, des religieux au commerçant couvert « en haut lieu », le réalisateur dessine à traits souvent appuyés mais habilement agencés le portrait de cette ville misérable et vivace, où on regarde à la télé, comme partout, la guerre en Bosnie... Audacieuse, la construction circulaire de ce film « choral », qui égratigne au passage corruption et intégrisme, définit par sa forme même l'impasse d'une société. Mais avec une générosité joueuse et dynamique qui finit par ressembler à une chronique d'espoir.

J.-M. F.

C'EST JAMAIS LOIN

Film français d'Alain Centonze. Avec Wadeck Stanczak, Jean-Louis Trintignant, Bernard Le Coq. (1 h 25.)

Deux hommes et une femme. Le premier est un jeune camionneur de Dieppe. Le deuxième s'est organisé un confort relatif dans la prison du Moyen-Orient où il purge une peine dont il tait le motif. En ce lieu ils se rencontrent et se découvrent, le second faisant part au premier des lettres que lui adresse une inconnue, en qui le jeune homme croit reconnaître une femme qu'il désira, et désire encore. La voici donc « la » femme ? Non, car il n'y a pas une femme, mais trois. Qui ensemble composent un même idéal ? C'est possible, mais rien n'est sûr, tant Alain Centonze, dont *C'est jamais loin* est le premier film, met d'application à compliquer ce qui devrait être simple... ou ne pas être. Le résultat tient de la variation vaine autour de l'amour et du secret, du mystère des êtres et des apparences.

P. M.

LE DIABLE EN ROBE BLEUE

Film américain de Carl Franklin. Avec Denzel Washington, Jennifer Beals, Tom Sizemore, Don Cheadle. (1 h 41.)

Remarqué un peu abusivement pour son précédent film, *Un faux mouvement*, qui pervertissait légèrement, notamment par son utilisation de la violence, les conventions du film policier contemporain, Carl Franklin s'attaque au polar rétro avec ce *Diable en robe bleue* produit par Jonathan Demme, situé dans le Los Angeles de la fin des années 40.

L'histoire de ce chômeur noir qui se mue en détective privé pour retrouver la fiancée en fuite d'un politicien, découvre des documents compromettants et se heurte à une bande de gangsters ressert toutes sortes d'ingrédients figés par toute une tradition littéraire. Ils sont enrobés dans une imagerie qui n'évite pas le détail décoratif inutile. La vision désabusée de la corruption du monde et de l'intolérance raciale de la société américaine exprimée par la conclusion est malheureusement plombée par une démonstration idéologique assez lourde en faveur de l'intégration petite-bourgeoise de la communauté noire.

J.-F. R.

LES ENTRÉES A PARIS

■ **Honorable première semaine de 1996**, qui, sans rééditer l'exploit de la semaine précédente (les vacances sont finies), enregistre un meilleur total que son homologue de début 1995. Ce bon résultat est acquis grâce au maintien des ténors de la saison et à un succès relatif, mais bien réparti, de toutes les nouveautés.

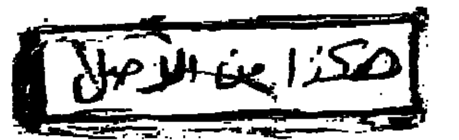
■ **Parmi les sorties**, *Grand Nord* tient la corde, avec 40 000 entrées dans 26 salles, alors que *Dead Man* fait presque aussi bien, à 31 000, avec seulement 12 écrans. *Programmé pour tuer* mobilise 28 000 séides dans 22 salles, et *White Man* se tient correctement à 24 000 dans 19 salles. 15 000 spectateurs devant huit écrans pour *N'oublie pas que tu vas mourir* représente un succès, modeste mais réel, pour le film de Xavier Beauvois, et *Martha*, l'inédit de Fassbinder, trouve lui aussi sa place, avec 3 500 curieux dans ses trois salles.

■ **Le trio de tête** des semaines précédentes reste vaillant. Si *GoldenEye* est le seul à rester au-dessus de la barre des 100 000 entrées hebdomadaires, atteignant 632 000 en trois semaines, *Le bonheur est dans le pré* et *Les Trois Frères* se maintiennent tous deux aux abords des 95 000, pour atteindre d'imposants totaux : 620 000 en cinq semaines pour le film de Chatiliez, et 557 000 en quatre semaines pour celui des Inconnus.

■ **A plus modeste échelle**, plusieurs autres films tirent également leur épingle du jeu. C'est un triomphe pour *Smoke*, à 183 000 en quatrième semaine, avec une fréquentation qui ne fléchit pratiquement pas. Et un succès pour *Les Apprentis*, à 76 000 en trois semaines. *En avoir (ou pas)* confirme son bon démarrage, et totalise 27 000 amateurs en quinze jours. A noter enfin la discrète mais bénéfique carrière du *Ballon blanc*, qui se maintient depuis cinq semaines, et totalise 15 000 spectateurs.

J.-M. F.

★Sources des chiffres : *Le Film français*.



Cent films, une exposition et un livre pour cent ans de cinéma helvète

LE CINÉMA SUISSE. Au Centre Georges-Pompidou. Du 10 janvier au 15 avril. Tél. : 48-05-20-80. TRENTE ANS DE CINÉMA SUISSE 1965-1995, de Freddy Buache. Editions du Centre Georges-Pompidou, 160 pages, 160 F. DERRIÈRE L'ECRAN. Freddy Buache, entretiens avec Christophe Gallaz et Jean-François Amiguet. Payot Lausanne, 222 pages, 179 F.

Depuis dix-sept ans qu'il dirige le département cinéma du Centre Pompidou, Jean-Loup Passek s'est fait une spécialité des rétrospectives consacrées aux cinématographies nationales. Inscrire la Suisse au programme pourrait relever de la simple logique énumérative, *si* ces manifestations n'avaient à coeur, loin du *formatage* sur un modèle folklorique ou universitaire, de prendre en compte la singularité de chacun de ces *cinémas* dont Beaubourg entreprend de dessiner le portrait.

La bonne idée est peut-être moins de décider un panorama du cinéma *suisse* que d'en confier la conception à Freddy Buache, directeur de la Cinémathèque suisse, à Lausanne. C'est-à-dire au plus constant et au plus ardent défenseur et propagandiste... non pas du cinéma suisse, mais du cinéma en Suisse.

Lorsque François Truffaut affirmait qu'il n'y avait pas de cinéma anglais, il obtenait à coup sûr l'effet d'un paradoxe provocateur. Il est peu probable qu'il aurait obtenu le même résultat en disant la même chose de la Confédération helvétique. On y produit des films depuis le début des années 20.

Y a-t-il pourtant un cinéma suisse ? Il faut être amoureux de tout ce qui a essayé de naître sur les écrans helvètes (et il vaut mieux être suisse soi-même) pour oser poser la question. Ou, mieux, la suggérer au travers d'une programmation d'une centaine de titres parmi lesquels Buache a faufilé, courts métrages et documentaires – travail complété par un fort utile ouvrage consacré à la période la plus récente, *Trente ans de cinéma suisse*.

A l'exception de quelques tentatives de Jean Choux (*La Vocation d'André Carel*, 1924), l'époque du muet est assez terne ; ce sont surtout des caméras étrangères qui viennent utiliser les paysages alpestres et le folklore local. Du moins Eisenstein, de passage, y réalise-t-il le peu connu *Misères de femmes, joies de femmes* (1929).

A cette période succède la cacophonie qu'entraîne l'arrivée du parlant dans un pays où coexistent quatre langues officielles. Il faut attendre la fin des années 30 pour assister à un premier essor : d'une part, des créateurs fuyant le nazisme, tel Leopold Lindtberg, trouvent refuge dans la Confédération ; d'autre part, l'Etat pour la première fois prête intérêt au grand écran, se préoccupant alors de la défense d'un esprit national menacé par les tempêtes qui grondent aux frontières.

Ce souci se traduit par la création d'actualités filmées nationales, pour faire pièce aux films de propagande venus de l'Allemagne nazie, de l'Italie fasciste et bientôt de la France pétainiste. Les adaptations des œuvres du patrimoine littéraire signées Ramuz, Keller ou Gotthelf sont également encouragées.

Avec la fin des hostilités, le cinéma retombe dans une certaine asthénie, jusqu'aux années 60. L'éphémère renaissance qui se produit alors, en Suisse romande, résulte pour partie de la « votation » qui, en 1958, a autorisé



FREDDY BUACHE

constitutionnellement l'Etat à aider le cinéma, ce qui finira par se traduire par une loi de soutien public en 1963.

Ce changement est dû à l'intense activisme du mouvement des ciné-clubs dans les années 40 et 50, dont Freddy Buache a été le principal animateur, en même temps que de la Cinémathèque de Lausanne, créée sous l'influence directe d'Henri Langlois. Il en raconte avec verve les péripéties dans son livre autobiographique *Derrière l'écran*.

Aux côtés de Buache, se trouvaient alors deux jeunes cinéphiles contestataires, Alain Tanner et Michel Soutter. Rejoints par Claude Goretta, ils formeront le trio du choc du « printemps suisse ». Si *La Lune avec les dents* (1966), de Michel Soutter, passe injustement inaperçu, *Charles mort ou vif* (1969), d'Alain Tanner, donne le coup d'envoi d'un mouvement qu'illustreront *La Salamandre* (1971), *Le Retour d'Afrique* (1973), *Le Milieu du monde* (1974), *Jonas* (1976) du même, *James ou pas* (1970), *Les Arpenteurs* (1972), *L'Escapade* (1973), *Repérages* (1977), de Michel Soutter, *Le Fou* (1970), *L'Invitation* (1973), *Pas si méchant que ça* (1975), *La Dentellière* (1977), de Claude Goretta.

C'est de Suisse alémanique que viendront les personnalités les plus marquantes de la génération suivante. Daniel Schmid, surgi dans l'ombre de Fassbinder, et dont les troubles fantasmagories (*Paloma*, 1974, *Violanta*, 1977, *Hécate*, 1983) se confrontent peu à peu à une admirable approche réaliste (*Le Baiser de Tosca*, 1984, *Le Visage écrit*, 1995). Fredi Murer, découvert en France grâce au splendide *L'Ame Sœur* (1985), bâtit dans la discrétion une œuvre complexe où l'enregistrement dépouillé tient une place centrale.

Richard Dindo, de *L'Exécution du traître à la patrie Ernst S.* (1977) à *Ernesto Che Guevarra, Journal de Bolivie* (1994) explore lui aussi la réalité politique et sociale en questionnant la limite entre documentaire et fiction. Parmi les francophones, seule Anne-Marie Miéville a, dans les dernières années, donné les preuves d'une rigueur et d'une originalité réconfortantes.

Aux côtés de Freddy Buache, le trio du choc du « printemps suisse », Alain Tanner, Michel Soutter et Claude Goretta

Reste, bien sûr, le cas du Suisse le plus célèbre du cinéma mondial, Jean-Luc Godard. Un seul de ses films, *Sauve qui peut (la vie)* (1980), qui marquait son retour au bord du lac de Genève, figure au programme. Si Jean-Luc Godard (qui possède la double nationalité) est surtout un transfrontalier, si la part hélvétique de ses origines ne suffit certes pas à rendre compte de son génie complexe, il y aura un jour matière à repérer, y compris dans ses films « français », les traces qu'y laissèrent le calvinisme, la fréquentation de la littérature et de la philosophie germanique, le conformisme inspirateur de révoltes inexpiables de la patrie des banques, de la Croix-Rouge et de la neutralité. Ce sera peut-être l'objet, un jour, d'une autre programmation, dont Freddy Buache, qui connaît bien l'homme de Rolle, serait sans doute le mieux à même de s'occuper.

Tout comme il aurait pu construire un programme autour de l'autre géant suisse du cinéma, Michel Simon, qui fut son ami, et dont il brosse un portrait chaleureux dans *Derrière l'écran* (Fredy Buache l'a d'ailleurs fait, mais chez lui, à Lausanne).

On sait, depuis Henri Langlois, que la programmation peut être un art subtil et essentiel. C'est ce qu'avaient voulu ignorer les responsables qui prétendirent, l'heure de la retraite venant, dénier à Freddy Buache le droit de se soucier de qui prendrait la relève de cette Cinémathèque suisse qu'il a créée, et façonnée près d'un demi-siècle durant. Le risque d'un coup de force politique avait alors déclenché un beau tollé, en Suisse et en Europe, chez les amoureux du cinéma, qui savaient avoir à Lausanne une maison selon leur cœur (*Le Monde* des 1er et 8 septembre 1995). Aujourd'hui, après qu'a été désigné un directeur selon ses vœux, l'historien Hervé Dumont, c'est avec sérénité que Freddy Buache s'apprête à laisser la place où il a écrit, à sa manière bougonne et rieuse, l'une des meilleures pages de l'histoire du cinéma suisse.

Jean-Michel Frodon

DÉPÊCHES

■ **Un accord de coproduction** entre Arte et ses partenaires allemands va permettre une substantielle augmentation des possibilités de financement des films par la chaîne culturelle. Lors d'une conférence de presse, lundi 8 janvier, Jérôme Clément, président d'Arte, et Heinz Ungureit, directeur des programmes européens de la ZDF, ont annoncé la mise au point d'un accord avec les chaînes publiques allemandes permettant à ces dernières de participer à des coproductions de films. Jusqu'à présent, seule la filiale de la partie française, La Sept Cinéma, intervenait dans les productions destinées au grand écran. Cet accord devrait permettre d'investir 1,2 million de marks (environ 4 millions de francs) dans six films en 1996, et de faciliter la diffusion en Allemagne des films aidés par la chaîne culturelle. Le premier film concerné sera *Breaking the Waves*, du danois Lars von Trier, le réalisateur d'*Element of Crime* (1984) et de la série télévisée, diffusée par Arte, *L'Hôpital et ses fantômes*.

■ **PolyGram** prend le contrôle total du distributeur américain Gramercy, dont la firme néerlandaise possédait la moitié, à égalité avec Universal. Le désengagement d'Universal, racheté par le groupe Seagram au printemps 1995, permet à PolyGram de conforter sa configuration de major internationale en contrôlant désormais entièrement un réseau de distribution aux Etats-Unis. Mais il lui reste encore à se doter d'une ampleur comparable à celle que possèdent les grands studios américains.

■ **Sultan Rahi**, star du cinéma pakistanais, a été assassiné, mercredi 9 janvier, par deux inconnus, alors qu'il s'était arrêté pour changer une roue de sa voiture près de Gujranwala, dans la province du Pendjab. Les raisons de cette agression demeurent mystérieuses et les meurtriers n'ont pas été retrouvés. Agé de cinquante-quatre ans, Sultan Rahi était l'acteur le mieux payé du Pakistan. En vingt-huit années de carrière, il avait interprété plus de trois cents films.

Lettre d'Amérique

A la suite de la controverse provoquée par *Nixon* et des réactions de la famille et de membres du cabinet de l'ancien président, Oliver Stone a *suggéré* à la direction de l'Archive Richard Nixon d'organiser un symposium réunissant journalistes, critiques, historiens, collaborateurs et partisans dudit chef de l'Etat. Soutenant que Richard Nixon appartient non seulement à sa famille ou à ses amis, mais aussi à l'Histoire, que cela *signifiait* donc, *« en démocratie, que chacun d'entre nous a droit à son opinion et interprétation personnelle »*, Oliver Stone a affirmé qu'il *« serait heureux de participer à ce débat »*. Le directeur exécutif de l'Archive Nixon s'est déclaré *« ouvert à cette proposition »*, d'autant, a-t-il confié au *New York Times*, que son organisme s'apprête à examiner la manière dont l'histoire de l'Amérique contemporaine a été couverte par les cinéastes.

Dans son édition de début janvier, le *Village Voice* publie sous le titre « La Liste de Spielberg » une enquête mettant en cause la Fondation pour une histoire visuelle des survivants de la Shoah, mise sur pied par Steven Spielberg pour recueillir en vidéo les témoignages des survivants des camps de la mort. Sans discuter les bonnes intentions du cinéaste, de nombreux historiens s'interrogent à la fois sur les procédures retenues, sur la compétence de ceux qui les mettent en œuvre, et sur les effets que cette accumulation systématique dans une banque de données est susceptible de produire sur un public non averti. Certains doutent de l'accessibilité de ces documents accumulés de manière indifférenciée, d'autres accusent l'auteur de *Jurassic Park* d'avoir construit un *« camp de concentration virtuel »* proche du jeu vidéo. Les employés de la fondation ne font d'ailleurs pas mystère d'avoir cherché une approche *« grand public »*, *« agréable »* (*« tasteful »*). Un graphiste a d'ailleurs été engagé pour améliorer la séduction visuelle de ces archives.

Lettre d'ailleurs

La livraison de fin 1995 (nos 42-43-44) de la revue *Communisme* est consacrée à la masse d'informations découverte grâce à l'accessibilité des archives de l'ex-URSS. Y figure la recherche de l'historienne Natacha Laurent. Elle a dépouillé le compte-rendu d'une séance « historique » du comité central du PCUS, le 9 août 1946, où, sous la présidence de Staline, Andrei Jdanov, responsable du contrôle idéologique, procède à la reprise en main du cinéma soviétique. Bien que les cas de la deuxième partie d'*Ivan le Terrible*, d'Eisenstein, de *L'Amiral Nakhimov*, de Poudovkine, et de *Des gens ordinaires*, de Kozintsev et Trauberg, soient aussi évoqués (et condamnés), c'est *Une grande vie*, de Leonid Loukov, qui sert de cible principale.

Il s'agissait de la suite au film homonyme, consacré aux mineurs du Donbass, qui avait valu au réalisateur le prix Staline en 1941. Il décrit cette fois la libération du bassin minier à la fin de la guerre et sa reconstruction. Les cinéastes membres de la commission de censure n'avaient rien trouvé à y redire. *Mais* le film est violemment attaqué par Jdanov, notamment pour ne pas mettre en valeur l'intervention de Moscou dans la reconstruction du centre industriel, et pour *« le persiflage »* à l'égard des représentants locaux du Parti. La « modernisation » technique des conditions de travail n'a pas non plus été mise en évidence. Staline intervient pour dénoncer des erreurs historiques, souligner que le titre n'est pas approprié, critiquer des détails de mise en scène. Et, surtout, pour s'inquiéter du coût du film. A la suite de quoi Kalatozov (le futur réalisateur de *Quand passent les cigognes*) s'empresse de condamner à son tour le *« gâchis »* commis par son collègue. Loukov, *« conscient de sa lourde responsabilité »*, procède alors à une autocritique en règle. Le 4 septembre sera publiée la « Résolution finale » édictant les règles du réalisme socialiste au cinéma. Loukov, qui n'a pas été persécuté, prouvera en 1950 avec *Les Mineurs du Donbass* qu'il a bien appris la leçon.

J.-M. F.

Le cinéma philippin reste désespérément absent de la scène internationale

MANILLE
correspondance

L'affaire était entendue. La décision de ne pas attribuer le Prix du meilleur film, en 1994, avait soulevé un tel tollé dans la profession et l'opinion publique que les responsables de la 21e édition du Metro Manila Film Festival avaient annoncé que tous les prix seraient cette année décernés. Salvador Rivera, membre du comité d'organisation du festival, tente de justifier la décision : *« Nous n'avons aucun intérêt à entrer en conflit avec notre industrie cinématographique. L'objectif premier du festival a toujours été d'encourager les producteurs à investir dans des films de qualité pour leur permettre de les exporter et de représenter notre cinéma dans les festivals internationaux. »*

Personne n'est dupe. Surtout pas les jurés. Bienvenido Lumbera, professeur de littérature philippine, auteur de pièces de théâtre et de deux ouvrages de référence sur le cinéma philippin, a malgré tout accepté de faire partie du jury : *« Il ne faut pas se méprendre. Le festival n'est rien d'autre qu'un spectacle, une fiesta, comme aiment à les célébrer les Philippins. Le tout orchestré par les grandes maisons de production. »*

Du 25 décembre 1995 au 4 janvier 1996, comme à chaque fois, la totalité des salles de cinéma de Manille ne sont autorisées à projeter que les six films philippins inédits sélectionnés pour la compétition. Autant dire une manne financière qui suscite de la part des producteurs de subtils jeux d'influence. Peu importe la décision finale, pourvu que leur film fasse partie des fameux « magic six ». Un dosage, dont l'alchimie est connue des seuls membres du comité de sélection, préserve les intérêts des plus importantes sociétés en leur assurant pratiquement chaque année une nomination.

A une condition : que leur film soit porteur *« de valeurs culturelles philippines positives »*. Moralité : *« La sélection de cette année fut vraiment mauvaise. Au moins trois des six films étaient réellement affligeants. Seuls* Dahas *et* Minsan lang munawit ang puso *ont pu prétendre à une récompense »*, lâche, un peu désabusé, M. Lumbera. Mais les Philippins aiment les remises des prix et raffolent de ce rituel médiatisé.

Quelque sept millions de personnes ont donc assisté aux différentes séances, et la presse s'est perdue en conjectures pour savoir à laquelle des deux super-stars philippines, Maricel Soriano (pour le film *Dahas*) ou Nora Aunor (pour *Minsan lang munawit ang puso*), serait attribué le Prix de la meilleure interprète féminine. Récompensée au dernier Festival du Caire pour sa composition dans le film *Flor Contemplacion*, Nora Aunor ne pouvait pas repartir les mains vides. Elle récupéra donc le trophée (en plastique) et empocha une somme de 10 000 F. Richard Gomez a été récompensé pour sa composition dans le film *Dahas*, dans lequel il interprète le rôle d'un mari trompé qui, après avoir été déclaré mort, resurgit de nulle part pour venir se venger de sa femme (Maricel Soriano) qui l'avait précipitamment abandonné pour filer le parfait amour avec celui-là même qui l'avait violée la veille de son mariage.

Des comédies affligeantes, les mélos les plus mièvres et des séries B où s'entassent les cadavres

Metro Manila Film Festival est né à une époque où le cinéma américain dominait totalement les écrans philippins. La colonisation des Philippines par les Etats-Unis de 1898 à 1945 ayant fait de la langue anglaise la seconde langue officielle de l'archipel aux côtés du tagalog, les stars d'Hollywood n'ont eu besoin ni de sous-titrage ni de doublage pour vendre le rêve américain. L'industrie cinématographique du pays était alors moribonde et les films en tagalog méprisés. *« En réservant pendant une semaine tous les écrans de Manille à une sélection de films philippins, le festival a su conquérir progressivement un nouveau public, plus populaire »*, explique Manny Reyes, critique, enseignant à l'université et metteur en scène indépendant.

En 1976, après dix ans d'existence, le Festival est placé sous la direction du Mowelfund, organisme créé et présidé par l'acteur Joseph Estrada, actuel vice-président du pays. Un mécanisme original est alors mis en place : une partie des recettes engrangées pendant le Festival viennent financer, via le Mowelfund, la sécurité sociale de toutes les personnes sous contrat avec l'industrie du cinéma. Le cinéma philippin traverse alors une période faste. Les plus illustres metteurs en scène de l'époque, Lino Brocka, Eddie Romero, Ismael Bernal ou Mike de Leon, profitent de la vitrine offerte par le festival pour faire connaître leurs films. Mais, en 1986, les différents maires de l'agglomération de Manille, en mal de popularité, décident de prendre le contrôle du festival.

L'héritage demeure pourtant. Avec près de cent trente films produits par an, les Philippines font partie des premières industries cinématographiques mondiales, et le parc des deux cent quatre-vingts immenses salles de cinéma (d'une moyenne de 800 places) continue d'augmenter au rythme de 10 % par an. Puisque le cinéma philippin lui résiste encore, la télévision cherche des partenariats. Aussi Ted Turner vient-il de signer un contrat avec le principal producteur du pays, Viva, pour la création d'une chaîne satellitaire ne diffusant que des films en tagalog. Avec un peu plus de 60 % de part de marché, le film tagalog est porté par un public fidèle tout acquis à la cause de ces comédies affligeantes, des mélos les plus mièvres et des séries B où s'entassent les cadavres avant la victoire finale du justicier.

Pour M. Lumbera, la crise n'est pas récente : *« Après la chute de la dictature de Marcos en 1986 et l'élection de Cory Aquino à la présidence de la République, la communauté intellectuelle et artistique s'est retrouvée un peu désemparée. Devant l'absence d'ennemi commun à combattre, l'énergie et la vitalité se sont émoussées et les talents dispersés. »* Profitant de ce retrait, les maisons de production et les distributeurs ont eu vite fait d'imposer leurs règles du jeu.

Les propriétaires de salles refusent de garder à l'affiche un film qui ne fait pas les preuves de sa viabilité commerciale dès le premier jour de sortie. Au-dessous de mille entrées par jour et par salle, ils affirment ne pas couvrir les lourdes dépenses d'électricité qu'impose le fonctionnement de l'air conditionné. Les producteurs reconduisent donc les recettes qui ont fait les succès du passé et s'appuient sur les vedettes, qui peuvent exiger des cachets exorbitants, choisir leur équipe technique et refuser les rôles qui risqueraient de brouiller leur image publique. Le metteur en scène et le scénariste n'ont pas leur mot à dire.

Principal scénariste de Lino Brocka, Ricky Lee a, depuis sa mort, le 21 mai 1991, accepté de jouer le jeu des producteurs. Encore une fois récompensé cette année, pour le scénario de *Minsan lang munawit ang puso*, il se veut optimiste : *« Le rapport de force avec les producteurs n'est plus aussi déséquilibré. Plusieurs de nos projets, dont ils ne voulaient pas entendre parler il y a quatre ans, sont maintenant rediscutés. Il nous faut persévérer et leur prouver que la liberté de création peut constituer un atout commercial déterminant pour le marché international. »*

Gaspard Burgos

LA SÉLECTION DU « MONDE »

À LA VIE, À LA MORT ! (français, 1 h 40), de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, *Jacques Gamblin*, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
L'AMOUR MEURTRI (italien, 1 h 44), de Mario Martone, avec Anna Bonaiuto, Angela Luce, Carmela Pecoraro, Licia Maglietta.
LE BALLON BLANC (iranien, 1 h 25), de Jafar Panahi, avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani, Mohammad Bahktiari.
LA CHANTEUSE DE PANSORI (coréen, 1 h 53), d'Im Kwon-taek, avec Kim Myung-gon, Oh Jung-hae, Kim Kyu-chul.
DEAD MAN (américain, 2 h 14), de Jim Jarmusch, avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, John Hurt.
EN AVOIR (OU PAS) (français, 1 h 30), de Laetitia Masson, avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
LA FILLE SEULE (français, 1 h 30), de Benoît Jacquot, avec Virginie Ledoyen, Benoît Magimel, Dominique Valadie, Aladin Reibel, Vera Briole, Virginie Emane.
LE GARÇU (français, 1 h 45), de Maurice Pialat, avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
LISBONNE STORY (allemand-portugais, 1 h 40), de Wim Wenders, avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva.
MADADAYO (japonais, 2 h 14), d'Akira Kurosawa, avec Tatsuo Matsumura, Kyoko Kagawa, Hisashi Igawa, George Tokoro, Masayuki Yui, Akira Terao.
N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (**) (français, 1 h 58), de Xavier Beauvois, avec Xavier Beauvois, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni, Bulle Ogier.
LE REGARD D'ULYSSE (grec, 2 h 56), de Théo Angelopoulos, avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
SMOKE (américain, 1 h 50), de Wayne Wang, avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.

FESTIVALS

PANORAMA DU CINÉMA IRANIEN. Depuis le début des années 90, on découvre la richesse et la diversité du cinéma iranien. Un grand nom domine, à juste titre, cette révélation, celui d'Abbas Kiarostami. Il figure dans ce panorama grâce au long-métrage *Les Premiers* (1985), enquête dans une école communale qui préfigurait l'admirable *Devoirs du soir*, et à deux courts-métrages splendides : *La Récréation*, deuxième réalisation du futur auteur d'*Au travers des oliviers*, qui annonçaient déjà toute la puissance de l'œuvre à venir, et *Solution*, bref trait de génie d'une renversante simplicité.
Le grand mérite de ce programme est de s'ouvrir à de nombreux auteurs moins connus en France. Parmi eux, les « héritiers » de Kiarostami, qui eux aussi tournent des films avec des enfants parvenant à des enjeux universels – ainsi du *Besoin*, des *Bottes rouges* et de *Tik Tak*. La rétrospective fait aussi place à deux autres grandes signatures de Téhéran. Dariush Mehrjoui était déjà un cinéaste reconnu avant la révolution islamique, et il est très heureux que puissent être montrés deux de ses films d'avant 1979, malgré l'opposition des actuelles autorités aux images de « l'avant-Khomeiny ». Mohsen Makhmalbaf est, lui, un pur produit de l'ère islamiste, talentueux réalisateur passé progressivement du soutien enthousiaste à une position très critique.
Deux films de femmes attirent l'attention : le récent *Voile bleu*, qui témoigne avec éclat que malgré les lois en vigueur les hommes ne règnent pas seuls sur les écrans iraniens. Et, datant de 1962, seule réalisation de la plus grande poétesse du pays, Forugh Farokhzad, *La maison est noire*, bouleversant ovni cinématographique dont les images enregistrées dans une léproserie et le texte inspiré culbutent toutes les habitudes de spectacle.
Jusqu'au 23 janvier à l'Espace Saint-Michel. 7, place Saint-Michel Paris 5e. Tél. : 44-07-20-49.

CYCLE « ENFERMEMENT » À LA CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE. Une sélection de plus de cent films, classiques et raretés confondus, consacrée à la vision cinématographique de l'enfermement. L'univers carcéral a inspiré de grands films : *Un condamné à mort s'est échappé*, de Robert Bresson, *Le Trou*, de Jacques Becker, *L'Evadé d'Alcatraz*, de Don Siegel. La vie militaire a fait naître des œuvres comme *Le Cri de la victoire*, de Raoul Walsh, *Le Maître de guerre*, de Clint Eastwood, *Full Metal Jacket*, de Stanley Kubrick. De la même façon, les rites de l'école, de l'hôpital, de l'asile ont imposé un cadre et un rythme que le cinéma s'est plu à transgresser.
Le cinéma a aussi témoigné des méthodes modernes du pouvoir dans *Les Temps modernes*, de Charlie Chaplin, ou *À nous la liberté*, de René Clair, comme il a su évoquer les crises contemporaines de l'école – *If*, de Lindsay Anderson – ou de l'usine – *Tout va bien*, de Jean-Luc Godard et Jean-Pierre Gorin, *Humain, trop humain*, de Louis Malle. Les lieux aussi ont été représentés : les hypermarchés, les parcs d'attractions. Enfin, l'enfermement entendu comme une pure contrainte dramaturgique a engendré bon nombre de huis-clos...
Du 10 janvier au 3 mars. Cinémathèque française, salle République, 18, rue du Faubourg-du-Temple. Paris 11e. Tél. : 47-04-24-24.

NOUVEAUX FILMS

BROOKLYN BOOGIE
Film américain de Wayne Wang et Paul Hauster, avec Lou Reed, Michael J. Fox, Roseanne, Mel Gorham, Jim Jarmusch, Lily Tomlin (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; *Saint-André-des-Arts I, dolby, 6e (43-26-48-18)* ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; *Gaumont Parnasse, 14e* (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

BUTTERFLY KISS (**)
Film britannique de Michael Winterbottom, avec Amanda Plummer, Saskia Reeves, Kathy Jamieson, Lisa Jane Riley (1 h 25).
VO : *UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e* (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

C'EST JAMAIS LOIN
Film français d'Alain Centonze, avec Wadeck Stanczak, Jean-Louis Trintignant, Bernard Le Coq, Marie Cariès, Valeria Cavalli, Mouss (1 h 25).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LE DIABLE EN ROBE BLEUE
Film américain de Carl Franklin, avec Denzel Washington, Tom Sizemore, Jennifer Beals, Don Cheadle, Maury Chaykin, Terry Kinney (1 h 41).
VO : *Gaumont les Halles, dolby, 1er* (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56)* ; *14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e* (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont Alésia, dolby, 14e* (36-68-75-55 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; *Gaumont Parnasse, 14e* (36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES ENFANTS DES DIEUX DE LA FONTE
Film russe de Tomasz Toth, avec Sidikhin Evgueni, Iakovlev Yri, Kaliaguin Alexandre, Svetin Mikhahil, Fedistov Mikhahil (1 h 15).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HARAMUYA
Film franco-burkinabé de Drissa Touré, avec Abdoulaye Kaba, Abdoulaye Komboudri, Ali Malagouin, Sidiki Sanogo (1 h 27).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

SHOW GIRLS (*)
Film américain de Paul Verhoeven, avec Elizabeth Berkley, Kyle MacLachlan, Gina Gershon, Glenn Plummer, Robert Davi, Alan Rachins (2 h 11).
VO ; UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e *(43-25-59-83 ; 36-68-68-12)* ; *Gaumont Marignan, dolby, 8e* (36-68-75-55 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; *UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14)* ; *Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e* (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; *Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

WALLENBERG
Film suédois de Kjell Grede, avec Stellan Skarsgard, Katharina Thalbach, Karoly Eperjes, Miklos B. Szekely, Erland Josephson (1 h 55).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

SÉLECTION

A LA VIE, A LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le République, 11e (48-05-51-33).

L'AMÉRIQUE DES AUTRES
de Goran Paskaljevic,
avec Tom Conti, Miki Manojlovic, Maria Casarès, Zorka Manojlovic, Sergej Trifunovic.
Franco-britannique-allemand (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23).

L'AMOUR MEURTRI
de Mario Martone,
avec Anna Bonaiuto, Angela Luce, Carmela Pecoraro, Licia Maglietta, Gianni Cajafa, Anna Calato.
Italien (1 h 44).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LES APPRENTIS
de Pierre Salvadori,
avec François Cluzet, Guillaume Depardieu, Judith Henry, Claire Laroche.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; *réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e* (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

AU BEAU MILIEU DE L'HIVER
de Kenneth Branagh,
avec Michael Maloney, Richard Briers, *Mark Hadfield, Nicholas Farrell, Gerard Horan, John Sessions.*
Britannique, noir et blanc (1 h 39).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, 8e (36-68-43-47).

LE BALLON BLANC
de Jafar Panahi,
avec Aïda Mohammadkhani, Mohsen *Kafili, Fereshteh Sadr Orfani, Anna Bourkowska, Mohammad Shahani,* Mohammad Bahktiari.
Iranien (1 h 25).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24).

LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ
d'Etienne Chatiliez,
avec Michel Serrault, Eddy Mitchell, Sabine Azéma, Carmen Maura, Eric Cantona, Joël Cantona.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; *Gaumont Ambassade, dolby, 8e* (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; *Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10)* ; Miramar, dolby, 14e *(36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE CERCLE DES AMIES
de Pat O'Connor,
avec Chris O'Donnell, Minnie Driver, Géraldine O'Rawe, Saffron Burrows, Colin Firth.
Britannique (1 h 42).
VO : *14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).*

LA CHANTEUSE DE PANSORI
de Im Kwon-Taek,
avec Kim Myung-Gon, Oh Jung-Hae, Kim Kyu-Chul.
Coréen (1 h 53).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

CLOCKERS (**)
de Spike Lee,
avec Harvey Keitel, John Turturro, Delroy Lindo, *Mekhi Phifer.*
Américain (2 h 09).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CONTE DES TROIS DIAMANTS
de Michel Khleifi,
avec Mohammad Nahhal, Hana'Ne meh, Ghassan Abu Libda, Makram Khouri, Bushra *Qaraman*, Mohammad Bakri.
Belgo-anglo-palestinien (1 h 46).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

LA CROISADE D'ANNE BURIDAN
de Judith Cahen,
avec Judith Cahen, Joël Luecht, Serge *Bozon*, Fabrice Barbaro, Alberto Sorbelli, *Camille de Casabianca.*
Français (1 h 25).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CROOKLYN
de Spike Lee,
avec Alfre Woodard, Delroy Lindo, Spike Lee, Zelda Harris, Carlton Williams, Sharif Rashid.
Américain (1 h 53).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

CROSSING GUARD
de Sean Penn,
avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford.
Américain (1 h 55).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Saint-Lambert, dolby, 15e *(45-32-91-68).*

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : *40-30-20-10*) ; Gaumont *Grand Ecran Italie, dolby, 13e* (36-68-75-13 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).

DON'T LOOK BACK
de D. A. Pennebacher,
avec Bob Dylan, Joan Baez, Alan Price, Donovan.
Britannique (1 h 35).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; *36-65-70-64*).

EN AVOIR (OU PAS)
de Laetitia Masson,
avec Sandrine Kiberlain, Arnaud Giovaninetti, Roschdy Zem, Claire Denis.
Français (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; *George-V, dolby, 8e (36-68-43-47)* ; *UGC Opéra, 9e (36-68-21-24)* ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ENFANT NOIR
de Laurent Chevallier,
avec Baba Camara, Madou Camara, Kouda Camara, Moussa Keita, Koumba Doumbouya, Yaya Traoré.
Franco-guinéen (1 h 32).
VO : *Le République, 11e (48-05-51-33).*

FAUT PAS RIRE DU BONHEUR
de Guillaume Nicloux,
avec Bernard-Pierre Donnadieu, Laura Morante.
Français (1 h 25).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE GARÇU
de Maurice Pialat,
avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
Français (1 h 45).
Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GOLDENEYE
de Martin Campbell,
avec Pierce Brosnan, Sean Bean, Izabella Scorupco, Famke Janssen, Joe Don Baker, Robbie Coltrane.
Britannique (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; *réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet* Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : *40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47)* ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34).

LES HABITANTS
d'Alex Van Warmerdam,
avec Leonard Lucieer, Jack Wouterse, Rudolf Lucieer, Alex Van Warmerdam, Annet Malherbe.
Hollandais (1 h 48).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'INDIEN DU PLACARD
de Frank Oz,
avec Hal Scardino, Litefoot, Lindsay Crouse, Richard Jenkins, Steve Coogan, David Keith.
Américain (1 h 36).
VF : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; *réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).*

LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24) ; *Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10).*

LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LUMIERE ET COMPAGNIE
de Sarah Moon, Anne Andreu, Philippe Poulet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MADADAYO
d'Akira Kurosawa,
avec *Tatsuo Matsumura, Kyoko Kagawa, Hisashi Igawa, George Tokoro, Masayuki Yui, Akira Terao.*
Japonais (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS
de Patrick Grandperret,
avec *Jacques Dutronc, Erwan Baynaud, Sotigui Kouyate, Sidy Lamine Diarra, Hallilou Bouba, Victor Tige Zra.*
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e *(36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55* ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MARTHA
de Rainer Werner Fassbinder,
avec *Margit Carstensen, Karl-Heinz Böhm, Gisela Fackeldey, Adrian Hoven.*
Allemand (1 h 56).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (**)
de Xavier Beauvois,
avec Xavier Beauvois, Roschdy Zem, *Chiara Mastroianni, Bulle Ogier.*
Français (1 h 58).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; *Pathé Wepler, 18e* (36-68-20-22 ; *réservation* : 40-30-20-10).

NAKED (*)
de *Mike Leigh,*
avec *David Thewlis, Lesley Sharp, Katrin Cartlidge, Greg Cruttwell, Claire Skinner, Peter Wight.*
Britannique (2 h 06).
VO : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; réservation : 40-30-20-10).

PRÊTE A TOUT
de Gus Van Sant,
avec Nicole Kidman, Matt Dillon, Joaquin Phoenix, Alison Folland, Casey Affleck, Illeana Douglas.
Américain (1 h 47).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).

LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, *Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.*
Grec (2 h 56).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

SIDA, PAROLES DE FAMILLES
de Paule Muxel,
Bertrand de Solliers,
Français (1 h 35).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SMOKE
de Wayne Wang,
avec William Hurt, Harvey Keitel, Stockard Channing, Harold Perrineau Jr., Ashley Judd, Forest Whitaker.
Américain (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25)* ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, *13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e* (36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LES TROIS FRÈRES
de Didier Bourdon,
Bernard Campan,
avec Pascal Legitimus, Bernard Campan, Didier Bourdon, Antoine du Merle, Anne Jacquemin, Marine Jolivet.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; *UGC Odéon, 6e* (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e *(36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e* (36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e *(45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC* Convention, dolby, 15e *(36-68-29-31)* ; UGC Maillot, 17e *(36-68-31-34) ; Pathé* Wepler, 18e (36-68-20-22 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

UNDERGROUND
d'Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
Européen (2 h 47).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; *réservation* : 40-30-20-10).

LE VOYAGE DE BABA
de Christine Eymeric,
avec Momar Diawara, Jacky Khalil Paye, Bernard Mendy.
Français (1 h 25).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

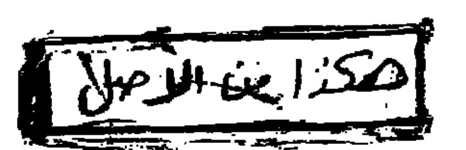
WHITE MAN
de Desmond Nakano,
avec John Travolta, Harry Belafonte, *Tom Bower, Andrew Lawrence, Kelly Lynch.*
Américain (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : *40-30-20-10*).

REPRISES

LA CHIENNE
de Jean Renoir,
avec Michel Simon, Janie Marèze, Georges Flamant, Madeleine Bérubet, Jean Gehret, Alexandre Rignault.
Français, 1931, noir et blanc, copie neuve (1 h 40).
Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

LE PORT DE LA DROGUE
de Samuel Fuller,
avec Richard Widmark, Jean Peters, Thelma Ritter, Mervyn Rye.
Américain, 1952, noir et blanc (1 h 22).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.



TF 1 éloigne Patrick Poivre d'Arvor du « 20 heures »

Dans l'attente de l'arrêt de la cour d'appel de Lyon dans l'affaire Botton-Noir, mercredi 10 janvier, TF 1 a remplacé son présentateur vedette du journal du soir pendant une semaine

PATRICK POIVRE D'ARVOR a sans doute vécu, lundi 8 janvier, la plus forte frustration de sa carrière de journaliste. Le jour de la mort de François Mitterrand, un autre que lui était aux commandes du 20 heures. Sur ordre de Patrick Le Lay, président de TF 1, le présentateur-vedette de la chaîne a été remplacé par Jean-Claude Narcy.

Cette décision a été prise deux jours avant que la cour d'appel de Lyon, chargée de statuer dans l'affaire Botton-Noir, rende son arrêt, mercredi 10 janvier à 13 heures. La suspension de Patrick Poivre d'Arvor a toutefois créé un malaise au sein de la rédaction. Au point qu'un message de sympathie, signé par plus de 200 journalistes, était adressé le même jour au présentateur. Certains syndicalistes n'auraient renoncé à la tenue d'une assemblée générale que sur la demande expresse du journaliste. Ce dernier se refuse actuellement à tout commentaire.

La décision de suspendre Patrick Poivre d'Arvor du journal télévisé du soir était en cours de discussion depuis le début de l'année. Mardi 2 janvier, Patrick Le Lay avait convoqué le titulaire du « 20 heures » pour lui demander de s'effacer pendant une semaine. Patrick Poivre d'Arvor a alors fait valoir que la chaîne donnerait le sentiment d'anticiper une condamnation et surtout d'en tirer les conséquences – TF 1 a jusqu'à présent toujours soutenu son présentateur. PPDA souhaitait donc présenter le journal télévisé lundi 8 et mardi 9 janvier et proposait de s'abstenir mercredi 10 et jeudi 11. A la fin de la réunion, aucune décision ne fut prise.

Jeudi 4 janvier, au cours d'une rencontre impromptue, les deux hommes conviennent d'en reparler dans les jours qui viennent. Le weed-end passe, puis, lundi 8 janvier au matin, Patrick Poivre d'Arvor rencontre Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, et Robert Namias, directeur de la rédaction, dans les salons de l'Elysée à l'occasion des voeux du président de la République. La nouvelle de la mort de François Mitterrand est alors connue et, tandis que Jacques Chirac écourte la cérémonie, Patrick Poivre d'Arvor aurait alors obtenu d'Etienne Mougeotte le feu vert pour la présentation du 20 heures exceptionnel du 8 janvier.

De retour à TF 1, PPDA, qui est aussi directeur-adjoint de la rédaction, apprend qu'une réunion au sommet entre Patrick Le Lay, Gérard Carreyrou, directeur de l'information, et un certain nombre d'autres responsables du service de l'information a eu lieu aux premières heures de la matinée, sans qu'il ait été informé ni même convié. Les audiences du « 20 heures » faiblissent et une réflexion a commencé au sein de la chaîne pour tenter d'y remédier.

Que cette réunion puisse avoir lieu sans le présentateur vedette de la chaîne est révélateur des tensions entre les personnes – Gérard Carreyrou et Patrick Poivre d'Arvor se sont affrontés plusieurs fois à propos des éditoriaux du premier – mais aussi du caractère contradictoire des projets de réforme. Alors que de nombreux journalistes de TF 1 s'inquiètent de voir des magazines de la chaîne traiter des sujets de politique ou de société sans la caution de la rédaction, des responsables de la rédaction sont partisans de la *« variétisation »* du journal télévisé dans le but d'en remonter l'audience.

ESCLANDRE

Furieux d'être évincé d'une réunion à laquelle son titre de directeur-adjoint lui donne le droit de participer, Patrick Poivre d'Arvor fait alors passer à Patrick Le Lay un message de protestation. Par écrit, il aurait réitéré son opposition à la multiplication des microtrottoirs qui plaisent tant aux téléspectateurs – mais n'apportent rien à l'information – et aurait manifesté une nouvelle fois son opposition à la suppression de certains sujets de politique étrangère pour la seule raison qu'ils font fuir une partie des téléspectateurs.

Agacé sans doute par cette missive, Patrick Le Lay, joint par téléphone son présentateur, lui interdit, au terme d'une conversation très vive selon les témoins, de présenter le journal du soir. Patrick Poivre d'Arvor abandonne alors un combat qui lui semble vain et part enregistrer l'émission littéraire qu'il anime habituellement sur LCI (La Chaîne Info). A la traditionnelle conférence de rédaction de TF 1 de 15 h 30, il se plaint publiquement d'avoir été écarté du journal du soir et dénonce également la *« lâcheté »* de Gérard Carreyrou. Selon des sources concordantes, de vigoureux applaudissements accueillent cette bouffée de colère.

Informé de cet esclandre, Patrick Le Lay convoque Patrick Poivre d'Arvor dans son bureau. Etienne Mougeotte et Gérard Carreyrou sont également présents. Que se disent les quatre hommes ? Les témoins manquent. Mais PPDA s'est sans doute vu reprocher de provoquer la pagaille au sein de la rédaction. L'interdiction de présenter le « 20 heures » pendant une semaine lui aurait semble-t-il été fermement renouvelée.

Partira ? Partira pas ? Les rumeurs vont bon train au sein de la rédaction de TF 1. La réponse sur le maintien ou non de PPDA sera en tout cas intimement liée aux conclusions du procès Botton mais aussi aux réformes en cours sur le journal télévisé de « 20 heures ». TF 1 fera tout pour que les parts de marché remontent au plus près des 40 % d'antan. Or dans la semaine du 18 au 24 décembre 1995, les audiences du présentateur vedette ont oscillé entre 33,8 et 36,9 %.

Jean Claude Narcy, qui présentait le journal télévisé entre le 25 et le 31 décembre 1995, a obtenu des parts de marché qui oscillent entre 35,7 et 37,5 %. Mais surtout, l'audience du journal de France 2 remonte sensiblement au point de commencer à concurrencer celle de la Une. L'écart n'était que d'un point d'audience pour la semaine du 1er au 7 janvier.

Yves Mamou

Havas et Reuters unis pour aider les investissements dans la publicité

LE DÉVELOPPEMENT des réseaux informatiques et les bouleversements du paysage médiatique mondial ont poussé Havas et Reuters, deux sociétés longtemps concurrentes, à faire cause commune. Pierre Dauzier, président du groupe Havas, a annoncé, mardi 9 janvier, la création d'une nouvelle entité, baptisée Havas Intermediation Partners (HIP). Celle-ci regroupe trois pôles : la régie publicitaire IP, filiale à 100 % de Havas ; un réseau de distribution électronique de banques de données appelé Adways dans lequel Havas et Reuters sont associés à 50 % chacun, et enfin une société d'outils et de services dédiés aux médias, Peaktime, actuellement filiale à 100 % de Havas, mais qui devrait s'ouvrir à d'autres partenaires.

Une équipe d'environ 80 personnes menée par Guy Gervais, président d'IP, a étudié depuis deux ans 28 marchés. Ils ont observé l'américain, riche de 3 000 chaînes de télévision (pour 250 millions d'individus), analysé le potentiel européen (300 chaînes environ pour 500 millions de personnes) et examiné les évolutions enregistrées en Allemagne, où la quinzaine de télévisions privées qui y coexistent ont bousculé les normes du marché publicitaire.

La création de HIP répond, selon Guy Gervais, à un objectif précis, *« faciliter les transactions et donc aider les investissements publicitaires, avec une sécurité maximale, dans un univers médiatique en pleine explosion »*. Opérationnel dès cette année – d'abord en Allemagne puis en France, en Belgique, en Espagne et au Pays-bas –, HIP va offrir aux acteurs du marché publicitaire (centrales d'achat d'espace, agences de publicité, médias et régies) plusieurs services. Adways est une base de données d'actualités constituées par Reuters à partir de plus de 2 000 sources à travers le monde, qu'il s'agisse de presse quotidienne ou magazine, de radio ou de télévision. Ce réseau électronique qui reliera les acteurs du monde publicitaire permettra la diffusion interactive d'informations émanant des médias eux-mêmes (opérations spéciales, programmes, etc.), ainsi que le repérage et la réservation en direct d'espaces publicitaires. A la différence d'Internet, Adways sera « dédié » au seul marché publicitaire et donc parfaitement sécurisé.

Peaktime fournira des données sur les marchés et leur évolution (mesures et prévisions d'audience, environnement national et international, etc.) ainsi que des logiciels facilitant le travail des *« médias-planneurs »* ou des responsables du marketing. Quant à IP, régie présente dans 28 pays, elle devrait à la fois offrir son savoir-faire et favoriser la vente qualitative des espaces publicitaires. Havas a investi 100 millions de francs dans la création de HIP, et doit ajouter 150 millions pour son démarrage.

Y.-M. L.

MERCREDI 10 JANVIER

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Série : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Dallas.
15.20 Série : Rick Hunter.
16.10 Série : Dingue de toi.
16.30 Jeu : Une famille en or.
17.05 Club Dorothée.
17.40 Série : La Croisière foll'amour.
18.05 Série : Les Années fac.
18.35 Série : Le Miracle de l'amour.
19.05 Série : Agence tous risques.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Météo des neiges.

20.50 Magazine : Sans aucun doute.
Spécial Sectes.

22.55 Magazine : 52 sur la Une.
Présenté par Jean Bertolino. J'habite les allées du roi, de Thierry Fournet et Patrick Schmitt.
La vie d'un couple de SDF installés au milieu des bois dans une cabane à proximité du château de Versailles.
23.55 Magazine : Formule foot.
23e journée du championnat de D1.
0.30 Magazine : Ushuaïa.
Présenté par Nicolas Hulot. La Venise verte. Pêcheurs aux cormorans ; Mineurs de soufre ; Vases sacrées ; L'Appel des manakins ; Fleur de Lampaul.
1.25 Journal, Météo.
1.40 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et 3.55) ; 2.30, TF 1 nuit (et 3.05, 3.45) ; Nul ne revient sur ses pas ; 3.15, Intrigues ; 4.25, Côté coeur ; 4.50, Musique ; 5. 10, Histoire de la vie.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 3.30).
12.55 Météo (et 13.40).
12.59 Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.40 Série : Hartley, cœurs à vif.
16.30 Série : Seconde B.
17.00 Quoi de neuf, docteur ?
17.25 Série : La Fête à la maison.
18.00 Jeu : Les Bons Génies.
18.40 Jeu : Qui est qui ?
19.15 Bonne nuit, les petits.
Gros Nounours joue de l'harmonica.
19.20 Studio Gabriel (et 1.20).
19.55 Loto (et 20.50).
19.59 Journal, Rallye Grenade-Dakar, Météo.

20.55 Téléfilm : Le Poteau d'Aldo.
De Didier Grousset, avec Bernard-Pierre Donnadieu, Mohamed Hamaidi.
Un guitariste de rock, champion de baby-foot, est devenu aveugle à la suite d'un accident il y a trente ans. Il s'imagine que rien n'a changé depuis mais un adolescent vient perturber ses petites habitudes...

22.35 Magazine : Bas les masques.
Présenté par Mireille Dumas. Vive le troisième âge !
23.45 Journal, Météo.
0.05 Programmes de nuit.
Rallye Grenade-Dakar ; 0.40, Histoires courtes : Les Mickeys ; 1.20, Studio Gabriel ; 1.50, Emissions religieuses (rediff.) ; 2.50 ; 24 heures d'infos ; 3.05, Jeu : Pyramide ; 4.00, Trilogie pour un homme seul ; 4.55, Outremers (rediff.) ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Divertissement : Je passe à la télé.
13.40 Téléfilm : Blue Bayou.
De Karen Arthur.
15.10 Série : Magnum.
16.00 Série : Docteur Doogie.
16.25 Divertissement : Bravo la famille.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Sur la piste du Dakar.
En direct.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Les Trois Clés d'or de Prague ; Petit conte du Grand Nord, de Peter Sis.
18.55 Le 19-20 de l'information.
19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal du Dakar.
En direct. 11e étape : Tichit-Kiffa (535 km).
20.45 Consomag.

20.55 La Marche du siècle.
Emission spéciale François Mitterrand.
23.00 Météo, Journal.
23.05 Soir 3.

23.30 Un siècle d'écrivains.
Présenté par Bernard Rapp. Albert Cohen par Albert Cohen, de Glénio Bonder et William Karel.
0.15 Documentaire : Les Quatre Dromadaires.
Tong Tana, au cœur des forêts vierges (rediff.).
1.10 Feuilleton : Dynastie.
1.55 Musique Graffiti (25 min).

M 6

12.00 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 M 6 Kid.
L'automobile pour les enfants ; 13.30, Crypte Show ; 14.00, Les Aventures de Tintin (Les Sept Boules de cristal ; 15.00, Gadget Boy ; 15.25, Creepy Crawlers ; 16.00, Draculito.
16.25 Magazine : Hit Dance.
17.05 Fanzine (et 0.25, 3.40).
Spécial groove. Isaac Hayes, Dag, Mug, Guru, Tonton David, Vuillemin.
17.40 Série : Une famille pour deux.
18.10 Série : Agence Acapulco.
19.00 ▶ Série : Code Quantum.
Un homme à abattre.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Ecolo 6.

20.45 Téléfilm : Condamné au silence.
De Roger Andrieux.

22.20 Téléfilm : Etreinte fatale.
De Larry Elikann, avec Annette O'Toole, Eva Marie Saint.
Une jeune femme, agent immobilier, se métamorphose la nuit en séductrice effrénée. Un soir, sa double vie lui fait croiser la route d'un meurtrier qui n'aura de cesse de l'éliminer...
23.55 Fantasmes.
Double mixte.
0.50 Boulevard des clips (et 5.00).
2.20 Rediffusions.
Culture pub ; 2.45, Saga de la chanson française (Georges Brassens) ; 4.05, Culture rock.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
Présenté par Alexandre Devoise et Philippe Vecchi.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Documentaire : Sous le charme des baleines.
De Luc Hieulle.
Dans le sillage des baleines blanches, le long des côtes de Patagonie ou comment percer le mystère de leur accouplement.
15.10 Téléfilm : La Trilogie de Robin des Bois.
La Légende. De Ralph Smart, avec Richard Greene, Bernadette O'Farrell.
16.40 Dessin animé : Les Simpson.
Il faut Bart quand le fer est chaud.
17.05 Sport : Football américain.
18.00 Le Dessin animé. Mot.
En clair jusqu'à 21.00
18.28 Série : Les Zinzins.
18.30 Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
20.30 Le Journal du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano.

21.00 Cinéma : La Machine. ■
Film franco-allemand de François Dupeyron (1994). Avec Gérard Depardieu, Nathalie Baye.

22.35 Jour de foot.
Présenté par Philippe Bruet. Spécial Coupe de la ligue.
23.20 Flash d'informations.
23.25 Cinéma : Etat second. ■
Film américain de Peter Weir (1994, v.o.). Avec Jeff Bridges, Isabella Rossellini, Rosie Perez.
1.20 Cinéma : Les Aventures d'Ivan Tchonkine. □
Film franco-italo-russe de Jiri Menzel (1994, v.o., 104 min). Avec Guennady Nazarov, Zoya Buryak.

LA CINQUIÈME

12.00 Au plaisir de Dieu [2/10].
13.00 Magazine : Va savoir.
13.30 Attention santé.
13.35 Documentaire : Himalaya.
14.00 L'Esprit du sport.
Invité : Brice Lalonde.
15.00 Omnisciences. Le Cerveau.
15.30 Vaisseau Terre.
16.00 Avoir 16 ans.
16.30 Série : Rintintin.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Planète blanche.
18.30 Le Monde des animaux.
Robert et les loups.
18.58 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Dessin animé : Lucky Luke.
[18/26] Les Cousins Dalton, de Philippe Landrot, d'après Morris.
19.30 Magazine : Reportage.
Jamais sans Helena : une mère à la recherche de son enfant, de Gabriele Jenk et Sabine Oehmichen-Lang.
Les droits d'une mère face à la justice islamique.
20.00 Documentaire : Les Seigneurs des animaux.
[2/3] Il danse pour ses cormorans, de Frédéric Fougea.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 Les Mercredis de l'Histoire.
Présenté par Alexandre Adler. Lvov, une ville s'est ouverte. Documentaire de Walter Mossmann et Didi Danquart.
Lvov, 800 000 habitants, se veut aujourd'hui la capitale politique du « renouveau national » ukrainien.

21.45 Soirée Musica.
Pablo Casals.
21.46 Documentaire : Song of the Birds.
Pablo Casals, d'Anna Benson Gyles.
22.50 Musicarchive.
Casals interprète Bach : *Première suite pour violoncelle seul.*
23.25 ▶ Cinéma : Le Feu follet. ■ ■ ■
Film français de Louis Malle (1963). Avec Maurice Ronet.
1.10 Téléfilm : La Mort bleue.
D'Uwe Janson, avec Suzanne von Borsody (rediff., 90 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 22.00). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. 21.00 Turbulences. 22.05 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Sous le regard de Dieu. [2/4] Bénédictions et prières. De Serge Moati. 23.35 Savoir plus. 0.35 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (25 min).

PLANÈTE 19.40 Hamadryas, les babouins d'Arabie Saoudite. De Jean-Yves Collet et Antoine de Maximy. 20.30 Documentaire : François Mitterrand, portrait d'un président. 22.15 Vol au-dessus des mers. [4/11] Crusader, le dernier des vrais chasseurs. De J.D. Jones. 22.50 Une femme résistante. [2/2] Pour l'honneur. De Jean-Michel Barjol. 23.45 Sur le dos de la grande baleine. De Diane Beaudry. 0.45 Aux bonheurs des dames. De Dominique Clément et Anne Marzol (45 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Premières loges (et 23.30). 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Paris modes. 22.00 Paris Match Première. 22.25 Pierre Palmade. 0.00 Paris dernière. 0.55 Hollywood and the Strippers. De Jeff et Tom Forrester (40 min).

CANAL J 18.00 Soirée Cajou. 18.05, La Super finale de Rébus ; 18.15, Dodo, le retour ; 18.20, Aventures dans un tableau ; 18.25, T'es pas cap ; 18.30, La leçon de cinéma ; 18.35, Sport-Coup de cœur livre ; 18.40, Le Mordu ; 18.45, La Cuisine ; 18.50, Les Missions du Capt'ain J ; 19.00, Cajou l'invité ; 19.30, Série : La Rédac ; 19.50, Au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Le Frelon vert. La Machine à rêves. 20.30 Série : Route 66. Une étoile s'éteint. 21.20 Série : Au cœur du temps. La Revanche des dieux. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. La Secrétaire. 22.40 Série : Les Incorruptibles de Chicago. Un homme d'affaires sous les tropiques. 23.30 Série : Liquid Television. 23.55 Allô Jimmy spécial 5e anniversaire. 0.55 Série : New York Police Blues Episode n° 30 (50 min).

SÉRIE CLUB 19.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.00). Brouillard. 19.55 Corsaires et flibustiers. Le Rendez-vous. 20.20 Série : Holmes et Yoyo. Vol de diamants. 20.45 Série : The Thunderbirds (et 23.50). Le Barrage. 21.40 Série : The Sweeney (et 0.40). Golden Boy. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Gigolo. Avec Brad Davis (30 min).

MCM 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Clips non-stop (et 22.45, 0.00, 1.00). 20.45 Médiamag. 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. Bruce Springsteen. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 Cinémascope. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV *20.00 Greatest Hits. 21.00 The Worst of* Most Wanted. 21.30 Concert : Midnight Oil. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The State. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Handball. Résumé. Groupe 2 : Croatie-Russie. 20.00 Handball. En direct. Coupe du monde 96. Groupe 2 : Allemagne-Egypte. 21.30 Rallye. Résumé (et 1.00). Grenade-Dakar 96. 11e étape : Tichit-Kiffa (530 km). 22.00 Basket-ball. En différé. Championnat d'Europe des clubs : Benfica - Pau-Orthez. 23.30 Slam (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.40 La Vida de Carlos Gardel. ■ Film argentin d'Alberto de Zavalia (1939, N., v.o.). 20.30 Le Président Haudecœur. ■ Film français de Jean Dréville (1939, N.). 22.15 L'Impossible Monsieur Bébé. ■ ■ ■ Film américain de Howard Hawks (1938, N., v.o.). 23.55 Aux deux colombes. ■ Film français de Sacha Guitry (1949, N., 95 min).

CINÉ CINÉMAS 18.35 Juste avant l'orage. □ Film franco-suisse de Bruno Herbulot (1992). 20.00 Séquences. 20.30 La Double Vie de Véronique. ■ ■ ■ Film franco-polonais de Krzysztof Kieslowski (1991). 22.05 L'Orchestre rouge. ■ ■ Film italo-franco-belge de Jacques Rouffio (1989). 0.10 Ciné Cinécourts (60 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Le piano slave selon Pierre-Laurent Aimard (3). 20.30 Antipodes-Tahiti, la tentation du retour aux sources. 21.28 Poésie sur parole. Dylan Thomas (3). 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 1, 2, 3, nous irons au bois. 3. Avec Fabien, de Bruxelles. 22.40 Nuits magnétiques. Paroles brutes pour nuits bleues. 2. Une journée au poste de police de Rambouillet. 0.05 Du jour au lendemain. Maurice Fickelson (Pratique de la mélancolie). 0.50 Musique : Coda. Cent ans de cinéma égyptien. La comédie musicale. 3. Le rôle de la voix du Caire. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné en direct de la salle Olivier Messiaen à Radio-France, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : Des canyons aux étoiles, de Messiaen, Roger Muraro, piano ; Jean-Claude Chazal, percussion ; Jean-Jacques Justafré, cor ; Francis Petit, percussion. 22.00 Soliste. Yuri Bashmet, alto : Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre K 364, de Mozart, par The English Chamber Orchestra, dir. Vladimir Spivakov. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Malec, Sacre. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Glazounov, Balakirev, Taneïev. 0.00 Jazz vivant. Le trompettiste Enrico Rava, avec Riccardo Bianchi, Marco Micheli et Mauro Beggia. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La Vestale, tragédie lyrique en trois actes, de Spontini, par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti, Karen Huffstodt (Julie), Denyce Graves (La Grande Vestale), Anthony Michaels Moore (Licinius), Aldo Bramante (Le chef des Aruspices), Patrick Raftery (Cinna), Dimitri Kavrakos (Le souverain Pontife), Silvestro Sammaritano (Un consul) ; Extraits du Miserere, de Hoffmann, par le Chœur et l'Orchestre de la Radio de Cologne, dir. Roland Bader, Krisztina Laki, soprano, Hildehard Laurich, soprano, Gwendolyn Killebrew, alto, Aldo Baldin, ténor, Nikolaus Hillebrand, basse. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les interventions à la radio

RTL 18 heures : depuis la place de la Bastille, hommage à François Mitterrand.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Alain Jaubert dîne chez Véronèse

Chaque numéro de la série « Palettes », le jeudi sur Arte, explore un tableau d'un peintre illustre. Cette semaine, l'œuvre choisie est la monumentale composition « Le Repas chez Levi »

QUI NE CONNAÎT « Palettes », la seule émission qui ose se consacrer à l'histoire de l'art, discipline mal aimée – euphémisme – de la télévision ? Alain Jaubert a eu le grand mérite de définir une formule et un style.

Une formule qui se fonde sur une règle simple et difficile à satisfaire. Une œuvre, une seule, est analysée en détail et, à travers l'analyse, des éléments techniques, iconographiques, esthétiques et historiques sont progressivement révélés comme au fil d'une *enquête méthodique*. Quant au style, il se veut essentiellement didactique et se refuse au spectaculaire.

Ainsi de l'étude du *Repas chez Levi*, exécuté en 1573, monumentale composition que Véronèse a peuplée d'une cinquantaine de personnages. Elle s'appuie sur un commentaire sans effets lyriques ni gloses psychologisantes et sur un usage abondant de toutes les ressources de la palette graphique, de l'animation vidéo et de l'imagerie scientifique, telle que l'emploient désormais conservateurs et restaurateurs.



BOUFFON, REÎTRES ET PERROQUET

La toile est photographiée en infrarouge, aux ultraviolets, aux rayons X, en lumière rasante. Elle fait l'objet de prélèvements et d'une spectrographie. Des schémas géométriques se superposent à elle afin de révéler les lignes de force de la composition. *Les rapports chromatiques sont indiqués* au moyen de flèches colorées. Le grand jeu de la science est mis à contribution. Ces procédés sont extrêmement efficaces, dans la mesure où ils *forcent* l'œil du spectateur à pénétrer à l'intérieur de la peinture, à suivre les axes que dessinent les architectures et à s'attarder sur les détails des natures mortes et des personnages secondaires.

Le regard ne doit pas passer rapidement d'une figure à l'autre, mais se glisser entre les colonnes, sous les manteaux et les nappes, jusqu'à l'arrière-plan et jusque sous la table, où se dissimule un chat. Il n'est pas question ici de *consommer des images*, mais de comprendre une œuvre : la différence n'est pas mince. Grâces soient rendues à Alain Jaubert de ne rien concéder à la facilité.

Dans le cas de Véronèse, l'exigence de rigueur et de précision est accentuée jusqu'à la sobriété la plus complète, si complète que l'on en vient à songer qu'un rythme un peu plus vif, une voix un *rien moins compassée*, un exposé légèrement moins démonstratif permettraient de retenir plus sûrement l'attention. Il s'introduit un étrange décalage entre la prolixité, le chatoiement, le côté délibérément théâtral de l'œuvre – parade où ne manquent ni bouffon, ni *reîtres*, ni négrillons, ni perroquet – et la sévérité du propos. Véronèse s'est amusé follement à en remettre, à saturer l'espace et à multiplier les tours de force. On ne peut en dire autant de son commentateur.

UNE TOILE BIZARRE

Le Repas chez Levi, qui était à l'origine une Cène, parut une toile si bizarre que l'Inquisition s'en émut et fit comparaître le peintre. Le procès-verbal de l'interrogatoire a été retrouvé et publié. Sa lecture est ici faite d'une voix bien *placide* et les *réponses* de Véronèse y perdent de leur netteté et de leur hauteur. Alors que la Contre-Réforme catholique entend peser sur les œuvres et leur imposer l'orthodoxie, le peintre, fort de sa gloire et de sa *qualité* de Vénitien, affirme la liberté du peintre contre les règles, liberté qui est, dit-il, celle *« des poètes et des fous »*.

Aux questions du censeur, il objecte tantôt les nécessités de la composition, tantôt sa fantaisie, tantôt l'exemple de ses maîtres. Il émancipe son art de toute tutelle religieuse, alors même que la commande est destinée au réfectoire d'un couvent. C'est dire l'importance du tableau, qui est quelque *chose comme une déclaration* d'indépendance définitive. Voilà qui méritait assurément d'être commémoré avec quelque solennité.

Philippe Dagen

★ **« Palettes », Arte, jeudi 11 janvier à 20 heures.**

Ile de Beauté

par Luc Rosenzweig

BOUM ! la perception fait boum ! Le tribunal *fait boum !* et c'est la Corse *qui s'éveille*... C'est sur un rythme *endiablé* à la Trenet *que l'île de Beauté* est entrée dans l'année 1996. Depuis plus d'une semaine, la télévision ne donne des deux départements insulaires que des images de gravats, de murs éventrés, de vitrines brisées. Les miroitiers d'Ajaccio sont en rupture de stock, nous rapportait mardi soir l'envoyé spécial de TF 1, Denis Brunetti. La nuit de *lundi* à *mardi comptera* parmi *les « nuits bleues »* les plus explosives de la dernière décennie : une vingtaine d'attentats ont résonné jusque sur un continent pourtant tout occupé à prendre congé de François Mitterrand.

Michèle Fines, la journaliste de France 2 dépêchée sur place, faisait un réel effort pédagogique pour expliquer les dessous de ces navrantes affaires : chaque groupe ou groupuscule veut ainsi montrer son existence et être pris en compte dans les négociations *plus ou moins secrètes qui* seraient engagées entre le gouvernement et la mouvance nationaliste. Je plastique, donc je suis. La preuve par la dynamite. Même ceux qui se présentent comme des nationalistes légaux, comme *ce jeune conseiller régional*, Jean-Louis Talamoni, interrogé sur TF 1, tiennent des propos stupéfiants. On peut admettre que la France ait *« contracté une dette vis-à-vis du peuple Corse »*, encore qu'il faille y aller voir de plus près, mais est-il convenable de parler des *« capacités d'intervention militaire du FLNC »*. Serions-nous en guerre ?

La France est peuplée, dans sa très grande majorité, de non-Corses. Le non-Corse téléspectateur qui est ainsi informé des événements insulaires est partagé entre deux sentiments. *Le premier est de maudire l'équivalent* de l'énarque *qui officiait* près de *Louis XV en 1768 pour son idée stupide* d'acheter l'île aux Génois. Et l'on peut se mettre à rêver d'une histoire de France sans la Corse et ses fils : on aurait gagné en tranquillité ce que l'on aurait perdu en gloire. Mais on peut aussi se dire, en tant que savoyard, creusois ou breton, qu'il y a là un exemple à creuser et que, ma foi...

Chassons bien vite ces mauvaises pensées et replongeons-nous dans l'histoire de notre beau pays, qui nous est contée en noir et blanc et en couleurs à l'occasion du décès de François Mitterrand. *Il y a un peu moins de cent ans, le 16 novembre 1899*, le président Félix Faure mourait dans des conditions trop bien connues aujourd'hui pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. Toute la presse de l'époque fit des récits bourrés de détails du décès du président *surpris par la mort* à l'issue d' *« un repas en famille »*. Mais ce sujet n'était pas le seul à occuper la « une » des gazettes du jour. On apprenait par ailleurs que des *« bandits corses »* avaient fait parler la poudre, et, ajoutaient les *éditorialistes*, *« la patience de l'Etat a des limites »*. *Nihil novi*...

JEUDI 11 JANVIER

TF 1

9.30 Funérailles de François Mitterrand.
Cérémonies de Jarnac et de Notre-Dame de Paris.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Dallas.
15.20 Série : Rick Hunter.
16.10 Série : Dingue de toi.
16.30 Jeu : Une famille en or.
17.05 Club Dorothée.
Drôle de vie ; Le Hit 99 ; Clip ; Jeux.
17.40 Série : La Philo selon Philippe.
18.05 Série : Les Années fac.
18.35 Série : Le Miracle de l'amour.
19.05 Série : Agence tous risques.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Série : Navarro.
En suivant la Caillera, de Nicolas *Ribowski, avec Roger Hanin*, Jacques Martial.

22.30 Magazine : J'y crois, j'y crois pas.
Présenté par Tina Kieffer. La voiture va-t-elle nous tuer ?
0.00 Documentaire : Mitterrand, portrait d'une vie.
De Dominique Bromberger.
0.45 Journal, Météo.
0.55 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (3.15) ; 1.50, TF 1 nuit (et 2.25, 3.05, 4.05, 4.40) ; 2.00, Mésaventures ; 2.35, Nul ne *revient sur ses pas* ; 4.45, *Intrigues* ; 4.50, Musique ; 5.05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

9.30 Funérailles de François Mitterrand.
Cérémonies de Jarnac et de Notre-Dame de Paris.
13.00 Journal.
Spécial François Mitterrand.
14.00 Série : Derrick.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.35 Tiercé.
En direct de Cagnes-sur-Mer.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10).
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.35 Série : La Fête à la maison.
18.05 Jeu : Les Bons Génies (et 3.20).
18.40 Jeu : Qui est qui ?
19.15 Bonne nuit, les petits.
Deux et quatre pattes.
19.20 Studio Gabriel (et 1.40).
19.59 Journal.
Spécial François Mitterrand.
20.15 Invité spécial.
20.40 Rallye Grenade-Dakar, Météo, Point route.

20.55 Magazine : Envoyé spécial.
L'Héritage de Frédéric Mitterrand ; SOS amitié, de Denis Poncet et Jean-Yves Cauchard ; Les Pilules de Baulieu, de Betty Durot et Daniel Lévy ; *Eboueurs de la mer*, de Thierry Hay et Philippe Dumail *(rediff.)*.

23.10 Série : Novacek.
Un château en Bohême, d'Andrzej *Kostenko, avec Patrick Catalifo*, Ann-Gisel Glass.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Programmes de nuit.
Rallye Grenade-Dakar 1996 ; 2.10, *Bas les masques (rediff.)* ; 3.50, 24 heures d'infos ; 4.30, Le Temps du retour ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

11.50 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.05 Je passe à la télé.
13.40 Téléfilm : La Légion des damnés [1/2].
14.55 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
15.45 Série : Magnum.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.35 Les Minikeums.
17.45 Sur la piste du Dakar.
En direct.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Presque rien sur presque tout, de Jean d'Ormesson.
18.55 Le 19-20 de l'information.
19.08, Journal régional.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal du Dakar. En direct.
12e étape : Kiffa-Kayes (294 km).
20.50 Keno.

20.55 Cinéma : Manon des sources. ■■
[1/2] Film français de Marcel Pagnol (1952, N.), avec Jacqueline Pagnol.
23.00 Météo, Journal.

23.30 Magazine : Ah ! Quels titres !
Présenté par Philippe Tesson. François Mitterrand et les livres.
0.30 Espace francophone.
0.55 Feuilleton : Dynastie.
1.40 Musique Graffiti (25 min).

M 6

12.00 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Doorways.
De Peter Werner, avec George Newsbern, Anne Le Guernec.
15.00 Série : Deux flics à Miami.
15.55 Boulevard des clips (et 1.15, 5.00).
16.40 Variétés : Hit Machine.
17.10 Série : Une famille pour deux.
17.40 Série : L'Etalon noir.
18.10 Série : Agence Acapulco.
19.00 ▶ Série : Code Quantum.
La Maure aux trousses.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Passé simple.
Les V 1 sur Londres.

20.45 Série : Au-delà du réel, l'aventure continue.
Au royaume des sables. De Stuart Gilliard, avec Beau Bridges. Episode pilote.
Un chercheur d'un laboratoire d'Etat travaille sur des créatures, anatomiquement proches du scorpion, ramenées de la planète Mars. Sans raison apparente, le gouvernement stoppe l'expérience et licencie le chercheur. Celui-ci dérobe quelques œufs...

22.30 Cinéma : Time Bomb. ■
Film américain d'Avi Nesher (1990). *Avec Michael Biehn.*
0.15 Magazine : Culture rock.
2.45 Rediffusions.
La Tête de l'emploi ; 3.10, Broadway Magazine ; 4.00, La Syrie.

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'À 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Naked in New York. ■
Film américain de Daniel Algrant (1993, v.o.). Avec Eric Stoltz.
15.15 Documentaire : Le Dernier Festin du crocodile.
De David et Carol Hughes.
16.05 Cinéma : Etat second. ■
Film américain de Peter Weir (1994).
18.00 Le Dessin animé. Mot.
EN CLAIR JUSQU'À 20.35
18.28 Série : Les Zinzins.
18.30 Cyberflash.
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
20.30 Le Journal du cinéma.
Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 Documentaire : La Maillan.
De Gilles Nadeau.
Un hommage à l'actrice de théâtre et de cinéma Jacqueline Maillan, décédée le 12 mai 1992, deux mois après la disparition d'un autre grand comique, Jean Poiret.
21.25 Flash d'informations.

21.30 Cinéma : Poulc-Poulc. □
Film français de Jean Girault (1963).
22.55 Théâtre : Lily et Lily.
Pièce de Barillet et Grédy, mise en scène de Pierre Mondy, avec Jacqueline Maillan, Jacques Jouanneau, Francis Lemaire.
1.05 Documentaire : Les Coulisses du cinéma animalier.
De Lizzie Bewick, Graham Booth et John MacNish.
1.45 Cinéma : Ricochet. □
Film américain de Russell Mulcahy (1991, 98 min).

LA CINQUIÈME

12.00 Au plaisir de Dieu [3/10].
13.00 Les Frères Jacques.
13.30 Attention santé.
13.35 Documentaire : Les Algues.
14.00 Magazine : A tous vents.
15.00 Omnisciences. Les Forêts.
15.30 Terra X.
16.00 Planète blanche.
16.30 Série : Rintintin.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Les Grandes Inventions.
18.15 Magazine : Cinq sur cinq.
18.25 Le Monde des animaux.
Georges et les serpents.
18.58 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Lucky Luke (et 2.10).
[19/26] Les Dalton courent toujours, de Philippe Landrot, d'après Morris.
19.30 Magazine : Reportage.
Jeunes et sans avenir, de Helen Vest. *Portrait de deux jeunes Allemands de la Ruhr, prisonniers d'une situation économique catastrophique.*
19.55 Documentaire : Palettes.
Véronèse : Le Repas chez Levi, d'Alain Jaubert.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 ▶ Soirée thématique : Les Lobbies.
Proposée par Laurent Guyot et Ariel Camacho.
20.46 Documentaire : A chacun son lobby.
D'Ariel Camacho et Laurent Guyot.

21.05 Documentaire : Les lobbies sortent de l'ombre.
D'Ariel Camacho et Laurent Guyot.
22.00 Cinéma : Monsieur Smith au Sénat. ■■■
Film américain de Frank Capra (1939, N., v.o.). Avec James Stewart, *Jean Arthur, Claude Rains.*
0.05 Documentaire : Fourrures à fleur de peaux.
De Nigel Markham.
0.55 Documentaire : Shiva et la peur de potence.
Le dernier film de la UFA, de Hans Georg Andres et Michaela Krützen. Avec Hans Albers, Grete Weiser (v.o., *77 min*).

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 22.00). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Le Peuple singe ■■ Film franco-indonésien de Gérard Vienne (1989). 21.30 Trente millions d'amis. 22.05 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.20 Correspondances. 22.30 La Marche du siècle. *0.05 Tell quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct* (25 min).

PLANÈTE 19.05 Les Grands Maîtres de la photographie. [6/6] Alfred Eisenstaedt. De *Peter Adam. 19.40 Parrainage au Cambodge*. De Guy Rechard. 20.35 Histoire de la marine. [1/7] À la découverte de la mer. De Daniel Costelle et Jean-Marc Leblon. 21.25 *Hamadryas, les babouins d'Arabie Saoudite*. De Jean-Yves Collet et Antoine de Maximy. 22.20 Les Oubliés de Calcutta. De Thierry Brunello, Christophe Gériment et Benoît Lange. 23.10 *Tant que le monde sera. [6/6] De ce monde* disparut Sinan, un des maîtres de l'architecture. De Suha Arın. 23.45 Vol au-dessus des mers. [4/11] Crusader, le dernier des vrais chasseurs. De J.D. Jones (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.30 Stars en *stock. 20.00 20 h Paris Première*. 21.00 Noix de *coco.* ■ *Film américain de Joseph Santley* et Robert Florey (1929, N.). 22.40 Totalement cinéma. 23.05 Concert : Orchestre philharmonique de Rotterdam. Stravinski : le baiser de la fée. 0.00 *Musiques en scènes*. 0.25 *Concert : Lionel Hampton and His Giants of* Jazz. Enregistré en 1988 (80 min).

CANAL J 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est vous qui *le faites ; 18.20, Aventures dans un tableau* ; 18.25, Série : Anna et le roi ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, La Revue de presse ; 19.20, Codes secrets. *19.30, Série : La Rédac* ; 19.55, *La Mode et au revoir*.

CANAL JIMMY 20.00 Pink Floyd, the Wall. ■ Film américain d'Alan Parker (1982, v.o.). 21.35 Quatre en un. 22.05 Chronique du *from. 22.25 Les Zozos.* ■■ *Film français de* Pascal Thomas (1972). 0.00 Numéro un. Eddy Mitchell. Diffusé le 24 mars 1979 (65 min).

SÉRIE CLUB 19.05 *Série : Chapeau melon* et bottes de cuir (et 23.00). Homicides et vieilles dentelles. 19.55 Corsaires et flibustiers. L'Or de Maracaï. 20.20 Holmes et Yoyo. *La Rançon. 20.45 Les Evasions célèbres (et* 23.50). L'Esclave gaulois. 21.40 The Sweeney (et 0.45). Stoppo Driver. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Tête d'affiche.

EUROSPORT 19.45 Handball. *Résumé. Coupe du monde 96. Groupe 1 : Suisse-*République tchèque. 19.55 Handball. En direct. Coupe du monde 96. Groupe 1 : Suède-France. 21.30 Rallye. Résumé (et 1.00). Grenade-Dakar 96. 12e étape : Kiffa-Kayes (275 km). 22.00 Catch. 23.00 Boxe. Championnat de centre Angleterre. Poids *lourds-légers. Michael Gale-Simon McDougall* (60 min). 0.00 Sports de force (60 min).

MCM 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Clips non-stop (et 0.15, 1.00). 21.00 *MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends.* 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 Buzz Tee Vee. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Métal. 0.00 Médiamag (15 min).

MTV *20.00 Greatest Hits. 21.00 The Worst* of Most Wanted. 21.30 Guide to Alternative Music. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : *Aeon Flux. 0.00 The Pulse. 0.30 The End ? (60 min).*

CINÉ CINÉFIL 18.45 L'Impossible Monsieur Bébé. ■■■ Film américain de Howard Hawks (1938, N.). *20.30 Filles de la nuit.* □ *Film franco-allemand* de Maurice Cloche (1957, N.). 22.00 Aux deux colombes. ■ Film français de Sacha Guitry (1949, N.). 23.30 Le Club. 0.50 ▶ Shock Corridor. ■■■ Film *américain de Samuel Fuller* (1963, N., v.o., 95 min).

CINÉ CINÉMAS 18.50 Opération dragon. ■ Film américain de Robert Clouse (1973). *20.30 Hombre.* ■ *Film américain de Martin Ritt (1966). 22.20 Les Enfants volés.* ■■ Film italo-franco-suisse de Gianni Amelio (1991, v.o.). 0.10 Amazon. ■ Film finlandais de Mika Kaurismaki (1990, 90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Le piano slave selon Pierre-Laurent Aimard (4). 20.30 Lieux de mémoire. Les *Monuments Historiques (2). 21.28 Poésie sur* parole. Dylan Thomas (4). 21.32 Fiction. La Colère du hanneton, de Marie-Geneviève Ripeau. 22.40 Nuits magnétiques. Paroles brutes pour nuits *bleues. 3. Un samedi soir au commissariat* de Rambouillet. 0.05 Du jour au lendemain. Anne Rabinovitch (Comme si les hommes étaient partis en voyage). 0.50 Musique : Coda. Cent ans de cinéma égyptien. La comédie musicale. 4. Le rôle de la censure. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

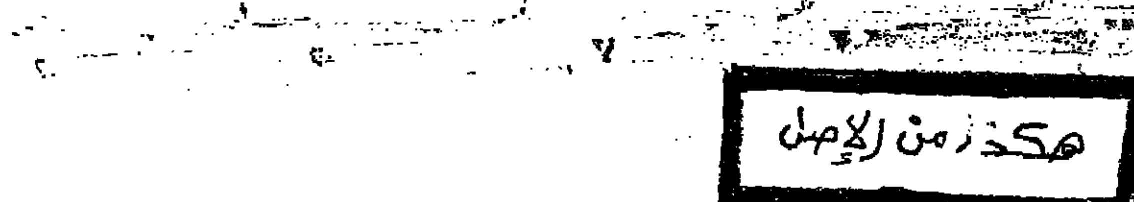
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 15 mai 1995, au Concertgebouw d'Amsterdam, *dans le cadre du Festival Mahler*, par l'Orchestre symphonique de la Radio du pays de Galles, dir. Mark Wigglesworth : Symphonie nº 10, de Mahler (révision de Deryck Cooke) ; Die Nacht, de Diepenbrock, Jard van Nes, contralto. 22.00 Soliste. Yuri Bashmet, alto : Sonate pour alto et piano, de Glinka. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Globokar, par le Chœur et *l'Orchestre philharmonique de Radio-France* ; Œuvres de Paulet, par l'Ensemble Multifonia. 23.07 Ainsi la nuit. Sérénade sur des thèmes d'Anna Bolona de Donizetti, de Glinka, par l'Ensemble de Solistes de l'Orchestre symphonique national russe ; Vingt-quatre préludes pour piano, de Cui ; Berceuses, de Tchaïkovski, Balakirev, Chostakovitch, Gretchaninov, Glinka. 0.00 *Tapage nocturne. Gavin Bryars*, ou l'art de la consonnante dissidence : Naufrage du *Titanic* (extrait) ; Quatuors à cordes nº 1 et nº 2 (extraits), par le Quatuor Balanescu. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

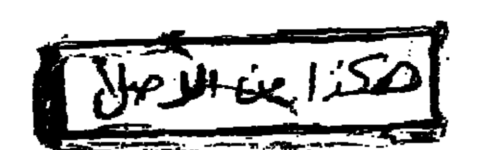
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Evgueni Svetlanov, chef d'orchestre. Lohengrin, prélude de l'acte 3, de Wagner, par l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie ; Symphonie *nº 3 1er mouvement*, de Mahler, par l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie ; Concerto nº 2 pour piano, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie, Emil Gilels, *piano ; Ouverture festive*, de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie ; Quatuor nº 13, 2e mouvement, de Miaskovski, par le Quatuor Taneev de Leningrad ; *Chant des bateliers de la Volga*, de Glazounov, par l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie ; Symphonie nº 3, de Borodine, par l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie. 22.30 Les Soirées... (Suite). *Evgueni Svetlanov, pianiste* et compositeur. Trois pièces pour piano op 14, 20 et 31 : Marche du paladin / Pièce / Marche funèbre, de Medtner ; Poème pour violon et *orchestre, de Svetlanov, par l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie*, dir. Evgueni Svetlanov, Igor Oïstrakh, violon ; Trio nº 2 Elégiaque, de Rachmaninov, Leonid Kogan, violon, Fedor Luzanov, violoncelle. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les interventions à la radio

RFI, toute la journée : hommage à François *Mitterrand.*

RTL, *10 h 30* : retransmission des obsèques de François Mitterrand.





Le Monde
JEUDI 11 JANVIER 1996

6,5 milliards de francs d'aide promis à Paris aux Palestiniens

RÉUNIE mardi 9 janvier à Paris, la conférence ministérielle internationale pour l'aide financière et économique aux Palestiniens a débouché sur des promesses généreuses : les pays et institutions donateurs se sont engagés à verser plus de 1,35 milliard de dollars (environ 6,5 milliards de francs) d'aide pour des projets d'infrastructure dans la bande de Gaza et les zones autonomes de Cisjordanie, de janvier 1996 à mars 1997. C'est presque le triple de ce qu'avaient demandé les Palestiniens, qui ont dressé une longue liste de projets prioritaires.

A l'issue des *« enchères »*, pour reprendre l'expression du président de la Banque mondiale, James Wolfenson, ce sont 865 millions de dollars qui ont été annoncés, auxquels il faut ajouter, d'après le chef de la diplomatie française, Hervé de Charette, des sommes annoncées antérieurement mais *« non utilisées »* d'un montant de 500 millions de dollars.

Peut-être est-ce là que le bât blesse. Des promesses aux actes, il y a une distance que certains donateurs ne franchissent pas. Les Palestiniens ont pu le constater à leurs dépens, depuis qu'a été mis en route, en octobre 1993, le processus d'aide économique et financière. Ils prévoyaient une assistance de 2,4 milliards de dollars étalée sur cinq ans. Or, en 1994, selon une source européenne, ce sont 774 millions de dollars qui ont été promis, dont 388 millions seulement ont été décaissés. Et en 1995, sur les 421 millions de dollars annoncés, 154 millions ont été déboursés. Aussi est-ce à la demande de M. Arafat que les donateurs ont promis, mardi, à Paris, d'honorer les engagements antérieurs. *« J'espère que cette fois-ci les promesses se matérialiseront »*, a commenté le chef de l'Autorité palestinienne.

Comme en 1994 et 1995, les engagements pris par l'Union européenne sont les plus importants : 120 millions de dollars. Suivent l'Arabie saoudite, avec 100 millions, la Banque mondiale, avec 90 millions, les Etats-Unis, avec 71 millions, etc. Il y avait *« une réelle urgence à donner un signal fort de la communauté internationale »*, à quelques jours des élections – prévues pour le 20 janvier – d'un président et d'un Conseil de l'autonomie palestiniens, a déclaré M. de Charette, lors de la conférence de presse finale.

Mouna Naïm

Les Bosniaques exigent une « riposte » après un tir de roquette meurtrier

Les Serbes auraient incendié des installations au nord de Sarajevo

LES AUTORITÉS BOSNIAQUES ont demandé une *« riposte rapide »* de la Force multinationale de paix (IFOR) contre les Serbes, après le tir d'une roquette sur un tramway, mardi 9 janvier, qui a fait un mort et 18 blessés à Sarajevo, a déclaré le vice-président de Bosnie-Herzégovine, Ejup Ganic. Un véhicule blindé américain, qui se trouvait au même moment sur les lieux, a aussi été touché. Selon un militaire, une aile de la roquette s'est incrustée à l'arrière du véhicule – qui pourrait avoir été la cible principale des tireurs – sans faire cependant de blessés parmi ses passagers.

Un porte-parole de l'OTAN a confirmé que le tir provenait d'un immeuble de Grbavica, un quartier sous contrôle serbe du centre de Sarajevo. Le lieutenant-colonel Richard Pernod a aussi indiqué que les forces françaises de l'IFOR ont immédiatement riposté par sept coups de canons de 20 mm. Deux véhicules blindés français et deux chars ont d'autre part été disposés peu de temps après sur « Sniper Alley » (l'avenue des tireurs embusqués).

Les Serbes de Bosnie ont pour leur part décliné toute responsabilité, et ont *« fermement exigé »* une enquête de l'IFOR. *« Les autorités de la République serbe rejettent avec indignation les accusations selon lesquelles les Serbes auraient tiré une roquette sur la partie musulmane de Sarajevo »*, ont déclaré des sources proches du cabinet du « président » de la « République serbe », Radovan Karadzic. L'agence SRNA des Serbes de Bosnie note que l'incident s'est produit *« au moment où les relations entre partenaires croates et musulmans de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, surtout à Mostar* [au sud du pays], *se sont dégradées au point qu'un nouveau conflit militaire est à craindre »*.

TERRE BRÛLÉE

Cette attaque, la plus grave depuis l'arrivée de l'IFOR en Bosnie, intervient à la veille de la visite que doit effectuer le président Bill Clinton en Bosnie ce week-end, accompagné de quelques collaborateurs et journalistes. Pour des raisons de sécurité, le porte-parole de la Maison Blanche, Mike McCurry, n'a pas précisé les détails du voyage présidentiel, ni s'il se rendrait à Sarajevo.

Pour le porte-parole du ministère bosniaque des affaires étrangères, Mirza Hajric, *« le message de cet acte terroriste serbe est clair : le président américain est indésirable à Sarajevo. Nous souhaitons que M. Clinton refuse de se laisser intimider et qu'il vienne montrer son soutien à ses soldats en visitant notre capitale »*. La force de maintien de la paix de l'OTAN en ex-Yougoslavie compte 20 000 soldats américains sur un total de 60 000 hommes. L'avant-garde de la force américaine a déjà pris position dans la région.

L'amiral Leighton Smith, commandant de l'IFOR, a fait part, mardi, de son *« inquiétude sur la question de Sarajevo »*, et sur plusieurs *« points très difficiles »* dans l'application du plan de paix. L'amiral a souligné, à Zagreb, après un entretien avec le président croate, Franjo Tudjman, qu'il y avait *« encore beaucoup de méfiance »* entre les différentes communautés. Il a aussi mis en cause *« les deux ou trois individus qui tirent sur nos avions »*.

Les dirigeants séparatistes serbes ont menacé d'organiser, dès vendredi, le départ de quelque 70 000 Serbes de Sarajevo, lesquels incendieraient leurs maisons avant de s'en aller. Selon l'OTAN, les Serbes ont commencé à mettre le feu aux installations militaires du nord de Sarajevo qu'ils ont abandonnées conformément aux accords de paix. – *(AFP, Reuter.)*

Le blizzard paralyse Washington et New York

WASHINGTON
de notre correspondante

Le mot préféré du microcosme politico-médiatique washingtonien, *« gridlock »* (blocage), a fait place ces derniers jours à un autre substantif : le *« blizzard »* (la tempête). Celui-ci a envahi les ondes et les conversations à mesure que la neige s'emparait du nord-est des Etats-Unis, jusqu'à ce que les deux termes finissent par se rejoindre : en deux jours, le blizzard a réussi là où les spécialistes du *gridlock* au Congrès échouaient depuis trois semaines : fermer, purement et simplement, l'ensemble de l'administration fédérale américaine.

Bloqués par des kilomètres de rues impraticables, les fonctionnaires fédéraux, ainsi que les étudiants et écoliers de la région de Washington, ont reçu l'ordre de rester chez eux, mercredi 10 janvier, pour le troisième jour consécutif. La seule institution fédérale à fonctionner est apparemment la Cour suprême, dont sept des neuf juges ont bravé les éléments depuis lundi. La tempête s'éloigne, mais laisse derrière elle le souvenir de l'un des pires blizzards de ce siècle.

Plongée sous près d'un mètre de neige depuis dimanche, Washington est paralysée ; à New York, la rue appartient aux skieurs et le Metropolitan Opera a, pour la première fois en trente ans, annulé une représentation. La vague de froid avait, mardi 9 janvier au soir, causé la mort de quatre-vingt-quinze personnes, pour la plupart victimes d'accidents de la route, d'attaques cardiaques en pelletant la neige, ou d'asphyxie au gaz carbonique dans des voitures immobilisées. Les réserves des banques de sang baissent.

L'état d'urgence a été déclaré dans sept Etats, et les véhicules militaires tout terrain de la Garde nationale ont donné aux rives enneigées du Potomac des allures de bords de la Save. Après des efforts herculéens pour déblayer des pistes sans cesse recouvertes de neige, la plupart des aéroports ont rouvert mardi, mais le retour à la normale prendra trois jours : près de onze mille vols ont été annulés. Même les fameux bus Greyhound ont dû déclarer forfait.

PAS ASSEZ DE MOYENS POUR DÉNEIGER

Une fois de plus, cette tempête a révélé la vulnérabilité des grandes villes américaines, moins habituées aux hivers rigoureux que Chicago ou Milwaukee. Le déblayage des rues de New York va coûter 21 millions de dollars (105 millions de francs) à la ville, qui avait déjà dépassé son budget « neige » cette année. Au bord de la faillite, Washington étale sa misère. Pour déneiger plus de 1 500 kilomètres de rues et d'avenues, la municipalité de Marion Barry dispose en tout et pour tout, selon le *Washington Post*, de cinquante-cinq chasse-neige (trois fois moins qu'il y a quatre ans), cinquante autres engins ayant été loués à une entreprise privée. Quarante camions municipaux auraient pu être utilisés pour déblayer les avenues, mais ils sont immobilisés, faute de pièces de rechange.

Enfermés chez eux par la force des choses, les adeptes de l'Internet et de la communication *on line* s'en donnent à cœur joie. Seule ombre au tableau des plaisirs du télétravail : les écoliers au chômage technique, qu'il faut, une fois passée la ressource du premier bonhomme de neige, occuper à la maison.

Sylvie Kauffmann

Bastilles

par Pierre Georges

C'ÉTAIT UN AUTRE TEMPS. La preuve, ce soir-là, le Parti socialiste était heureux et uni. Cela avait commencé sur une petite place de province, un dimanche soir de mai. Il faisait chaud, lourd même, de cette chaleur lourde et brumeuse qui annonçait un superbe orage.

A deux pas de la place Gudin et de la très républicaine fontaine due au génie de l'illustre sculpteur Jules Macheboeuf, François Mitterrand dispensait à une journaliste allemande un cours de rattrapage sur la météorologie locale. Il était 18 h 32 à Château-Chinon comme ailleurs. Et quelqu'un, Jean Glavany peut-être, la cravate en bataille, se précipita vers François Mitterrand, le tira par la manche et lui tendit une fiche. Il y était écrit simplement : *« Estimations de l'IFOP, 52 à 53 %. »* Impassible, François Mitterrand lut le message et commenta doucement : *« Restons calmes. Ce n'est pas certain. Mais évidemment, il vaut mieux que cela soit comme cela. »* Puis, impertubable, n'était cette flammèche joyeuse dans le regard, il revint à la journaliste : *« Comme je vous le disais donc, le climat ici... »*

C'était un dimanche, près de la place Gudin. Et il fut 18 h 47. Sondage de la Sofres, 51 à 51,7 %. Et François Mitterrand, carrément rieur cette fois, s'interroge à haute voix : *« Mais quel est donc l'homme qui a dit : "Enfin les ennuis commencent !" ? »* Un journaliste : *« Peut-être bien Léon Blum. »* Mitterrand rit. Mitterrand, à cet instant, se sut président de la République.

C'était un autre temps. Le PS était heureux. Et ce fut, alors, soir de folie. Danielle Mitterrand, la tête dans les mains, pleurant doucement : *« Ce n'est pas vrai, ce n'est pas vrai. »* Les vassaux, les amis, Pierre Joxe, Louis Mermaz, pour la première accolade. Les vieux compagnons de Château-Chinon qui, debout sur les tables, se firent des shampoings au champagne et, de leur accent morvandiau, lancèrent des *« Françoué »* longs comme un septennat. Et les journalistes, qui se bousculaient déjà : *« Monsieur le Président, monsieur le Président... »*

Bribes de souvenirs. Le PS était heureux. Il tenait son vainqueur, presque son César, et le pouvoir. Et il n'entendait point tout à fait le partager. Dans la soirée, le cortège s'en fut vers Paris, dévalant le Morvan vers Avallon, vers l'autoute, vers le péage de Fleury où des motards de la police attendaient, comme à l'octroi de la République, le nouveau président.

C'était un dimanche de mai 1981. Le PS était heureux. Et ce soir-là, il prit la Bastille, la place de la Bastille, pour une énorme fête. Et nous voici, un mercredi de janvier 1996. Ce soir, tout à l'heure, sous la colonne de Juillet, sous le Génie de la Bastille, sous un portrait immensedu « disparu », genre qui fait un peu trop penser à l'une de ces cérémonies à l'albanaise, des milliers de personnes, des dizaines de milliers peut-être viendront pour un dernier hommage. Sans doute une rose à la main, une nostalgie au coeur.

Devait-on célébrer le deuil sur les lieux de ses joies ? Devait-on ainsi boucler la boucle devant cet Opéra-Bastille, de tous les grands travaux celui qui, architecturalement, ressemble le plus à un mausolée ? Question vaine et sans la moindre importance. Il faut bien à la mémoire des lieux de mémoire.

Heureux, le PS avait pris sa Bastille. Malheureux, il entend la garder dans un cérémonial qui empruntera au dépouillement. Musique classique. Registres de condoléances. Et pour finir, dit-on, *Le Temps des cerises*, ce vieux chant communard, interprété par Barbara Hendricks. Cela sera, cela est et fut déjà d'un autre temps. *Tous derrière et lui devant.*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 10 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20652,10	+0,43	+3,74
Honk Kong index	10427,20	−0,38	+4,29

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 09/01	Var. en % 08/01	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1916,29	−0,01	+2,37
Londres FT 100	3712,50	−0,22	+0,62
Zurich	—	—	+2,85
Milan MIB 30	—	—	+6,98
Francfort Dax 30	2349,44	+1,12	+4,23
Bruxelles	—	—	+3,35
Suisse SBS	—	—	+0,48
Madrid Ibex 35	—	—	+2,42
Amsterdam CBS	—	—	+3,76

Tirage du *Monde* daté mercredi 10 janvier 1996 : 668 057 exemplaires 1 -

Les « Mémoires » de François Mitterrand

C'EST aux éditions Odile Jacob que paraîtra le livre sur lequel l'ancien président travaillait au moment de sa mort. Ce volume, qui devrait être publié dans quelques semaines, comprendra un long texte de François Mitterrand portant sur la politique internationale et notamment sur les relations franco-allemandes. Une autre partie aurait pour point de départ les conversations de l'ancien président avec Georges-Marc Benamou, journaliste et fondateur de *Globe*, menées de mai 1994 à novembre 1995, retraçant les étapes de l'itinéraire politique de François Mitterrand.

■ **FOOTBALL.** La phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, qui doit débuter samedi 13 janvier en Afrique du Sud, ne rassemblera que quinze équipes. La Confédération africaine de football a décidé de ne pas remplacer le Nigeria, qui a déclaré forfait.
■ Martigues a été battu à domicile par Monaco (0-4), mardi 9 janvier, en match avancé de la 23e journée du championnat de D 1.

هكذا من الأصل